هكذا من الأصل

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 13838 **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MERCREDI 26 JUILLET 1989

Vaste remaniement ministériel en Grande-Bretagne

Mme Margaret Thatcher cherche à effacer ses récents échecs

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a annoncé, lundi 24 juillet, un profond renouvellement de son gouvernement, dont douze des vingt et un ministères ont de nouveaux titulaires. Ce remaniement est d'une ampleur tout autre que les précédents : la « Dame de fer » tire ainsi les conséquences de ses récents échecs : succès des travaillistes aux élections européennes, reprise de l'inflation, multiplication des grèves.

LONDRES
de notre correspondant

L'un des principaux changements concerne Sir Geoffrey Howe, soixante-deux ans, qui s'est vu retirer le portefeuille des affaires étrangères, qu'il détenait depuis six ans, pour le poste prestigieux, mais sans pouvoirs réels, de lord président du conseil (vice-premier ministre). Spécialement créé en 1983 pour lord Whitelaw, ce poste était vacant depuis dix-huit mois. Sir Geoffrey le cumulera avec celui de leader du groupe conservateur à la chambre des Communes. C'est un homme jeune — quarante-six ans, — discret et d'une extrême courtoisie, fils d'un trapéziste de cirque, M. John Major, qui lui succède au Foreign Office. Il occupait le poste de numéro deux au Trésor, où il s'était fait connaître comme collaborateur effacé, mais extrêmement efficace, de M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier. Malgré les controverses suscitées par sa politique de lutte contre l'inflation, ce dernier garde toute la confiance de Mme Thatcher et a conservé — comme on s'y attendait — son poste. Son collègue de l'intérieur, M. Douglas Hurd, reste également en place. En revanche, M. George Younger (défense) et lord Young (commerce et industrie) sont remplacés respectivement par M. Tom King, qui quitte le ministère de l'Irlande du Nord et par M. Nicholas Ridley, qui détenait le portefeuille de l'environnement.

Parmi les partants figurent plusieurs ministres particulièrement exposés ces derniers mois.

(Intérim).

(Lire la suite ainsi que nos autres informations page 3.)

Un souci d'image

Fermement convaincue de la nécessité de « maintenir le cap » coûte que coûte, la « Dame de fer » n'aime pas du tout donner l'impression de changer de conduite, et moins encore de faire un aveu de faiblesse. Mais, alors que son parti vient de subir un échec électoral sans précédent lors du récent scrutin européen et au moment où — ce qui est fié — elle est confrontée à des difficultés grandissantes dans les domaines économique et social, Mme Thatcher était bien obligée de se livrer à autre chose qu'à une simple retouche de son gouvernement, opération devenue presque traditionnelle chaque été.

C'est une profonde refonte de son équipe à laquelle elle vient de procéder, la plus importante depuis son accession au pouvoir, voilà dix ans. Mais, est-ce pour infléchir dans un sens ou dans un autre le cours de sa politique ?

Mme Thatcher paraît certes mettre un peu d'eau dans sa tasse de thé en faisant appel à quelques modérés pour tenir des postes-clés et atténuer ainsi l'image « ultra » qu'elle a apportée au Parti conservateur aux yeux de beaucoup. Mais pour remplacer M. Paul Channon au ministère des transports, au milieu d'un conflit des chemins de fer, qui risque d'être contagieux, elle choisit le plus fidèle d'entre les fidèles : M. Cecil Parkinson. Ce dernier, qui a souvent fait figure de « préféré » ou de « favori », représente on ne peut mieux le thatchérisme de stricte observance.

Mais M. Parkinson, d'origine modeste, « self-made-man » de la politique, jouit d'une certaine popularité. Son sourire séducteur et ses airs apaisants peuvent faire passer beaucoup de choses, tout au moins aux regards des conservateurs qui commencent à douter. Voilà donc, apparemment, le trait principal du nouveau cabinet : il est composé du plus grand nombre possible d'hommes politiques réputés être, selon Mme Thatcher, des « communicateurs », c'est-à-dire des gens capables d'essayer de mieux expliquer une conduite qui, dans ses grandes lignes, ne devrait pas être modifiée substantiellement. C'est en tout cas l'espoir que semble formuler Mme Thatcher.

La tâche ne sera pas aisée, car, après avoir brillamment obtenu un troisième mandat en 1987, la « Dame de fer » n'a jamais paru devoir affronter d'aussi grandes difficultés. Elle qui a pu se vanter d'avoir mis au pas les syndicats ne s'est jamais retrouvée face à autant de grèves et de conflits sociaux. Elle qui a été la championne de la lutte contre l'inflation — sa « priorité des priorités » — doit enregistrer une hausse des prix record : le taux est passé de 3,3 % à 8,3 % en seize mois.

En revanche, depuis sa réélection en 1987, le nombre des chômeurs est passé de 2,9 millions à 1,8 million. Elle peut toujours se fonder sur cet acquis considérable pour tenter de prendre un nouveau départ et faire oublier ce qu'elle considère comme une inévitable et temporaire perte de vitesse entre deux élections générales. Mais l'usure du pouvoir peut aussi faire son œuvre, même sur une « Dame de fer ».

En concertation avec les élus de l'Ile-de-France

M. Michel Rocard ouvre le chantier de la région parisienne

En présentant, mercredi 26 juillet, une communication au conseil des ministres, M. Michel Rocard ouvre le dossier de la réorganisation et de l'aménagement du territoire de l'Ile-de-France. Bien que des mesures urgentes s'imposent (fiscalité, logement, transports), le premier ministre ne semble pas décidé à brusquer les choses, mais veut prendre son temps pour mener une large consultation avec les élus et établir d'abord un « état des lieux ».

Les clignotants sont tous au rouge et tous les observateurs sont au moins d'accord sur ce point : rien ne va plus dans la région parisienne. Il y a quelque temps, M. Rocard, lui-même élu des Yvelines, stigmatisait le *« Paris pagaille »* avant de rencontrer M. Chirac pour évoquer quelques-uns de ces problèmes. Mais le désordre déborde largement des limites de la ville de Paris. Il touche l'ensemble de l'agglomération, près de dix millions d'habitants, presque le cinquième de la population française.

Sur cette zone très dense, les déséquilibres se multiplient. Le divorce entre l'est et l'ouest de la région va croissant. Les inégalités fiscales entre communes sont de plus en plus flagrantes. La situation des transports devient intenable. Le prix des loyers s'envole et les problèmes sociaux s'aggravent. C'est entre la petite couronne et les villes nouvelles, dans ce vaste « entre-deux » négligé par les aménageurs des années 60, que la crise est la plus aiguë.

Certains souhaitent le retour d'un « homme fort » à la tête de la région. Ou une intervention massive de l'Etat. Ce que les lois de décentralisation rendent difficile, voire impossible. Comme la plupart des élus qu'il a consultés, le premier ministre préfère la concertation. Sa tâche sera difficile et longue. Car il ne s'agit pas ici de remplir une page blanche, mais de ravauder un tissu urbain particulièrement malmené.

Le premier travail de M. Michel Rocard sera de réduire l'écart qui se creuse un peu plus chaque jour entre les communes de l'ouest et celles de l'est.

EMMANUEL DE ROUX et CHARLES VIAL.

(Lire la suite et l'article de FRANÇOIS GROSRICHARD page 7.)

La première réunion du nouveau Parlement européen

Un socialiste espagnol élu à Strasbourg

M. Enrique Baron Crespo, candidat de la gauche européenne, a été élu, comme prévu, président de l'Assemblée de Strasbourg pour deux ans et demi. Le score réalisé par le socialiste espagnol fait apparaître que l'accord conclu avec les chrétiens-démocrates a bien fonctionné.

M. Crespo devient ainsi le cinquième président du Parlement de la CEE depuis l'élection européenne au suffrage direct (1979) ; il est aussi le deuxième titulaire socialiste de cette fonction. M. Piet Dankert (socialiste néerlandais) avait succédé à Mme Simone Veil (libérale) ; M. Pierre Pflimlin (chrétien-démocrate) avait été élu en 1984, et lord Plumb (conservateur britannique), en 1987.

Le scrutin a été précédé d'incidents dus au discours d'ouverture prononcé par M. Claude Autant-Lara (Front national), en sa qualité de doyen d'âge de l'Assemblée. Les élus de gauche ont quitté l'hémicycle dès que le cinéaste français a pris la parole. Mme Veil préférait être absente à ce moment. Beaucoup d'élus de droite, dont M. Giscard d'Estaing, sont sortis à leur tour lorsque M. Autant-Lara s'est interrogé sur le sens d'une démocratie qui draine vers les urnes un électeur sur deux et a pris à partie l'impérialisme culturel des Etats-Unis.

(Lire page 5 les articles d'OLIVIER BIFFAUD et de MARCEL SCOTTO.)

Hausse du chômage
En juin, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 0,4 %
PAGE 20

Accord Time-Warner
Le premier groupe mondial de communication
PAGE 12

Le Mexique et sa dette
Un cas difficile à généraliser
PAGE 21

La psychiatrie en URSS
Le témoignage de Semion Glouzman
PAGE 4

1939-1945 L'année terrible
VII. — Le roi des Belges capitule
PAGE 2

Radioscopie du Parlement
Les points de vue de MM. Bruno Bourg-Broc (RPR) et Franck Sérvsclat (PS)
PAGE 8

Sécurité ferroviaire
La patrouille du Paris-Meaux
PAGE 9

Festival d'Avignon
PAGE 11

Le sommaire complet se trouve page 24

SCIENCES ET MÉDECINE : l'information dominée par les Anglo-Saxons

Les revues font la loi

Deux affaires — la mémoire de l'eau et la fusion froide — viennent d'illustrer le rôle dominant des grandes revues spécialisées dans la diffusion des travaux des chercheurs, la confirmation de leurs découvertes ou le dépistage de leurs erreurs.

« S'il se présentait au CNRS, Dieu serait collé » dit en plaisantant M. Hubert Curien. Et le ministre de la recherche et de la technologie de préciser : *« Il a fait une manip intéressante, mais personne n'a jamais réussi à la reproduire. Il a expliqué ses travaux dans une grosse publication, il y a très longtemps, mais ce n'était même pas en anglais, et, depuis, il n'a plus rien publié. »*

Cette boutade a le mérite de poser clairement le problème de l'évaluation et de la publication des recherches scientifiques, soulevé cette année par plusieurs affaires retentissantes, de la « mémoire de l'eau » à la « fusion froide ». Le chercheur qui pense avoir fait une découverte intéressante dans le secret de son laboratoire doit la communiquer à ses collègues du monde entier, qui s'efforcent alors de reproduire ses expériences. Si le résultat est positif, ils publient à leur tour, et alors seulement la « proposition » de notre chercheur devient une découverte éventuellement digne du Nobel. Deux écueils de taille dans cette démarche : le conservatisme d'une partie de la communauté scientifique, et la toute-puissance des quelques grandes revues qui dominent le marché des publications scientifiques.

D'ores et déjà, il est possible de tirer un certain nombre de leçons de l'« affaire Benveniste ». Dans l'interview qu'il a accordée au *Monde*, M. Hubert Curien s'interroge largement sur le rôle joué par les grandes revues scientifiques internationales, et lance un appel aux Européens pour qu'ils créent des revues de haut niveau afin de contrer l'hégémonie anglo-saxonne dans ce domaine. Quant à la polémique proprement scientifique sur les hautes dilutions, elle est encore loin d'être close. John Maddox, le directeur de *Nature*, plusieurs fois mis en cause, explique sa position.

JEAN-PAUL DUFOUR et FRANCK NOUCHI.

Lire pages 15 et 16, l'entretien avec M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, et l'article de John Maddox, le directeur de la revue Nature.

Lire également page 16, l'article d'Yvonne Rebeyrol : « La glace à remonter le temps ».

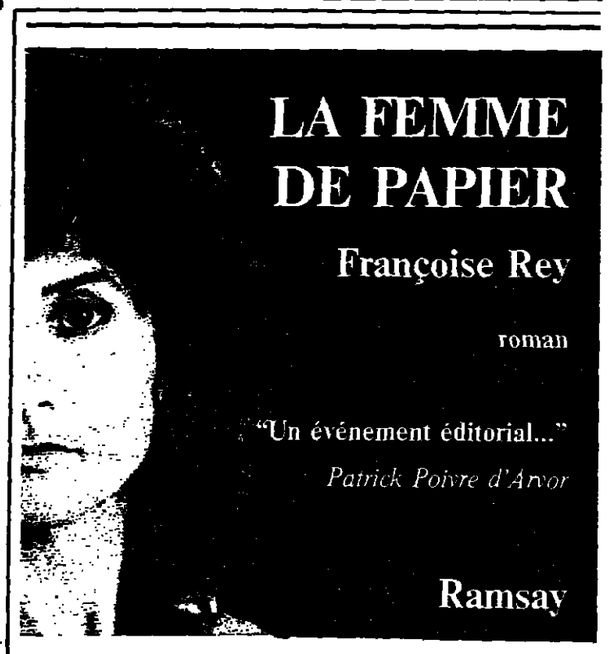

M 0147 - 07260 - 4,50 F
3790147004500 07260

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,25 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 900 L. ; Libye, 0,400 Dt. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

IL Y A 50 ANS, LA GUERRE

1939 - 1940

L'ANNEE TERRIBLE

Face à l'invasion allemande, l'armée belge capitule sur ordre du roi Léopold III. Les Alliés sont atterrés. D'autant plus que d'un seul coup le front est découvert sur près de 50 kilomètres. Quelques ministres belges prêts à poursuivre le combat gagnent la France, puis Londres, où se met en place un gouvernement en exil. Une fois la guerre finie, la « question royale » se posera.

L'ARMÉE belge « *vient brusquement de capituler, sans conditions, en rase campagne, sur l'ordre du roi, sans prévenir les camarades de combat français et anglais, ouvrant la route de Dunkerque aux divisions allemandes... Voici qu'en pleine bataille le roi Léopold III de Belgique a mis bas les armes. C'est là un fait sans précédent dans l'Histoire* ». Le 28 mai au matin, Paul Reynaud faisait de la capitulation belge, sans prononcer le mot, une trahison. Et la presse française se déchaînait contre le « *roi félon* », opposé à son père, Albert Ier, le « *roi-chevalier* » de la Grande Guerre. Il nous faudra, en tout cas, analyser les choix politiques auxquels les responsables belges avaient été acculés, comme le sera bientôt le gouvernement français.

Les Belges, quels que soient leurs sentiments à l'égard du Reich ou de la France, avaient tout fait pour échapper à la guerre. Le roi comme les gouvernements successifs entendaient pratiquer une « *politique d'indépendance* », entendons : de stricte neutralité. Le 6 mars 1936, le gouvernement belge avait mis fin à la convention militaire secrète du 7 septembre 1920, pour ne pas se trouver engagé dans une guerre qui pourrait être déclenchée pour défendre les alliés de la France. Et si sa neutralité était à nouveau transgressée, la Belgique se réservait le droit de faire appel ou non à la Grande-Bretagne et à la France.

Pendant toute la drôle de guerre, alors que se multipliaient les indices prouvant que le Reich allait violer à nouveau le territoire belge, Français et Britanniques avaient joint leurs efforts pour obtenir que l'on harmonise les plans d'état-major, que l'on envisage une installation préventive des Franco-Britanniques sur le territoire belge. Mais *le refus avait été* sèchement formulé.

Le 10 janvier 1940, un avion de la Luftwaffe avait dû se poser en catastrophe à Mechelen-sur-Meuse ; comme dans un film d'espionnage, le major allemand n'avait pu détruire que la moitié de ses papiers, des plans allemands de l'offensive à l'ouest, montrant clairement que la Belgique était concernée ; le chef d'état-major de l'armée belge avait alors fait lever les obstacles interdisant la frontière aux troupes françaises. Mais, l'alerte passée, il avait dû démissionner, et les obstacles avaient été replacés sur la frontière.

LE 10 mai, moins de deux heures après que les avant-gardes de la Wehrmacht eurent pénétré aux Pays-Bas et en Belgique, le gouvernement fit appel à la France et à la Grande-Bretagne. Léopold III, selon une tradition qui remonte à 1831, aux tout débuts du jeune royaume de Belgique, avait pris le commandement de l'armée. Il entendait conduire la guerre avec énergie : « *Comme mon père le fit en 1914, je me suis mis à la tête de notre armée, avec la même foi, avec la même confiance. La cause de la Belgique est pure. Avec l'aide de Dieu, elle triomphera !* »

Mais la foi ne fut pas suffisante. En deux jours, le gros des forces belges qui défendaient le canal Albert, de Liège à Anvers, étaient tournées et à demi enfoncées de façon tout à fait stupéfiante : des parachutistes largués par planeurs prenaient par surprise deux ponts stratégiques et le fort « *le plus imprenable* » d'Europe, celui d'Eben-Emael ; cet ouvrage, construit entre 1932 et 1935, dominant le canal Albert et battant de ses feux un saillant stratégiquement capital, doté d'un équipement très sophistiqué, représentait une force de frappe redoutable. Mais le 10, au petit matin, 85 sapeurs-parachutistes qui s'étaient entraînés sur les fortifications de la région des Sudètes, puis sur une maquette géante du fort lui-même, atterrissaient sur les superstructures d'Eben-Emael, et, en dix minutes, 55 Allemands, pas un de plus, détruisaient avec des charges creuses (une première, là aussi) la plupart des casemates, des coupoles et des tourelles, et s'emparaient de neuf points de défense sur dix. Abasourdis, les 750 hommes du fort se rendaient le lendemain avant midi. Ce coup d'éclat (qui coûta 6 morts aux assaillants, 23 aux défenseurs) illustre à merveille ce que furent les débuts du Blitzkrieg : exploitation de la surprise, mise au point technique très précise, utilisation de toutes les possibilités des armes nouvelles.

Il fallut donc faire retraite sur une deuxième ligne de défense et se replier à nouveau sur la Lys puis sur l'Yser, le dos à la mer, car les Panzerdivisionen avaient franchi la Meuse et les armées du nord risquaient d'être prises dans une nasse. Malgré un barrage antichars de fortune, fait de 2 000 wagons bout à bout, les lignes belges étaient à nouveau enfoncées les 25 et 26 mai. C'est alors que Léopold, dix-huit jours après sa proclamation, faisait capituler ses armées.

Les causes de cet effondrement sont des plus classiques. Les Belges (mais, comme on le sait, ils ne furent pas les seuls) avaient été dépassés par la vitesse de l'adversaire ; les Panzers avaient tout balayé sur leur passage, et la Luftwaffe avait fait le reste. Comme le souligne un rappport de l'état-major belge, « *les défaillances et les abandons de positions* [et il y en eut, effectivement, un certain nombre] *doivent être en tout premier lieu attribués à la démoralisation provenant du fait d'être exposés sans aucune protection et sans espoir de représailles aux attaques de l'aviation allemande* ». Les divergences entre le roi et le gouvernement apparurent le 25 au matin, au château de Wynendaele, dans un entretien décisif entre Léopold III et les quatre ministres demeurés en Belgique : Hubert Pierlot, le premier ministre, Paul-Henri Spaak, ministre socialiste des affaires étrangères, le général Denis, ministre de la défense nationale, Arthur Vanderpoorten, ministre de l'intérieur.

Le roi, jusque-là, se contentait d'être, en privé, fort critique à l'égard du système parlementaire belge. Symétriquement, une partie de la classe politique lui faisait grief d'être prisonnier de son entourage et de chercher à passer pardessus la tête du gouvernement. En outre, si la « *politique d'indépendance* » lui convenait tout à fait, la plupart des ministres, francophiles, considéraient la neutralité comme nécessaire, mais la regrettaient. Ce jour-là, leur affrontement prit un autre tour, préfigurant, parfois terme à terme, les empoignades des milieux gouvernementaux français entre le 10 et le 16 juin.

La discussion porta d'abord sur l'honneur de l'armée. Léopold souhaitait mettre un terme à une débandade déshonorante pour la Belgique, avec les arguments qu'emploiera Weygand. Il considérait de surcroît que l'honneur lui interdisait d'abandonner présentement ses troupes, et également son peuple, car, écrivait-il au roi d'Angleterre : « *Je suis convaincu [...] de pouvoir aider mon peuple en demeurant avec lui [...] particulièrement contre les rigueurs d'une occupation étrangère, la menace du travail forcé ou des déportations, et la pénurie de ravitaillement.* » On ne peut manquer de songer aux paroles de Pétain en juin 1940.

Pierlot et Spaak avaient une tout autre conception de la hiérarchie des devoirs du roi : en tant que chef de l'Etat, il devait demeurer avec le gouvernement à la tête de la Belgique en guerre, et donc passer en France. Les ministres étaient convaincus que la situation militaire serait rétablie par les Franco-Britanniques ; le roi, au contraire, était intimement persuadé que la victoire serait allemande.

27 mai 1940

© PHOTO L. DUMAS

« Nos troupes à Bruxelles. »

VII - Léopold III, roi des Belges, capitule

Par Jean-Pierre Azéma

C'est donc sur un désaccord total que les quatre ministres quittaient le roi avant de gagner la France. Le 27 mai, à 17 heures, Léopold envoyait un parlementaire dans les lignes allemandes, espérant l'armistice ; mais les Allemands exigèrent la « *reddition sans conditions* », ce qu'il accepta. L'ordre de capitulation de l'armée belge prit effet le lendemain 28 mai, à 4 heures du matin. Les choses allèrent si vite que le général Desrousseau, venu signer officiellement l'acte de capitulation, six heures après que l'ordre eut été donné de cesser les combats, eut la surprise d'apprendre que « *l'armée belge dans sa totalité* [déposait] *les armes immédiatement et sans conditions et* [était] *dès lors considérée comme prisonnière* ». C'était ajouter 500 000 captifs aux 7 000 morts, 20 000 blessés et 55 000 prisonniers de l'armée belge.

LES Alliés, prévenus quelques heures à peine avant l'application du cessez-le-feu, furent encore plus atterrés par cette précipitation : la capitulation belge ouvrait une béance de près de 50 kilomètres, et il fallut l'habileté manœuvrière de Montgomery et la bonne tenue des « tommies » pour couvrir la route de Dunkerque. Devant les Communes, le 4 juin, Churchill, pourtant plus favorable à Léopold, fut tout aussi critique que Reynaud : « *Le roi des Belges nous a appelés à son aide... Soudain, sans consultation préalable, avec le préavis le plus bref que l'on puisse concevoir, sans l'avis de ses ministres, agissant de sa propre autorité, il a envoyé un plénipotentiaire au commandant allemand, a rendu son armée et exposé tout notre flanc...* »

L'évolution politique de la Belgique, dans les semaines suivantes, reflète bien ce qu'a pu avoir de dramatique, mais parfois aussi de cocasse, cette année 40. Le gouvernement était scindé en trois morceaux.

IL y avait Léopold, auquel le Reich avait prévu, semble-t-il, d'accorder un statut personnel particulier. Mais il déclara immédiatement qu'il se considérait comme prisonnier volontaire. Cette attitude logique, qui n'était pas aisée à gérer politiquement, convenait en tout cas à Hitler, satisfait d'avoir, comme au Danemark, mis la main sur le roi. N'ayant pas encore fixé l'avenir de la Belgique (la seule consigne était de privilégier les Flamands par rapport aux Wallons), pareille neutralisation ne lui déplaisait pas. Le roi avait bien tenté, pendant quelques jours, d'obtenir d'un des ministres le contreseing constitutionnellement nécessaire pour former un nouveau ministère, dont l'homme fort aurait pu être Henri de Man, personnalité du Parti ouvrier belge, fort connu pour sa remise en cause générale du marxisme, et qui préconisait en 1940 un régime corporatif et raciste. Mais en vain. Après le 31 mai, il déclara s'abstenir de toute activité politique, car les trois juristes éminents qu'il avait consultés approuvaient son attitude et la capitulation de l'armée, mais constataient que le roi « *prisonnier de guerre,* [était] *donc temporairement dans l'impossibilité de régner* ».

Soulignons bien l'immense popularité de Léopold (on peut établir le parallèle avec Philippe Pétain). Le primat de Belgique, le cardinal Van Roey, lui avait apporté un soutien de poids : « *Nous voudrions que tous les Belges, conscients de la gravité de l'heure présente, demeurent unis et solidaires autour du roi, personnification suprême de la patrie en danger.* » Un sentiment que partageaient alors – les études l'ont montré – la grande majorité des Belges demeurés sur place (1,5 million avaient pris la route de l'exode).

Les ministres, eux, s'étaient retrouvés, comme en 1914, à Sainte-Adresse, près du Havre, puis à Paris, avant d'entamer un tour de France de plus en plus pénible : Limoges, Poitiers, Bordeaux, Sauveterre-de-Guyenne, Vichy. Dans un premier temps, unanimes derrière Pierlot et Spaak, ils avaient affirmé leur volonté de continuer la lutte aux côtés des Alliés. Sans proclamer la déchéance du roi (comme l'aurait souhaité Reynaud), ils avaient déclaré que Léopold avait « *rompu le lien qui l'unisssait à son pays* ». Et paraissait dans *le Moniteur* cet arrêté : « *Au nom du peuple belge ; Vu l'article 82 de la Constitution ; considérant que le roi est sous le pouvoir de l'envahisseur ; les ministres, réunis en conseil, constatent que le roi se trouve dans l'impossibilité de régner. Ainsi fait, le 28 mai 1940.* » Le 31 mai, 170 parlementaires présents (sur 369), réunis à Limoges, affirmaient que le gouvernement assurait désormais les pouvoirs constitutionnels du roi.

Mais les nouvelles qui leur parvenaient de Belgique, où eux-mêmes, leur disait-on, « *étaient vomis* », les ébranlèrent. La défaite française les acheva. Jean Stengers les décrit se réunissant le 18 juin à Bordeaux dans la rue Blanc-Dutrouilh : « *Ce nom de Blanc-Dutrouilh, dès l'époque, parut à beaucoup cocassement symbolique. Le local était misérable : enfumé, sale, avec une table de cuisine et quelques chaises. Certains ministres étaient assis sur des chaises, ou sur un rebord de fenêtre. La déroute était physiquement présente.* » Le 18 juin, à trois exceptions près, les ministres approuvèrent Pierlot renonçant à rejoindre Londres : « *La France jette l'éponge. Nous abandonnons la lutte avec elle.* » Ils essayèrent alors de prendre contact avec le roi et avec l'occupant. Ce qui provoqua le départ pour Londres, le 21 juin, d'un des ministres, Marcel-Henri Jaspar, un avocat bruxellois, membre du Parti libéral. Deux jours plus tard, celui-ci déclarait sur les ondes de la BBC : « *La guerre pour la libération de notre patrie continue et continuera jusqu'à la victoire...* » Mais ses hôtes n'étaient pas convaincus de la fiabilité de ce patriote, pourtant décidé, et, dans un premier temps, l'antenne belge londonienne ne pesa guère.

EN Belgique même, l'autorité était entre les mains de la Wehrmacht, avec à sa tête le général Falkenhausen. L'occupant, qui ne voulait pas être absorbé par les tâches d'administration, laissa une relative latitude d'action aux « secrétaires généraux » des ministères, qui étaient demeurés sur place, sur ordre. Poursuivons brièvement le voyage dans le temps, car les trois éléments politiques continuèrent d'évoluer. Le roi, de son château de Laeken, repoussa les ouvertures de plus en plus pressantes du gouvernement, auquel il ne pardonna pas sa manière de le traiter fin mai. Quant aux ministres, ils végétaient misérablement à Vichy. L'un d'eux, Albert De Vleeschauwer, un Flamand catholique qui passait pour hurluberlu, se fit nommer « *administrateur général du Congo et du Ruanda-Burundi* », et, rejoignant Londres, gagnait la confiance de Churchill ; il s'employa à convaincre ses collègues demeurés en France que la seule carte politique viable, et la seule chance pour la Belgique de se retrouver intacte, était de se ranger franchement du côté des Anglais.

Dans une cabane de douanier français, à la frontière espagnole du Perthus, eut lieu entre lui, Pierlot et Spaak un entretien décisif. Ils convainquirent leurs collègues de démissionner alors qu'eux-mêmes gagneraient les Etats-Unis. Ils rejoignirent, en fait, Londres, le 22 octobre, après avoir été internés par les Espagnols et s'être évadés dans une camionnette à double fond. Se mit alors en place un véritable gouvernement en exil, reconnu comme tel par les Britanniques, où siégeaient Pierlot, Spaak, Albert De Vleeschauwer et Camille Gutt, le ministre des finances. Ils prenaient bien soin, pour couper court à tout débordement et pour bien des raisons tactiques, d'affirmer que « *la dynastie demeure le pouvoir angulaire de l'unité belge* ». Mais, une fois la guerre finie, allait tout de même se poser la « *question royale* ». ■

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

▶ Jean Stengers, *Léopold III et le gouvernement, les deux politiques belges de 1940*, Paris-Gembloux, Editions Duculot, 1980, 245 p. Limpide.

▶ Jean Vanelenhuyzen, *Quand les chemins se séparent, mai-juin-juillet 1940*, Gembloux, Duculot, 1988, 433 p.

▶ « L'occupation en France et en Belgique, 1940-1944 », *Revue du Nord*, Villeneuve-d'Ascq, 1988, 2 volumes.

Prochain article : **Dunkerque : sortir de la nasse**

هكذا من الأصل

Vaste remaniement ministériel en Grande-Bretagne

Mme Margaret Thatcher cherche à effacer ses récents échecs

(Suite de la première page.)

C'est le cas de M. Paul Channon, qui, aux transports, avait dû faire face à une série de catastrophes ferroviaire (Clapham Junction) et aérienne (Lockerbie). Celui également de M. Nicholas Ridley, chargé de deux dossiers impopulaires au ministère de l'environnement, celui de la privatisation de l'eau et celui de la réforme des impôts locaux. Ou encore celui de M. John Moore, qui n'a pas su effacer l'image négative du département de la sécurité sociale. Ces postes difficiles sont confiés à de bons « Communicateurs » comme M. Cecil Parkinson, qui passe de l'énergie aux transports, ou à de jeunes ambitieux comme M. Chris Patten, qui abandonne la coopération pour l'environnement, et M. Anthony Newton, adjoint de lord Young qui prend le portefeuille de la sécurité sociale.

Nouvelles préoccupations

Confiante dans sa politique économique malgré la persistance d'une mauvaise balance commerciale et d'un taux d'inflation élevé (8,3 %), Mme Thatcher estime que son effort doit porter sur le social et l'environnement. Les 15 % de voix obtenus par les Verts et le score désastreux du Parti conservateur face aux travaillistes ne sont pas étrangers à ces préoccupations. La défaite électorale, également attribuée à une mauvaise campagne du parti, a amené Mme Thatcher à mettre à la présidence de son parti un autre « communicateur », M. Kenneth Baker, qui détenait le portefeuille de l'éducation.

Plus de prudence envers l'Europe

La grande surprise de la journée aura été le départ de Sir Geoffrey Howe du Foreign Office. Selon la presse britannique, cet habile diplomate, mais dont les messages passent mal à la télévision, s'est fait prier pour abandonner un ministère qu'il aimait bien. Rare rescapé des remaniements successifs auxquels Mme Thatcher a procédé depuis 1979, Sir Geoffrey aurait accepté ses nouvelles fonctions par loyauté envers le premier ministre et envers son parti. Pendant six ans, Sir Geoffrey aura défendu sans coup faillir la politique étrangère thatchérienne, notamment à l'égard de l'Europe, des pays de l'Est et du Moyen-Orient. Ses idées étaient largement partagées par son collègue de la défense, M. George Younger, qui, lui aussi, avait réussi à se maintenir pendant dix ans aux côtés de la « Dame de fer ».

L'opération spectaculaire menée par Mme Thatcher ne modifiera pas sans doute les grandes lignes de sa politique, en particulier en matière économique et sur les questions européennes. Certains commentateurs soulignent seulement que la présence au 10 Downing-Street de Sir Geoffrey pourrait inciter Mme Thatcher à plus de prudence dans ses réquisitoires violents contre l'Europe.

En dehors des cercles politiques, nul ne connaît le nouveau titulaire du Foreign Office, M. John Major, qui se trouve d'un coup propulsé à l'un des postes-clés du gouvernement. On le sait travailleur et compétent dans le domaine financier, mais il lui reste à faire ses preuves dans la diplomatie. Certains commentateurs vont vite en besogne et lui donnent déjà des chances à la succession de Mme Thatcher.

Dans le climat de lourdeur économique et d'instabilité sociale qui règne actuellement en Grande-Bretagne, Mme Thatcher a trouvé de nouveaux visages et de nouveaux champions des relations publiques. Il reste à savoir si les Britanniques s'en contenteront pour accorder à nouveau leur confiance à la « Dame de fer ».

(Intérim.)

Le flegme de Sir Geoffrey

Qui, mieux que Sir Geoffrey Howe, peut aujourd'hui incarner ce qu'il est convenu d'appeler le flegme britannique ? Il lui en a fallu pour demeurer aussi longtemps l'un des principaux collaborateurs de la « Dame de fer ». Sir Geoffrey est en effet l'un des tout derniers rescapés de la première équipe gouvernementale formée par Mme Thatcher à son arrivée au pouvoir, il y a dix ans.

D'un calme et d'une pondération imperturbables — que certains jugent soporifiques, — il a toujours détonné dans un cabinet où l'agressivité a souvent été de mise, tant il est vrai que la « Dame de fer » s'était, dès le départ, donné pour mission de « secouer » le royaume en déclin. Il ne correspond pas non plus à l'image du nouveau dynamisme que cherche à imposer Mme Thatcher dans une période difficile.

Avec un regard insaisissable dissimulé derrière d'épaisses lunettes, une mèche blanche tombant mollement sur le front et cette voix neutre, un peu lasse, Sir Geoffrey ne peut passer pour un « communicateur ». Or c'est cette qualification qu'a surtout recherchée le premier ministre en composant le nouveau cabinet.

On ne peut donc pas dire que la nouvelle affectation de Sir Geoffrey soit une véritable promotion, même si le poste de vice-premier ministre et celui de leader de la majorité aux Communes qu'il cumule sont loin d'être négligeables. Il ne semble pas avoir, dernièrement, manifesté l'intention de quitter la diplomatie, à la tête de laquelle il se trouvait avec un plaisir et un soulagement manifestes depuis 1983, après avoir été au Trésor aux heures les plus délicates des premiers temps du thatchérisme.

Mais, à soixante-deux ans, ce Gallois, qui est bien davantage un « grand commis de l'Etat » qu'un homme politique, reste un homme de confiance pour Mme Thatcher. Il n'a pas fini de « servir ». Il a déjà su vaincre la grande méfiance que tout locataire du 10, Downing Street — et particulièrement Mme Thatcher — nourrit à l'encontre du Foreign office voisin. Il a su arrondir les angles au regard de l'étranger, et il saura certainement le faire avec discrétion (sa manière) sur la scène politique intérieure britannique, au Parlement par exemple, voire au sein du Parti conservateur pour gommer, en bon diplomate d'éventuelles dissensions ou rebellions, et peut-être aider à préparer la succession de la « Dame de fer ».

Sans que l'on puisse parler de réelles divergences, Sir Geoffrey a quelquefois eu des désaccords avec Mme Thatcher, plus spécialement sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le système monétaire européen (à laquelle il est favorable) ou encore sur l'attitude à adopter au sujet de l'Afrique du Sud. Mais il est resté fidèle et a toujours respecté scrupuleusement la règle de la discipline gouvernementale, battue en brèche par d'autres — comme M. Michael Heseltine, ancien ministre de la défense, qui a préféré démissionner plutôt que se soumettre à l'autorité fréquemment pesante du premier ministre.

Sir Geoffrey ne s'est écarté que très peu des principes de Mme Thatcher en politique étrangère. Il est resté ferme sur l'Europe, tout en cherchant à apaiser l'irritation des partenaires continentaux de la Grande-Bretagne sur les relations de celle-ci avec les pays de l'Est et sur les relations avec l'Iran après l'affaire Rushdie. Et cela tout en modérant les élans de la « Dame de fer », qui ne lui en a finalement jamais trop voulu.

F. C.

M. John Major : un adepte de la méritocratie

La nomination de M. John Major, quarante-six ans, comme secrétaire au Foreign Office, le poste le plus prestigieux du cabinet britannique, est le couronnement d'une ascension spectaculaire. Pourtant, il n'est pas connu pour être un thatchérien pur et dur. Cet homme souriant, au long visage timide, caché en partie derrière d'épaisses lunettes carrées, considère la conscience sociale et la défense des faibles comme partie intégrante de l'héritage conservateur. C'est toutefois un ardent défenseur de la méritocratie.

Il est l'un des rares dirigeants conservateurs à avoir fait l'expérience du chômage. Fils d'un trapéziste de cirque, John Major a connu une enfance difficile dans le quartier londonien déshérité de Brixton. Il quitte l'école à seize ans avant d'entrer à la banque Standard Chartered, où il fit une brillante carrière jusqu'en 1979, date de son élection à la Chambre des communes.

Il entre au gouvernement en 1985 comme sous-secrétaire d'Etat aux affaires sociales, et grimpe d'un cran à chaque remaniement ultérieur : en 1986, il est secrétaire d'Etat au même ministère et en 1987 Chief Secretary (numéro deux) au Trésor. Il a alors la lourde tâche d'assurer les arbitrages budgétaires entre les ministères. Ses qualités de négociateur permettent d'éviter, deux années de suite, de réunir la chambre d'arbitrage interministérielle.

Depuis Noël, l'avenir brillant, promis à cet amateur de cricket et d'opéra, ne faisait aucun doute pour les observateurs : M. Major fut l'un des quatre ministres invités à passer le 25 décembre avec Mme Thatcher dans sa résidence campagnarde de Chequers...

Inflation forte et ralentissement de la croissance

Ralentissement marqué de l'activité, persistance des tensions inflationnistes que ne parvient pas à réduire une politique monétaire très dure : l'agitation sociale que connaît actuellement la Grande-Bretagne a pour toile de fond la nette détérioration du climat économique depuis le début de l'année.

Nourrie par les tensions sur le marché du travail (le chômage a diminué à nouveau en mai pour revenir à 6,4 % de la population active), amplifiée par les hausses récentes des prix de l'énergie et des matières premières, l'inflation a atteint en mai son niveau le plus élevé depuis 1982 : 8,3 % en rythme annuel. La lutte contre l'inflation demeure pourtant la grande priorité du gouvernement de Mme Thatcher, comme le maintien d'une livre forte.

Depuis juin 1988, non sans provoquer quelques frictions avec le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, qu'on dit réticent, les autorités monétaires britanniques mènent une politique des plus strictes, n'hésitant pas à relever les taux d'intérêt à chaque fois que des tensions inflationnistes supplémentaires se manifestent ou qu'un accès de faiblesse de la livre se produit. Le plus récent relèvement est intervenu le 24 mai dernier, date à laquelle la Banque d'Angleterre a augmenté d'un point le taux de base bancaire. Le durcissement de la politique monétaire intervenu depuis le début de l'année pèse sur l'activité : au premier trimestre, le PIB a progressé de 0,1 % par rapport au trimestre précédent, soit 2,4 % en rythme annuel contre 3,1 % à la fin du trimestre précédent.

Les experts français de la direction de la prévision du ministère de l'économie (1) n'hésitent pas dans leur note de conjoncture à évoquer les risques d'un retour à « une situation de type stagflationniste ». Les ménages semblent particulièrement touchés par la politique de taux élevés. Nombreux sont ceux qui, endettés à des taux variables, sont placés dans une position difficile. La consommation continue de se ralentir : sa croissance du premier trimestre 1989 (+ 0,5 % par rapport au dernier trimestre 1988) est bien inférieure aux rythmes enregistrés précédemment.

Ce ralentissement de la demande n'a pas encore contribué de façon décisive à l'amélioration des échanges extérieurs. La plupart des analystes ont révisé à la hausse leurs prévisions de déficit des paiements courants pour 1989, qu'ils situent maintenant à 15,5 milliards de livres contre 14,9 milliards en 1988.

Le gouvernement britannique se refuse dans un tel contexte à risquer d'accélérer la spirale prix-salaires par des concessions salariales. Et redoute surtout les effets de telles concessions sur la livre, dont la parité actuelle est surévaluée par les experts français de la direction de la Prévision.

(1) Note de conjoncture internationale, juin 1989.

La composition du nouveau cabinet

Voici la composition du nouveau cabinet britannique après le remaniement annoncé, lundi 24 juillet, par Mme Thatcher :

Premier ministre : Mme Margaret Thatcher (*).

Lord président du conseil (vice-premier ministre) : Sir Geoffrey Howe (1).

Chancelier de l'Echiquier : M. Nigel Lawson (*).

Lord chancelier (justice) : lord Mackay of Clashfern (*).

Ministre de l'intérieur (Home Office) : M. Douglas Hurd (*).

Secrétaire au Foreign Office : M. John Major (1).

Ministre chargé du Pays de Galles : M. Peter Walker (*).

Ministre de l'emploi : M. Norman Fowler (*).

Ministre de la défense : M. Tom King (1).

Ministre du commerce et de l'industrie : M. Nicholas Ridley (1).

Chancelier du duché de Lancaster : M. Kenneth Baker (1).

Ministre de la santé : M. Kenneth Clarke (1).

Ministre de l'éducation et de la science : M. John MacGregor (1).

Ministre chargé de l'Ecosse : M. Malcolm Rifkind (*).

Ministre des transports : M. Cecil Parkinson (1).

Ministre de l'énergie : M. John Wakeham (1).

Lord du sceau privé (lord Privy Seal) : lord Belstead (*).

Ministre de la sécurité sociale : M. Anthony Newton (1).

Ministre de l'environnement : M. Christopher Patten (2).

Ministre chargé de l'Irlande du Nord : M. Peter Brooke (2).

Ministre de l'agriculture : M. John Gummer (2).

Secrétaire (Chief Secretary) au Trésor : M. Norman Lamont (2).

(*) Conservent leur portefeuille.
(1) Changent de portefeuille.
(2) Nouveaux venus.

[NDLR : Cette liste de vingt-deux ministres comprend les seuls membres du cabinet, c'est-à-dire l'organisme collégial de décision en Grande-Bretagne. Les secrétaires d'Etat et sous-secrétaires d'Etat sont membres du gouvernement au sens large, sans appartenir au cabinet.]

M. Kenneth Baker

Un « grand communicateur » à la tête du parti

Nommé à la tête du Parti conservateur, M. Kenneth Baker — bien qu'ancien lieutenant d'Edward Heath, vieil ennemi de Mme Thatcher — franchit une étape supplémentaire sur la voie de la réhabilitation : la « Dame de fer » le conforte dans un rôle d'éventuel dauphin.

A son arrivée au pouvoir, Mme Thatcher l'avait ignoré. Dix ans plus tard, il s'est imposé comme le « grand communicateur » du gouvernement. Réputé pour son charme, son sourire affable (il a servi d'hôte à Mme Gorbatchev et à Mme Bush, lors des dernières visites officielles), il a su aussi donner l'image d'un gestionnaire efficace, capable de se sortir de situations difficiles.

Entré dans le premier gouvernement Thatcher en 1981 comme secrétaire d'Etat aux technologies de l'information, ministre de l'environnement en 1985-1986, puis de l'éducation, M. Baker, cinquante-quatre ans, a su maîtriser quelques dossiers épineux tels que la privatisation des télécommunications, l'abolition de la grande municipalité de Londres ou la grève des enseignants de 1986.

Admiré, même par ses détracteurs, pour son habileté à trouver des compromis avec les groupes d'intérêt, ce « modéré » se voit proposer un défi : ressouder le Parti conservateur — dont la cohésion a été mise à mal lors des élections européennes — et préparer la quatrième victoire électorale des tories.

M. Christofer Patten

Un modéré à l'environnement

Le talent prime les convictions politiques... c'est ainsi que les observateurs interprètent la nomination de M. Christopher Patten à la tête du ministère de l'environnement. Appartenant à l'aile modérée du Parti conservateur, l'ancien secrétaire d'Etat à la coopération, âgé de quarante-cinq ans, s'est fait remarquer par la « dame de fer » grâce à sa sensibilité aux questions écologiques et... à sa bonne plume. C'est à lui que Mme Thatcher a toujours fait appel pour rédiger ses discours importants. Au cours des deux dernières années, il s'est vu propulsé dans le proche entourage du premier ministre.

Recruté en 1974, à l'âge de trente ans, par M. Edward Heath, comme directeur du département de recherches du Parti conservateur, M. Patten est resté longtemps un détracteur de Mme Thatcher. Elu député en 1979, il adoucit peu à peu ses critiques, à tel point qu'en 1986, il se voit nommé secrétaire d'Etat à la coopération (Overseas development), un poste où il se fait remarquer pour sa rigueur budgétaire.

Mme Thatcher lui ayant visiblement pardonné ses prises de position, le nouveau ministre de l'environnement se voit désormais figurer sur la liste des éventuels dauphins de la « Dame de fer ».

M. Cecil Parkinson

Une réhabilitation totale

Le purgatoire de M. Cecil Parkinson est terminé... Celui qui avait défrayé la chronique en 1983, parce que sa secrétaire attendait un enfant de lui, fait un come-back remarqué au sein du cabinet, en tant que ministre des transports, un poste particulièrement délicat en cette période de conflits sociaux.

Devenu un proche de Mme Thatcher en 1982, pour avoir traité avec doigté de la guerre des Malouines, alors qu'il était un des principaux porte-parole du 10 Downing Street, M. Parkinson se serait vu promettre le poste de chef de la diplomatie, un an plus tard, pour avoir mené le Parti conservateur à la victoire, en tant que numéro un du parti. C'est à ce moment-là que le scandale éclata...

Sa carrière politique, que l'on crut brisée, fut relancée en juin 1987 : nommé secrétaire d'Etat à l'énergie, il mena alors à bien la privatisation de l'électricité.

CHYPRE

Les Chypriotes turcs relâchent une centaine de manifestants chypriotes grecs

Quatre-vingt-deux Chypriotes grecques arrêtées pour « avoir violé la frontière turco-chypriote » et condamnées à trois jours de détention et 100 dollars d'amende chacune, ont été libérées lundi 24 juillet après avoir purgé leur peine à la suite du paiement de leurs amendes par un homme d'affaires chypriote-grec.

Ces femmes avaient franchi la frontière entre les deux parties de l'île au cours d'une manifestation, mercredi 19 juillet, contre « l'intervention de l'armée turque dans le nord de l'île ».

Le président de la République de Chypre, M. Georges Vassiliou, avait demandé à l'ONU et à la Communauté européenne de faire pression sur Ankara pour leur libération « immédiate ».

Le président en exercice du conseil de sécurité, M. Dragoslav Pejic, a appelé lundi 24 juillet les chypriotes grecs et turcs à faire preuve « d'un maximum de retenue » afin de diminuer la tension dans l'île. L'ambassadeur yougoslave devrait demander à M. Georges Vassiliou et à M. Rauf Denktash, chef de la communauté chypriote turque, de poursuivre les discussions sur l'avenir de l'île dont la prochaine séance, qui est prévue le 26 juillet à Nicosie. — *(AFP.)*

Dans la presse britannique

« La surprise de Maggie »

La presse britannique a largement exprimé son étonnement, dans ses éditions de mardi, devant l'ampleur du remaniement ministériel. « La surprise de Maggie », qui barre la une du *Daily Mail* (populaire conservateur), représente, pour le *Financial Times*, « le remaniement ministériel le plus important depuis l'arrivée de Mme Thatcher ». Le quotidien économique estime qu'il s'agit là d'un « changement radical ». « Changer de ministres, écrit pour sa part le *Daily Telegraph* (conservateur), ne dispense pas d'avoir un sens des priorités et de mener une politique saine. Le fait que la privatisation de l'eau soit impopulaire n'en rend pas sa réalisation courageuse ou désirable », poursuit le journal, qui conclut qu'« il faut espérer que les nouveaux venus ne seront pas trop inhibés et sauront exprimer leurs propres convictions » sur des sujets comme la santé, l'éducation, l'inflation ou l'Europe.

Pour le *Guardian*, de centre gauche, « en choisissant clairement comme son successeur John Major, promu aux affaires étrangères, Mme Thatcher signale clairement qu'elle ne sera pas éternellement premier ministre ». « Même Mme Thatcher, conclut le *Guardian*, n'a, semble-t-il, pas l'intention de rester au pouvoir encore et encore. » L'ascension rapide de l'ancien numéro deux du Trésor est aussi soulignée par le *Times* (conservateur), qui estime que cette promotion de John Major « le propulse subitement en position d'héritier ». « Thatcher la pragmatique l'a emporté sur Thatcher l'idéologue, tel est le message de ce remaniement ministériel à l'adresse des conservateurs, plus soucieux de gagner les élections que d'avoir raison sur les principes », poursuit le *Times*.

L'*Independent* (libéral de gauche) estime pour sa part qu'« aucun changement politique n'est perceptible en dépit des nouvelles têtes dans le gouvernement » et publie en première page une photo d'un plombier en short pénétrant au 10, Downing Street sous l'œil attentif d'un bobby « dans le flot des visiteurs distingués ».

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS

LE MONDE ET SES PUBLICATIONS

Gérez vos abonnements sur minitel
24 heures sur 24 - 7 jours sur 7

ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

Europe

URSS

La grève des mineurs s'achève en Ukraine

MOSCOU
de notre correspondant

« Il s'agit peut-être de l'épreuve la plus terrible de notre perestroïka. On a eu Tchernobyl et d'autres événements sérieux, mais celui-ci est le plus difficile. » Dès l'ouverture de la séance, lundi 24 juillet, du Soviet suprême, M. Mikhaïl Gorbatchev donnait le ton aux débats des parlementaires sur la grève des mineurs soviétiques.

Ce mouvement social, qui a touché plusieurs centaines de milliers de personnes, était en passe, mardi, de se résoudre. Les grévistes ont repris le travail à Donetsk, en Ukraine, après avoir reçu des assurances sur leurs revendications. Seuls insistaient encore quelques foyers de grève, comme dans le Grand Nord, à Vorkouta où trois seulement des treize mines étaient en activité mardi.

Les dirigeants soviétiques avaient mis, ces derniers jours, les bouchées doubles pour répondre aux revendications. Le premier ministre Nikolaï Ryjkov a rencontré lundi soir au Kremlin des délégués de Donetsk. Il leur a déclaré que la grève avait créé une *« situation très difficile pour l'économie »* mais que leurs *« exigences étaient fondées »*. La télévision soviétique a précisé qu'un *« programme concret d'action »* avait été adopté à l'issue de la réunion.

Au cours des débats du Soviet suprême, de nombreux parlementaires ont souligné la gravité de cette grève qui, selon M. Boris Eltsine, reflète la situation de *« crise »* dans laquelle se trouve le pays. Le célèbre député de Moscou s'en est d'ailleurs pris, lors d'une courte intervention, à ceux qui ont fait figure de principaux accusés lors des débats : les cadres locaux du parti. *« Ils sont paralysés. Convaincus qu'ils ne seront pas réélus aux prochaines élections locales, ils ne font rien. »* L'inertie des cadres locaux, a poursuivi M. Boris Eltsine, a pour conséquence que les problèmes s'accumulent et que *« les députés sont assaillis par la foule des plaignants »*.

Ces accusations, qui sont revenues chez plusieurs députés, ne peuvent que satisfaire M. Gorbatchev, qui a multiplié ces derniers jours ses appels à un nécessaire *« renouvellement des cadres »*. Le dirigeant soviétique semble désormais décidé à profiter de la crise pour accélérer son programme de réformes politiques et économiques. Un vaste changement des cadres est pour cela indispensable. M. Gorbatchev a révélé que, lors d'une réunion samedi de la direction du pays avec les présidents des soviets suprêmes, il avait été décidé que chaque république de l'union déciderait de la date et des modalités des élections locales.

Fixées dans un premier temps à l'automne prochain, ces élections avaient ensuite été reportées au printemps de 1990. Cette décision avait satisfait les conservateurs du parti, tant ceux-ci redoutent de voir leurs cadres désavoués par les électeurs. Plusieurs députés réformateurs ont exprimé leurs craintes lundi que la possibilité pour chaque république de définir les dates des élections locales amène les *« républiques en retard »*, aux positions conservatrices, à adopter un suffrage non démocratique. Le renouvellement des cadres locaux s'effectuerait en quelque sorte à deux vitesses. Un compromis a finalement été adopté, aux termes duquel des comités du Soviet suprême ont été chargés de modifier le chapitre 13 de la Constitution fixant les modalités des élections nationales et qui devrait servir de modèle aux élections locales.

M. Gorbatchev a annoncé, d'autre part, que des réunions au sein des comités régionaux et locaux du Parti communiste se tiendraient bientôt avec des *« représentants des travailleurs »*.

Ces réunions examineront également la question du *« renouvellement des cadres. » « Il est souhaitable que cela se passe aussi dans les syndicats, mais nous ne pouvons pas leur dicter leur comportement »*, a déclaré le président soviétique. Les syndicats ont été critiqués aussi bien par les grévistes que par les députés du Soviet suprême, un représentant de Lituanie demandant même le pluralisme syndical. – *(Intérim.)*

Vingt mille personnes protestent à Tbilissi contre les affrontements en Abkhazie

Plus de vingt mille Géorgiens brandissant des drapeaux et criant : *« Vive la Géorgie libre, à bas l'empire russe »*, ont défilé, lundi 24 juillet, à Tbilissi, capitale de la Géorgie soviétique, où les nationalistes géorgiens avaient appelé à la *« grève générale »*.

Cette manifestation semble la plus importante depuis que, le 9 avril, vingt personnes ont été tuées lors de l'intervention de l'armée pour disperser un rassemblement pacifique. Des participants ont expliqué qu'ils réclamaient l'indépendance de la République et entendaient protester contre les récents troubles dans la région d'Abkhazie, près de la mer Noire où, ces deux dernières semaines, vingt personnes ont été tuées dans des affrontements entre Abkhazes et Géorgiens.

Selon les médias officiels soviétiques, le mot d'ordre de grève a, en revanche, été faiblement suivi. *« Les usines et les transports en commun fonctionnent presque normalement à Tbilissi »*, a indiqué à l'AFP un responsable de l'agence officielle locale Grouzinform. *« Ce n'est pas une grève générale. Contrairement à samedi où la plupart des transports en commun étaient paralysés, aujourd'hui les gens travaillent »*, a précisé M. George Elkizachvili, un universitaire géorgien contacté par téléphone depuis Moscou. *« Plusieurs milliers de personnes se réunissent tous les soirs pour manifester devant la Maison du cinéma, où siège le Front populaire géorgien »*, a-t-il, en revanche, ajouté, précisant que les manifestants brandissent le drapeau national géorgien et des banderoles réclamant la *« réhabilitation »* de l'indépendance géorgienne (proclamée au lendemain de la première guerre mondiale) et la résolution du problème abkhaze.

M. Mikhaïl Gorbatchev avait déclaré pour sa part lundi matin devant le Soviet suprême (Parlement) que des *« arrêts dans les transports »* avaient été signalés à Tbilissi où la situation s'était *« aggravée »*.

A Soukhoumi, la capitale abkhaze, la grève des chemins de fer qui paralysait la République autonome d'Abkhazie depuis une semaine a pris fin samedi, a précisé l'agence Tass, ajoutant que la situation des transports revenait progressivement à la normale. Selon Tass, une cache d'armes, contenant 60 kg d'explosifs et 2 000 mètres de cordon d'allumage, a été découverte près du village de Gvandra, non loin de Soukhoumi. Aucun affrontement armé ne s'est cependant produit depuis quarante-huit heures en Abkhazie.

(AFP-Reuter)

Selon un rapport de psychiatres américains

Les internements pour délit d'opinion existent toujours

C'est en principe lors du prochain congrès mondial de psychiatrie, qui aura lieu à Athènes au mois d'octobre, que devrait être examinée la demande de réadmission de l'URSS au sein de l'Association mondiale de psychiatrie (*le Monde* du 18 octobre 1988). L'Union soviétique, qui s'était retirée de cette association en 1983, avait assorti l'un dernier cette demande de l'acceptation de recevoir une délégation de psychiatres américains chargés d'évaluer *« les nouveaux développements et changements dans la pratique de la psychiatrie en URSS »*.

Conduite par M. Robert Farrand, vice-secrétaire d'Etat adjoint, chargé du bureau des droits de l'homme et des problèmes humanitaires au département d'Etat à Washington, cette délégation avait séjourné en URSS durant deux semaines, du 27 février au 11 mars derniers. Elle avait pu, en particulier, visiter sept hôpitaux à Moscou, Vilnius, Kaunas, Tchernyakhovsk, Kazan et Leningrad.

A la suite de ce voyage, les vingt-six experts américains ont rédigé un rapport qui a été rendu public le 13 juillet. Selon ce document, il y aurait encore, actuellement, dans les hôpitaux psychiatriques soviétiques, des personnes internées pour délits d'opinion. Parmi les quinze *« supposés »* malades mentaux hospitalisés qui ont été examinés par les médecins américains, cinq n'étaient pas mentalement malades. Douze anciens patients ont également été examinés et, chez neuf d'entre eux, les psychiatres n'ont trouvé *« aucune preuve de désordre mental présent ou passé »*.

Le rapport préconise un certain nombre de réformes du système psychiatrique soviétique visant, en particulier, à améliorer le recours aux avocats et à limiter l'internement forcé. Les autorités soviétiques, en désaccord avec de nombreux points évoqués dans le rapport, l'ont cependant qualifié de *« document précieux et utile »*.

Dans le texte qu'on lira ci-dessous, le docteur Semion Glouzman, le premier des psychiatres soviétiques à s'être opposé à l'utilisation politique de la psychiatrie et qui a lui-même passé près de dix ans dans des camps à régime dur et des prisons, donne son point de vue sur la signification d'une réadmission de l'URSS au sein de l'Association mondiale de psychiatrie.

F. N.

POINT DE VUE

Ne pas reconnaître les bourreaux d'hier

par Semion Glouzman

Ce qui se passe aujourd'hui dans notre pays est un miracle. Un miracle inattendu, incompréhensible. Mais il a lieu. Des espoirs sont nés. Progressivement, douloureusement, la santé se libère du joug de la pensée totalitaire, incapable d'autoanalyse et dénuée de toute tendance morale. Le pouvoir totalitaire qui, pendant de longues décennies, a parlé au nom du peuple et qui, en réalité, ne faisait qu'exprimer sa propre tendance, ce pouvoir est encore vivant et fort et il résiste. Toutes les institutions de ce pouvoir s'opposent à tout ce qui est nouveau et même universel. La psychiatrie mène aussi ce combat. Une psychiatrie fourbe coupée de tout, misérable, amorale et totalitaire. On présente des thèses, on reçoit des diplômes académiques et des fonctions. La conscience est ternie par les souvenirs de ses propres malfaçons professionnelles... Comment ne pas se défendre ? Comment ne pas haïr cette destruction inattendue de tout ce qui était habituel et paisible, cette destruction appelée «perestroïka et glasnost» ?

Une résistance ouverte serait insensée car dangereuse. Ils ne sont pas des «dissidents» quelconques, ils savent ; l'essentiel c'est leur propre bien-être. Ils résistent autrement en se camouflant et en s'alignant sur le courant présent de la politique du Parti communiste de l'Union soviétique.

Je n'ai aucun doute : ni l'académicien (Gheorghyi) Morozov, ni l'académicien Vartanyan ne souhaitent que des modifications interviennent dans le pays car ils s'accommodaient parfaitement du *statu quo*, mais ils sont des rouages, on ne leur a pas demandé leur opinion...

Je n'ai aucun doute : ni G. Morozov ni Vartanyan ne tiennent réellement dans le fond de leur pensée au retour des psychiatres soviétiques dans l'Association psychiatrique mondiale. Dans leur position actuelle d'isolement ils sont plus tranquilles, à tout point de vue. Y compris en ce qui concerne le secret concernant la valeur réelle (et parfois même leur participation réelle) de leur « découverte scientifique... ».

Mais ils sont des rouges. On ne leur demande pas leur avis. «Il faut retourner dans l'Association psychiatrique mondiale ! » Tel est l'ordre.

Ce n'est pas eux qui sont en cause, ces bourreaux et ces aventuristes ? C'est vous qui êtes concernés, vous qui faites partie de l'Association psychiatrique mondiale. Etes-vous d'accord ? Pourrez-vous sourire à un homme et lui serrer la main alors que vous savez qu'il a personnellement participé à la torture psychiatrique de tant de gens psychiquement normaux ? Pouvez-vous sourire à des hommes et à des femmes qui ont fait leur carrière scientifique et administrative sur les souffrances et le désespoir de leurs propres concitoyens parfaitement normaux du point de vue moral. Pouvez-vous sourire et serrer la main de ceux qui, aujourd'hui, disent : *« Il n'y a rien eu, il y a peut-être eu des erreurs isolées de diagnostic... »* Il n'y a pas eu Grigorenko ni Plyouchtch, ni Boukowski, il n'y a pas eu de dénaturation de voies de fait ni de morts dans les hôpitaux psychiatriques spéciaux. (...)

Les nouveaux dirigeants du pays manifestent de façon évidente leur intérêt quant à l'amélioration de la situation en psychiatrie, des juristes sérieux écrivant dans des journaux idéologiques très sérieux montrent l'inconsistance des actes normatifs psychiatriques récemment promulgués par le ministère de la santé de l'URSS ; la presse signale tout le temps de nouveaux cas d'abus de la psychiatrie dans un passé très récent (y compris après 1985)... Mais la psychiatrie soviétique officielle nage dans *« l'harmonie et le bien-être »*. Etrange situation à la Kafka.

Dans les années où les abus de la psychiatrie sont presque devenus la pratique normative d'application du droit, quand les pouvoirs suprêmes du pays ignoraient ouvertement et cruellement la moralité, les lois économiques et l'opinion publique mondiale, le monde psychiatrique a réussi à prendre ses distances par rapport au psychiatre-bourreau. Mais aujourd'hui, alors que le problème de l'abus de la psychiatrie est ouvert à la discussion et pratiquement reconnu par les autorités existantes, l'opinion mondiale psychiatrique reçoit fastueusement ses collègues soviétiques *« dans son cercle »*, leur sourit alors que, dans un passé très rapproché, ils remplissaient avec assurance des fonctions de bourreaux... (...)

Je ne comprends pas. Oui, je ne comprends pas : comment peut-on admettre à l'Association mondiale de psychiatrie ceux qui, hier, torturaient et, aujourd'hui, ne se repentent pas, car ce n'est pas le président Gorbatchev ni le député Sakharov que vous voulez admettre à l'Association mondiale de psychiatrie mais toujours les mêmes (G. Morozov, Jarikov, Vartanyan). Non pas les milliers de praticiens de la psychiatrie soviétique qui savaient tout vu, tout compris, et avaient peur de protester, mais de tout savants et des bourreaux souillés de sang, dépourvus de conscience et incompétents. (...)

Oui, nous avons besoin de contacts avec les pays civilisés. Car il nous faut nous instruire. Nous avons besoin de vos traités scientifiques, de vos journaux, de vos doutes, de vos inspirations. Nous devons rattraper le temps que nous avons perdu. Nous avons besoin de votre expérience médicale et non pas de Vartanyan, Morozov, Perchernikowa, Taltze...

Une psychiatrie à base morale ne peut être représentée par des gens dont la finalité est totalement différente... (...)

TCHÉCOSLOVAQUIE

Une délégation de Solidarité rencontre M. Dubcek et des membres de la Charte 77

Trois dirigeants polonais de Solidarité, les députés Adam Michnik, Zbigniew Janas et Jan Litynski, ont discuté pendant trois heures, lundi 24 juillet à Bratislava, avec M. Alexander Dubcek, premier secrétaire du PC tchécoslovaque lors du « printemps de Prague » de 1968.

M. Michnik, directeur de *Gazeta*, le journal de Solidarité, a informé M. Dubcek de son récent voyage à Moscou. On a ensuite longuement discuté du développement de la situation politique en URSS et dans les pays de l'Est. Au cours des débats, M. Dubcek et ses interlocuteurs polonais ont qualifié d'*« inacceptable et illégale »* l'intervention des troupes du pacte de Varsovie en août 1968 en Tchécoslovaquie, indiquait-on de source dissidente tchécoslovaque à l'issue de la rencontre.

Les trois députés faisaient partie d'une délégation de cinq représentants de Solidarité arrivés jeudi dernier à Prague pour rencontrer des personnalités tchécoslovaques de l'Eglise et de la Charte 77. Depuis plusieurs mois, de nombreux contacts se sont développés entre opposants des deux pays. Ceux-ci avaient lieu en général près de la frontière et sous étroite surveillance de la police politique, qui finissait toujours par interpeller les participants tchécoslovaques. C'est la première fois que les autorités tchécoslovaques tolèrent que ces contacts se déroulent au grand jour. Le quotidien *Gazeta* avait souligné que cette visite, pourtant annoncée avec retard, revêtait un caractère *« officiel »*. Elle a été organisée par le mouvement d'opposition commun Solidarité polono-tchécoslovaque, qui regroupe les opposants des deux pays.

Au cours du week-end, la délégation de Solidarité, qui comprenait également MM. Zbigniew Bujak et Miroslaw Jasinski, avait longuement rencontré le dramaturge Vaclav Havel dans sa résidence secondaire et eu à Prague des entretiens avec des représentants de la Charte 77 et de plusieurs mouvements indépendants tchécoslovaques. Ces discussions ont abouti à la publication d'un texte commun soulignant le *« rôle inspirateur de la table ronde polonaise pour le développement politique en Tchécoslovaquie »*. – *(AFP-Reuter.)*

POLOGNE

Le général Jaruzelski s'entretient avec M. Lech Walesa de la formation du gouvernement

Le général Jaruzelski devait rencontrer mardi 25 juillet à Varsovie le président de Solidarité, M. Lech Walesa, pour discuter avec lui de la formation du futur gouvernement. Le président de la République nouvellement élu s'est déjà entretenu à ce propos avec les présidents des partis paysan et démocrate associés jusqu'à présent au Parti communiste dans l'exercice du pouvoir. La question d'une participation de Solidarité au gouvernement n'a pas encore été tranchée par les dirigeants de la principale formation de l'opposition polonaise, qui continuent à avoir d'importants débats à ce propos.

La constitution du nouveau gouvernement est d'autant plus délicate que la situation économique ne s'améliore pas. L'office central des statistiques a dressé un bilan pessimiste à l'issue du premier semestre de 1989. Le déficit budgétaire a largement dépassé les estimations avancées par les experts (3 231 milliards de zlotys au lieu de 998 milliards). Les prix de détail ont augmenté de 80,7 % par rapport à ceux du premier semestre de 1988. Parallèlement, les revenus de la population se sont également accrus, mais de façon inégale. Dans le secteur nationalisé, le salaire moyen atteignait en juin dernier 99 700 zlotys (125 dollars), soit plus 114,3 % par rapport au premier semestre de 1988.

La commission socio-économique du comité central du Parti communiste, qui s'est réunie lundi sous la présidence de M. Wladyslaw Baka, membre du bureau politique et l'un des économistes les plus en vue du PC, s'est fermement prononcée pour le report de la libéralisation du marché agro-alimentaire. Prévue à partir du 1er août par le gouvernement démissionnaire de M. Mieczyslaw Rakowski, cette mesure a provoqué un début de pénurie en l'attente du déblocage des prix. L'introduction du libre marché, qui ne serait pas précédée de diverses mesures visant à atténuer les effets de cette opération, *« porte en elle la menace d'une vague de conflits sociaux »*, a averti M. Baka, qui a ajouté : *« Il s'agit d'un acte irresponsable du point de vue social et politique qui pourrait conduire à la déstabilisation de tout l'ordre politique nouveau. »* – *(AFP.)*

Bruxelles lance l'opération occidentale d'aide à la Pologne et à la Hongrie

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres de l'agriculture des Douze, réunis lundi 24 juillet à Bruxelles sous la présidence de M. Henri Nallet, ont donné leur feu vert à l'octroi d'une aide alimentaire importante à la Pologne. Les premières livraisons pourront être décidées par les comités de gestion (les représentants des Etats membres y donnent des avis sur les propositions de la Commission) dès la semaine prochaine, au retour d'une mission d'experts de la Commission européenne, partie pour Varsovie afin de connaître les besoins les plus immédiats du pays.

Chargée par le sommet des Sept de coordonner l'assistance susceptible d'être fournie par l'Occident à la Pologne et à la Hongrie afin de soutenir le processus de réforme en cours, la Commission a convié vingt-trois pays à participer sur ce thème à une réunion d'experts le 1er août.

Ainsi démarre peu à peu, dans une ambiance empreinte de torpeur bureaucratique, sans mobilisation politique ni médiatique, l'opération de sauvetage décidée, à la demande des intéressés, par le sommet des Sept. L'objectif affiché n'est pourtant pas ordinaire. Il s'agit, pour les pays industrialisés de l'OCDE, de fournir *« selon les besoins, et d'une façon coordonnée, une aide économique destinée à transformer et à ouvrir leur économie d'une manière durable »* (texte de la déclaration du sommet sur les relations Est-Ouest).

La Communauté européenne commence par l'aide alimentaire : elle possède l'expertise nécessaire ainsi que des stocks disponibles, et c'est assurément le plus urgent. Au cours de la campagne 1989-1990, les quantités livrées porteront sur 500 000 tonnes de blé, 300 000 tonnes de céréales fourragères, 10 000 tonnes de viande bovine, 5 000 tonnes d'huile d'olive, 20 000 tonnes d'agrumes. Les crédits ainsi affectés à l'opération atteindront 100 millions d'ECUS, soit 770 millions de francs auxquels il faut ajouter 15 à 20 millions de frais de transports. A deux pas du quartier général de la Commission, les experts de l'OTAN, qui suivent l'opération avec attention mais sans beaucoup d'illusions, considèrent, pour leur part, qu'en raison de la très mauvaise situation de l'économie les risques d'explosion sociale en Pologne sont considérables.

La Communauté et ses partenaires occidentaux, en aidant ainsi à remplir les magasins pour l'hiver prochain, faciliteront peut-être la tâche des autorités ainsi que de l'opposition lorsqu'il leur faudra refuser les revendications sociales de la population. Il existe désormais en Pologne un consensus économique, a souligné le général Jaruzelski, lors de son passage à Bruxelles. Entre le pouvoir et Solidarité, peut-être. Mais les spécialistes de l'OTAN constatent que la Pologne est en pleine spirale inflationniste et que l'homme de la rue refuse de faire les sacrifices nécessaires pour redresser la situation.

Au-delà de l'assistance alimentaire immédiate réclamée par le général Jaruzelski comme par M. Walesa afin de calmer les esprits... et l'inflation, il faut penser à la deuxième étape, celle de la transformation de l'économie. Car tel est le cœur de la mission décidée par les Sept. On en parle à Bruxelles en termes généraux, en évoquant la possibilité d'échanges commerciaux plus fournis (l'Ouest achèterait davantage à la Hongrie et à la Pologne) ; tel est l'objet de l'accord de coopération conclu par la CEE avec le premier de ces pays, et en voie de l'être avec le second) ainsi que d'une coopération économique plus large, fondée sur l'encouragement à l'investissement – grâce à des joints-ventures – et sur la formation de cadres.

« Avant d'avoir des idées, il faut avoir des informations », explique un collaborateur de M. Jacques Delors. *« Outre la mission à Varsovie, une équipe de la Commission est partie pour Budapest, d'autres ont été dépêchées auprès des organisations internationales ainsi qu'auprès de pays donateurs potentiels. Nous aurons le 1er août un panorama précis de ce qui a été fait et des besoins. »*

Les idées, il est vrai, ne foisonnent guère. Se faisant l'écho des propos des dirigeants polonais, M. Delors avait évoqué à Paris un plan de deux ans pour remettre de l'ordre dans la production agricole, les circuits de transformation et de distribution, le stockage, le transport. Mais comment restructurer des propriétés d'une superficie moyenne de 5 hectares ? La restructuration aura en outre des conséquences sociales, car les agriculteurs, dont un tiers sont en même temps ouvriers, représentent actuellement 30 % de la population active.

PHILIPPE LEMAITRE.

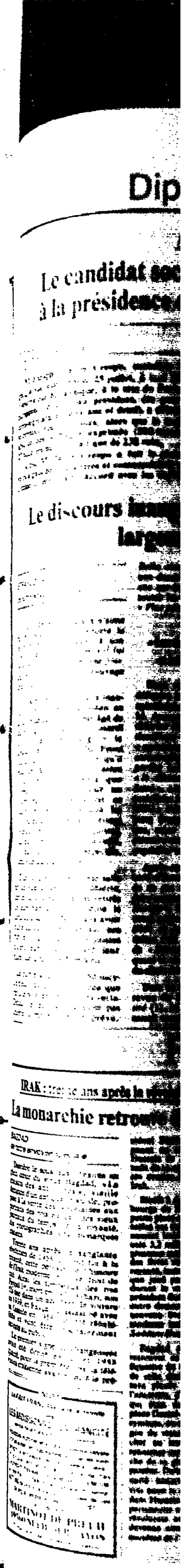

هكذا من الأصل

Diplomatie

A Strasbourg

Le candidat socialiste espagnol est élu à la présidence du Parlement européen

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

M. Enrique Baron Crespo, socialiste espagnol, a succédé, mardi 25 juillet, à lord Plumb, conservateur britannique, à la tête du Parlement européen. Le nouveau président, élu pour une demi-législature (deux ans et demi), a obtenu dès le premier tour 301 voix, alors que la majorité absolue des suffrages exprimés (502 votants et 27 bulletins nuls) n'était que de 238 voix.

Ainsi, M. Baron Crespo a fait le plein des votes à gauche (socialistes et communistes), mais, comme le prévoyait l'accord avec les chrétiens-démocrates, il a aussi regroupé une large part des suffrages exprimés par les députés siégeant au Parti populaire européen (PPE).

De son côté, le candidat des libéraux, M. Rüdiger von Wechmar (allemand), a obtenu 93 suffrages. M. Marco Pannella, membre du même groupe, n'a recueilli que 12 voix.

Les autres candidats au perchoir ont obtenu respectivement : M. Jean-Marie Le Pen, 18 voix ; M. Mario Santos (écologiste portugais), 31 ; Mme Winifred Ewing (nationaliste écossaise), 20 voix.

M. S.

Le discours inaugural de M. Autant-Lara largement boycotté

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

M. Claude Autant-Lara n'aime pas le Coca-Cola ! Il exhorte la jeunesse, en s'adressant à son *« instinct de conservation, s'il lui en reste »*, à *« renoncer une fois, une seule fois »*, à son breuvage américain.

Au cours de son discours inaugural au Parlement européen en sa qualité de doyen – il est âgé de quatre-vingt-huit ans, – mardi 25 juillet, à Strasbourg, – le cinéaste français, élu du Front national, a dit tout le bien qu'il pensait des Américains, qui, selon lui, sont plus menaçants que l'*« armée soviétique »* pour les cultures européennes. C'est ce passage de l'allocution que les eurodéputés démocrates-chrétiens et libéraux ont choisi pour quitter, dans leur très grande majorité, avec leurs présidents respectifs, l'hémicycle du Parlement.

D'un seul coup, l'immense salle est devenue quasiment déserte, car les socialistes s'étaient retirés de leurs bancs avant même le début du discours. Non sans avoir planté chacun une rose sur son pupitre. Tous les communistes avaient, eux aussi, laissé leur place vide, ainsi que Mme Veil.

La partie gauche de l'hémicycle n'était donc plus occupée que par une poignée de députés verts. Debout, les écologistes n'ont pas chanté, comme il était prévu, *Bella ciao*, mais ils ont brandi, une demi-heure durant, une affiche sur laquelle était écrit, dans toutes les langues européennes : *« Plus jamais le fascisme ! »*

« Les théories mondialistes et internationalistes »

Dans son allocution, censée défendre le cinéma français et la spécificité des cultures nationales, M. Autant-Lara a dénoncé *« les théories mondialistes et internationalistes »*, en s'en prenant à *« certains métissages* [qui] *sont catastrophiques pour toutes les parties métissées »*. Il a fustigé *« le démon profit, au sens de lucre »*, accusant au passage les socialistes français d'avoir *« réhabilité »* cette notion. Il a également évoqué l'islam, en disant que, selon l'hégire, *« il faudra attendre cinq cents ans pour voir engendrer un Voltaire »*.

Après avoir accusé MM. Giscard d'Estaing, Fabius et Chirac de ne pas avoir *« été fichus de faire comprendre ce qu'était leur Europe »*, il a qualifié leurs discours respectifs de *« même eau tiède et incolore »*. Enfin, lui-même s'est comparé à une sorte de *« Déroulède culturel »* (évoquant le chantre du nationalisme du siècle dernier).

Dans un entretien publié par la revue du Front national *Identité* (1), M. Autant-Lara se définissait comme *« anticlérical, antimilitariste et anticapitaliste »* en même temps que *« farouchement français de toujours ! »*. Rejetant l'idée même de *« crise d'identité »* des pays européens et celle de *« crise du cinéma »* en France, il précisait : *« Universel, cosmopolite, international, voilà le blabla-bla, les grands mots-clés de la fourberie politique actuelle dont il ne faut pas être dupes. Dante, Shakespeare, Goethe, Molière, Musset, Stendhal n'ont pas eu besoin d'être « internationaux » pour le devenir. Ils se sont contentés d'être farouchement nationaux pour devenir internationaux tout seuls. L'art international ? Cela n'existe pas. C'est un bobard ! »*

OLIVIER BIFFAUD.

(1) *Identité*, mensuel du Front national. Numéro 2, juillet-août 1989, 40 F.

● **Un intergroupe UDF-RPR.** – Les députés français élus au Parlement européen sur la liste d'union RPF-UDF ont décidé, lundi 24 juillet, de constituer à Strasbourg *« un intergroupe de l'union »*. Ces parlementaires, élus le 18 juin sur la liste conduite par M. Valéry Giscard d'Estaing, qui siègent actuellement soit au groupe libéral, soit au groupe du Rassemblement des démocrates européens (RDE), déclarent que *« lors de chaque session parlementaire, ils tiendront ensemble une séance de travail avant d'aboutir à des positions communes dans le souci d'assurer la défense des intérêts français et de faire progresser l'union de l'Europe »*.

Afrique

Le vingt-cinquième sommet de l'Organisation panafricaine

M. Hosni Moubarak est élu président de l'OUA

Le vingt-cinquième sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) s'est ouvert, lundi 24 juillet, à Addis-Abeba en présence de quinze chefs d'Etat et de gouvernement. L'organisation a aussitôt porté à sa présidence, par acclamation, M. Hosni Moubarak, le chef d'Etat égyptien, en remplacement de M. Moussa Traoré, son homologue malien.

Dès son élection à la présidence, M. Moubarak s'est prononcé pour le dialogue avec les pays du Nord en matière d'économie et d'environnement. *« Dès lors que nous croyons – avec tous les pays du tiers-monde – au dialogue et non à l'affrontement, et à la négociation au lieu des conflits, nous estimons qu'il est opportun et vital, en ce moment crucial, de demander que le dialogue soit repris »*, a-t-il souligné.

En ce qui concerne la crise économique et les réformes entreprises par les Etats du continent sous l'impulsion des instances financières internationales, le président égyptien a lancé une mise en garde : *« Nous sommes prêts à consentir des sacrifices pour relever ces défis. Mais il y a un seuil qu'il ne faut pas dépasser, surtout en ce qui concerne le problème de la dette, dont les conséquences se sont fait sentir dans presque tous les pays africains »*, a-t-il dit. Il a rappelé que l'Afrique avait réclamé en vain une conférence sur sa dette, estimée à 230 milliards de dollars. De son côté, le colonel Mengistu Haile Mariam, le président éthiopien, a levé un tabou en demandant à ses pairs de le soutenir dans ses efforts pour le règlement pacifique du conflit érythréen. Une des règles non écrites de l'OUA veut, en effet, que l'on n'aborde pas officiellement les conflits intérieurs.

Course serrée

Rappelant l'initiative de paix du Parlement éthiopien, qui a proposé des négociations sans conditions avec les indépandentistes du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), le chef de l'Etat a souligné qu'il avait l'espoir que les efforts de l'Ethiopie soient couronnés de succès.

Par ailleurs, dès l'ouverture des travaux, plusieurs chefs d'Etat se sont inquiétés de la situation en Namibie à trois mois des élections. *« C'est toute l'Afrique et non pas seulement la SWAPO qui est engagée dans le combat électoral. Ce combat, la SWAPO et l'Afrique doivent le gagner »*, a déclaré M. Moussa Traoré en présence du secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, qui revient d'une tournée en Namibie et en Afrique du Sud et qui a cherché à rassurer les Africains.

Les deux candidats au poste de secrétaire général de l'OUA, le sortant, M. Idé Oumarou (Niger), et le ministre tanzanien de la défense, M. Salim Ahmed Salim, ont accepté que celui qui aura obtenu le moins de voix au bout de deux tours de scrutin se désiste dans le cas où ni l'un ni l'autre n'auraient obtenu la majorité des deux tiers *(nos dernières éditions du 25 juillet)*. Cet accord est intervenu après de nombreux contacts informels et une intervention de M. Hosni Moubarak. La course paraît très serrée entre les deux candidats, l'un francophone et l'autre anglophone. – *(AFP.)*

Un conciliateur

Le chef de l'Etat égyptien, M. Hosni Moubarak, qui vient d'être élu, vingt-cinq ans après Gamal Abdel Nasser, président en exercice de l'OUA, est un familier des sommets de l'organisation panafricaine, à laquelle l'Egypte attache traditionnellement une très grande importance.

C'est l'ancien président Nasser qui a, pour la première fois, souligné la vocation africaine de l'Egypte. Ses successeurs ont poursuivi dans cette voie, et, depuis son accession au pouvoir en octobre 1981, le président Moubarak, aidé de son fidèle ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros Ghali, a fait des problèmes du continent africain son domaine réservé. Mais sa politique africaine diffère fondamentalement de celle de Nasser. A l'époque, Le Caire était non seulement la capitale de l'arabisme, mais également le refuge d'opposants africains de tout acabit et servait de quartier général à la plupart des mouvements de libération du continent noir.

Homme pondéré et tranquille, M. Moubarak est plus enclin à la conciliation qu'à la rhétorique révolutionnaire et tiers-mondiste. Encore fraîchement auréolé du prestige que vient de lui conférer sa réadmission à la Ligue arabe, le nouveau président en exercice de l'OUA pourra remplir un utile et indispensable rôle de médiation pour régler les conflits du continent.

Un premier test décisif sera la manière dont il réglera le délicat problème posé par la nouvelle junte islamique dont l'arrivée au pouvoir au Soudan constitue un défi à la face de l'Egypte. Celle-ci avait tout fait pour assurer le succès de l'accord d'Addis-Abeba du 16 novembre 1988 sur le règlement de la guerre civile qui fait rage depuis cinq ans dans le sud du pays. M. Moubarak devra faire preuve de beaucoup d'ingéniosité pour renouer le fil des négociations entre Khartoum et le colonel Garang, chef des insurgés, rompu par le coup de force du 30 juin dernier.

J. G.

OCDE

VIENT DE PARAÎTRE :

Perspectives économiques de l'OCDE N° 45
Prévisions concernant l'évolution de la production, de l'emploi, des prix et des balances des paiements courants au cours des deux années à venir dans les 24 pays Membres. Ce numéro contient un résumé des statistiques et prévisions concernant les comptes extérieurs des pays de l'OPEP et des pays en développement non producteurs de pétrole.
(12 89 45 2) F100 ... ex
Abonnement (N° 45 - Juin et N° 46 - Décembre 1989) : F160 ... ab

Economies en transition : l'ajustement structurel dans les pays de l'OCDE
L'étude porte sur quatre domaines : les marchés du travail, les marchés financiers, l'ajustement industriel et le secteur public.
(11 89 01 2) F160 ...ex

Les mécanismes de la création d'emplois : l'exemple américain
La réussite en matière de création d'emplois aux Etats-Unis s'explique par un foisonnement d'initiatives, un véritable esprit d'entreprise, la propension des acteurs publics et privés à être partenaires du développement, et par des interventions actives des états, des villes, des universités, des employeurs et des communautés locales. Cet ouvrage décrit et analyse ces dynamiques locales de création d'entreprises et d'emplois.
(84 88 01 2) F120

L'impôt sur la consommation
Analyse les principaux facteurs que les gouvernements doivent prendre en compte lorsqu'ils modifient les impôts sur les biens et les services. Dresse un tableau unique en son genre du fonctionnement ainsi que de l'évolution des régimes d'imposition en vigueur dans les pays de l'OCDE au cours des vingt dernières années.
(23 88 09 2) F170

L'action des pouvoirs publics et la diffusion de la micro-électronique
(70 88 04 2) F125 ... ex

Les transferts de fonds électroniques : les cartes de paiement et le consommateur
(24 88 04 2) F80 ... ex

Instruments économiques pour la protection de l'environnement
(97 89 04 2) F110 ... ex

L'évaluation monétaire des avantages des politiques de l'environnement
(97 88 07 2) F95 ... ex

Le recyclage des excédents japonais vers les pays en développement, par Terutomo Ozawa
(41 88 05 2) F90 ... ex

Politiques financières et développement, par Jacques J. Polak
(41 89 01 2) F140 ... ex

Catalogue des publications de l'OCDE 1989 : gratuit ... ex

On peut se procurer ces ouvrages, soit à la :
Librairie de l'OCDE, 33 rue Octave-Feuillet, 75016 Paris (Tél. 45.24.81.67 ou 45.24.81.81).
soit par correspondance en joignant à cette annonce votre règlement (chèque ou mandat ; frais de port gratuits par poste ordinaire) à envoyer à :

OCDE
ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
Service des Publications
2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16 "LM"

Proche-Orient

IRAK : trente ans après la révolution de 1958

La monarchie retrouve droit de cité

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Derrière le souk aux libraires en plein cœur du vieux Bagdad, « La maison des antiquités », vieille demeure d'un antiquaire kurde, propose à la vente des porcelaines aux portraits des rois Fayçal, des vieux journaux du temps de la royauté, des photographies des monarques irakiens.

Trente ans après la sanglante révolution de 1958 qui mit fin à la royauté, cette période de l'histoire de l'Irak moderne retrouve droit de cité. Ainsi les tombeaux des rois Fayçal 1er, mort en 1933, Ghazi, son fils tué dans un accident de voiture en 1939, et Fayçal II, assassiné avec sa famille en 1958, ont été réhabilités et vont être prochainement ouverts au public.

Le premier signe du changement avait été donné en juillet 1988 quand, pour la première fois, la télévision irakienne avait montré le président Saddam Hussein accompagnant au cimetière royal le roi Hussein de Jordanie, qui a l'habitude de se recueillir sur la tombe de ses cousins lors de ses voyages en Irak.

Situés à Aadhamiya, dans les faubourgs de Bagdad, au bord d'une petite place ombragée, les trois mausolées ont été rénovés par le gouvernement irakien qui a dépensé pour cela 3,2 millions de dollars. Depuis plusieurs mois, la presse irakienne et des livres retracent l'histoire de la royauté, insistant sur le rôle patriotique joué par Fayçal 1er et Ghazi durant le mandat britannique. Le président Saddam Hussein aurait en outre demandé la conception d'un nouveau livre d'histoire de l'Irak moderne intitulé *De Fayçal 1er à Saddam Hussein*.

Bagdad s'apprête d'ailleurs à retrouver en pleine ville la statue équestre du roi Fayçal 1er, réplique de celle détruite en 1958. Celle-ci sera placée à l'endroit exact de l'ancienne, c'est-à-dire sur la place qui était devenue entre-temps la place Gamal-Abdel-Nasser. C'est un symbole, au moment où l'Irak s'éloigne du vieux rêve de panarabisme cher au leader égyptien pour se retourner sur lui-même, à la recherche de sa gloire et de sa puissance passées. Dans cette volonté de continuité historique, certains veulent voir aussi le désir du président Saddam Hussein de situer sa légitimité personnelle au-dessus de celle d'une révolution aux multiples épisodes, devenue ainsi en quelque sorte un accident de l'histoire.

F. C.

INÉDIT
LE FAIT FRANÇAIS dans le monde
Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(après la France 3e superpuissance)
Ressources, économie des 43 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des Etats riverains (France : 2e domaine territorial mondial). Structure des Etats d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone Pacifique, conférence franco-africaine (40 nations), ACCT (40 nations) et la possible UDELF (Union des Etats de langue française : 43 nations). 250 p., 98 F.
Franco chez l'auteur :
MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON
(Tome I 90 F. Les 2 tomes 140 F franco)

ISRAËL

Qui est juif ? (suite)

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le ministre de l'intérieur n'apposera plus sa signature au bas des cartes d'identité israéliennes. En revanche, sous la photo, figurera désormais cette mise en garde : *« Les renseignements sur ce document concernant la religion et la nationalité ne peuvent servir de pièce à conviction prouvant leur véracité. »* En d'autres termes, le ministère de l'intérieur, qui est entre les mains du Parti orthodoxe séfarade Shas (cinq sièges) soutient que la carte d'identité israélienne risque d'être un faux : une personne juive selon ce document ne l'est peut-être pas.

Bizarre ? Cette innovation constitue le dernier avatar d'une polémique qui, depuis des décennies, déchire la société et le monde politique israéliens. Elle se résume en une formule : Qui est juif ? Ou, plutôt : Qui est un juif converti ?

Les orthodoxes ne reconnaissent que les conversions *« selon la Halakh »*, la loi religieuse telle qu'ils l'entendent. Ils rejettent les conversions pratiquées par les rabbins réformés et conservateurs, pourtant majoritaires dans l'importante communauté juive américaine. Or, lundi 24 juillet, la Haute Cour de justice a stipulé que le ministère de l'intérieur doit enregistrer comme juive, sur les cartes d'identité, une personne convertie par un rabbin réformé ou conservateur. D'où l'émoi de certains partis orthodoxes, qui menacent à présent de quitter la coalition, ce qui n'est pas le cas du parti Shas. Un de ses représentants au gouvernement, le ministre de l'intérieur Arye Deri a en effet imaginé cette solution « technique », qui nie toute valeur aux inscriptions « religion » et « nationalité » figurant sur le document.

Le problème concerne concrètement une quinzaine d'Américains venus en Israël ces dernières années après avoir été convertis par des rabbins réformés ou conservateurs. Certes ils ont obtenu satisfaction, et tous les libéraux en Israël s'en réjouissent : ils sont désormais enregistrés comme juifs sur les cartes d'identité. Seulement voilà, si l'un d'entre eux désire se marier, il n'a en Israël – où le mariage civil n'existe pas – qu'une seule possibilité : se présenter au rabbinat, fief des orthodoxes. Or, là, il n'est pas considéré comme juif, et sa conversion n'est pas reconnue. Bref, cette personne, juive selon sa carte d'identité, ne peut pas se marier en Israël.

D'ailleurs, un deuxième arrêt, prononcé lundi, refuse de toucher au monopole des orthodoxes en matière d'état civil. Ce qui a provoqué cette fois la satisfaction des religieux et la déception des libéraux. M. Benny Begin, député du Likoud, a fait, quant à lui, une proposition de bon sens : puisque les inscriptions « religion » et « nationalité » sur les cartes d'identité n'ont aucune valeur, pourquoi ne pas tout simplement les supprimer ? C'est ce qu'avait déjà proposé la Haute Cour de justice en 1968. *(Intérim.)*

Asie

JAPON : fort de son succès

Le Parti socialiste tente d'unifier l'opposition non communiste

TOKYO
de notre correspondant

Les élections sénatoriales du 23 juillet ont permis au Parti socialiste japonais (PSJ) de regagner à la Chambre haute une force qu'il n'avait plus eut depuis 1956. Vainqueur des conservateurs, il l'est aussi des autres partis d'opposition, qui tous ont perdu quelques sièges, à l'exception de Rengo no Kai, la formation représentant la nouvelle confédération syndicale du secteur privé. Le PS se trouve donc investi, par le mandat populaire et sa place au sein de l'opposition, de la mission de transformer un succès, en grande partie personnel, de sa présidente, Mme Doi, en une victoire politique.

En dépit de sa nouvelle popularité, il ne dispose pas à lui seul de la majorité à la Chambre haute, encore moins à la Diète. La question est donc de savoir s'il sera en mesure d'assumer le rôle de cheville ouvrière d'une coalition des forces d'opposition non communistes capable d'assurer l'alternance.

Socialistes, bouddhistes du Komeito, sociaux-démocrates et membres du petit parti Shaminren (Union social-démocrate) ne présentent un front unifié que dans leur opposition au camp conservateur et leur ostracisme à l'égard du Parti communiste japonais (PCJ). Unis pour dénoncer la corruption des libéraux-démocrates, compromis dans le scandale Recruit – bien que certains de leurs propres membres ne fassent pas preuve de plus de délicatesse – et pour critiquer la TVA, ils ont encore beaucoup de chemin à parcourir avant de parvenir à un programme commun sur des questions aussi importantes que les relations avec les États-Unis, le rôle des forces d'autodéfense (armée) et l'énergie nucléaire.

Il reste également à voir comment ils comptent réformer le système fiscal et remédier au déficit du budget, s'ils réussissent à faire supprimer la TVA. Le PSJ et le Komeito ont préparé des projets de loi abolissant la taxe à la consommation, mais les sociaux-démocrates font valoir que ce test doit prévoir aussi les moyens de remédier à la diminution des recettes de l'Etat qu'entraînera une telle décision.

Un traité « réaliste »

Le recul du Komeito et du PSD, et la perspective d'une éventuelle alliance avec le PLD, c'est-à-dire d'une participation au pouvoir, si le camp conservateur cherchait des appuis dans l'opposition, conduisent ces deux derniers partis à tenir la dragée haute aux socialistes en leur demandant d'être plus réalistes dans leurs propositions.

Les quatre partis d'opposition avaient essayé de mettre sur pied, en avril dernier à Kyoto, les bases d'un gouvernement de coalition. Le Komeito et le PSD appelaient déjà les socialistes à se garder d'une rigidité excessive en ce qui concerne la question des forces d'auto-défense, le PSJ étant favorable au non-alignement, à la limitation des dépenses militaires et à la révision du traité de sécurité avec les Etats-Unis afin de le tranformer en un accord d'amitié excluant toute implication militaire. Le Komeito et le PSD estiment au contraire que le traité de sécurité est *« réaliste »* et *« indispensable à la sécurité du Japon »*.

Une nouvelle force qui pourrait contribuer à accélérer le processus d'unification de l'opposition non-communiste, est apparue sur la scène politique avec l'élection de onze membres de la Rengo no Kai. Appuyée par les quatre partis d'opposition, Rengo no Kai, forte de ses 5,5 millions de membres, entend jouer un rôle charnière dans la constitution d'une coalition des forces progressistes.

Les efforts d'unification de l'opposition non communiste et l'euphorie de la victoire « historique » des socialistes ne doivent pas faire oublier que, si le PLD a perdu les élections, il n'a pas perdu le pouvoir. Il conserve une solide majorité à la Diète, mais les nouveaux rapports de forces à la Chambre haute limitent sa marge de manœuvre : un projet de loi rejeté par le Sénat et renvoyé devant la Chambre basse doit obtenir un vote favorable des deux tiers des membres de celle-ci pour être adopté.

En ce qui concerne la nomination d'un premier ministre, le PLD conserve l'initiative, même si Mme Doi exige que celui-ci laisse la place à l'opposition. Les négociations ont commencé, mardi 25 juillet, au sein du PLD pour désigner le successeur de M. Uno, qui ne sera resté à la tête du gouvernement que cinquante-quatre jours – le mandat le plus bref dans l'histoire moderne du Japon.

PHILIPPE PONS.

Le résultat définitif des sénatoriales

Les élections du 23 juillet pour le renouvellement de la moitié des membres de la Chambre Haute portaient sur 126 sièges sur un total de 252.

Partis	Nombre de sièges obtenus		Total	
PLD	36	(73) *	109	(142)
PSJ	46	(21)	67	(42)
Komeito	10	(11)	21	(22)
PCJ	5	(9)	14	(17)
PSD	3	(5)	8	(11)
Rengo	11	(1)	12	(1)
Non-inscrits	10	(3)	13	(4)
Petits partis	5	(4)	8	(10)
Siège vacant				1
TOTAL	126		252	(252)

(*) Les chiffres entre parenthèses de la première colonne indiquent le nombre des sièges non soumis au renouvellement, et ceux de la deuxième le total des sièges avant les élections du 23 juillet.

CAMBODGE : avant la conférence internationale de Paris

Passe d'armes entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen

M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a accueilli, lundi 24 juillet au château de La Celle-Saint-Cloud, les frères ennemis cambodgiens, le prince Sihanouk, chef de la coalition de la résistance, et M. Hun Sen, premier ministre du régime de Phnom-Penh *(nos dernières éditions du 25 juillet)*. Les deux hommes, qui négocient depuis décembre 1987, ne sont pas parvenus lors de cette rencontre à faire progresser la négociation, à moins d'une semaine de la conférence internationale qui s'ouvre le 30 juillet à Paris. Cette vision est pessimiste, répliquait un proche du prince, selon lequel le fait que les deux hommes se retrouvent à nouveau mardi autour d'une table ronde avec les autres chefs de la résistance, le nationaliste Son Sann et le Khmer rouge Khieu Samphan, *« était déjà quelque chose »*.

Le prince et son jeune rival se sont livrés à une petite guerre des conférences de presse. Au moment même où M. Hun Sen paraissait devant les journalistes, le prince a donné à l'improviste sa version de la rencontre : *« On ne s'entend sur rien, sauf sur la cuisine : Hun Sen a apprécié le menu composé par moi (...). Les conversations étaient pénibles (...) Hun Sen n'accepte pas le multipartisme (...). Je ne boude pas la conférence, mais à quoi bon participer à des discussions stériles ? »* Il compte sur la *« sagesse du président Mitterrand et de M. Dumas »*, et sur la conférence pour faire progresser les choses.

« Pas vrai », répliquait M. Hun Sen, la voix dure et sans la moindre courtoisie pour son aîné : *« On ne peut pas éviter le pluralisme s'il y a une solution politique. »* Il s'est refusé à tout compromis sur les Khmers rouges, dont la participation à un accord demeure la pomme de discorde. Il a fait porter la responsabilité du blocage au prince, qui a fait *« un pas en avant puis deux en arrière »*, et fustigé la partialité des Nations unies... Ce qui ne l'a pas empêché de parler de l'*« ambiance d'étroite amitié »* de la rencontre qui vient de s'achever.

Le « prince papa » et le « camarade » premier ministre ont discuté concrètement d'un projet de cessez-le-feu apporté de Phnom-Penh par ce dernier, de projets constitutionnels et de la répartition des membres de la commission internationale chargée de superviser le retrait vietnamien, *« deux neutres, deux socialistes et deux capitalistes »*, a dit M. Hun Sen. Il a agité la menace d'une solution partielle si une solution globale n'était pas trouvée avant ce retrait, le 29 septembre, et estimé que la conférence internationale n'avait pas vocation à discuter des problèmes intérieurs khmers. Un point de vue partagé par Hanoï.

Il était prévisible que plus de dix années de guerre et d'invectives ne s'achèveraient pas en une seule matinée. Avant d'aborder mardi les choses sérieuses, les deux hommes, comme deux coqs de combat, semblent être montés sur leurs ergots pour impressionner l'adversaire. Mais les propos de leur entourage ont modéré l'impression d'enlisement qui se dégageait de cette première journée. D'autant que les autres participants à la conférence internationale sont, pour leur part, désireux d'en finir. Pékin n'a-t-il pas envoyé récemment, déguisés en touristes, des émissaires à Phnom-Penh ?

PATRICE DE BEER.

AFGHANISTAN

Le commandant Massoud accuse les fondamentalistes de préparer une campagne de terrorisme

Il y a une quinzaine de jours, des commandants de la résistance tombaient dans une embuscade et étaient froidement tués par un groupe de moudjahidine appartenant au mouvement le plus extrémiste du fondamentaliste musulman Gulbuddin Hekmatyar, le Hezb-i-Islami (*le Moonde* daté 16-17 juillet). Le commandant Massoud, un des commandants de l'intérieur les plus populaires et membre du parti rival du Jamiat-i-Islami, voit dans cette action, qui s'ajoute à une série d'assassinats attribués au hezb, le signe inquiétant d'une nouvelle stratégie terroriste visant les autres mouvements de la résistance.

Selon des résistants récemment sortis d'Afghanistan, le commandant Massoud, qui coordonne déjà la résistance dans une douzaine de provinces du Nord, était en train d'organiser une série de réunions et de contacts avec différents dirigeants de la résistance dans le reste du pays en vue de former un organisme militaire à l'échelon national quand plusieurs participants ont été assassinés sur le chemin du retour, en pleine connaissance de M. Gulbuddin. Le commandant Massoud affirme que ce dernier, longtemps financé par les Etats-Unis, bénéficie désormais d'une aide matérielle de la Libye, qui se serait également concrétisée par l'envoi de mercenaires sur place, certains issus de *« réseaux wahabites »*. Ceux-ci mettraient, selon lui, au point une stratégie terroriste s'apparentant à celle des Palestiniens d'Abou Nidal permettant au Hezb, affaibli, de décimer ses rivaux.

Selon ces mêmes sources, le commandant Massoud et d'autres dirigeants, marqués par l'image désastreuse donnée de la faiblesse et des divisions de la résistance après son échec devant Jalalabad, envisagent de se doter d'un programme politique et éventuellement d'un gouvernement provisoire. En attendant, il a demandé aux chefs de Peshawar de sanctionner les auteurs de ce guet-apens.

MONTAGNES & DÉSERTS
SAHARA, TIBET, MAROC, YEMEN, CRETE, KENYA, ARCTIQUE...
VOYAGES A PIED
EXPÉDITIONS
NOMADE AVENTURE
50 av. des Ternes - 75017 Paris - Tél. 43.42.45.45

Amériques

ÉTATS-UNIS : incertitudes pour deux dirigeants noirs

Washington, piège ou tremplin ?

NEW-YORK
de notre envoyée spéciale

Un pas en arrière, deux pas en avant : la valse-hésitation du maire de Washington, M. Marion Barry, et de son vieil ami de trente ans, le révérend Jesse Jackson, s'accélère. Qui cèdera la place à l'autre pour briguer la mairie de la capitale fédérale en 1990 ? En annonçant, contre toute attente, le 14 juillet, son intention de solliciter un quatrième mandat, M. Barry semble avoir pris l'offensive. A moins qu'il n'ait voulu tout simplement couper l'herbe sous les pieds de Jesse Jackson.

Car le maire est au plus bas de sa popularité. Il doit répondre à la fois de ses fréquentations douteuses (on l'a vu rendre visite, dans un motel de la ville, à un de ses amis impliqué dans un trafic de drogue) et de l'image désastreuse de Washington, devenue – avec un record de trois cent soixante-douze victimes d'assassinat en 1988 – la « capitale du crime ». Depuis des mois, ses plus proches collaborateurs ne cachent pas qu'il cherche désespérément une porte de sortie, y compris dans le secteur privé. Faute de l'avoir trouvée, et agacé visiblement de la publicité faite autour de la « non-candidature » de son ami Jackson, M. Barry cherche-t-il à gagner du temps, en ménageant ses arrières, quitte à se rétracter par la suite ?

Pourtant, si M. Barry se représente, il n'aura pas la partie facile. Les milieux financiers, qui ont épaulé sa précédente candidature, hésitent. Plus symptomatique : il n'a encore pu convaincre aucun homme d'affaires d'envergure de veiller aux finances de sa future campagne. Enfin, certains de ses anciens lieutenants ont fait défection, dont Ivanhoé Donaldson, l'un de ses plus proches conseillers, qui se propose aujourd'hui *« de faire du volontariat pour Jackson »*. La seule possibilité pour M. Barry – qui conserve malgré tout une certaine aura – serait d'affronter une kyrielle de candidats plus « légers », qui fractionneraient le vote. Pour l'instant, il y en a déjà trois en lice, mais, pour que le calcul réussisse, il faudrait que M. Jackson s'abstienne.

Or, que veut « Jesse » ? A l'évidence, le franc-tireur de la politique américaine n'a pas renoncé, lui, à briguer pour la troisième fois le mandat présidentiel. Mais sans doute pas avant 1996. Trois échecs successifs – s'il se présentait en 1992 – seraient trop lourds à porter. Et puis, surtout, M. Jackson a beaucoup à se faire pardonner. A commencer par son jeu solitaire parmi les autres dirigeants noirs. Mais les querelles familiales se sont apaisées : comment la communauté noire pourrait-elle éternellement rejeter pareil tribun, qui dialogue avec M. Arafat, est reçu par M. Bush et se permet de donner son avis à M. Gorbatchev ?

La médaille Spingarn

Le 13 juillet, la National Association for the advancement of colored people (NAACP), qui avait refusé de soutenir exclusivement M. Jackson lors de ses deux campagnes présidentielles, lui a décerné sa plus haute récompense : la médaille Spingarn (du nom d'un des fondateurs du mouvement). Quelques jours auparavant – et ce n'était pas une mince affaire, – M. Jackson se réconciliait également avec Mme Coretta King, la veuve de Martin Luther King, qui ne lui avait jamais pardonné, lors de l'assassinat de son mari en avril 1968, de s'être rué devant les caméras de télévision en prétendant que le leader noir était mort dans ses bras. A présent, l'inflexible Coretta, en désignant le révérend, parle de *« l'hériter spirituel de mon mari »*...

Reste le plus difficile : se faire admettre de ce Parti démocrate au courant majoritaire si éloigné des idées généreuses, mais souvent irréalistes, du pasteur noir. En effet, M. Jackson a prouvé qu'il était incapable d'obéir à une discipline de parti. L'élection municipale de Chicago, en mars dernier, en est l'exemple frappant : Jesse Jackson a soutenu, contre le candidat du Parti démocrate, Richard Daley Junior, un de ses amis noirs, indépendant, Timothy Evans, au risque d'aggraver un climat de tension raciale sous-jacent. Ce qui lui a valu des mots de la part d'un autre de ses meilleurs amis, Ron Brown, le premier Noir à être président du Parti démocrate.

« Jesse » est-il capable d'œuvrer pour l'unité de ce parti ou risque-t-il de le diviser, selon un clivage racial que beaucoup redoutent ? Le verdict des chiffres est sans appel : sa « coalition arc-en-ciel » est toujours restée à dominante noire. Ne serait-ce qu'à Chicago, par exemple, sa patrie d'élection, où il a gagné 90 % du vote noir, lors des primaires présidentielles, mais seulement 8 % du vote blanc... Il va de soi, pourtant, qu'exercer une fonction élective – ce qu'il n'a jamais fait – stabiliserait en quelque sorte Jesse Jackson.

Et, à cet égard, Washington, avec ses problèmes de drogue et de criminalité, semble *a priori* le meilleur terrain d'essai pour quelqu'un qui a fait toute sa carrière avec des slogans tels que *« Hope, not dope »* (l'espoir, pas la drogue) et *« Be somebody »* (sois quelqu'un). De plus, l'image de marque du révérend est à son zénith dans la capitale fédérale (peuplée à 70 % de Noirs) où il avait remporté, au printemps 1988, les primaires présidentielles démocrates, avec une marge de 4 contre 1.

A moins que ce soit le piège idéal pour en finir avec Jesse Jackson : quel charisme, aussi vibrant soit-il, résisterait au casse-tête quotidien d'une municipalité ingérable de cinquante mille employés, au budget de 4 milliards de dollars ? Pour l'instant, pris au piège de ses propres promesses – *« Je ne me présenterai pas contre Marion Barry »*, – Jesse Jackson fait le gros dos. Ce qui ne l'a pas empêché de prévoir le déménagement du mouvement qui lui sert de soutien depuis dix-huit ans : le mouvement PUSH (People united to save humanity). Depuis 1985, il possède une propriété dans Ledroit Park, qu'il est en train de faire aménager. Ce n'est sans doute pas un hasard non plus, car, pour se présenter à l'élection en 1990, il se doit de devenir un Washingtonien avant le mois de novembre prochain.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

SURINAM

Accord de paix entre le gouvernement et la guérilla

Le gouvernement surinamien est parvenu à signer un accord de paix avec les rebelles du Jungle Commando, dirigés par Ronnie Brunswijk. Cet accord met fin à trois ans de guerre et ouvre la voie du retour pour les milliers de réfugiés qui avaient fui les combats et se trouvent encore en Guyane française. Le texte, qui prévoit, outre l'amnistie des rebelles, leur réintégration dans la police, doit encore être approuvé par le Parlement. Seul le parti de l'ancien chef de la junte militaire, au pouvoir jusqu'en 1987, s'oppose à l'accord.

Le cessez-le-feu, convenu le 7 juin dernier sous l'égide de la France, semble cependant avoir déclenché un processus irréversible. Il a ainsi permis de faire aboutir la négociation difficile entre les Pays-Bas et le Surinam.

Après plus d'un an de pourparlers, en effet, les gouvernements néerlandais et surinamien ont conclu un accord de principe sur la reprise de l'aide financière au développement du Surinam, l'ancienne Guyane hollandaise. Les autorités de Paramaribo peuvent ainsi compter sur le versement, au cours des huit prochaines années, de 1,6 milliard de florins (environ 5 milliards de francs) en provenance des Pays-Bas.

Cette somme constitue le solde du montant de l'aide promise au Surinam (2,7 milliards de florins) lors de son accession à l'indépendance en 1975. Les crédits avaient cessé d'être versés par La Haye après un coup de force sanglant du colonel Desi Bouterse le 8 décembre 1982. L'accord du 12 juillet achève la normalisation avec les Pays-Bas. Sept années d'instabilité politique avaient mis le pays au bord de la ruine; des élections démocratiques ont eu lieu en janvier 1988.

Une des principales conditions mises par La Haye à la réactivation des flux financiers avec le Surinam était l'élaboration d'un plan d'assainissement économique accepté par Paramaribo.

Juillet formidable chez NEUBAUER
Prix spéciaux
sur les derniers modèles 89 en livraison immédiate !*
205 GTI, 205 automatique, 405 MI16, 309 Diesel.
toujours plus avec la griffe
NEUBAUER PEUGEOT
* en fonction des options choisies, sur présentation de cette annonce
8, rue du 4 septembre 75002 PARIS ☎42.61.15.68
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34
227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21

Un dossier
Une double épreuve
Après-demain
EUROPE
GRAND MARCHÉ
INTÉRIEUR

هكذا من الأصل

Le gouvernement veut remettre de l'ordre autour de Paris

Un dossier difficile : la réorganisation de l'Ile-de-France

Le « chantier de l'Ile-de-France », que le premier ministre ouvre le 26 juillet en présentant une communication au conseil des ministres, est un dossier à la fois technique et éminemment politique.

Il s'agit de mettre de l'ordre dans les transports et la circulation, mieux assurer la maîtrise des sols, contrôler l'expansion des bureaux dans l'ouest de la région et mieux répartir la richesse fiscale. A l'horizon 2000 et dans la perspective européenne, le contrôle de l'expansion de l'Ile-de-France, région riche de dix millions d'habitants, constitue pour le gouvernement et les collectivités locales concernées un enjeu essentiel d'aménagement du territoire.

Mais les résultats des récentes élections ont placé à la tête des principales collectivités locales – bien décidées à utiliser tous les pouvoirs issus des lois de décentralisation de 1982 et 1983 – des personnalités politiques appartenant à l'opposition UDF-RPR – Paris en tête – et aussi au Parti communiste.

C'est la raison pour laquelle M. Michel Rocard, maire de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) et conseiller régional, a voulu engager une large consultation des principaux élus locaux et prendre son temps, même si plusieurs de ses collègues du gouvernement ou leaders socialistes le poussent à annoncer des mesures d'urgence, notamment sur la péréquation fiscale et le lancement d'un programme de logements sociaux.

La difficulté consiste pour le gouvernement à affirmer la légitime autorité de l'État dans cette région-capitale, tout en respectant les acquis de la décentralisation.

Une double épreuve de force

C'est à une double épreuve de force, institutionnelle et politique, que donne lieu le débat sur la réorganisation de l'Ile-de-France. Le risque existe d'abord qu'incidemment ou tout de go l'Etat, en reprenant l'initiative pour mettre de l'ordre dans la région capitale, ne se fasse accuser de revenir sur l'esprit et sur les textes de la décentralisation et sur ce que la gauche elle-même avait présenté, avec les nationalisations, comme la plus grande réforme institutionnelle du premier septennat de M. François Mitterrand. M. Michel Rocard prendra-t-il le risque, lui qui a toujours prôné décentralisation et régionalisation, de faire mourir une seconde fois Gaston Defferre ?

Et pourtant, cette région pas comme les autres, où l'enchevêtrement des pouvoirs, les inégalités, l'apoplexie des transports s'aggravent de jour en jour, exige un traitement de choc. Ni MM. Fabius, Chirac, ou Michel Rocard depuis qu'il est à Matignon, n'ont abordé de front la question, mis à part des propos de circonstances ou des rodomontades. Depuis six ans, l'Etat s'est progressivement désengagé de ses responsabilités politiques et financières, laissant l'émiettement communal et la superposition des pouvoirs se concurrencer ou se neutraliser.

Aujourd'hui, parce que la plus importante région est tenue par l'opposition, parce que le PS n'occupe la présidence d'aucun conseil général et parce qu'il a subi des revers aux élections municipales, le gouvernement se voit contraint d'aborder le dossier avec doigté, mais aussi avec détermination. Là est toute la difficulté de l'exercice.

Parmi les soixante-cinq membres du groupe socialiste du conseil régional, l'unanimité ne règne pas entre les « durs », emmenés par Mme Nicole Bricq, conseiller technique au cabinet de Jean-Pierre Chevènement, animatrice du courant Socialisme et République – qui voudrait que l'Etat réaffirme vigoureusement ses compétences – et annonce sans fard des réformes fiscales et d'autre part les rocardiens, plus prudents, soucieux de ne pas battre en brèche les acquis de la décentralisation.

Au milieu de ces forces contraires, M. Yannick Bodin, président du groupe socialiste proche de M. Jospin, a bien du mal à maintenir le cap. Pendant ce temps, M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat, mais surtout président du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville, interpelle directement son premier ministre et réclame « *des mesures d'urgence pour réviser le schéma directeur, aboutir à une maîtrise des sols et restaurer les conditions d'une véritable citoyenneté urbaine* ».

La méthode Rocard, qui consiste à prendre son temps et à consulter les leaders politiques du conseil régional (sauf, ostensiblement, les élus du Front national, qui jouent pourtant un rôle charnière) a le don d'exaspérer la frange des socialistes les plus combatifs, qui ne comprendraient pas que le gouvernement se prive de l'occasion d'affirmer ses droits légitimes. C'est le moment rêvé, selon eux, pour lancer, dans une des principales régions européennes, une politique urbaine et d'aménagement du territoire différente de tous les bricolages ou vaines élucubrations d'architectes, dont les habitants n'ont eu qu'à souffrir jusqu'à maintenant.

L'opposition en croisade

Du côté de l'opposition, les options ne sont pas moins chaotiques. M. Paul Violet (RPR), à la fois vice-président du conseil régional et adjoint au maire de Paris, émet, à grands renforts de publicité (ce qui plonge dans la gêne la plus extrême son président M. Pierre-Charles Krieg), des idées audacieuses, voire iconoclastes, consistant, par exemple, à vouloir rattacher l'Oise à l'Ile-de-France, ce qui signifierait l'arrêt de mort de la Picardie. Et le groupe UDF du conseil régional, vexé dans un premier temps de ne pas avoir été consulté par M. Michel Rocard, avant que M. Jean-Pierre Fourcade – premier vice-président et bon connaisseur des dossiers, ait, lui, franchi le seuil de l'hôtel Matignon, a publié il y a quelques jours un communiqué vengeur qui déclare : « *Le gouvernement tente une manœuvre contre la région. Alors, nous proposons la tenue, dès la rentrée, des états généraux des élus locaux d'Ile-de-France opposés à la mainmise de l'Etat sur la région.* »

Dernière prise de position en date, le 24 juillet, celle de Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine : « *L'autonomie des collectivités locales est un principe sur lequel nous ne transigerons pas. Quant à la péréquation fiscale entre collectivités riches et pauvres, c'est une mauvaise idée.* »

Pendant que l'opposition part en croisade pour défendre une décentralisation qu'il n'y a pas si longtemps elle brocardait, le gouvernement lui-même est soumis à de sourdes rivalités internes d'influence, que les communistes observent non sans plaisir. M. Michel Delebarre, en charge de l'urbanisme, gestionnaire des lourds crédits des transports et du logement, dirigeant l'armée sourcilleuse du corps des ingénieurs des Ponts, exige de se placer au centre du dispositif. Mais le praticien, M. Jacques Chérèque, n'a pas tort de plaider que l'Ile-de-France, et même l'ensemble du Bassin parisien, constituent le plus formidable enjeu d'aménagement du territoire pour le pays à l'horizon 2000. Sans compter les idées judicieuses qu'avance M. Emile Biasini, notamment la notion de zones de solidarité géographiques, par exemple entre la Défense superstar et Gennevilliers, déshérités.

Enfin, tandis que M. Rocard, fraîchement sen depuis longtemps, maire et conseiller régional, peine pour piloter une sorte de bateau ivre, un ministre travaille patiemment, investit à long terme, va sur le terrain des journées entières, département après département, rencontre les élus locaux, place des hommes sûrs aux postes-clés de l'administration préfectorale et étudie pour la rentrée une réforme de l'organisation de l'Etat : c'est M. Pierre Joxe, c'est-à-dire le ministre en charge des collectivités locales et pas seulement de l'ordre public. Avec l'espoir, aux prochaines élections, d'en recueillir alors quelques fruits.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

L'ouverture du chantier

(Suite de la première page.)

Les communes de l'Ouest ont pu offrir aux entreprises des facilités pour s'implanter sur leur territoire. Elles récoltent donc des taxes professionnelles substantielles qui les enrichissent davantage et leur permettent d'améliorer encore leurs conditions d'accueil : impôts locaux bas, taxes peu élevées. A Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) la taxe professionnelle rapporte, chaque année, l'équivalent de 1 636 F par habitant contre 21 000 F à Neuilly.

Ces dernières années, loin de se combler, cet écart s'est accru. Les Hauts-de-Seine, où l'on construisait 25 % des bureaux de la région

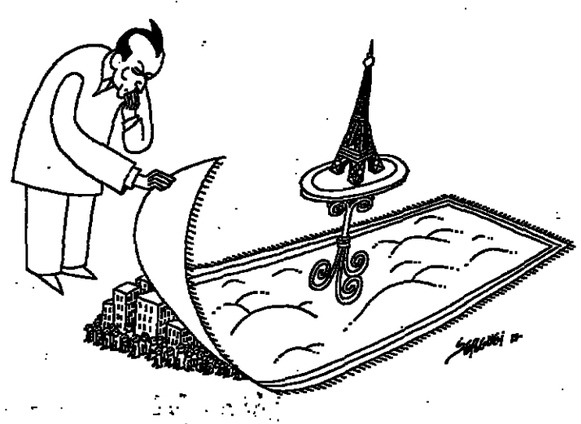

parisienne avant 1985, accueille désormais 43 % de ces nouveaux mètres carrés. Il est vrai que cette date coïncide avec un décret du gouvernement Fabius supprimant le contrôle de la localisation des nouveaux bureaux par le Comité de la décentralisation, obligatoire quand le programme de construction dépassait le seuil des 2 000 m².

Et comme cette opulence donne de la valeur aux terrains, le prix des logements devient prohibitif pour la population à revenus modestes. Celle-ci part donc s'installer là où le mètre carré est encore abordable : à l'est, dans les communes qui doivent supporter les charges découlant de cet afflux. Pour y faire face, les impôts locaux sont plus élevés et les taxes plus lourdes. La logique de l'enrichissement de l'ouest et de l'appauvrissement de l'est paraît inéluctable.

Ce divorce engendre une kyrielle de problèmes. Celui des transports, par exemple. Selon Jacques Voisard, président du Comité de décentralisation, « *on assiste aujourd'hui à une reprise accélérée des migrations alternantes au sein de l'agglomération parisienne – entre l'est et l'ouest, le centre et la périphérie – comme avec les régions limitrophes de l'Ile-de-France* ». Conséquence : sur les voies rapides qui rayonnent autour de la capitale, les « bouchons » ont augmenté cette année de 34 %.

Quant aux transports en commun, ils fonctionnent à la limite de la rupture. La ligne A du RER, *surdimensionnée* au moment de sa construction en 1970, est au bord de l'implosion. Il devient urgent de la doubler. De 1970 à 1982, la SNCF a englouti dans la région parisienne le cinquième de ses investissements alors que l'Ile-de-France ne représente que 7 % de son activité.

Les problèmes sociaux sont à l'image de cette dégradation continue du tissu urbain. Ici plus qu'ailleurs, la crise a laissé des traces considérables usines abandonnées, entrepôts en ruine. Les friches industrielles rongent certains départements comme celui de la Seine-Saint-Denis. D'autant que certaines municipalités hésitent à modifier l'affectation de leur sol. Crainte de perdre une identité, crainte aussi de changer la donne électorale avec l'arrivée de populations nouvelles.

Les grandes cités, vétustes avant l'âge, prennent volontiers des allures de ghettos. Yves Dauge, responsable de la mission interministérielle à la ville, note que sur 400 quartiers à problèmes relevés en France plus du quart se trouvent dans la région parisienne. Et il ne cache pas que la situation risque de se dégrader rapidement.

Un tissu fragile

La complexité administrative de l'Ile-de-France où s'enchevêtrent les pouvoirs de 1 280 communes, 7 départements et une région complique encore les problèmes. Un exemple : l'infrastructure des transports parisiens est financé par l'Etat et la région ; son déficit – 6 milliards de francs par an – est comblé par l'Etat et le département. Les communes, indirectement responsables de ce « trou », ne payent rien. La concertation entre les différents pouvoirs qui se partagent la région semble difficile. Certains accusent les lois Defferre d'avoir favorisé cet émiettement des responsabilités. On reconnaît à Matignon que l'Etat, « *comme ailleurs* », s'est retiré de l'Ile-de-France, sans se rendre compte qu'ici, personne ne prenait le relai.

« *Les lois de décentralisation ignorant les problèmes d'aménagement en région parisienne qui débordent largement le cadre communal* », remarque l'architecte Gérard Tarnhauer, l'un des animateurs de l'association 75021. Roland Castro, responsable du groupe Banlieues 89, rêve d'un super-maire ou d'une autorité supérieure, doté par l'Etat de pouvoirs étendus. Impossible. La décentralisation est maintenant entrée dans les mœurs et la majorité des élus s'opposerait à un retour en arrière comme elle s'oppose à toute idée de communauté urbaine. Blocage alors ? Pas du tout, estime Yves Dauge. Le cadre légal donne à l'Etat des moyens d'intervention suffisants, s'il le désire.

C'est aussi l'analyse de Michel Rocard, qui veut piloter l'opération en douceur. La concertation est donc la règle d'or du plan que Michel Rocard devrait présenter mercredi 26 juillet, lors du conseil des ministres. Un plan qui tient en trois points.

D'abord, le long terme : mettre en route un nouveau schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU) pour l'ensemble de la région parisienne. Celui-ci sera élaboré par un groupe d'étude réuni sous l'autorité du préfet de l'Ile-de-France et du directeur régional de l'Equipement, Michel Rousselot. La région sera le partenaire privilégié de l'Etat, sans être le seul. La Ville de Paris sera aussi représentée. Le résultat de ce travail collectif – un livre blanc, publié avant la fin de l'année – doit être largement consensuel.

Ce document, devant lequel les collectivités locales devront réagir, présentera les grands choix d'aménagement de l'Ile-de-France. Les grands travaux – types villes nouvelles – qui s'inscrivaient en rase campagne ne sont plus de mise. Il s'agit là de remodeler un tissu fragile, de réparer des espaces meurtris, mais qui sont loin d'être vierges. L'accord de tous sera donc nécessaire.

Mais sur qui s'appuyer pour mettre en œuvre les projets annoncés par le Livre blanc ? C'est l'objet du deuxième point du plan Rocard. Il faut jouer avec ce qui existe, indique-t-on à Matignon. Le partenaire privilégié sera là encore la région, dont le pouvoir pourrait être renforcé par petites touches. Il serait également souhaitable de regrouper un certain nombre de communes de pôles sensibles (Roissy, Massy, Montesson) dans des syndicats type agglomération nouvelle. Ceux-ci permettent de répartir les logements et les activités commerciales ou industrielles sur des zones plus vastes. Ils autorisent surtout la mise en commun des taxes professionnelles. La réforme de la fiscalité dans la région parisienne est en effet une des priorités du gouvernement pour pallier les inégalités qui s'y manifestent.

Ce sera difficile. La péréquation intégrale de la taxe professionnelle est admise par les seuls élus socialistes, minoritaires. Le RPR et le parti communiste y sont résolument hostiles. Il faut pourtant dégager dans la région elle-même les ressources nécessaires pour lutter contre son propre déséquilibre. Une taxe sur les bureaux est envisagée. Le maire de Paris n'y serait pas opposé. Mais le danger de la multiplicaiton des taxes, donc des charges, pourrait pénaliser Paris par rapport à d'autres grandes villes européennes comme Londres.

Sacrifice

L'Etat devrait également renouer avec une politique foncière, aujourd'hui au point mort en Ile-de-France. C'est le dernier volet du projet Rocard. Celui dont les effets seront les plus immédiats. Créer des logements sociaux et rénover l'habitat ancien dans le centre de l'agglomération et dans la petite couronne. Faire face à la pénurie de PLA (Prêt locatif aidé) dans la petite couronne et lancer dès la rentrée une action en direction des plus démunis. Des contrats avec les diverses municipalités, la ville de Paris en particulier, seront passés par l'Etat. Celui-ci sera mis, lui aussi, à contribution. Le ministre du budget, Michel Charasse, fait établir un inventaire des terrains qui relèvent de lui, directement ou indirectement (SNCF, EDF-GDF, port autonome, RATP, armée, etc). Il se dit prêt à faire un effort sur le plan foncier : l'Etat ne devrait plus alimenter l'inflation du marché en vendant son patrimoine au prix fort. Mais ce « sacrifice » ne sera certainement pas acquis sans contreparties.

Le décor va donc être planté. Dans quelques mois, le béton commencera à couler. Mais l'aménagement par ne résoud pas tout. Les élus ne doivent pas être les seuls consultés. Les « professionnels de la ville » ne devraient pas être absents du débat : financiers (Caisse des dépôts), gestionnaires (offices de HLM), praticiens (architectes), animateurs sociaux. Il ne faudra pas non plus oublier que l'espace urbain c'est aussi de la forme et du plaisir. Les hommes de Rocard prétendent écouter et surtout expliquer. C'est un véritable discours de la méthode qu'ils veulent d'abord élaborer avant d'ouvrir le chantier.

EMMANUEL DE ROUX et CHARLES VIAL.

le journal mensuel de documentation politique

après-demain

Fondé par la Ligue des droits de l'homme

(non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

EUROPE... LE GRAND MARCHÉ INTÉRIEUR

Avec notamment des articles de :

J. DELORS, C. LALUMIÈRE, H. NALLET, J. AUROUX, Ch. GOUX, Ch. SAUTTER

Envoyer 35 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement contradictoire du tribunal correctionnel de Nice, 6e chambre rendu le 18 novembre 1988, M. MISCHKIND Francis, Alexandre, demeurant 11 bis, rue Weber à PARIS (16e), a été déclaré coupable d'avoir à NICE et AIX-LES-BAINS, les 8 et 16 janvier 1983 commis le délit d'infraction au code du cinéma et a été condamné à 30 000 F d'amende avec insertion par extrait dudit jugement dans *le Monde* sans que le coût de l'insertion puisse excéder 5 000 F, le tout à ses frais. Ledit jugement devra être exécuté à la diligence de M. le procureur de la République. Pour extrait conforme.

LE GREFFIER EN CHEF.

● **Démission du maire du 2e arrondissement de Paris.** — M. Alain Dumait (UDF), maire du 2e arrondissement de Paris depuis 1983, a décidé de se démettre de ses fonctions afin de « disposer de plus de temps pour faire avancer les dossiers concernant l'arrondissement, et pour s'occuper davantage des problèmes relevant de l'Hôtel de Ville » tels la circulation et le stationnement. M. Dumait proposera pour sa succession la candidature de Mme Benoîte Tassin (UDF), conseiller de Paris depuis 1983, qui, si elle est élue, sera la première femme maire d'arrondissement dans la capitale.

(Publicité)

Plus de cent personnalités lancent un appel

Pour la réhabilitation de Guillaume SEZNEC !

En 1924, un homme a été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour un crime qu'il n'avait pas commis.

Vingt-quatre années de détention dont vingt ans au bagne de Guyane pour un crime sans cadavre, sans preuve, sans témoin, sans aveux : jusqu'à sa mort Guillaume Seznec criera son innocence.

Les soussignés – attachés à l'idée d'une justice qui ne serait plus rendue seulement sur la base de l'intime conviction des juges et des jurés mais sur la base de preuves irréfutables – souhaitent ardemment pouvoir saluer prochainement la reconnaissance définitive de l'innocence de Guillaume Seznec, heureuse conclusion de cette douloureuse affaire, l'une des plus grandes erreurs judiciaires de notre temps, qui a été et reste jusqu'à aujourd'hui une tragédie humaine pour tous les êtres qu'elle a pu broyer.

En cette année de célébration du Bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme, la justice de notre pays, en ayant le courage d'admettre enfin qu'elle s'est trompée, en 1924, en envoyant à la mort lente du bagne de Cayenne un innocent, Guillaume Seznec, n'en apparaîtrait que plus noble et plus humaine.

Premiers signataires :

Henri Amouroux, Guy Bedos, Jean-Michel Belorgey, Richard Berry, Alphonse Boudard, Me Jean-Denis Bredin, Cabu, Jean-Claude Carrière, François Cavanna, André Cayatte (†), Jean-Pierre Chabrol, Patrice Chéreau, Me Gilbert Collard, Roger Colombani, Claude Confortes, Jean-Louis Curtis, Catherine Deneuve, Me Yves Dechezelles, Bernard Deleplace, Michel Deville, Jean-Marie Domenach, Pasteur André Dumas, Me Jean-Jacques de Félice, Jean Ferrat, Max Gallo, Jérôme Garcin, Julien Green, André Green, Benoîte Groult, Paul Guimard, Pierre Jakez Hélias, Robert Hossein, Eugène Ionesco, Yves Jouffa (Pdt de la Ligue des droits de l'Homme), Marcel Jullian, Anne Karina, Joëlle et Jean-Paul Kauffmann, Me Georges Kiejman, Pr Henri Laborit, Jean Lacouture, Philippe Lamour, Jacques Laurent, Me Henri Leclerc, Maxime Leforestier, Alain Maline, Denis Manuel, Jean Marbeuf, Claude Mauriac, Pr Alexandre Minkowski, Pr Théodore Monod, Yves Montand, Me Henri Noguères, François Nourrissier, Me Jean-Louis Pelletier, Gilles Perrault, Claude Piéplu, Abbé Pierre, Bernard Pivot, Patrick Poivre-d'Arvor, Frédéric Pottecher, Jacques Pradel, Jacques Renoir, Pierre Richard, Luc Ridel, Jules Roy, Françoise Sagan, Daniel Saint-Hamont, Pr Léon Schwartzenberg, Claude Sérillon, Yves Simon, Me Daniel Soulez-Larivière, Antoine Spire, Eric Tabarly, Haroun Tazieff, Me Irène Terrel, Bernard Thomas, Olivier Todd, Pr Pierre Vidal-Naquet, Claude Villers, Wolinski.

Les députés bretons souhaitent la révision du procès SEZNEC

« Depuis 66 ans l'affaire Seznec évoque pour les Français, en particulier pour les Bretons, l'une de ces affaires jugées sans preuves matérielles irréfutables. Guillaume Seznec fut condamné sur une intime conviction fragile de jurés qui, dix ans après avoir prononcé cette condamnation à une simple majorité, ont signé une pétition demandant la réouverture du procès. Les députés bretons soussignés souhaitent qu'en cette année 1989 soit enfin décidée cette révision. »

J.-M. Ayrault, J.-M. Boucheron, L. Bouvard, M. Briand, J.-C. Cavaillé, D. Chouat, M. Contat, J.-Y. Cozan, M.-M. Dieulangard, Y. Dollo, J. Floch, J. Giovannelli, J.-L. Goasduff, J. Gournelon, A. Guellec, E. Hervé, E. Hubert, M. Jacq, C. Josselin, A. Kergueris, G. Le Bris, J.Y. Le Drian, R. Macellin, M. Papon, B. Poignant, P.-Y. Trémel.

M. Dreyfus-Schmidt, sénateur, associe son nom à l'appel des députés.

Pour tout contact : Denis Le Her-Seznec, 40, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Tél. 48-74-73-21

Politique

PROPOS ET DÉBATS

M. Borloo

L'ambiguïté du CDS

M. Jean-Pierre Borloo, qui était deuxième sur la liste européenne de Mme Veil, mais qui siégera à Strasbourg parmi les « non-inscrits », assure dans *le Figaro* du 25 juillet qu'il y a eu de la part du CDS pendant la campagne électorale *« une volonté explicite, organisée et appuyée de freinage »* de la liste Veil, précisant : *« La campagne a été menée par des noyaux durs, militants et politiciens. En fait le petit monde politique centriste n'a pas eu envie de sortir de son système parce qu'il a un fonds de commerce à gérer. (...) Le PS a rigoureusement le même problème. (...) Il y a une grande ambiguïté dans le positionnement du CDS et de son leader. Un autre choix devra être fait : la gestion du risque. On ne gagne pas sans risque. Je ne sais pas si cela entre dans la culture du centre. »*

M. Devedjian

Inconditionnalité

M. Patrick Devedjian, maire d'Antony et député RPR des Hauts-de-Seine, explique dans *Valeurs actuelles* du 24 juillet, que l'élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel contient le risque d'encombrer le Conseil et d'allonger les procédures. Cette réforme lui semble impossible par la voie parlementaire, en raison des positions inconditionnelles, de la majorité et de l'opposition, qu'il déplore en disant : *« Cette inconditionnalité est le plus sûr moyen de retirer son rôle au Parlement, de le faire déserter par ses membres et de lui ôter encore davantage de crédibilité aux yeux de l'opinion. »*

Enfin, il se prononce pour un président du Conseil constitutionnel qui ne soit pas nommé par le président de la République, pour qu'il soit *« beaucoup plus libre et indépendant à son égard »*.

Radioscopie de l'Assemblée nationale et du Sénat

Plaidoyers pour le Parlement

A la suite de l'enquête consacrée à l'état de santé du Parlement *(le Monde des 11, 12, 13, 14 et 15 juillet)*, nous avons reçu un abondant courrier. Nous publions aujourd'hui les lettres de deux parlementaires — un député RPR et un sénateur socialiste — qui prennent la défense de l'institution parlementaire en proposant des voies d'amélioration du travail des députés et des sénateurs et qui militent pour une meilleure connaissance de ce qui se passe dans les deux Chambres.

MM. Bruno Bourg-Broc (RPR) et Franck Sérusclat (PS) se prononcent tous les deux pour une inscription plus systématique de propositions de loi (origine parlementaire) à l'ordre du jour des travaux du Parlement. Députés et sénateurs pourraient y trouver un stimulant ressort à leur participation. Tous deux mettent en avant l'imperfection — pour ne pas dire plus — de la répercussion du travail parlementaire par les médias, la gesticulation télévisuelle l'emportant trop souvent sur les débats de qualité.

Enfin, M. Bruno Bourg-Broc se livre à un vibrant *plaidoyer* pour le métier de député en soulignant les contraintes et les attentes contradictoires dont cet élu fait l'objet. Il met également en exergue ce qui constitue l'une des faiblesses de notre démocratie, évoquée par le sondage de la SOFRES publié dans *le Monde* du 15 juillet : la méconnaissance, assez généralisée, quel que soit le milieu social, des règles de fonctionnement et de vie du Parlement et celles de l'activité de ceux que le peuple désigne pour y être les élus de la nation.

POINTS DE VUE

Deux causes de l'absentéisme

par Franck Sérusclat

sénateur PS du Rhône, maire de Saint-Fons

« L'ABSENTÉISME, à l'Assemblée nationale et au Sénat, est le signe le plus visible du malaise » (le Monde du 12 juillet), vécu par ces Assemblées par les parlementaires. Cinq longs articles en développent les causes, proposent des thérapies, rappellent des souvenirs. Je me permets d'en évoquer deux ; elles me paraissent plus déterminantes que d'autres et il ne me semble pas qu'elles aient été autrement qu'esquissées par ces articles. La première est le comportement des médias, de la presse écrite en premier lieu ; le souvenir des grands débats lus dans la presse de notre époque dispense les journalistes d'aujourd'hui, ceux du Sénat notamment, de relater les débats d'aujourd'hui. *A priori*, semble-t-il, les sénateurs ne sauraient rien dire de nouveau ou tout au moins rien que l'Assemblée nationale n'a dit ou ne dira. L'effet le plus évident d'un tel comportement est de ne point stimuler les parlementaires à prendre la parole ; au mieux ils auront leur nom et deux lignes extraites au hasard de leur intervention dans une colonne d'un compte rendu d'une partie des débats à moins qu'ils ne soient président de commission, rapporteur ou déjà ténor pour d'autres raisons ; le sénateur lambda est vite découragé ; il n'a plus envie de faire effort ; vite il considère que ses interventions sont sans intérêt puisque sans écho. C'est ainsi que, sans le vouloir peut-être et sans en mesurer l'impact, la presse joue un rôle démotivant ; votre journal reste, par le nombre de lignes, celui qui consacre le plus de place aux activités sénatoriales en particulier.

La deuxième cause est la quasi-impossibilité d'obtenir d'un gouvernement, de droite comme de gauche, la venue en débat de propositions de loi d'origine parlementaire. Un texte d'initiative parlementaire est un *« événement... ou un hochet »*. Les parlementaires sont consignés dans la discussion de textes issus de rapports du Conseil d'Etat ou d'un chargé de mission, rapports médiatisés avant de devenir projets de loi. C'est, dit-on, manière d'inventer une nouvelle façon d'écrire la loi en projetant des suggestions au gouvernement dans la société civile, directement, par-dessus les parlementaires. Un projet tout ficelé leur est ensuite proposé. Vaut-il encore la peine de le discuter ? N'est-ce pas devenu simplement un rite pour le gouvernement, rite dont les bornes enserrent très étroitement les temps des débats et où chacun finit par disposer *seulement de quelques minutes pour* développer son opinion ? Absence d'initiative parlementaire entraîne absence de motivation pour ceux qui auraient envie de déposer des textes ; absence d'effet journalistique entraîne absence de stimulation, de vanité ou d'amour-propre. Comment dans ces circonstances n'y *aurait-il pas absentéisme ? Peut-être* en faisant l'inverse dans ces deux domaines où les parlementaires ne sont pas seuls en critique.

D'une société démocratique nous glissons ensemble vers une société gouvernée par les comités de « sages » sans dépendance envers les électeurs, le gouvernement lui-même devient le relais politique de technocrates qui, compétents sans doute, ne sont pas non plus les représentants élus de la nation.

Ne tirez pas trop sur les pianistes !

par Bruno Bourg-Broc

député RPR de la Marne

L'ENQUÊTE récente du *Monde* et davantage encore le sondage qui l'illustre nous interpellent en nous frappant à l'estomac. A quoi servons-nous donc ?

L'image des députés se dégrade lentement mais sûrement. A qui la faute ? aux médias ? aux institutions ? à nous-mêmes ?

L'insuffisante information du citoyen quant au rôle et au travail de ses élus est une évidence. L'instruction civique — les maîtres en savent-ils bien davantage ? — une meilleure « couverture » de presse, pourraient assurément contribuer à mieux faire *connaître l'institution parlementaire* mais le handicap est en l'occurrence très lourd car pour combien de nos citoyens le débat parlementaire ne se résume-t-il qu'aux gesticulations télévisuelles du mercredi ?

Qui sait que durant six mois de l'année nous siégeons quatre ou cinq jours par semaine, parfois même six ou sept en trois séances journalières et nocturnes ?

Un jeune avocat m'interroge un jour en plein mois de novembre — je suppose qu'il avait quand même étudié le droit constitutionnel — pour savoir si, nous étions dans le train, j'allais à la Chambre car, à son avis, on ne siégeait pas « en ce moment ». Un industriel, plus récemment, expliquait devant moi que l'affluence du mercredi après-midi était probablement due au fait que nombreux étaient les enseignants parmi les députés et que naturellement l'après-midi du mercredi ils pouvaient aller siéger... Et quand j'expliquai, au même, qu'un député, fût-il de base, était à la tête d'une petite équipe, *d'assistants et de secrétaires, qui* travaillait pour son patron douze mois sur douze, il en fut sincèrement étonné. Que la fonction occupât un homme — ou une femme — à plein temps était pour lui motif de découverte.

Que faire pour remonter ce handicap ? Expliquer, montrer, faire visiter. C'est ce que nous essayons de faire en invitant des groupes et en particulier des jeunes à visiter le Palais-Bourbon, en allant dans des collèges, des lycées ou des facultés parler de notre vie quotidienne, parler de notre travail et de notre fonction.

A cet égard, on ne peut que se *réjouir* de l'actuelle politique menée par le président Fabius et son bureau qui consiste à ouvrir au maximum les portes de l'Assemblée nationale.

Il est vrai que l'institution parlementaire souffre réellement et que le vague à l'âme, des plus anciens en particulier, n'est pas une invention journalistique.

A quoi bon travailler des jours et des nuits durant quand une seule petite phrase heureusement formulée — et souvent alors peu importe le fond — assure à son auteur une reprise médiatique qui vaut dix permanences, cinquante questions écrites et vingt interventions ?

Mais notre rôle n'est pas seulement de parler pas plus que de jouer, même si c'est une nécessité et aussi une source de satisfactions, à l'assistante sociale. Il est de légiférer : cela se fait dans le calme. Il est de contrôler le gouvernement : cela se fait dans la constance.

Cela n'est pas toujours le cas, et la situation actuelle entraîne la désertion des bancs. Non pour aller jouer aux boules ou au golf. Mais pour aller dans la circonscription où les moins exigeants des électeurs à la fois réclament votre présence à la kermesse, à leur assemblée générale, à leur réunion « extraordinaire » (pour eux), à leur banquet annuel et veulent des bancs garnis lorsqu'ils allument leur téléviseur leur montrant le « spectacle » du Palais-Bourbon. Mais aussi pour aller siéger au conseil général, au conseil régional ou à la mairie où au moins les choses avancent concrètement.

« On peut être honnête et faire de la politique... »

Que faire ? D'abord, en ces temps où sous des noms divers on parle beaucoup de participation, faire participer les parlementaires. Le gouvernement est maître de l'ordre du jour. Pourquoi ne pas imposer un quota, en nombre ou en temps, pour discuter des propositions de loi émanant *des élus* ?

Il en est des centaines, réservoirs de bonnes idées et de solutions simples parfois, qui ne sont jamais discutées.

Le gouvernement, quel qu'il soit, avance ses projets et fait fi des propositions sauf, et encore, si leurs auteurs en sont illustres.

Pourquoi ne pas imposer un quorum pour le travail en commission comme pour le travail en Assemblée plénière ?

Pourquoi ne pas appliquer plus strictement un règlement qui ne permettrait ni aux commissions, ni aux groupes d'étude, ni aux groupes d'amitiés (qui font souvent un travail réel, profond mais méconnu) de se réunir en même temps que siège l'Assemblée plénière ? Pourquoi ne pas rendre réellement obligatoires certaines présences ? Peut-être alors l'opinion publique comprendrait-elle mieux qu'un député est d'abord élu pour aller siéger à l'Assemblée nationale et « récompenserait »-t-elle mieux ceux qui travaillent, ce pour quoi ils ont d'abord été désignés ?

Car chacun sait dans nos rangs — l'exemple de 1978 fut flagrant à cet égard — qu'on peut être parmi les plus travailleurs et les plus assidus et n'être pas réélu, tandis qu'à l'inverse l'absence du Palais-Bourbon, si elle est compensée par la notoriété, de solides moyens financiers et une bonne campagne électorale, n'est pas *un handicap*, loin de là.

Nous devons enfin nous demander si d'autres raisons plus profondes et plus affectives ne sont pas à l'origine de la dégradation de notre image et de notre fonction.

En premier lieu, à cause de quelques affaires malheureuses, trop de personnes *mettent en cause* notre honnêteté.

Les parlementaires — et quand on dit parlementaires l'opinion publique traduit le plus souvent les députés — ne sont pas plus corrompus que les notaires, les agents immobiliers, les bouchers ou les fonctionnaires.

Il y a des notaires corrompus, il y a des fonctionnaires corrompus comme il y a sans doute des députés corrompus. Et si l'on considère que, comme le dit le bon sens populaire, l'occasion fait le larron, la proportion de corruption, active ou passive, par rapport aux occasions est de loin supérieure dans d'autres corps, s'il est vrai que les députés représentent un corps.

On peut être honnête et faire de la politique, et chacun sait que la politique normalement menée ne conduit point à la richesse. Tout au plus mène-t-elle à un certain mode de vie qu'envient beaucoup, lorsqu'ils en voient tel ou tel aspect, mais dont peu de personnes de ma connaissance accepteraient à la fois les avantages — ils existent — mais aussi toutes les charges et les contraintes.

« Ne pas en avoir honte »

Et comment ne pas se sentir agressé, blessé par les critiques que nous recevons de la part de ceux qui, dans le secret de nos bureaux, viennent nous expliquer leurs fraudes fiscales, leurs manquements aux règles les plus diverses et qui n'admettent pas que nous fassions le dixième de ce qu'ils s'accordent pour eux-mêmes et pour leurs proches.

Comment ne être scandalisé par les propos ou l'attitude de ceux qui condamnent en paroles tonitruantes le laxisme du gouvernement — qu'il s'agisse de celui de M. Chirac ou de celui de M. Rocard — en matière d'immigration et qui sont les premiers, en toute connaissance de cause, à employer de la main-d'œuvre clandestine pour laquelle, si la peur du gendarme est trop forte, ils vont jusqu'à solliciter des dérogations pour permettre de passer une saison ou une récolte, avant de recommencer l'année suivante.

Comment ne pas sourire quand nous entendons réclamer des lois plus dures et plus contraignantes et recevons les coups de téléphone — nombreux — de ceux qui ont été pris *en excès de vitesse ou en excès* d'alcoolémie ? *« C'était la première fois »* invoque-t-on comme fréquente excuse. Une petite vérification amène à constater souvent que la première est la deuxième ou la troisième, voire la quatrième.

Nous voulons bien être accusés de tous les maux, mais, si la rigueur *morale est un bon objectif en soi*, pourquoi vouloir que les députés en aient le monopole ?

En revanche, il faudrait que la règle commune s'appliquât aux parlementaires. L'opinion publique ne comprend pas qu'une partie de notre indemnité (et pas la totalité comme on le dit trop souvent) échappe à l'impôt. Cette disposition choque *inutilement*. On comprendrait mieux que nous soyons mieux payés en payant plus d'impôts. Il est malsain de passer pour « privilégié ».

Naturellement les porteurs de pancartes, les auteurs de libelles ou de perfidies salonnardes ignorent ou veulent ignorer ce que des semaines de 80, 90 ou 100 heures, une tension permanente, une vie familiale dispersée, des voyages contraignants et la perpétuelle remise en cause (qui est aussi souvent remis en cause qu'un élu ?) signifient. Toute peine mérite salaire, dit-on communément. La mesure de cette peine s'applique aussi aux élus, et nous ne devons pas en avoir honte.

Nous devons expliquer certes, et toute *action politique*, toute action publique suppose la pédagogie. Nous ne devons pas être culpabilisés pour autant. Ils sont plus nombreux qu'on ne croit et de tous bords politiques ceux qui, dans la discrétion souvent, assument pour les autres — même si, car pour être député on n'en est pas moins homme, nous en tirons d'immenses satisfactions — une tâche exaltante. Pour notre pays aussi. Car que vaudrait la démocratie sans ses élus ? Ne tirez pas trop sur les pianistes. Ils sont nécessaires. D'autres, pas si loin de nos frontières, aimeraient bien élire de vrais députés. A nous aussi d'être de vrais députés.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Cabinet de Me Jean-Marc VARAUT, avocat à la cour, 2, avenue Roche, 75008 PARIS

D'un jugement rendu par le TGI de Paris le 3 *novembre* 1988, 17e *chambre*, entre Mme Françoise MASSONAUD divorcée RICHARD, maire de la commune de NOISY-LE-GRAND, demeurant 2, place de la Libération à NOISY-LE-GRAND (S. St.D.) et HOSCHSHILLER André, dit André CARREL, directeur de la publication du journal *l'Humanité*, SMADJA Gilles, journaliste au journal *l'Humanité* et la Société nouvelle du journal l'Humanité, dont le siège est 5, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris-9e, civilement responsable représentée par M. J. BORKER, avocat, d'avoir fait paraître, le 9 octobre 1987, un article de M. Gilles SMADJA intitulé « le maire RPR de Noisy-le-Grand débaptise » et un sous-titre *« bête, méchante et nulle »* et la première phrase de celui-ci, *« depuis qu'elle a installé son postérieur dans le fauteuil du maire de Noisy-le-Grand... »*. Françoise MASSONAUD soutient que les qualificatifs constituent des expressions outrageantes, des termes de mépris, ou des invectives, selon la loi du 29 juillet 1881 (article 29/alinéa 2), ceci étant de nature à porter atteinte à l'honneur ou la délicatesse de la personne à laquelle elle s'adresse...

« Le tribunal a jugé que les qualificatifs « bête, méchante et nulle » du sous-titre de l'article, mis en valeur par une impression en caractères gras plus importants que le titre même de l'article, constituent des expressions outrageantes, des termes de mépris ou des invectives, au sens de l'article 29/alinéa 2 de la loi du 29 juillet 1881 ; que le fait d'énoncer que Françoise Massonaud avait *« installé son postérieur »* dans le fauteuil du maire de Noisy-le-Grand constitue aussi un outrage au sens du texte susvisé, une telle expression étant de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la délicatesse de la personne à laquelle elle s'adresse ; attendu que ces injures qui visent Françoise Massonaud en sa qualité de maire, outrepassent les droits de la libre critique et même de la polémique, et justifient la demande de dommages-intérêts de la plaignante dans la mesure précisée au dispositif ».

En conséquence, le tribunal condamne solidairement André HOSCHSHILLER, dit André CARREL, et Gilles SMADJA à payer à Françoise MASSONAUD la somme de 8 000 F à titre de dommages-intérêts et la somme de 3 000 F en vertu des dispositions de l'article 475-1 du code de procédure pénale, et ordonne la publication du jugement dans 2 journaux aux choix de la partie civile. Déclare la Société nouvelle du journal *l'Humanité* civilement responsable.

MARRAKECH EN CONCORDE

10-12 nov. 1989

Documentation et inscription :

AIRCOM

93, rue de Monceau 75008 Paris

Tél. : 45-22-86-46

Télex : 64-37-80 F

Lic. 178001

LE COFFRET DU BICENTENAIRE

POUR conserver votre collection du Monde de la Révolution française *et la mettre en valeur dans votre bibliothèque.*

En carton pelliculé, lavable.

40 F Port inclus

Vous pouvez passer votre commande sur feuille libre ou en découpant le bon ci-après

LE COFFRET DU BICENTENAIRE

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE ..... CODE POSTAL .....

LOCALITÉ ..... Nbre d'ex. ..... x 40 F = ...

Commande et règlement à adresser à

DIFFUSION N° 1 - LE MONDE

BP 212

CLÉON

78410

1 700 150 F

هكذا من الأصل

M. Pierre Arpaillange invite les surveillants de prison à « mesurer » leurs obligations

Le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, posant la première pierre de la cité judiciaire de Clermont-Ferrand, dont la construction doit être achevée à la fin de 1991, a déclaré, lundi 24 juillet, qu'il se proposait de faire de l'équipement judiciaire *« la priorité des prochaines années »*.

Le ministre de la justice souhaite que ce programme soit *« un projet d'une ampleur équivalant à la mise en place du programme 13000 »*, le programme de construction de prisons lancé par M. Albin Chalandon. Interrogé sur les réactions hostiles des syndicats pénitentiaires à l'annonce (*le Monde* daté 23-24 juillet) de la fermeture de vingt-cinq petites maisons d'arrêt vétustes, le garde des sceaux a estimé que les surveillants de prison *« au service de la justice »* devaient *« mesurer les obligations qu'ils ont dans ce service. Les surveillants ne sont pas contents, mais ces mesures sont faites pour eux également »*.

Le ministre a souligné que les fermetures d'établissements pénitentiaires concernent *« les prisons les plus vétustes, des prisons dans lesquelles il n'est pas convenable, il n'est pas concevable en 1990 ou en l'an 2000, d'enfermer des êtres humains » (...). Il faut que les surveillants pénitentiaires prennent conscience qu'ils ont des avantages en étant surveillants de prison, qu'il servent la fonction publique, qu'il y a peut-être quelques inconvénients, mais qu'il n'en rencontre pas dans la vie actuellement ? »*

Au même moment, les plus importants syndicats pénitentiaires FO, l'UFAP, CGT, SPI, SNIPP étaient réunis à Fresnes et annonçaient qu'ils envisageaient à la rentrée de consulter leur base pour reprendre l'action interrompue à la fin du mois de février dernier. Mécontents de l'ampleur du plan de fermeture des prisons vétustes, les surveillants sont aussi inquiets devant les perspectives budgétaires de la justice pour 1990. L'UFAP a, de son côté, annoncé qu'en représailles elle demandait à ses adhérents de *« boycotter »* les visites du ministre de la justice dans les prisons. M. Pierre Arpaillange devait se rendre, le 25 juillet, au cours d'un voyage prévu de longue date, à la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille, et y rencontrer les organisations syndicales.

Au commissariat de Nouméa

Accident ou bavure au trichloréthylène ?

Un jeune garçon mineur a-t-il été menacé d'être brûlé vif, arrosé de trichloréthylène par des gardiens de la paix dans les locaux du commissariat de Nouméa, en Nouvelle-Calédonie ? C'est ce qu'a affirmé par procès-verbal à des officiers de la brigade des mineurs, une jeune Wallisien appréhendé dans la nuit du 21 au 22 juillet. Tenu informé, le parquet n'a pas estimé, contrairement aux proches du jeune homme, que ces accusations étaient fondées.

Le jeune mineur a été interpellé par deux gardiens, l'un canaque, l'autre d'origine chinoise, de la Brigade de surveillance de nuit (BSN) du commissariat de Nouméa alors qu'il était en possession d'une bouteille de trichloréthylène, détachant de synthèse dont certains toxicomanes reniflent les vapeurs. Amené au commissariat, il aurait, selon ses dires, été « chahuté » par les deux gardiens qui l'avaient interpellé, arrosé de son trichloréthylène par l'un d'eux, tandis que le second craquait une allumette. Les policiers reprenant leur sang-froid, l'affaire en serait finalement restée là. Mais le jeune homme, terrorisé, s'est confié aux fonctionnaires de la brigade des mineurs lorsqu'il a été interrogé dans le cadre de la procédure judiciaire normale qui avait motivé son interpellation.

A Paris, à la direction générale de la police, on donne une version quelque peu différente de l'incident. On reconnaît qu'un garçon mineur a bien été interpellé à Nouméa en possession d'une bouteille de trichloréthylène, mais on affirme que c'est lui-même qui, à deux reprises, s'est aspergé de liquide : d'abord dans la voiture de police, lors de son transport au commissariat, ensuite en descendant du véhicule, au moment même où un fonctionnaire qui le croisait allumaiyt une cigarette qui aurait déclenché un feu, sans dommages et immédiatement éteint. Tout ne serait qu'accidentel, l'affaire étant montée en épingle par des syndicats de police concurrents.

La direction générale de la police n'explique pas, comment le jeune homme trouvé en possession d'une bouteille de trichloréthylène qui avait motivé son interpellation a pu, lors de son transport au commissariat dans la voiture de police, garder cette bouteille. Y compris après en avoir maladroitement déversé une partie sur lui.

G. M.

La sécurité dans les trains de la banlieue parisienne

Depuis le 25 mai, des CRS patrouillent tous les soirs dans les trains de banlieue des quatre gares parisiennes où l'insécurité est la plus forte : la gare de l'Est, du Nord, Saint-Lazare et Montparnasse. Une mesure annoncée à l'Assemblée nationale par Michel Rocard, le 24 mai, en plein cœur de la grève des contrôleurs, qui réclamaient alors des effectifs supplémentaires. Les CRS qui patrouillent actuellement se contentent, en fait, d'assurer un relais : ils seront remplacés dès l'automne prochain par deux cent cinquante fonctionnaires de la police de l'air et des frontières (PAF) spécialement formés aux tâches de sécurité dans les trains. Ces policiers rattachés à la division chemin de fer de la PAF seront chargés d'intervenir en cas d'agression, de dégradation du matériel, de trafic de stupéfiants ou de bagarres. Les effectifs de cette division affectée en priorité à la région parisienne seront à nouveau renforcés en 1990 avec l'arrivée de deux cent cinquante fonctionnaires supplémentaires.

La patrouille du Paris-Meaux

Les hommes de la CRS 4 de Lagny connaissent désormais les horaires des trains de banlieue sur le bout des doigts. Depuis le mardi 4 juillet, la compagnie patrouille tous les soirs, de 19 heures à minuit, dans ces rames de la gare de l'Est jugées *« dangereuses »* par la SNCF. Un travail réalisé en liaison avec les contrôleurs de la SNCF, qu'ils rencontrent tous les jours, le long des quais, avant le départ des trains du soir. *« Nous allons nous installer en queue, et nous remontons les wagons jusqu'à Meaux,* explique le chef de patrouille. *Si vous avez besoin de nous, n'hésitez pas à nous appeler. Nous sommes là pour ça. »* Le contrôleur hésite et dit en détournant les yeux : *« Tant que je suis seul, je ne contrôle pas les voyageurs. C'est un omnibus : si je dresse un PV et que le fautif veut descendre, je suis obligé soit de l'accompagner, soit de descendre avec lui et retarder le train. C'est trop compliqué. »* La patrouille se tait, mais elle désapprouve ce manque de zèle. *« C'est votre affaire, mais sachez que nous sommes là. »*

19 h 27 : le train, une rame à deux niveaux en direction de Meaux, démarre. Le chef de patrouille donne le signal. Il est temps de « naviguer » de wagon en wagon pour que tous les voyageurs sachent que la rame est *« sous surveillance »*. Deux hommes en bas, trois en haut. Les CRS se glissent entre les sièges en maintenant leur matraque de la main gauche pour éviter qu'elle ne cogne contre les dossiers des sièges.

« Ils ont décampé ailleurs »

Les wagons sont bondés. Les voyageurs lèvent distraitement les yeux en raïgeant les sacs qui encombrent l'allée. *« C'est l'heure des gens honnêtes,* commente le chef de patrouille. *Il n'y a pas grand-chose à faire. Seulement de la dissuasion. Il faut simplement que tout le monde nous ait vu. »*

C'est chose faite dès le troisième arrêt. Les CRS remontent le long du train à l'aide d'un passe SNCF qui leur permet de franchir, une à une, les portes des wagons. Le responsable a en main une petite mallette de plastique noir qu'il ne quitte pas une seconde : elle contient *« tout ce dont* [ils ont] *besoin en cas d'infraction »*. Essentiellement, ajoute-t-il, des papiers et des formulaires. Depuis six jours, il n'a pas ouvert la mallette une seule fois. La patrouille n'est encore jamais intervenue. Pas une bagarre, pas un graffiti, pas un flagrant délit. Les bandes qui menaçaient la sécurité des voyageurs se sont faites discrètes depuis l'arrivée des CRS, le 25 mai dernier. *« Les trains sont calmes car les craquies se sont donné le mot,* résume le chef de la patrouille. *Ils ont décampé ailleurs. »*

Au retour, les rames sont presque désertes. Quelques journaux abandonnés ici et là, des papiers dans les allées, des wagons entiers sans le moindre voyageur. La patrouille repart « naviguer » sans grande conviction. Le contrôleur s'est installé tout seul, dans un coin, au centre de la rame. Les CRS s'ennuient un peu. Faute de flagrant délit ou de bagarre, ils tentent de faire respecter les interdits. *« Vous êtes dans un wagon non-fumeur »*, lance le chef à un voyageur qui discute avec son voisin une cigarette en main. Les passagers ne discutent pas. *« Pas de pied sur les banquettes »*, ordonne-t-il quelques instants plus tard à deux adolescents qui discutent dans un coin. *« Mais on les pose sur notre sac. On ne touche même pas aux banquettes. »* Le chef de patrouille est inflexible : *« C'est une question d'attitude. »* Les deux adolescents s'inclinent en haussant les épaules. *« Cela ne relève pas directement de nous,* commente-t-il, *mais je ne peux pas m'en empêcher. Cela me démange. Je déteste le laisser-aller. »*

Rien de choquant dans cette *« surveillance »*, affirme d'ailleurs la SNCF. Les CRS ne peuvent, dans ce cas, dresser de procès-verbal comme le font les contrôleurs, mais ils sont bien chargés de *« prévenir tout ce qui peut-être générateur d'incidents »*, précise Patrice Leroy, chargé de mission sur la sécurité. Y compris ces petits manquements aux règles qui, parfois, finissent par dégénérer. Le partage des tâches entre contrôleurs et policiers a d'ailleurs été maintes fois précisé : aux brigades la sécurité, aux contrôleurs la vérification des titres de transport.

Chelles : premier contrôle de billets. Les CRS se postent aux deux extrémités des wagons pour pouvoir intervenir *« en cas de problème »*. Il y en aura un. Un voyageur sans billet, sans argent et sans pièce d'identité. Le contrôleur parcourt des yeux l'attestation d'inscription à l'ANPE qui lui est présentée. *« Il n'y a pas de photo,* remarque-t-il. *Vous avez pu la ramasser à terre. Il faut faire une vérification d'identité à l'arrivée. »* Les CRS ont trouvé du travail. Dès l'arrivée en gare de l'Est, ils encadrent le voyageur pour le conduire vers l'officier de police judiciaire de permanence, une nouveauté introduite lors de la mise en place du dispositif, le 25 mai dernier. Entre 19 heures et minuit, chacune des quatre gares parisiennes visées par l'opération dispose ainsi d'un « OPJ » de la police de l'air et des frontières prêt à intervenir en cas de procédures engagées dans les trains. Ces quatre inspecteurs travaillent toute la soirée sous l'autorité d'un inspecteur divisionnaire chargé de coordonner l'ensemble du dispositif en gare du Nord.

Leçon de morale

Mais la vérification d'identité se révèle bientôt inutile. Confronté aux CRS qui l'emmènent vers les cars bleutés où se trouve l'« OPJ », le voyageur retrouve subitement ses papiers dans la poche arrière de son jean. Les CRS lèvent les yeux au ciel mais le présentent tout de même à l'inspecteur de la PAF pour une courte leçon de morale. *« Il faut toujours avoir ses papiers sur soi,* explique-t-on au frandeur, pendant que le contrôleur rédige son PV d'infraction. *Et des vrais papiers. Pas un formulaire sans photo. »* Le voyageur acquiesce en grommelant. Ce sera la seule interpellation de la soirée.

« Il est difficile de faire état de statistiques fiables, car nous n'avons pas assez de recul, explique Patrice Leroy. *Cependant, une chose est sûre : depuis la fin du mois de mai, les rapports quotidiens des postes de commandement, qui recensent tous les incidents de la journée, montrent une nette régression des problèmes de sécurité. La création de ces brigades doit aussi s'accompagner d'une politique de qualité portant sur la régularité des trains ou la propreté des gares. C'est aussi en améliorant l'environnement que l'on combattra l'insécurité. »* La SNCF pourra bientôt s'appuyer sur des effectifs supplémentaires : de 1989 à 1991, cinq cents agents seront affectés à la surveillance générale, aux contrôles et à la présence dans les gares. Enfin, le plan d'équipement de 250 millions de francs étalé sur trois ans comprend, entre autres, la mise en place d'appareils de télésurveillance et de bornes d'appel sur les quais.

ANNE CHEMIN.

● **Un sympathisant d'Action directe interpellé et inculpé à Paris.** — Considéré comme un sympathisant d'Action directe, M. Jean-Pierre Bard, trente-deux ans, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, a été interpellé, dimanche 23 juillet, dans un bar de la rue Papillon, dans le neuvième arrondissement. Les policiers qui ont procédé à son arrestation ont saisi deux fusils à pompe dans le véhicule du jeune homme. Celui-ci a été placé, lundi, sous mandat de dépôt par le juge Gilles Rivière, qui assure actuellement le remplacement du juge Bruguière en vacances. Une information a été ouverte à l'encontre de Jean-Pierre Bard pour *« coups et blessures volontaires, détention d'armes et abus de confiance »* et confiée à un autre magistrat instructeur, M. Jean-Paul Valat.

ENVIRONNEMENT

Les frontières se ferment à l'importation

L'ivoire au magasin des souvenirs

Pour tenter de sauver les derniers éléphants d'Afrique, une mobilisation mondiale s'ébauche. Imitant la France, qui avait donné l'exemple en juin dernier, les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, la Suisse, le Japon et Hongkong ont interdit partiellement ou totalement l'importation d'ivoire. Toutes les télévisions du monde ont montré l'autodafé, allumé par le président Daniel Moi lui-même, qui a consumé 12 tonnes d'ivoire au Kenya (*le Monde* daté 16-17 juillet). Aux Etats-Unis, le violoncelliste Rostropovitch annonce qu'il donnera à la rentrée un concert destiné à recueillir des fonds. Le célèbre musicien veut aider les associations qui défendent les pachydermes. Mais, chez les professionnels — importateurs, tailleurs et négociants, — on est inquiet.

« Pour nous, c'est une catastrophe », lance M. Frédéric Pignot, directeur commercial adjoint de la maison Tétard Frères, orfèvres à Paris. Quelle catastrophe ? Si la France se ferme à l'ivoire, les professionnels de l'orfèvrerie de luxe perdront leurs clients, *« qui se tourneront vers d'autres fournisseurs »*. Les frères Tétard ne font pas le commerce de l'ivoire mais sous-traitent à des artisans — tablettiers, tourneurs, ébénistes ou sculpteurs — la fabrication de garnitures pour leurs pièces d'orfèvrerie. Ils ont besoin d'ivoire pour leurs manches de couteaux, leurs anses de soupière ou la décoration de leurs samovars, qu'ils vendront très cher à une clientèle choisie. Par exemple, le roi du Maroc, l'émir du Koweït ou le sultan de Brunei, le plus riche de tous, qui vient encore de commander des soupières en or massif — avec des anses d'ivoire. L'orfèvrerie de haut luxe, toutefois, ne consomme guère d'« or blanc » — quelques kilos par an. Elle peut vivre longtemps sur les stocks existants, qui se chiffrent par centaines de tonnes.

Chez les rares artisans qui travaillent encore l'ivoire, en revanche, les craintes sont plus justifiées. *« Je trouve l'interdiction aberrante,* dit M. Bernard Collard, tablettier-tourneur à Ris-Orangis (Essonne). *Ce n'est pas en France qu'on peut protéger l'éléphant, mais d'abord en Afrique où il est massacré, et, surtout, en Asie, où ils fabriquent des statuettes à la chaîne ! »* Cet artisan, l'un des plus jeunes de la profession (quarante-cinq ans), ne consomme que 30 kilos à 40 kilos d'ivoire par an, qu'il utilise pour la restauration d'objets anciens, en même temps que la nacre, l'écaille, la corne et le bois précieux. *« On ne va tout de même pas restaurer avec de la résine ou du plastique,* s'indigne sa femme, Françoise Collard, présidente de l'Association de sauvegarde des métiers d'art. *Avec une paire de défenses, on peut assurer un an de travail de restauration. Ce n'est pas ça qui va décimer l'éléphant ! »*

Leur collègue Pierre Heckmann, qui tient boutique rue Bonaparte, à Paris, les rejoint sur ce point : *« Il faudrait laisser entrer une tonne d'ivoire brut en France chaque année, pour alimenter la profession. Ça n'est pas grand-chose comparé aux tonnages qui partent pour Dubaï et l'Extrême-Orient ! »*

Regain des ventes

Dernier sculpteur sur la place de Paris, Pierre Heckmann, né il y a soixante ans *« dans la boutique où* [il] *travaille »*, n'éprouve quant à lui aucune crainte. *« Grâce aux stocks accumulés par les générations, j'ai de quoi travailler jusqu'à ma mort, et mon fils de quarante ans aussi. Depuis 1975, je n'ai plus importé un gramme d'ivoire. »* Ce qui l'irrite, c'est l'importation des « chinoiseries », toutes ces statuettes sculptées à Hongkong et ces *netsukés* japonais qui envahissent les vitrines des marchands de colifichets. *« Ça fait quinze ans que je réclame l'interdiction des ivoires récents de Hongkong,* dit-il. *Mais on ne fait rien contre cette invasion. »*

Si : les militants du mouvement écologiste Robin des Bois ont fait une incursion chez un gros revendeur du boulevard Magenta, à Paris, les magasins Tat Hing, importateurs directs de Hongkong. Ils ont cadenassé le rideau de fer, eux-mêmes déguisés en éléphants. Le commerçant chinois, exaspéré et inquiet pour l'avenir, ne dit qu'une chose : *« We are fed up, we shall stop »* (nous en avons assez, nous allons arrêter). L'unique importateur français d'ivoire brut, *« depuis 1863 »*, M. Roger Bréjoux, n'est guère plus optimiste : *« C'est trop tard maintenant pour sauver l'éléphant. Ils vont tout massacrer, annexe 1 ou pas »*. Cet ivoire qu'il achetait 250 F à 300 F le kilogramme, il ne sait pas s'il va pouvoir continuer à en faire le commerce. *« On attend »*, dit-il, fataliste.

Tous ne sont pas désespérés pour autant. Chez les trois frères Baudouin, qui vendent leur production à la boutique familiale l'Eléphant blanc, boulevard Haussmann à Paris, on constate un regain des ventes depuis la campagne de boycottage lancée à la télévision par Brigitte Bardot. *« Les gens qui voulaient s'acheter un collier d'ivoire mais reculaient constamment devant l'échéance se décident aujourd'hui,* constatent-ils. *Une dame vient de nous acheter un chat sculpté* [2 750 F] *qu'elle voyait dans la vitrine depuis trois ans sans oser franchir le pas. »* Mais ils ne se font pas d'illusion. *« L'ivoire n'a plus d'avenir. D'ailleurs, au fil des ans, nous en vendons de moins en moins. »*

Si chacun estime n'être pour rien dans le massacre des éléphants, il faut admettre que, tous ensemble, les consommateurs d'ivoire y participent. Même en France où le trafic n'est pas considérable (en 1988, les douanes ont enregistré 450 kilogrammes d'ivoire brut importé légalement et saisi 222 kilogrammes entrés illégalement), les stocks sont importants et alimentent aujourd'hui les sculpteurs chinois. Ce n'est pas l'interdiction de l'importation en France qui tuera les derniers tailleurs d'ivoire parisiens — ils se comptent sur les doigts de la main, — mais la libre importation des « chinoiseries ». La décision de la France d'interdire cette importation devrait, au contraire, leur donner un peu d'air, bien qu'il ne s'agisse pas de la même clientèle.

Certains professionnels s'en félicitent. *« J'approuve cette interdiction »*, avoue Daniel Barnola, tablettier-tourneur et *« petit consommateur d'ivoire »*. Reconverti depuis longtemps dans le travail du palissandre et des bois précieux du Brésil, il n'utilise plus pour l'« or blanc » que les chutes qui lui restent. *« On peut toujours remplacer l'ivoire par le bois précieux »*, dit-il. Va-t-il donc falloir sacrifier la forêt amazonienne pour sauver l'éléphant d'Afrique ?

ROGER CANS.

● **Les mammouths au secours des éléphants.** — D'après l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, l'URSS aurait proposé de livrer des défenses de mammouth aux sculpteurs sur ivoire d'Allemagne fédérale qui se retrouvent sans travail depuis que la RFA a interdit les importations d'ivoire. — *(AFP.)*

Pour protéger une plante rare en Haute-Loire

Les écologistes s'opposent à la construction d'une route touristique

Une nouvelle fois, des incidents ont opposé, dimanche 23 juillet, des écologistes et un escadron de gendarmes mobiles aux Estables, sur les pentes du mont Mézenc, en Haute-Loire. Depuis trois semaines maintenant, les défenseurs de la nature tentent de s'opposer physiquement aux engins de chantier qui tracent une route, les forces de l'ordre dépêchées par le préfet les délogeant *manu militari*. Chaque soir, on campe sur ses positions. Vendredi dernier, M. Antoine Waechter, leader des Verts français et député au Parlement européen, était venu encourager les écologistes.

L'enjeu du conflit est une route de 1 300 mètres de long que le conseil général, présidé par M. Jacques Barrot, élu CDS de Haute-Loire, veut tracer à travers les alpages, pour faciliter l'accès à une station de ski. Cet ouvrage, d'un coût de 6 millions de francs, doit être complété par un vaste parking pouvant recevoir deux cent cinquante voitures et une quinzaine de cars. Il remplace un chemin jugé trop étroit pour les bus et difficile à élargir.

Le tracé de la nouvelle route traverse un site dont la flore est exceptionnellement riche — on y trouve une plante rare, la droséra à feuilles rondes, que les botanistes du monde entier viennent observer, qu'il est interdit de cueillir et, à plus forte raison, de détruire.

Les Verts de Haute-Loire, qui, lors des dernières élections municipales, ont obtenu au Puy 22 % des voix, s'étaient déjà mobilisés contre le projet de barrage de Serre-de-la-Pare, situé à 30 kilomètres de là. La réalisation de ce projet noierait 40 kilomètres de gorges sauvages, au fond desquelles coule la Loire. La route du mont Mézenc est, pour eux, une deuxième atteinte grave au patrimoine naturel du département.

Plusieurs associations (Robin-des-Bois, SOS-Loire vivante et la Compagnie du Mézenc) ont décidé de s'opposer à l'ouverture du chantier. Ils en appellent au secrétaire d'Etat à l'environnement, qu'ils pressent maintenant de faire respecter la loi sur la protection de la flore. Des touristes étrangers et des habitants du village des Estables se sont joints à eux.

ESPACE

● **Création d'un « comité de l'espace ».** — La création d'un « comité de l'espace », destiné à *« concourir à l'objectif de cohérence de la politique spatiale »* française, est annoncé au *Journal officiel* du 21 juillet. Ce comité est chargé de préparer les décisions du gouvernement, examiner l'influence des programmes spatiaux sur l'industrie française et européenne, et préparer les orientations en matière de collaboration spatiale internationale. Il se réunit *« au moins deux fois par an »*, sur convocation de son président, M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace. Ses membres sont le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, les délégués généraux pour l'armement, de l'industrie, des télécommunications, de la recherche et de la technologie, le directeur du budget, le chef d'état-major des armées, le délégué général à l'espace, le président et le directeur général du CNES.

Société

FAITS DIVERS

Retrouvée morte dans un parking de Saint-Denis

Une fillette de cinq ans a été étranglée après avoir subi des violences

La petite Malienne âgée de cinq ans dont le corps avait été découvert lundi 24 juillet dans un parking à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) a été étranglée *(nos dernières éditions du 25 juillet)*. Le corps d'Aminata Fumano était dissimulé sous un journal, un exemplaire du *Républicain lorrain* daté du 9 juin dont les feuilles avaient été séparées puis froissées. La balayeur qui a trouvé le corps dans le parking du centre commercial Carrefour avait d'abord découvert une chaussure puis des vêtements. Il semble que la petite fille ait été étranglée avec le boléro de l'ensemble qu'elle portait.

La fillette était descendue jouer, dimanche 23 juillet vers 18 heures, avec des enfants de son âge sur le parvis du grand magasin. Des allées aménagées sous les immeubles environnants conduisent au centre commercial. De ces passages, les accès au parking souterrain sont nombreux. Fermé aux voitures pendant le week-end, le parking est facilement accessible aux piétons. Vers 20 heures les parents, qui fêtaient la naissance d'un huitième enfant avec des amis, ont commencé à chercher leur fille. Ils ont vainement parcouru le quartier avant de signaler sa disparition à la police à 23 h 30. Victime d'un malaise, le père de la petite fille, qui est éboueur, a été brièvement hospitalisé.

Les policiers de la brigade criminelle de Paris ont été chargés de l'enquête. Ils ont interrogé des camarades de jeux de la petite fille. Selon certains enfants, elle aurait été aperçue en compagnie d'un inconnu. Les premiers examens ont établi qu'elle portait des ecchymoses au cuir chevelu, et des traces de coups à la tête.

● **La mort d'un enfant dans une colonie de vacances : des examens complémentaires.** — L'autopsie du corps d'Alexandre, le petit garçon retrouvé mort, samedi 22 juillet, sur une plage de Lège-Cap-Ferret, n'a pu indiquer avec certitude les causes du décès de l'enfant. Ces analyses ne peuvent *« ni infirmer, ni confirmer l'hypothèse d'un meurtre »* a souligné le parquet du tribunal de Bordeaux, qui a ouvert dimanche 23 juillet une information judiciaire pour homicide volontaire. De nouveaux examens de médecine légale ont été ordonnés par le juge d'instruction chargé de l'affaire, Mme Nicole Besset, qui a assisté lundi 24 juillet à une reconstitution de la veillée pendant laquelle Alexandre a disparu.

● **Un enfant écrasé par une porte de garage.** — Un enfant de neuf ans qui jouait avec une porte de garage basculante a été écrasé par celle-ci, samedi 22 juillet, au Havre (Seine-Maritime). Rachid Ben Cheik est le treizième enfant tué de cette façon depuis 1987. Au cours de la discussion du projet de loi sur l'information et la protection du consommateur au printemps 1989, le Parlement a adopté un amendement subordonnant l'installation des portes automatiques de garage à des règles de sécurité précises et prévoyant la mise en conformité des portes déjà installées d'ici à 1991. La loi adoptée le 23 juin a été publiée le 29 juin au *Journal officiel*.

Dans le sud-est de la France

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

Une vingtaine de personnes ont été interpellés par la police dans le sud-est de la France, notamment à Avignon (Vaucluse), Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) et La Seyne (Var) lors d'une opération visant, lundi 24 juillet, au démantèlement d'un réseau de trafic de drogue. Au cours des perquisitions effectuées aux domiciles des personnes suspectées, les enquêteurs ont saisi 2 000 gélules d'Ecstasy, de la cocaïne et de l'héroïne. Plusieurs véhicules volés ont également été retrouvés.

Au mois d'avril dernier, les enquêteurs de la brigade des stupéfiants d'Avignon avaient déjà découverts un réseau de trafic d'Ecstasy et saisi 2 000 autres gélules de cette amphétamine euphorisante, revendue sur le marché de la drogue de 300 F à 500 F pièce. Les identités des personnes interpellées n'ont pas, pour les besoins de l'enquête, été révélées.

L'Ecstasy : un hallucinogène puissant

Pilule d'amour, paradis, extase. Derrière ces doux noms se cache Ecstasy, drogue mortelle et hallucinogène puissant. Habilement présentée dans les années 80 comme la pilule de l'amour fou, cette amphétamine synthétique (dont le nom chimique est MDMA) est à la fois relaxante, euphorisante et hallucinogène. Dès l'absorption, un intense relâchement musculaire se produit. L'anxiété diminue. Les barrières sociales s'effondrent tandis que les inhibitions personnelles s'effacent. Le désir sexuel est augmenté. Mais Ecstasy qui passa quelque temps pour l'aphrodisiaque idéal, a surtout des effets hallucinogènes violents comparables, bien que plus modérés, à ceux du LSD.

Cette drogue qui, comme la cocaïne, reste moins utilisée en France que dans les pays anglo-saxons, peut provoquer des lésions irréversibles de l'ensemble du système nerveux, d'autant plus dangereuses qu'elles apparaissent tardivement.

Les orages en France

Plusieurs personnes victimes de la foudre

Un adolescent de dix-sept ans a été hospitalisé, dans le coma, après avoir été frappé par la foudre, le 24 juillet à Ay-sur-Moselle (Moselle), près de Thionville. Pascal Galinaro, D'Ay-sur-Moselle, circulait en cyclomoteur près d'un étang avec un ami lorsqu'ils ont été surpris par l'orage. Les deux adolescents se sont réfugiés sous un peuplier qui a été frappé par la foudre. Seul, Pascal Galinaro a été touché, son camarade est indemne.

Le même jour, Michel Ligier (trente-huit ans), originaire d'Epernay (Marne), a été foudroyé sur un camping de Sijean (Aude) alors qu'il courait vers sa tente. La veille, dans le Lot, Fabienne Debroise (vingt-deux ans), de Sainte-Cécile (Manche), a été écrasée par un arbre qui est tombé sur sa tente après avoir été foudroyé.

Le 22 juillet, déjà, un Marocain de quarante-sept ans était mort foudroyé à Metz après s'être réfugié sous un peuplier pour échapper à l'orage.

Rappelons qu'en cas d'orage il ne faut jamais ni se réfugier sous un arbre ni rester debout sur un terrain découvert. Tout « objet » dressé vers le ciel risque d'être, en effet, le point de départ d'un « précurseur », c'est-à-dire d'une onde d'ionisation qui part du sol à la rencontre d'un autre « précurseur » descendant du nuage d'orage. C'est la rencontre de ces deux « précurseurs » qui produit un formidable court-circuit, lequel déclenche du sol vers le nuage une onde de retour dont l'intensité peut atteindre 200 000 ampères et la vitesse 100 000 kilomètres à l'heure. L'air traversé par cette onde est brutalement surchauffé : en se détendant, il produit une onde de choc qui engendre le roulement du tonnerre. Dans le même temps, atomes et molécules de l'air, très fortement excités, produisent une émission de lumière subite et très brillante : l'éclair.

Dès qu'un orage se déclenche, il faut essayer de se réfugier dans une maison, dans une voiture (qui fait cage de Faraday) ; il faut aussi s'éloigner des objets métalliques, tels piolet en montagne ou bicyclette.

100.000 LIVRES
RARES EN STOCK
5 CATALOGUES PAR AN
LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE
42 88 58 06
9 RUE DE LA POMPE 75116 PARIS

Le Carnet du Monde

Naissances

— M. Pierre-Edmond COLLAROS
et Mme,
née Françoise Sabouret,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandra,

le 21 juillet 1989.

— M. Jean-Philippe HUBIN et Mme,
née Alix Letexier,
Constance et Félix,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Philippine, Eugenia, Marie, Victoire.

Paris le 19 juillet 1989.

106, rue de l'Université,
75007 Paris.

Décès

— Mme Stéphanie Bercault
son épouse,
Sa famille,
Ses amis,
Les camarades des Forces aériennes françaises libres,
Ainsi que tous les membres de la RAF,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Bernard BERCAULT,
médecin du groupe Lorraine,
lieutenant-colonel du service santé-air,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.

Les obsèques auront lieu le mardi 1er août, à 13 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

132, rue d'Avron,
75020 Paris.

— Mme Jean-Philippe Desportes,
son épouse,
M. et Mme Gilles Desportes,
Emilie et Antoine,
M. et Mme Frédéric Desportes,
Madeleine et Florence,
M. et Mme Jean-Eric Boiron,
M. Adrien Desportes,
Mlle Mélanie Desportes,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Philippe DESPORTES,

survenu le 10 juillet 1989, à Paris, à l'âge de cinquante-sept ans.

La messe des obsèques a été célébrée dans l'intimité, le 13 juillet, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

55, quai des Grands-Augustins,
75006 Paris.

— Le Club 18 juin-ANVRD
engage tous ses membres présents à Paris à se joindre à la délégation prévue pour les obsèques de son membre d'honneur,

Mme Marie-Madeleine FOURCADE,

le mercredi 26 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

(Le Monde du 22 juillet.)

— Mme Vincent Grima,
Ses filles Martine, Barbara, Nathalie,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père,

Vincent Philippe GRIMA,
sous-préfet de Prades,

décédé le 20 juillet 1989, dans sa cinquante-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu le 21 juillet, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Raoul Guetta,
M. et Mme José Guetta,
M. et Mme Claude Guetta,
M. et Mme Yves Rouchon,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lisette GUETTA,
née Gassad,

survenu le 22 juillet 1989.

Les obsèques ont eu lieu le 25 juillet, au cimetière parisien de Pantin.

— M. et Mme Philippe Herzog,
Mme Lucien Cattan,
Mme Laurence Cohen,
et sa fille,
M. et Mme Jean-Claude Rabian
et leurs enfants,
Mme Sylvie Orango,
et ses enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme A. W. HERZOG,
née Anna Weill,

survenu le 19 juillet 1989, dans sa cent septième année.

Ses obsèques ont eu lieu le 24 juillet, dans la stricte intimité familiale.

— Mme Jacques Jolly
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques JOLLY.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, Paris-15e, où l'on se réunira.

254, rue Lecourbe,
75015 Paris.

— Les familles Le Dévéhat, Abbe et Gougeon
font part du décès de

M. Gilles André LE DÉVÉHAT,

survenu le 24 juillet 1989.

La cérémonie religieuse aura lieu à 8 h 30, le 26 juillet en l'église Saint-Sulpice, à Paris.

11, rue des Canettes,
75006 Paris.

— M. Maurice Legendre
son époux,
Catherine et Paul Fogel,
Nathalie et Jean-Marc Volpelière,
ses enfants,
Flora, Maesha, Fajwel,
ses petits-enfants,
Pauline Rothkoff,
sa sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

Hélène LEGENDRE,
née Rothkoff,

survenu le jeudi 20 juillet 1989, dans sa soixante et unième année.

La cérémonie a eu lieu au cimetière de Bagneux, dans l'intimité, le 25 juillet 1989, à 10 h 45.

— M. et Mme Jean-Claude Lokiec
et leurs filles,
M. et Mme François Lokiec
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Jacques Cytron,
sa belle-sœur,
M. et Mme Willy Peters
et leur fils,
M. Michael Preston,
Les familles Spelberg, Silvering, Vultat, Zerah et Zinoune,
ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces et alliés,
Ses amis de l'Amicale les enfants de Kielce,
ont la douleur de faire part du décès de

Léon LOKIEC,

survenu le 22 juillet 1989, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 26 juillet 1989, à 16 h 15 (porte principale).

Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Etienne Magne,
sa mère,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Denys MAGNE,

survenu le 23 juillet 1989, à l'âge de quarante-quatre ans, à son domicile.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 26 juillet, à 14 heures, à Saint-Péray (Ardèche).

— Mme Jean Manuel,
Denis Manuel,
Didier Niverd-Samuel,
Jacques-Marie Legendre,
Ainsi que ses amis du pavillon Pierre-Janet,
font part avec tristesse du décès de

Francine MANUEL,

survenu le 23 juillet 1989.

— Rennes.

M. René Pavec,
son épouse,
M. et Mme Yannick Pavec,
M. et Mme Joël Pavec,
M. et Mme René-Loïc Pavec,
M. Pierre-Yves Pavec,
ses enfants,
Xavier, Adeline, Bénédicte, Aldric, Gwenaëlle, Laurent, Arnaud, Kristell, Maëlenn, Damien,
ses petits-enfants,
Les familles Vileyn, Schuyten, de Sauvebonne, Bitouzé,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René PAVEC,

rappelé à Dieu, le 23 juillet 1989, dans sa quatre-vingt-quatrième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 juillet, à 15 heures, en l'église de Saint-Cast (Côtes-du-Nord), suivie de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

109, avenue Aristide-Briand,
35000 Rennes.

— Savasse. Montélimar. Avignon.

Mme Yves Pradelle,
Ses enfants, Sophie et Nicolas,
M. et Mme Raphaël Pradelle,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Dupasquier,
leurs enfants et petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition accidentelle de

Armand PRADELLE,

rappelé à Dieu, dans sa dix-huitième année.

— Le président,
Les conseils
Et les personnels de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

professeur Pierre REBOUL,
doyen de la faculté des lettres,
de 1959 à 1970,

survenu le 15 juillet 1989.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Dammartin-en-Serve, le mercredi 19 juillet à 11 heures.

— Henri et Monique RODIÉ-TALÉBÈRE,
Pierre-André et Yan,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Maylis.

Pau, le 22 juillet 1989.

— Mlle Marie-Josèphe Roussin,
La famille,
Les prêtres de Villejuif,
Et tous ses amis,

font part du décès du

Père Christian ROUSSIN,

survenu le 23 juillet 1989, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Le service religieux sera célébré le jeudi 27 juillet, à 10 h 30, en l'église Sainte-Colombe, 23, rue Sainte-Colombe, à Villejuif, sa paroisse, où l'on se réunira, suivi de l'inhumation au cimetière de Villejuif.

« Vieux, fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Maître. »

23, rue Sainte-Colombe,
94800 Villejuif.

— Mme Jean Claude Savary,
son épouse,
Gilles et Arnaud Savary,
ses fils,
Patricia Galiez,
sa belle-fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

maître Jean Claude SAVARY,
avocat à la Cour de Paris,
ancien secrétaire de la Conférence,

survenu le 16 juillet 1989, à l'âge de cinquante-neuf ans, à Paris.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

129, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.

— Aix-en-Provence.

Mme Germaine Sorriaux,
son épouse,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Marcel SORRIAUX,
médecin colonel des troupes coloniales (e.r.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Aix-en-Provence, le 20 juillet 1989, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence.

Le Taoto-Ma,
impasse de la Chevalière,
montée d'Avignon,
13090 Aix-en-Provence.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Alice ULRIC,
docteur en médecine,

survenu à La Tronche (Isère), le 22 juillet 1989.

De la part du
Docteur et Mme Pierre Butin
et leurs enfants,
68, rue des Cévennes,
75015 Paris.
M. et Mme Jean-François Butin
et leurs enfants,
5 *bis*, rue Parmentier,
92200 Neuilly-sur-Seine.
M. et Mme Jean Rueff,
et leurs enfants,
6 *bis*, chemin Georges-Ferricux,
38700 La Tronche.

3, rue des Acacias,
75017 Paris.

— La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP),
a la tristesse de faire part du décès de

M. Edmond VOIZARD,
membre de la vice-présidence,
résistant,
ancien déporté
à Mauthausen et Buchenwald-Dora,

survenu le 23 juillet 1989, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 juillet 1989, à 10 h 30, en l'église du Centre, 14, place Charles-de-Gaulle, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

L'inhumation se fera dans le Loiret, dans le caveau de famille.

10, rue Leroux,
75116 Paris.

Remerciements

— Mme Pierre Chirol
Et ses enfants,
très émus par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur époux et père, le

colonel Pierre CHIROL,

remerciant chaleureusement tous leurs amis et connaissances.

Les Fontaines,
69440 Taluyers.

Anniversaires

— Le 26 juillet 1979,

André CARACCIO

nous a laissées seules dans la nuit.

Il était et il est encore l'homme que nous aimons le plus.

« Il n'y a de mort que la mort de l'amour. »

Catherine Laurent-Gaillard,
Valérie Laurent-N'Guyen.

— Il y a un an,

Björn J. DAAE

nous quittait.

Une pensée est demandée pour lui.

— Il y a un an,

Henri HARTUNG

entrait dans l'éternité.

Communications diverses

— A l'occasion du cent soixante-huitième anniversaire de l'indépendance du Pérou et de la célébration de sa fête nationale, l'ambassade du Pérou invite tous les ressortissants péruviens en France et les amis du Pérou à assister à l'office qui sera célébré en la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 28 juillet 1989, à 18 heures. Un vin d'honneur sera servi dans les jardins de la cathédrale à 19 heures.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03.

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 9 h 30
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-08-81.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques ..... 83 F
Abonnés et actionnaires ..... 73 F
Communications diverses ..... 86 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 23 juillet :

UN ARRÊTÉ

● Du 15 juin 1989 relatif aux mesures à appliquer par le Fonds de péréquation de l'électricité en 1989.

Est publié au *Journal officiel* du lundi 24 et mardi 25 juillet :

DES DÉCRETS

● N° 89-511 du 25 juillet 1989 modifiant certaines dispositions de procédure civile.

● Du 19 juillet autorisant le Commissariat à l'énergie atomique à créer une installation nucléaire de base, dénommée Atalante, sur le centre d'études nucléaires de la vallée du Rhône, au lieudit de Marcoule, commune de Chusclan (Gard).

● N° 89-512 du 24 juillet 1989 relatif aux subdivisions administratives du territoire de la Nouvelle-Calédonie.

● N° 89-513 du 24 juille 1989 portant dispositions transitoires relatives à l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier créée par l'article 94 de la loi n° 88-1028 du 9 novembre 1988 portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie de 1988.

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

JEAN-PIERRE JOSSUA
la foi de jour en jour
« Ma foi aussi simple et nue que possible... »
168 pages - 90 FF
BEAUCHESNE
72, rue des Saints-Pères
75007 PARIS

هكذا من الأصل

FESTIVAL D'AVIGNON

Le « off » est partout, dans les hôpitaux et les tribunaux... Tout est bon pour se faire remarquer dans la cohue des concurrents. On fait appel à des « noms », bien entendu : Gilles Carle ou Michel de Montaigne, indifféremment. Le Festival, c'est aussi un marché du théâtre, mais c'est surtout un grand rêve toujours sur le point de se réaliser, de se renouveler. Une expérience qui hante la mémoire de Bernard Faivre d'Arcier, l'un de ses ex-directeurs.

« La Terre est une pizza », de Gilles Carle

Le plaisir de l'amateur

Causeries au pied d'un arbre avec le cinéaste de la Mort d'un bûcheron, Gilles Carle, auteur débutant du « Festival off ».

Direct, chaleureux, demandant des nouvelles des uns, des autres, comme il le ferait de sa famille, Gilles Carle a la décontraction d'un homme heureux. Le cinéaste de *la Vraie Nature de Bernadette*, *les Mâles*, *Maria Chapdelaine* et de tant d'autres films décapants et tendres est frappé par le nombre d'affiches qui dans la ville grimpent jusque dans les arbres, et par le nombre de pizzerias.

« Formidable »... l'adjectif, prononcé avec enthousiasme et rondeur, jalonne ses propos qu'il faudrait pouvoir lire comme une partition, avec leur musique, savoureuse, traînante. Gilles Carle n'a rien vu à Avignon, sauf sa pièce : *La Terre est une pizza*, titre *a priori* très café-théâtre. Il est resté peu de temps, quatre jours, il a humé l'air de fête : *« A Avignon, les gens viennent encore pour le plaisir, c'est plus sympathique qu'à Cannes où on vient pour s'exhiber, ou pour le business. Les hommes d'affaires américains débarquent avec leurs gros bateaux. Ce qui me plaît, ici, c'est de retrouver, en tant qu'auteur qui écrit une première pièce, une condition de débutant et d'amateur. J'aime voir les gens qui attendent à l'entrée du théâtre. J'y suis venu tous les soirs, et je suis très étonné que le public vienne. J'y prends grand plaisir, parce que nous autres, cinéastes, sommes toujours un peu au bord de la catastrophe.*

» Ici, j'écoute, et tous les jours, j'améliore, je change. Aujourd'hui, j'ai remplacé « une adolescence malheureuse » *par* « une adolescence inutile » *que je trouvais plus drôle. Le dynamisme du théâtre par rapport au cinéma me passionne : l'auteur peut changer un mot, puis les acteurs le volent, pour en faire autre chose, ils volent encore le metteur en scène qui lui-même a volé l'auteur. Et donc l'auteur est quasi neuf, tous les soirs, devant ce qu'il a écrit.*

» J'aimerais pouvoir revenir au cinéma en amateur... J'ai commencé à écrire La Terre est une pizza *il y a dix ans, puis j'ai laissé la pièce dans un tiroir, je l'ai terminée à Noël dernier, sans trop y croire, juste pour le plaisir. Écrire, c'est plus gratifiant que de faire des films, parce qu'on n'espère rien après. Les mots sont là, c'est tout, tandis qu'au cinéma ils pèsent dix millions d'inquiétude... Quand j'ai fini* La Terre est une pizza, *je l'ai envoyée à Paul Buissonneau, ancien Compagnon de la chanson devenu un de nos grands metteurs en scène de théâtre. C'était mon test, s'il me rappelait. Ce qu'il a fait. »*

Le P'tit Truc a été créé par Paul Buissonneau en octobre dernier à Montréal, avant de faire le voyage jusqu'à Avignon dans les bagages des Productions du 17 novembre, que Gilles Carle à fondées pour favoriser les échanges entre Français et Canadiens. On revetra sa pièce à la rentrée prochaine au théâtre du Lucernaire à Paris.

Dans la cafétéria triste et banale d'une usine d'armement, une serveuse accorte et piquante — Chloé Sainte-Marie, « la Québec » de Gilles Carle — mène le soir après le turbin une autre vie : elle veut être comédienne et répète, avec un inconnu (Richard Niquette), la pièce d'un inconnu : l'histoire d'une rencontre qui se solde par un viol, et bien sûr, dans la nuit, dans une cafétéria, très vite, on ne sait plus où est le jeu, où est le désir. Bref, on s'épie, on désespère du texte, on parle sexe entre deux sandwiches.

« Les petites idées fécondes »

Les deux comédiens sont excellents — elle n'a pas froid aux yeux, qu'elle a très bleus, lui est tout en rondeurs, — la salle rit beaucoup à ce qu'il faut bien appeler un vaudeville un peu léger et parfois complaisant, même si l'histoire se corse d'un double jeu bien plus trouble et profond. Pour finir, quand ils se serrent l'un contre l'autre, on comprend que pour eux, dire *« la Terre est une pizza »*, c'est l'angoisse absolue.

Gilles Carle reconnaît la dimension boulevardière de sa pièce. Sans honte, mais il a retravaillé un peu. *« Moi, j'ai des petites idées fécondes, jamais des grandes. Tout est parti de l'idée que les mots avaient plus de puissance que les images. J'ai voulu employer le foisonnement de mots nouveaux qui arrivent chaque année sur le marché. »*

Gilles Carle tourne, dès septembre, *la Corriveau*, l'histoire d'une femme libre dans le Québec du dix-huitième siècle, jugée comme sorcière à l'issue d'un procès à Londres (c'est-à-dire un procès en anglais, dont elle ne comprit pas un mot). Gilles Carle a repris l'avion pour Montréal. *« Moi, en avion, je ne dis jamais que je suis cinéaste : les gens s'inquiètent, c'est un métier bizarre... Alors je mens, je dis que je suis joueur de poker... Si l'on s'étonne que je gagne ma vie avec ça, je réponds :* « Oui, vous voyez, je voyage en avion... » *Les conteurs de veillée sont des menteurs terribles, c'est pour ça qu'on les aime. »*

ODILE QUIROT.

★ *Le Moulin à paroles*, 76, rue Guillaume-Puy, 19 heures, jusqu'au 3 août.

Dans la foire du « off »

Entre l'art et la vie

Lieux détournés, genres transgressés : pour jouer gagnant dans le Festival « off », il peut être utile de fausser les règles du théâtre.

Le bus est un vrai bus ; le palais de justice, un vrai palais de justice ; et l'hôpital psychiatrique a beau être appelé CHS sur le panneau signalétique, à l'entrée de Montfavet, c'est bien un véritable hôpital psychiatrique. Celui même où Camille Claudel passa des années difficiles. Pour preuve de son authenticité, il n'est pas facile d'en sortir. A l'entrée, la « salle de cinéma » est fléchée, mais les visiteurs ont vite fait de s'égarer, au retour, sur les voies qui sinuent entre les pavillons.

Dans le vrai bus, on joue *les Voyageurs*, de Madeleine Laïk. Dans le vrai palais de justice, on a reconstitué un procès de la Mafia. Dans la salle de cinéma du vrai centre hospitalier spécialisé, Nouche interprète *Sombre Printemps*, d'Unica Zürn. Un vrai spectacle ? Presque, bien que le « régisseur-scénographe », Bruno Boussagol, ait l'habitude de travailler (en Auvergne) avec des psychotiques, utilisant l'art comme une thérapie contre *« folies, délinquances, toxicomanies, adolescences »* et autres *« dérives »*...

Nouche, en tout cas, qui a seize ans, n'est pas moins comédienne que beaucoup d'autres vedettes du « off ». Pour dire les blessures d'enfance d'Unica Zürn, elle joue sur les changements de registre, travaille les ruptures vocales à la manière des interprètes du répertoire lyrique contemporain. Un chanteur-musicien lui répond avec les sons étranges d'un Orient imaginaire. Seul le crâne rasé de la jeune fille évoque le monde psychiatrique. Encore finit-on par l'oublier quand, allongée comme entre ciel et terre à l'extrémité d'un plongeoir de piscine, dans une lumière d'un bleu intense, elle fait revivre par les mots, simplement, une belle histoire d'amour.

Plus d'un spectacle « off » évolue, comme *Sombre printemps*, entre le vrai théâtre et quelque chose qui ressemble à la vie. D'où les détournements de lieux pas vraiment prévus pour ça. Le Nada Théâtre, par exemple — troupe triomphatrice d'un précédent festival « off » avec *Grandir* — et la compagnie TA 2 T ont investi un *« appartement »* pour jouer *Vernissage* de Vaclav Havel. De son coin de salon, le public peut se croire voyeur de l'intimité des hôtes, Vera et Michaël, tandis que ceux-ci démontrent à leur invité, Ferdinand, à quel point ils ont mieux réussi leur vie que lui. En fait, le « vrai » appartement redécoré pour les besoins de la pièce est aussi fictif que les salons en faux Louis-XVI du Boulevard.

Dualité du propos et du support

Ainsi réussit-on plus ou moins, par vocation ou recherche d'originalité, à transgresser les frontières entre l'art et la vie. D'autres se contentent de brouiller les cartes des genres, de confondre les modes d'expression, de mélanger les styles. Plutôt que de faire rien-que-du-théâtre, ils risquent théâtre et cinéma, théâtre et cirque, théâtre et télévision... augmentant ainsi leurs chances de se distinguer dans la foire du « off ».

Alain-Pierre Christin, à peine sorti le film de Bilal, dont il est le scénariste, *Bunker Palace hôtel*, a fait équipe avec la dessinatrice de BD Annie Goetzinger pour un spectacle « révolutionnaire » iconoclaste, *Ce soir on raccourcit* : satire assez divertissante du monde de la télévision, mais pas vraiment dotée de l'esprit incisif propre au genre.

Plus originale est l'entreprise du Grenoblois Yvon Chaix, qui a donné *le Mépris* au cinéma Vox. Il joue le rôle d'un réalisateur qui visionne et commente les rushes d'un remake du film de Godard. Double mise en abyme, donc. Présent deux fois, sur le plateau et l'écran, Yvon Chaix met en scène un artiste à la recherche de sa propre image.

Le public a aimé, apparemment, cette dualité du propos et du support. Comme il aime les décalages stylistiques réalisés par trois chanteuses lyonnaises — Annie Tasset, Michèle Bernard et Françoise Monneret — dans *Diva's blues*. Sans oublier tout à fait leurs spécialités d'origine, elles touillent dans la même marmite le théâtre et les variétés, le grand opéra et la gouaille, le ton « populo » et les recherches vocales sophistiquées. Pas de véritable argument dans leur spectacle mais trois natures, trois tons, trois humours, trois voix... tout ce que le spectateur « off » désire secrètement sans oser se l'avouer.

Et *Diva's blues* n'est présenté ni dans un hôpital, ni dans un bus, ni dans une gare, ni sur une péniche, ni dans un tribunal, ni même dans un cinéma, mais dans le plus professionnel des théâtres « off », le Chien qui fume, chez Gérard Vantaggioli : une salle trois étoiles avec sièges à dossiers, jeux d'orgues performants et, comble du luxe en Avignon, dotée d'une vraie climatisation.

BERNADETTE BOST.

● **PRÉCISION.** — Dans notre article consacré à la restauration du Palais des papes (*le Monde* du 25 juillet 1989), une erreur de transmission nous a fait attribuer à M. Jean-Pierre Blanc, conservateur en chef du Palais, une intention erronée. En effet, il souhaiterait que le Palais des papes soit inscrit au patrimoine mondial — et non national — et qu'il soit ainsi le 314e monument historique à figurer sur cette liste, et non le 134e.

Bernard Faivre d'Arcier, souvenirs sans regrets

Avant d'être nommé directeur du Festival d'Avignon, en 1980, Bernard Faivre d'Arcier le connaissait comme tout le monde, guère davantage. Il a eu le temps d'en explorer quelques dédales jusqu'en 1984, date de sa démission. Depuis, il y vient régulièrement, une dizaine de jours. *« Pour le plaisir*, dit-il, *un plaisir amical et familial puisque ma sœur habite ici. Je joue au tennis avec mes neveux, et je travaille. Je suis invité aux colloques qui fleurissent à Avignon, en particulier cette année. C'est un rituel.*

» On peut dire que les thèmes des colloques sont bateau, et c'est logique. Ils reflètent l'état de l'opinion, chacun exprime ses préoccupations personnelles et publiques, celles-ci s'enchevêtrent. Les mêmes questions continuent à se poser d'une année sur l'autre. Ce sont les solutions qui évoluent, selon les moments. On vient dire un état d'esprit. Cette année, on a beaucoup discuté à propos de l'Europe. L'Europe, la grande inconnue d'un côté, la régionalisation de l'autre. L'Etat renvoie un certain nombre de problèmes aux collectivités locales, mais de grandes disparités existent dans leurs moyens financiers, comme dans leur volonté culturelle.

» L'autre question bateau, c'est l'éternelle crise du spectacle vivant. Il faut continuer de se la poser puisqu'elle n'est jamais résolue, et que les hommes politiques sont là. Ils sont venus écouter les hommes de l'art. Le spectacle est un enjeu politique, c'est certain. Electoral aussi sans doute, mais pas spécialement maintenant, puisque les échéances sont lointaines. C'est le bon moment pour leur parler, les élus sont réceptifs.

» La mauvaise humeur actuelle de la municipalité (1) est classique. Quand un maire arrive, il connaît mal les contraintes du Festival. Il faut l'informer, étudier avec lui ce que l'on peut imaginer d'un peu sérieux sur plusieurs années en matière de politique culturelle. En 1979-1980, on vivait encore la rupture affective avec la ville. La vie l'été n'était pas simple. En 1981, encore, je me souviens de bagarres généralisées sur la place de l'Horloge, pendant que la compagnie de Pina Bausch dansait au Théâtre municipal, non climatisé, alors que cette année, Gérard Gelas, pour son Marat-Sade, a obtenu une climatisation. Temporaire, mais c'est déjà ça.

MARC ENGUERAND

» Depuis, un plan d'urbanisation a été mené. Les réunions d'information se sont multipliées. Le fait est que ça prend beaucoup de temps, alors que les troupes et le public sont là, exigeants. On est obligé de passer de l'un à l'autre et on regrette le temps pris sur celui du Festival. On travaille en équipe légère, on est emporté par le rythme. On termine sur la fatigue. On croit avoir la vie devant soi avant le prochain, et d'un coup il est dans trois mois. Alain Crombecque arrive à gagner du temps sur le temps en préparant ses programmes sur deux ans à la fois...

» A cause de son histoire, de l'histoire de la ville, on demande tant à ce Festival : des créations, une collection de spectacles, et il y a le « off » qui est là, le côté marché professionnel, les rencontres. A un moment ou à un autre, si le Festival ne veut pas se laisser écraser, il doit se dégager comme d'un coup d'épaule pour essayer de constituer une sorte d'archipel, un ensemble cohérent de formes diverses autour du théâtre qui resterait la puissance invitante.

» Pour cela, on a besoin d'argent et de structures permanentes, comme la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, ou ici, en ville, le centre culturel. J'ai toujours pensé que le Festival doit être prolongé pendant toute l'année par des activités culturelles d'un autre type. J'en ai proposé plusieurs, dont une école de haut niveau pour l'enseignement de l'administration artistique. Le ministère Léotard a annulé le projet, il s'est réalisé ailleurs.

Un corsaire de l'action culturelle

» Je suis devenu conseiller de Laurent Fabius pour la culture et la communication à l'Assemblée nationale. Elle s'est dotée d'un budget propre — c'est la première fois, à l'occasion du Bicentenaire. Les manifestations — expositions, commandes d'une œuvre plastique choisie par un jury international, ouverture d'une librairie — s'étendent sur toute l'année et, au mois d'août, pendant les vacances parlementaires, Ariane Mnouchkine tourne son film sur les droits de l'homme. Après le Bicentenaire, soit le bureau de l'Assemblée décide de pérenniser ces activités, et de renouveler le budget, soit tout s'arrête. Personnellement, je poursuivrai mon travail de conseiller artistique ou de gestion auprès des festivals internationaux. Je suis un corsaire de l'action culturelle. Pas un pirate, un corsaire subventionné par l'Etat pour mener des missions précises, avec obligation d'un résultat positif. J'aime bien ça.

» Avignon, c'était autre chose. Les spectacles que je programmais me laissaient dans un trac effrayant. J'en ai vu plus d'un terré entre les échafaudages. Un spectacle est toujours en état de préparation, et un jour il faut couper, ça s'appelle une première. L'audace des gens de théâtre me fascine. Aujourd'hui je n'ai plus peur. Mais à cause de tout ça, j'éprouve ici une grande tendresse. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

(1) Un bruit court, selon lequel le nouveau maire, PS, souhaite que la municipalité assure la direction du Festival, Alain Crombecque gardant la direction artistique. M. Guy Ravier n'est pas le premier à vouloir donner à ses administrés l'assurance qu'ils ne payent pas des impôts pour que des étrangers à leur ville viennent y faire du théâtre. Il ne sera pas le dernier, espérons-le, à reconnaître le prestige de ce Festival unique, et son intérêt économique pour la municipalité.

Montaigne cavalier

Le mistral éprouvait les nerfs, mais aérait un peu. Il n'est plus là. La chaleur brûle, à Avignon. Un amateur de théâtre (il joua pas mal de pièces, enfant, et, devenu grand, il aurait volontiers suivi), Michel de Montaigne, qui ne supportait pas la chaleur. Mon *« pire ennemi est un soleil poignant »*, disait-il. Et il n'y voyait qu'un remède : rester chez lui, à l'ombre d'un toit, les arbres ne garantissant rien. Quant aux ombrelles, ajoutait-il, *« elles chargent plus les bras qu'elles ne déchargent la tête »*.

Il faut toujours que Montaigne nous donne le pour et le contre, et, de préférence, le contre du pour et le pour du contre, il trouve ça plus fin. Il dit qu'il estime infiniment Socrate d'avoir refusé de s'échapper de prison, *« par l'entremise d'autrui »*. Pourquoi Socrate refusa-t-il ? Pour ne pas désobéir aux lois. Ce qui ne susciterait aucunement l'estime de Montaigne. Non : mais Socrate refusait de désobéir aux lois tout en affirmant que ces lois étaient « corrompues ». Et, là, Montaigne, littéralement, craque, comme dit aujourd'hui la jeunesse.

Le seul propos sur lequel Montaigne cesse de couper les cheveux en quatre, en huit, c'est le désordre public. *« Toutes grandes mutations ébranlent l'Etat et le désordonnent*, écrit-il, *et le changement donne forme à l'injustice et à la tyrannie »*.

L'un des meilleurs spectacles du Festival « off », cet été 1989, à Avignon, est *Histoire d'un cavalier*, un portrait-théâtre de Montaigne conçu par Jean Pierre Andréani et Philippe Bertin. Pourquoi un cavalier ? Parce que Montaigne était un amoureux des coursiers, parce qu'il aimait monter à cheval. Il était très fier de rester *« huit à dix heures »* en selle sans descendre, *« tout coliqueux que je suis »*, remarque-t-il. C'est à cheval que Montaigne parcourut une fois l'Europe, pour essayer toutes les eaux thermales connues afin de guérir ses douleurs, mais, comme il accompagnait chaque verre d'eau de deux verres de vin blanc du pays, l'itinéraire ne fut pas concluant.

Le montage de Jean-Pierre Andréani et Philippe Bertin a la qualité de mettre en lumière les courages de Montaigne et aussi ses hésitations. Il était catholique, il désapprouvait la persécution des huguenots, mais il demeurait dans son camp. Il était misogyne, impatient avec son épouse. Il a été, dans son temps, néanmoins, un exemple de liberté d'esprit, de fermeté de caractère.

Bernard Ferreira est un Montaigne très curieux, un peu sombre, silencieux, attachant. Dans le rôle du secrétaire de l'écrivain, Philippe Bertin est souvent trop criard. Axel Petersen nous donne une image intéressante de Mademoiselle de Gournay, à qui Montaigne confia l'édition de ses *Essais*. Ce spectacle mérite la visite.

MICHEL COURNOT.

★ *Michel de Montaigne : Histoire d'un cavalier*, Les Trois Faucons, rue des Trois-Faucons, 17 heures, jusqu'au 3 août.

FESTIVAL D'AVIGNON

Les cinq cents premières commandes recevront en prime l'affiche du Festival (affiche de 40 × 59 cm dessinée par Jean-Paul Chambas, reproduite ici en noir et blanc avec son aimable autorisation).

LE MONDE
ACTES SUD-PAPIERS
OFFRE SPÉCIALE
jusqu'au 3 août 1989

SOUSCRIPTION

Le Monde, le festival d'Avignon et Actes Sud-Papiers publieront dès septembre prochain l'album du Festival d'Avignon 1989.
Un livre de 160 pages très largement illustré (plus de 100 photos) vous fera vivre ou revivre les grands moments du Festival 1989. Rédigé par les journalistes, écrivains et personnalités présents à Avignon du 12 juillet au 3 août, cet album sera le témoignage sur le vif des passions suscitées par les spectacles. Vous pouvez commander cet ouvrage en bénéficiant dès aujourd'hui d'un prix de souscription de 85 FF au lieu de 95 FF (port et emballage compris).

Livre disponible dès septembre 1989

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à renvoyer avec votre règlement à :
ACTES SUD-PAPIERS
18, rue de Savoie, 75006 Paris

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL :

Culture

ARTS

Rétrospective Margaret Bourke-White au CNP

Une contemporaine intrépide

L'avènement d'une des grandes figures du photo-journalisme.

La photographe, à vingt-six ans, au sommet du Chrysler Building

Fille d'un ingénieur, Margaret Bourke-White apprend la photographie avec Clarence H. White et débute à vingt-trois ans sa vie professionnelle. Ses premières images d'architecture sont à l'antipode de ses travaux industriels, qui reflètent brillamment le modernisme des années 20. Vantant la puissance et la beauté fonctionnelle des machines, elle est capable de transformer une usine en « cathédrale gothique ». Sous-tendue par un sens aigu de l'abstraction, la vigueur de ses compositions précède l'art de son temps.

Le dynamisme de son approche lui vaut en 1930 d'être engagée par Henri H. Luce comme rédacteur en chef du magazine *Fortune*. Elle n'a que vingt-six ans et a déjà divorcé de son premier mari. Un portrait la montre charmante et décidée, avec son appareil à soufflet au sommet du Chrysler Building. Dès 1928, elle note dans son journal : *« La beauté du passé appartient au passé. On ne peut pas aujourd'hui l'imiter et lui donner vie. »*

Sa carrière prend un nouveau départ avec l'essor du photo-journalisme et la création de *Life*, dont le premier numéro paraît le 23 novembre 1936 avec en couverture sa photo du barrage en construction de Fort-Peck, dans le Montana. Elle en profite pour réaliser un reportage accusateur sur les conditions de vie des ouvriers. En réunissant plusieurs vues sur un même thème, elle est l'une des premières à concevoir le reportage comme une histoire.

« Voir la vie, voir le monde » était le credo mobilisateur de l'illustre magazine. Influencée par Erskine Caldwell, qu'elle épouse en 1933, et dont elle divorce en 1942, elle entreprend de dénoncer la pauvreté et l'inégalité sociale dans le Sud. Une de ses vues les plus terribles montre des bagnards géorgiens enchaînés. Cet instantané saisissant, publié en 1937 dans son livre *You Have Seen their Faces*, est curieusement absent de l'exposition.

Devenue la star de *Life*, Margaret Bourke-White couvre les sujets les plus rudes. Seule étrangère à Moscou en 1941, elle croque Staline et réussit une étonnante vue nocturne d'une attaque aérienne. Durant la deuxième guerre mondiale, elle est la première femme photographe officielle admise par l'US Air Force. Un portrait célèbre la montre en combinaison de vol, caméra en main, au pied d'un bombardier. Avec plus de dureté que Capa, elle traite la guerre dans son implacable cruauté. Et ose regarder le pire en face. A Buchenwald, elle prend cette vue inoubliable des rescapés derrière les barbelés. Au camp d'Erla, où elle arrive avant les Alliés, elle découvre avec horreur des corps encore fumants. Ces documents insoutenables figurent dans son livre sur l'Allemagne.

Négligeant la légèreté du Leica, elle opère avec de gros appareils et à l'art de transcender ses sujets, comme ces mineurs noirs de Johannesburg auxquels elle confère une stature de héros. A côté de portraits de personnalités (Patton, Gandhi, Göring, Staline), elle réalise quelques images chocs, comme celle du guérillero coréen décapité (1952), qui, trop horrible, ne fut pas publiée. On retrouve ce sens du morbide qui l'attira toute sa vie dans le plan des fillettes tuées par leur mère après la mort de son mari. Ou celui, hitchcockien, des suicidés allemands dans la mairie de Leipzig (1945).

Archétype de la femme moderne, active, aventureuse (on l'accusa même d'être un homme !), elle savait très bien exploiter son image. Mais : *« au sommet de sa carrière, elle était aussi déterminée et passionnée qu'une débutante,* dit d'elle Alfred Eisenstaedt. *Elle se serait levée à l'aube pour photographier une miette de pain, si nécessaire ».*

En 1956, celle qui incarnait si bien les croyances modernes est atteinte par la maladie de Parkinson. Malgré sa célébrité, elle ne dissimulera pas son mal et luttera dix-neuf ans avant de mourir dans le Connecticut, le 27 août 1971. Le récit de ses aventures et de ses expéditions est rapporté dans les six livres qu'elle a écrits. Il est regrettable que cette rétrospective présentée à Paris, après Londres et Milan, soit ternie par un accrochage et un éclairage d'une froideur polaire. Pour apprécier l'œuvre de cette pionnière hardie, il vaut mieux se procurer le beau livre – catalogue publié par United Technologies qui avait déjà produit l'exposition « Life » au Musée des arts décoratifs en 1985.

PATRICK ROEGIERS.

* Rétrospective Margaret Bourke-White, proposée par l'International Center of Photography, réalisée grâce au concours d'United Technologies Corporation, présentée par le CNP au Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris, jusqu'au 4 septembre. Catalogue, texte de Vicki Goldberg, 116 photos, 118 p.

La collection du « Reader's Digest » à Albi

Un petit bouquet

En une quarantaine d'œuvres, la preuve est faite : il ne suffit pas d'une grande fortune pour constituer une grande collection.

Lila Acheson Wallace aimait les fleurs. Comme elle était l'épouse du fondateur du *Reader's Digest*, les moyens ne lui ont pas manqué pour satisfaire sa passion. Elle a laissé une donation au Metropolitan Museum de New-York afin que celui-ci puisse changer toutes les semaines les gerbes de fleurs qui ornent son entrée. Elle a contribué financièrement à la restauration du jardin de Monet à Giverny. Et elle a rassemblé une collection de tableaux presque entièrement composée de vues de jardins et de bouquets, collection qui a quitté New-York pour deux ans. Elle était à Hongkong au printemps, elle sera à Lisbonne à l'automne, elle passe l'été à Albi, augmentant sur son passage la réputation du groupe qui la possède.

A dire vrai, cette galerie du *Reader's Digest* a un intérêt plus sociologique qu'esthétique. Elle réalise parfaitement l'idéal de la collection américaine moderne réunie avec plus de prodigalité que de discernement. Ses héros ? Les impressionnistes, naturellement. Tous les impressionnistes, y compris Sisley et Pissarro. Qu'aucune signature ne fasse défaut, tel est le principe essentiel. Que le Renoir soit d'une pathétique faiblesse, les Monet banals, le Gauguin trop précoce et rudimentaire, l'un des deux Van Gogh – un bouquet dans un verre – assez insignifiant, peu importe, du moment que le catalogue est complet. Peut-être faut-il avoir vu de telles collections pour comprendre que quelques historiens de l'art américain aient été les inventeurs du retour à Couture et de la mode des « pompiers » : la lassitude devait avoir sa part dans leur conversion.

Mme Wallace ne s'en tenait point cependant aux seuls impressionnistes et achetait aussi des œuvres du vingtième siècle. Ce que l'on en voit force à suggérer qu'elle avait un sens de l'anodin et de l'inoffensif prodigieusement sûr. Voulait-elle un Matisse ? Elle jetait son dévolu sur des anémones rouges et bleues peintes en 1920, une de ses toiles niçoises dont l'artiste suspectait à juste titre qu'elles feraient peu pour sa gloire. Le Braque est de 1945 et montre trois tournesols dans une cruche noire, le Chagall est pomponné de roses blanches, le Van Dongen exhibe des lys sur un fond beurré. Des Vlaminck, des Utrillo et des Modigliani, le mieux est de ne rien dire. Ils sont là, voilà tout. Ce vingtième siècle réduit à l'horticulture a quelque chose d'effarant : c'est de la monomanie poussée à son paroxysme, une idée fixe de dame riche qui n'aime la peinture que dans la mesure où elle ne se fane pas...

La vérité de la lumière

Nul n'étant à l'abri d'une faute de goût, il est arrivé à Mme Wallace d'acquérir pourtant des œuvres remarquables. Il y en a quatre ou cinq à Albi, un pastel de ballerines de Degas, un paysage rose et mauve de Bonnard, un paysage de l'Estaque de Cézanne, d'une science impeccable, un petit Vuillard voluptueux et, au-dessus de tous, *la Jeune Femme dans les fleurs* que Manet peignit en 1876.

Cette jeune femme est en blanc, coiffée d'un chapeau noir. Elle avance dans une nuée d'herbes et de pétales, points de couleurs lumineuses posés sur un frottis de vert à nuances jaunes et brunes. Par endroits, la toile est à peine couverte. Par d'autres, la matière paraît émaillée. Le visage se voit à peine, si ce n'est la rougeur des lèvres, accentuée par le vermillon d'un ruban noué autour du cou. Impressionnisme ? Non, ni la technique ni l'idée n'en relèvent. La vérité de la lumière compte moins que l'effet, qui est si fort que la toile « tue » ses voisines.

On aimerait finir sur ce chef-d'œuvre. Mais il reste encore à déplorer la désinvolture avec laquelle les tableaux de Mme Wallace ont été traités à Albi. Cette exposition, quelles que soient ses faiblesses, vaut d'être vue. Elle garantit au Musée, on l'a vérifié sur place, une affluence exceptionnelle. Ce public, pour ne rien dire des prêteurs, ne mérite-t-il pas un peu de considération ? Les expositions d'été sont la poule aux œufs d'or des Musées de province. Que leurs conservateurs ne se conduisent pas comme le héros de la fable.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée Toulouse-Lautrec, Albi. Jusqu'au 27 septembre.

● **Un Gauguin volé à Londres.** – La *Tahitienne en paréo rouge*, une aquarelle de Gauguin évaluée à plus de 7 millions de francs, a été dérobée dans un hangar de l'aéroport londonien de Heathrow au mois de juin dernier. Son propriétaire, la galerie américaine Beadelstone, n'a déclaré le vol que dimanche 23 juillet. Cette *Tahitienne* faisait partie d'un lot de quatre tableaux arrivés à Londres le 21 juin dans un avion en provenance de New-York.

Communication

Après l'échec de l'OPA de Paramount

Time-Warner devient le premier groupe mondial

La bataille triangulaire entre Time, Warner et Paramount pour la constitution du premier groupe mondial de communication vient de se terminer à l'avantage des deux premiers. Le 24 juillet, la Cour suprême du Delaware a donné un feu vert définitif au rachat de Warner par Time pour 14 milliards de dollars (90 milliards de francs) en rejetant les objections de Paramount. Ce dernier a aussitôt reconnu sa défaite en renonçant à son OPA de 12,2 milliards de dollars sur Time. Dans la soirée, Time a acheté au comptant 51 % des actions de Warner. Le reste de la transaction devra être effectué d'ici quelques mois par achat et échange d'actions.

Le nouveau groupe Time-Warner, avec un chiffre d'affaires de près de 9 milliards de dollars, est présent dans tous les secteurs de la communication. Time apporte dans la corbeille de mariage ses fortes positions dans l'édition (Time Life Books, Book of the Month Club, etc.) et la presse (*Time, People, Fortune, Sports Illustrated...*). Warner est un des grands de l'édition de disques, et de la production cinématographique et audiovisuelle (Warner, Lorimar). Les deux groupes sont complémentaires dans la télévision par câble, tant pour l'exploitation des réseaux (ATC, Warner Cable) que pour la télévision payante (Home Box Office, Cinemax).

C'est cette complémentarité qui avait entraîné Time et Warner à annoncer en mars dernier un projet de fusion par échange d'actions. Cette opération aurait permis aux deux groupes de renforcer leurs positions internationales sans s'endetter. Mais Paramount, autre géant de la communication, avec 5,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires, s'y opposait le 6 juin, en tentant de séduire les actionnaires de Time avec une OPA de 10,7 milliards de dollars, passée deux semaines après à 12,2 milliards. La manœuvre a obligé les dirigeants de Time et Warner à changer de stratégie, en proposant le rachat direct de Warner par Time. Bien que les actionnaires de Time n'aient pas été consultés, les tribunaux du Delaware ont autorisé l'opération, contestée par Paramount.

Si Paramount a perdu la partie, Time et Warner ne sortent pas indemnes de la bataille. L'endettement du nouveau groupe atteint près de 15 milliards de dollars. Le seul paiement des intérêts pourrait l'obliger à vendre certains actifs, et limiter son expansion pendant quelques temps. Paramount, lui, n'a pas renoncé à ses ambitions dans l'édition et le cinéma, et cherche déjà d'autres proies.

Au-delà du bouleversement des médias américains, ce feuilleton juridico-financier a jeté un certain trouble dans les milieux d'affaires. Le jugement du tribunal du Delaware privilégie, en effet, l'autonomie des dirigeants d'une entreprise par rapport à leurs actionnaires. Un précédent qui risque de compliquer la tâche des raiders au pays des OPA éclair.

Rien ne dit pourtant qu'à l'avenir les dirigeants des groupes américains pourront se protéger d'une éventuelle prise de contrôle en se dispensant de l'approbation d'une assemblée générale des actionnaires. Car les juges du Delaware ont tenu compte dans leur décision de l'antériorité du projet de fusion Time-Warner. Ils ont également estimé que l'offre de Time sur Warner, dont les résultats ne s'apprécieront qu'à long terme, garantissait autant les intérêts des actionnaires que la plus-value à court terme proposée par Paramount.

MICHEL COLONNA d'ISTRIA et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les difficultés de « l'Idiot international »

Jean-Edern Hallier Don Quichotte de la presse

Dans la notice qu'il a rédigée pour le *Who's who* l'écrivain Jean-Edern Hallier indique une prédilection pour le jeu d'échecs. Deux pièces doivent lui être particulièrement chères : le fou et le roi. L'auteur des *Aventures d'une jeune fille*, de *Chagrin d'amour*, de *la Lettre au colin froid*, etc., qui s'est à nouveau jeté à corps et à cœur perdus dans l'aventure de la presse oscille perpétuellement entre ces deux rôles.

Frappé il y a quelques semaines par un infarctus dû à *« dix-huit heures de travail par jour, deux litres de vodka, des cigarettes et le soir « les Bains » et l'« Apocalypse »...* le directeur de l'hebdomadaire *l'Idiot international* s'est vite enfui de l'hôpital pour se réfugier dans la douceur des livres et des journaux qui encombrent son appartement de la place des Vosges. Quitte à y diriger, de loin, sa rédaction ; à lancer ses piques et ses claques à tous ce que Paris compte, selon lui, de puissants.

Pour l'heure, ce qui lui importe, c'est la survie de *l'Idiot*, relancé en mars dernier. Son journal, né dans la foulée de mai 68 et qui avait tenté une nouvelle percée en 1984, s'est attiré en quelques semaines la vindicte de tous ceux qu'il a mis en cause. Et cela coûte cher. La mesure de saisie faite auprès des NMPP, à la demande de l'éditeur Christian Bourgois, détenteur des droits des *Versets sataniques* de Salman Rushdie, que Jean-Edern Hallier s'est obstiné à publier et à diffuser sous le manteau, handicape la trésorerie de *l'Idiot* d'un million de francs. Diverses condamnations prononcées contre l'hebdomadaire, à l'initiative du *Figaro*, de Bernard Tapie et, tout récemment, du ministre de la culture Jack Lang et de son épouse, ont alourdi l'addition et l'ont portée à 1,8 million de francs !

« L'insolence, thermomètre de la liberté »

Cette kyrielle de procès atteint bien sûr l'écrivain-éditeur mais fouette encore plus son envie de se battre. Et celle de mener sa barque, aidé de son sens du paradoxe et d'un volumineux *Dictionnaire des injures*, cadeau offert pour sa convalescence. Ainsi un numéro de *l'Idiot*, paru le 12 juillet, publie à la fois un manifeste en faveur de la réintégration des « Dix de Renault », réalisé en collaboration avec *la Vie ouvrière*, l'organe de la CGT, et une lettre ouverte à Philippe de Villiers, ancien secrétaire d'Etat à la Culture, qui débute par cette apostrophe : *« Monsieur et chère ordure »...*

Pour Jean-Edern Hallier, *« l'insolence demeure le thermomètre de la liberté »*. L'insolence mêlée au talent, voilà, selon l'écrivain, ce que les puissants ne supportent pas. *« Ils n'aiment pas le regard de l'enfant, celui qui est capable de dire que « le roi est nu », pas plus qu'ils n'aiment les portraits à l'eau forte. C'est la raison pour laquelle ils nous frappent à la caisse, afin d'étrangler financièrement* l'Idiot. »

Du journal qu'il avait fondé en 1969 avec Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, Jean-Edern Hallier a l'intention de faire un brasier nourri de polémiques et d'informations. D'y entrecroiser les grandes enquêtes – comme celles sur les notaires ou les HLM – avec la révélation des renoncements et des petitesses des vedettes de la politique. *« Sans jamais mettre en cause le président de la République,* fait-il remarquer gravement. *Nous n'avons jamais révélé un secret d'Etat et pourtant, Dieu sait si nous en connaissons ! »*

Souhaitant renouer avec la verve, l'art de la formule assassine et celui de la polémique, dans la lignée des journaux d'antan *« comme* l'Humanité *du congrès de Tours*, les Lettres françaises, *le* Libération *d'Astier de la Vigerie ou même* l'Action française *de Maurras ou Bainville »*, l'éditeur le plus condamné de France refuse de se cantonner à la seule information factuelle et s'érige avec volupté en Don Quichotte du stylo. *« L'information réduite à la dictature des faits, c'est l'ossuaire de Douaumont de la liberté »*, assène-t-il, tout en expliquant que *l'Idiot* s'est lancé avec 170 000 francs, a réalisé sa plus belle vente avec son numéro spécial sur Bernard Tapie, ne possède aucune ardoise, *« hormis chez un ami imprimeur »*, et *« est en train de grignoter des lecteurs au* Canard enchaîné ».

Le bruit fait autour des condamnations de l'hebdomadaire, ainsi que l'indéniable qualité de certains des articles, même si d'autres se fourvoient dans l'atteinte à la vie privée de certains, lui ont fait passer la barre des 50 000 exemplaires vendus (10 F l'exemplaire) et, occasionnellement, celle des 100 000 selon son éditeur. « L'Idiot *va tenir*, prophétise Jean-Edern Hallier, *on m'a trop blessé pour que mes cicatrices ne soient pas l'écriture de l'avenir.* »

Assailli par les procès, l'écrivain prépare pourtant un supplément culturel tout en orchestrant la publicité de l'*Idiot*. Celui qui critiquait il y a peu la *« sous-culture journalistique »* s'avoue vaincu par son amour de la presse, *« cet opium de la liberté »*.

YVES-MARIE LABÉ.

L'audience des télévisions

TF 1 et la 5, chaînes favorites des enfants

En matière d'audience télévisée, le premier semestre 1989 marque peu de changement dans la hiérarchie des chaînes. Le léger tassement de TF 1 et d'Antenne 2 (qui regroupent quand même les deux tiers de l'audience) profite aux trois suivantes : la 5, qui progresse régulièrement ; FR 3, qui rattrape son retard ; et M 6 *(voir graphique)*.

La principale nouveauté tient, en fait, aux mesures d'audience elles-mêmes : depuis le début de l'année, les sondeurs s'intéressent aux individus, et non plus aux foyers. Si ce changement ne bouleverse nullement les tendances générales observées auparavant, l'analyse des audiences individuelles fournies par Médiamétrie avec son système Médiamat (2 300 foyers équipés, soit 5 660 individus, dont 4 880 de plus de quinze ans) apporte cependant des éléments inédits sur les goûts télévisuels des jeunes téléspectateurs.

Sondés depuis six mois seulement, les enfants de six à quatorze ans regardent d'abord TF 1, comme leurs aînés (39,2 % de part d'audience en juin), mais leur deuxième choix se porte sur la 5 (19,1 %), avant Antenne 2 (16,3 %) et FR 3 (10,9 %). Auprès de ces téléspectateurs en herbe, M 6 (8 %) et Canal Plus (5,2 %) font mieux que leur score moyen.

Chez les adultes, en audience cumulée comme en durée d'écoute, toutes les chaînes sont en baisse (sauf FR 3 en durée d'écoute) de janvier à juin, ce qui correspond à une variation saisonnière habituelle.

Au mois de juillet, grâce au Tour de France, Antenne 2 a nettement augmenté ses performances et s'est même offert le luxe de battre TF 1 en part de marché le 20 juillet. Une remontée qui ne doit pas masquer qu'Antenne 2 est la plus affectée par l'arrivée de nouvelles chaînes. En septembre 1986, elle faisait jeu égal avec TF 1, qu'elle suit maintenant à près de 15 points d'écart.

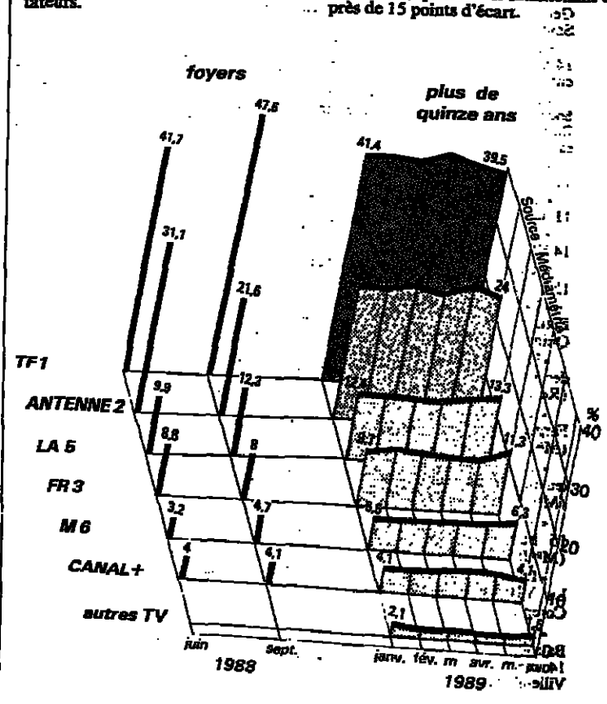

هكذا من الأصل

Spectacles

cinéma

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté jeudi).

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Idiot (1947), d'Alexandre Astruc, 14 h ; Just Imagine (1930, v.o.), de David Butler, 19 h ; Nous ne vieillirons pas ensemble (1972), de Maurice Pialat, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Si vous avez manqué le début : Anticipation : Paris qui dort (1923) de René Clair, Tintamarre (1924) de Marcel L'Herbier, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Paris, le cinéma des photographes : Degueurre (1958) de Roger Leenhardt, Naissance du cinéma (1948) de R. Leenhardt, Photographes et Cinéastes (1969) de Jean Vigne, Gloire à Felix Tournachon de Michel Boschet et André Martin, 18 h 30 ; Paris, le cinéma des photographes : Sygma : une agence photo (1980) de Bernard Maszkowicz, Reporters (1981) de Raymond Depardon, 20 h 30.

Les exclusivités

AMERICAN NINJA III (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AMI RETROUVÉ (A., v.o.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMOUR EST UNE GRANDE AVENTURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

APRÈS LA GUERRE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ARISE MY LOVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BAL POUSSIÈRE (Ivoirien) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BUNKER PALACE HOTEL (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BUSTER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

CALENDRIER MEURTRIER (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CHERRY, HARRY ET RAQUEL (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

CHIMÈRE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CHINE, MA DOULEUR (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE CRIME D'ANTOINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DEAD BANG (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DR JEKYLL ET MR HYDE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ENFANT DE L'HIVER (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ESCLAVES DE NEW YORK (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

ETAT DE CHOC (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

FAIR GAME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

FAMILY VIEWING (Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

FAUX-SEMBLANTS (*) (Can., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FORCE MAJEURE (Fr.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FRANCE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

GANASHATRU (Ind., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA GRANDE PARADE (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

HELLBOUND : HELLRAISER II (**) (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS (Hong Kong, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JACKNIFE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

JUMEAUX (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

KARATÉ KID III (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LOVE DREAM (It., v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MAIS QUI EST HARRY CRUMB ? (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MONSIEUR HIRE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEW YORK STORIES (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

NO TIME FOR LOVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'OURS (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PEAUX DE VACHES (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PÉRIGORD NOIR (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE PHILOSOPHE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PLUS ESCROC DES DEUX (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

POLICE ACADEMY 6 (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

PRINCE SIGN O' THE TIMES (A.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

RAIN MAN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ROSALIE FAIT SES COURSES (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SANS DÉFENSE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SCANDAL (*) (Brit., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

SON ALIBI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SPLENDOR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

WITHNAIL AND I (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

WORKING GIRL (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

YOUNG GUNS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

ZUCKER BABY (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Les grandes reprises

ACCATTONE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ALIEN (*) (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ALIENS LE RETOUR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOOM ! (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

CHARADE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE CIRQUE (A.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HOLIDAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME DES HAUTES PLAINES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

INDIA SONG (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LA MAISON DES OTAGES (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

MASCULIN-FÉMININ (Fr.-Su.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

PLEIN SOLEIL (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE RIDEAU DÉCHIRÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

SALAAM BOMBAY ! (Indo-Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MORT EN PLEINE FORME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LA VILLE DORÉE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h, dim. 17 h 15, lun. 21 h 15.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., dim. 11 h 45.

ASTÉRIX ET CLÉOPATRE (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 17 h, dim. 15 h 30.

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., lun. 17 h, sam. 18 h 20, dim. 13 h 45, mar. 19 h.

CASANOVA DE FELLINI (*) (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 30, mar. 21 h 20.

LA CITADELLE (Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., dim., mar. 18 h.

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) mer., jeu., sam. 18 h 30, dim. 20 h, ven. 21 h 30.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., lun., mar. 22 h 30, sam. 18 h 20.

LES DIABLES (**) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 30, jeu. 15 h 40, sam. 14 h 30, lun. 16 h 10.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., dim. 17 h, ven., lun. 13 h 45.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 13 h 45, ven. 14 h, sam., dim. 13 h 15, lun. 19 h.

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 19 h 30, jeu. 17 h 45, dim. 17 h, mar. 14 h.

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, sam. 21 h.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) mer., jeu., sam. 20 h, ven. 18 h, dim. 16 h 30.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 13 h 45, mer., mar. 15 h 30.

FRAMES FROM THE EDGE, HELMUT NEWTON (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam. 18 h 30, mar. 20 h 30.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven. 22 h 10.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., mar. 21 h 20, dim. 17 h 30.

LOULOU (All., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 19 h 30, dim. 12 h.

LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven., sam. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 19 h 30, jeu. 17 h 30, ven. 18 h, sam. 16 h 20, dim. 21 h 30.

MARQUIS (*) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h, jeu. 21 h 30, mar. 18 h 10.

MÉTROPOLIS (All., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 18 h, dim. 22 h.

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu., mer. 15 h 15, dim. 20 h 30.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., ven., dim., mar. à 14 h 25, 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25.

MOONWALKER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 45, sam., dim. 11 h 45.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h, jeu., ven. 15 h 45, dim. 17 h 50 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) film mer., jeu., sam., dim., lun., mar. à 11 h 55 (20 F).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 40, lun. 14 h.

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 30, sam. 12 h 30, dim. 19 h 30, mar. 14 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h.

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., lun., mar. 14 h, sam., dim. 15 h 40.

LA SALLE DE BAIN (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., dim. 16 h, sam. 16 h, 0 h 15, lun. 14 h 30.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., lun. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h 20.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., mar. 13 h 45, ven., lun. 17 h.

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45, dim., mar. 17 h.

UNE BLONDE ÉMOUSTILLANTE (tchèque, v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h.

ZELIG (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 14 h 30, sam. 22 h 15, lun. 20 h 10.

Les festivals

ETÉ DE CHINE (v.o.), Cluny Palace, 5e (43-54-07-76). Chine, ma douleur, jeu., mar., film à 12 h ; Raining in the Mountain, mer., lun., film à 12 h ; Une femme honnête, ven., film à 12 h.

LES ETERNELS DE LA TWENTIETH CENTURY FOX (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04). Viva Zapata, mer., jeu. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; Anastasia, ven. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; la Brune brûlante, sam. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; Carrousel, dim. à 13 h 50, 16 h 20, 19 h, 21 h 30 ; Hello Dolly, lun. à 13 h 50, 16 h 20, 19 h, 21 h 30 ; les Neiges du Kilimandjaro, mar. à 13 h 50, 16 h 20, 19 h, 21 h 30.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). La Soupe aux canards, mer., dim., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Monnaie de singe, jeu., lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; les Marx au grand magasin, ven., mar., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20film 10 mn après ; Une nuit à l'opéra, sam., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

LUIS BUNUEL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). La Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, mer., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Mort en ce jardin, ven., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Los Olvidados, Un chien andalou, jeu., sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MONSIEUR FRANK CAPRA AUX TROIS LUXEMBOURG (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Mr. Smith au Sénat, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; New York-Miami, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Extravagant Mr. Deeds, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Vous ne l'emporterez pas avec vous, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Arsenic et Vieilles Dentelles, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Horizons perdus, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

RENOIR : HOMMAGE AU PATRON, Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Le Déjeuner sur l'herbe, ven. 12 h ; la Règle du jeu, sam. 12 h ; le Fleuve, dim. 12 h.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Rome ville ouverte, mer., ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Stromboli, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Voyage en Italie, sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Allemagne année zéro, dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

WELCOME GORBI ! (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80). Trois dans un sous-sol, (muet) mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Mère, (muet) jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Terre, (muet) ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Jeune Fille au carton à chapeau, (muet) sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nouvelle Babylone, (muet) dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ma Grand-Mère, (muet inédit) lun. à 14 h, 16 h, 18

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 25 juillet

TF 1

20.35 Cinéma : Angélique et le Sultan □ Film français de Bernard Borderie (1968). ▶ **22.20 Documentaire : Histoires naturelles.** Tous en Scinc, de Jean-Pierre Fleury et Igor Barrère. **23.15 Magazine : Futur's. 23.45 Journal et Météo. 0.00 Série : Drôles d'histoires.** *Mésaventures* : Rages. **0.20 Série : Drôles d'histoires.** Intrigues : Cabinet particulier. **0.45 Série : Drôles d'histoires.** *Mésaventures* : Comptable expert. **1.15 Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

20.35 Cinéma : la Guerre des étoiles ■■ Film américain de George Lucas (1977). **22.35 Flash d'informations et Météo. 22.40 Concert : Les Pink Floyd à Venise. 0.40 Sobraste secondes.** Claude Allègre, géophysicien.

FR 3

20.35 Feuilleton : L'Aéropostale (3e épisode). **22.10 Journal et Météo. 22.35 Télévision régionale. 23.20 Musiques, musique.** Te Deum Virgineum et Ombra mai fu, de Haendel, par James Bowman, haute-contre.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Le fou sort ses griffes ■ Film américain de Don Siegel (1980). **22.15 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Mephisto** ■■■ Film germano-hongrois de Istvan Szabo (1981) (v.o.). **0.35 Cinéma : les Contes de Canterbury** □ Film italo-anglais de Pier Paolo Pasolini (1972).

LA 5

20.30 Cinéma : Le téléphone sonne toujours deux fois ■ Film français de Jean-Pierre Vigne. Avec Didier Bourdon, Seymour Brussel, Bernard Campan. **22.25 Série : Deux flics à Miami. L'Italic. 23.25 L'enquêteur** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'enquêteur** (suite). **0.35 Amicalement vôtre** (rediff.).

M 6

20.30 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.00 Six minutes d'informations. 22.05 Magazine : Ciné 6. 22.30 Cinéma : Super 7 appelle le sphinx □ Film italien d'Umberto Lenzi (1966). Avec Roger Browne, Fabienne Dali, Massimo Serato. **0.00 Variétés : Boulevard rock'n hard. 1.25 Variétés : Multitop** (rediff.).

LA SEPT

20.30 Récréation : Palazzon mentale. 22.00 Documentaire : Quarante ans d'Avignon. De Romain Goupil. Les lieux et le public. **22.30 Documentaire : De la Terre à la Lune. 23.30 Fiction anglaise : Mister Pye. 1.00 Série musicale : Nocturne, Debussy.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Les pieds. 21.30 Grand angle (rediff.). *Les dockiands de Londres.* **22.40 Nuits magnétiques.** Le cochon. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Pierre Barouh et Saravah.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Carte blanche. 21.30 Concert (donné le 23 juillet au Festival d'Aix-en-Provence) : Les saisons, oratorio de Haydn, par l'English Chamber Orchestra et le chœur du Festival. Dir. : Michael Boder ; sol. : Dawn Upshaw, Kurt Streit, Alfred Muff. **0.30 Jazz.** En direct de Montpellier : le trio de Thierry Mancci.

Mercredi 26 juillet

TF 1

13.35 Feuilleton : La ligne de chance. 14.25 Téléfilm : Sans famille. De Jacques Ertaud, d'après Hector Malot (3e partie). **15.55 Feuilleton : En cas de bonheur. 16.20 Club Dorothée vacances.** Jayce ; Goldorak ; Spécial croissant ; Tu chantes, tu gagnes ; Metaldier ; Top junior. **18.05 Série : Les rues de San-Francisco. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Feuilleton : La vengeance aux deux visages.** De Karen Arthur, avec Rebecca Gilling, James Reyne (4e épisode). *Affaires et amours passionnées, à l'australienne.* ▶ **22.15 Magazine : Destinées.** De Patrick Jeudy. Simone Signoret. Textes de Jean Durieux lus par Robert Hossein. **23.20 Magazine : Ex libris.** De Patrick Poivre d'Arvor. Les meilleures séquences de l'émission « Aventure » : Gloria America, Nicolas Hulot, Paul-Emile Victor, Théodore Monod, Jérômine Pasteur, Alexandra David-Neel, Joseph Kessel. **0.20 Documentaire : Embarquement porte n° 1.** De Jean-Pierre Hutin. 4. Séville, de Médée Kauffmann. **0.50 Journal et Météo. 1.05 Série : Drôles d'histoires.** Intrigues : F 3. **1.25 Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

13.45 Série : Falcon Crest. 14.35 Série : Fantomas. 16.05 Documentaire : Les grands fleuves. Le Gange, de Michel Honorin. **17.05 Feuilleton : Le chef de famille** (3e épisode). **18.05 Jeu : Trivial poursuit.** Animé par Fabrice et Marie-Ange Nardi. **18.30 Série : Top models. 18.55 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol. **19.17 Le journal de la Révolution. 19.35 Divertissement : Affaire suivante. 20.00 Journal et Météo. 20.35 Série : Rousseau.** L'inconnu de Florence, de Charlotte Bingham et Terence Brady, avec Marilou Henner, Daniel Massey. *Une jeune styliste dont les modèles sont très convoités rencontre un séduisant Anglais.* **22.15 Divertissement : La caméra cachée. 23.00 Documentaire : Vive la France !** De Pierre Miquel, Georgette Elgey, Jean-Michel Gaillard et Antoine Léonard-Maestrati. 3. Du triangle vertueux à la révolution culturelle. **23.55 Informations : 24 heures sur la 2. 0.15 Météo. 0.20 Soixante secondes.** Souleimane Cissé, cinéaste. **0.25 Histoires courtes.** La strada del sol, La femme de papier, Margot et le voleur d'enfants.

FR 3

13.30 Magazine : Une pêche d'enfer. 13.57 Flash d'informations : Spécial Bourse. 14.00 Feuilleton : Flamingo road. 14.50 Série : Gérald et Lee Durrel en Russie. 15.20 Magazine : Dans la cour des grands. 16.00 Flash d'informations. 16.05 Magazine : Dans la cour des grands (suite). **17.00 Flash d'informations : Spécial jeunes.** *De 17.05 à 18.00 Amuse 3.* **17.05 Petit ours brun. 17.06 Speedy Gonzales. 17.10 Muppets babies. 17.35 Série : Superflics. 18.00 1789 au jour le jour. 18.02 Magazine : Drivet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.58 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Concert : Hommage de l'Amérique.** En duplex avec Washington, un concert donné à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française, avec Mstislav Rostropovitch, Yehudi Menuhin, Ella Fitzgerald. Diffusé simultanément et en stéréo sur France-Musique. **22.10 Magazine : Archipel sonore.** D'André Boucourechliev et Jean-Pierre Burgart. **22.35 Journal et Météo. 23.05 Magazine : Océaniques.** La lucarne du siècle de Noël Burch. 2. France, 1905-1922. *Le cinéma témoigne.* Les aventuriers de l'esprit, d'Olivier Germain-Thomas. 2. Jacques Brosse. **23.55 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Bergerac et la croqueuse de diamants. De Robert Tronson, avec John Nettles, Terence Alexander. **15.00 Série : Mister Gun. 15.25 Magazine : Doutact.** Présenté par Anne de Coudenhove. **15.30 Téléfilm : Le fantôme d'Hector-Fox fire.** De Jud Taylor, avec Jessica Tandy, Hume Cronyn. *Un revenant bien sympathique !* **17.00 Documentaire : Oiseaux des antipodes.** De Colin Willock, Cindy Buxton et Anne Price. **17.30 Cabou cadin.** Crocus ; Karaté Kat ; Street frogs. *En clair jusqu'à 21.00.* **18.15 Cabou cadin.** SOS fantômes. **18.40 Série : Badge 714. 19.09 Flash d'informations. 19.10 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Alf ! Alf ! Alf !**

LA 5

13.30 Série : Amicalement vôtre. 14.25 Série : L'enquêteur. 15.30 Série : Maigret. La folle de Maigret. **17.10 Thierry la fronde** (rediff.). **18.05 Dessin animé : Dragon. 18.06 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 18.30 Dessin animé : La tulipe noire. 18.50 Journal images. 19.00 Dessin animé : Denis la malice. 19.30 Série : Happy days. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Top model en danger.** De Wolfgang Becker, avec Karin Anselm, Rolf Julich. *Sa meilleure amie est retrouvée assassinée et l'assassin n'est pas loin.* **22.20 Série : Deux flics à Miami. Ah ! la belle vie ! 23.20 L'enquêteur** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'enquêteur** (suite). **0.30 Amicalement vôtre** (rediff.). **1.20 Maigret** (rediff.). **2.50 Journal de la nuit. 2.55 Bouvard et compagnie** (rediff.). **3.20 Série : Peau de banane. 3.55 Voisin, voisine** (rediff.). **5.55 Clip musical.**

M 6

13.20 Série : Madame est servie (rediff.). **13.45 Série : Docteur Marcus Welby. 14.35 Série : A vous de jouer, Mllord. 16.05 Hit, hit, hit, hourra ! 17.10 Série : Laredo. 18.05 Variétés : Multitop. 18.40 Série : La petite maison dans la prairie. 19.30 Série : Cher oncle Bill. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie.** La recherche. **20.30 Téléfilm : Le jardin secret.** *D'Alan Grint, avec Gennie James, Barret Oliver. Une jeune femme en pèlerinage sur les lieux où elle a passé son enfance.* **22.10 Feuilleton : Le comte de Monte-Cristo. 23.35 Six minutes d'informations. 23.40 Sexy clip. 0.10 Concert : Nicole Croisille. 1.10 Musique : Boulevard des clips. 1.20 Variétés : Multitop** (rediff.). **2.00 Une affaire pour Mazadi** (rediff.). **2.25 A vous de jouer, Mllord** (rediff.). **3.20 Le comte de Monte-Cristo** (rediff.). **4.40 Le glaive et la balance** (rediff.). **5.05 A vous de jouer, Mllord** (rediff.).

LA SEPT

19.00 Documentaire : Enfance. Ecouter les enfants. **19.30 Magazine musical : Megamix.** De Martin Meissonnier. Spécial Kassav. **20.00 Magazine culturel : Dynamo.** De Benoît Delepine et Mathias Sanderson. **20.30 Documentaire québécois : vive Québec !** De Gilles Carle. **22.00 Documentaire : Quarante ans d'Avignon.** De Raoul Sangla. Formes. **22.30 Documentaire : Quand la Chine s'éveillera.** De Daniel Costelle. L'enchaînement du malheur. **23.30 Musique : Falstaff.** Opéra de Giuseppe Verdi. Direction musicale : Sylvain Cambreling.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. 21.30 Communauté des radios publiques de langue française. Trois peintures acoustiques. **22.40 Nuits magnétiques.** Le cochon. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Pierre Barouh et Saravah.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 juillet à Washington pour la célébration du Bicentenaire de la Révolution française) : œuvres de Berlioz, Debussy, Gershwin, avec la participation du National Symphony Orchestra, avec Mstislav Rostropovitch, Yehudi Menuhin, Ella Fitzgerald, Stéphane Grappelli, Yves Montand... (en simultané sur FR 3). **22.20 Concert** (donné le 25 juillet à La Grande-Motte) : Missa brevis pour chœur et orchestre, de Haydn ; Stabat Mater pour quatuor de solistes, chœur et orchestre, de Pergolèse (orchestration de Paisiello), par l'orchestre Sinfonietta de Varsovie, le chœur de solistes de l'Opéra de chambre de Varsovie, dir. : Wojciech Czepiel. **0.30 Jazz.** En direct de Montpellier : Yves Robert, Philippe Deschepper.

Audience TV du 24 juillet 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	37.3	Santa Barbara 17.7	Journal Révolution 2.1	Act. régions. 9.9	Top 50 1.6	Tiercé journal 2.9	Petite maison 2.5
19 h 45	40.3	Roue fortune 18.3	Affaire suivante 4.7	19/20 7.7	Top 50 3.5	Happy Days — 3.4	Oncle Bill 2.5
20 h 16	47.4	Journal 18.2	Journal 12.0	La classe 7.5	Alf ! Alf ! 1.2	Journal 3.9	Madame servie 4.0
20 h 55	51.9	Contours Clarmy 10.6	Apprends-moi 15.3	Avant la nuit 11.6	L'animal 1.9	Sea Sex Surf 9.2	Le prisonnier 4.2
22 h 3	46.0	Super sexy 6.1	Apprends-moi 15.7	Avant la nuit 12.2	Flash 1.0	Sea Sex Surf 10.2	MM. les jurés 1.5
22 h 44	25.8	Super sexy 9.8	Bonjour la TV 4.5	Soir 3 3.4	Cordia 0.9	Deux flics Miami 6.2	MM. les jurés 1.4

● Colloque sur le droit commercial. — Le collège d'Europe de Bruges organise du 14 au 16 septembre un colloque sur le thème : *« Les nouvelles tendances dans le droit commercial de la Communauté européenne et des Etats-Unis ».* Au programme : les pratiques commerciales d'importation et d'exportation, les droits commerciaux et procéduraux garantis aux firmes privées, la politique de la concurrence et le consommateur, etc. *(Agence Europa.)*

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 25 juillet à 0 heure et le dimanche 30 juillet à 24 heures.

La perturbation orageuse qui a affecté nombre de régions s'éloigne vers l'Italie. La zone de hautes pressions située actuellement sur le proche-Atlantique viendra alors s'étendre sur notre pays dès mercredi.

Ainsi cette semaine il fera beau sur la moitié sud, tandis que sur le nord, nuages et belles éclaircies alterneront. C'est samedi que les nuages seront le plus envahissant ; ils pourront donner un peu de pluie sur l'extrême nord et des orages sur les massifs montagneux.

Mercredi : retour du temps sec et ensoleillé. — Sur la Franche-Comté, le Rhône-Alpes, la Provence-Côte d'Azur et la Corse, le soleil devra se partager le ciel avec quelques nuages. Sur tout le reste du pays, ce sera une journée chaude et ensoleillée, après la dissipation rapide de bancs de brouillard matinaux. Près de la Manche et près des frontières du nord et du nord-est, il y aura un peu plus de nuages, mais cela ne gênera guère le soleil. Les températures seront moins étouffantes que ces jours derniers. Les minimales seront comprises entre 14 degrés et 16 ° sur la moitié nord et entre 17 ° et 21 ° sur la moitié sud ; les maximales s'étageront entre 26 ° et 30 ° du Nord au Sud, mais ne dépasseront guère les 24 ° sur le littoral de la Manche.

Le vent viendra du Nord ou du Nord-Ouest et soufflera modérément en général ; attention toutefois au mistral et surtout à la tramontane qui souffleront assez fort, les rafales pouvant atteindre 80 kilomètres à l'heure.

Jeudi : bien ensoleillé. — Après la rapide dissipation de bancs de brouillard en début de matinée, ce sera, sur la plupart des régions, une belle journée d'été. Seules les régions proches de la Manche subiront quelques passages nuageux sans gravité. Les températures resteront très voisines de celles de la veille. Le vent soufflera toujours du Nord au Sud-Ouest d'une façon modérée. Le mistral et la tramontane faibliront progressivement.

Vendredi : ensoleillé en toutes régions. — Après la dissipation rapide de rares brumes matinales, le soleil brillera partout du matin au soir. Les nuages élevés qui arriveront le soir sur la Bretagne et la Normandie ne gâcheront pas la journée. Les températures minimales seront de 10 ° à 13 ° sur la Bretagne, la Normandie, le Nord et les Ardennes, ailleurs elles seront de 14 ° à 17 ° sauf près de la Méditerranée où elles seront voisines de 20 °. L'après-midi, il fera de 22 ° à 25 ° près de la Manche et sur les régions voisines, plus au sud il fera de 26 ° à 28 °. Sur le Sud-Ouest et près de la Méditerranée, le thermomètre pourra même afficher 30 °.

Samedi : les nuages arrivent par le Nord-Ouest. — Sur la Bretagne, la Normandie, le Nord, les Ardennes, le Bassin parisien et les pays de Loire le ciel sera bien nuageux. Il pleuvra même un peu par moment de la Manche orientale au Nord et aux Ardennes. Sur les régions situées plus au sud soit des Charentes au Centre, au Nord-Est ainsi que du Sud-Ouest au Massif central, aux Alpes et à la Méditerranée, le beau temps continuera. Cependant, l'après-midi, le temps deviendra lourd, des orages isolés éclateront sur le Massif central, le Jura et le nord des Alpes.

Sur la moitié nord les températures minimales seront de 12 ° à 15 °. Sur le sud elles seront de 15 ° à 17 ° et même 20 ° près de la Méditerranée. Les températures maximales seront très contrastées. Elles ne dépasseront pas 18 ° à 20 ° près de la Manche. Elles atteindront encore 30 ° du Sud-Ouest à la Méditerranée. Entre ces deux zones elles seront de 23 ° à 27 °.

Dimanche : amélioration. — Près de la Méditerranée, le soleil sera toujours au rendez-vous. Sur le reste de la France, la journée débutera sous un ciel nuageux et brumeux et de petites averses pourront même tomber près de la Manche et sur le Nord. L'après-midi, les éclaircies deviendront de plus en plus belles. Les températures baisseront un peu.

SITUATION LE 25 JUILLET 1989 A 0 HEURE TU

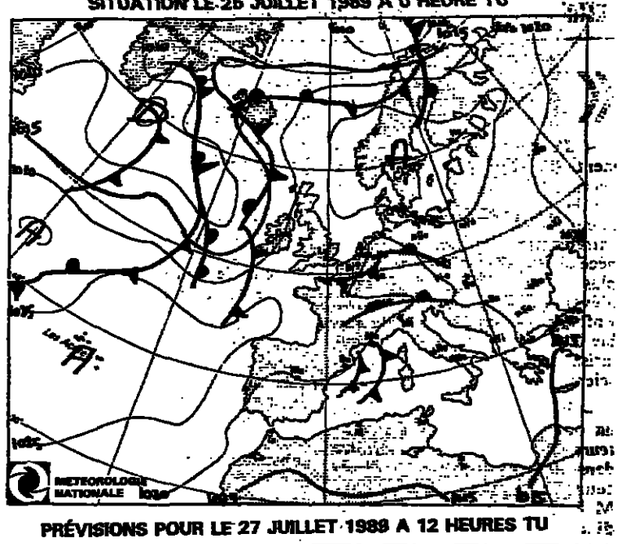

PRÉVISIONS POUR LE 27 JUILLET 1989 A 12 HEURES TU

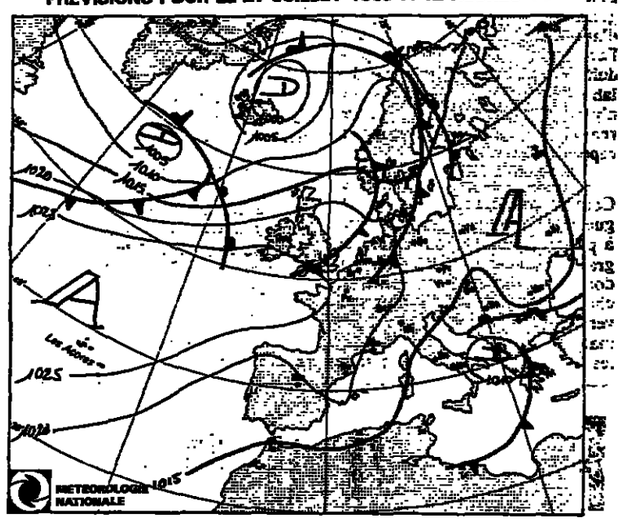

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5051

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III						■			
IV									
V			■						
VI				■	■			■	
VII		■					■		
VIII	■								
IX									
X							■		
XI				■	■				

HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui se mit à la tache. – II. Lettres recommandées. – III. Comme une toile à la cuisine. Dans les Cyclades. – IV. Qui peut justifier une sortie. – V. Elément d'une jupe. Exprimaient mélodieusement des regrets. – VI. Coule dans une île. – VII. Est parfois enchaîné. – VIII. Fixer comme un clou. IX. Portent le chapeau. – X. Nom de terre. A régler. – XI. Un peu de lessive. Un « meuble » bien français.

VERTICALEMENT

I. Conserver ce qui a été cassé. Peut chavirer quand il est de mer. – 2. C'est parfois travailler du bonnet. Va et vient. – 3. Difficile à arrêter quand il est fou. Comme de mauvaises idées. – 4. Peut tourner au-dessus d'une nappe. Dont on ne donnerait pas cher. – 5. On l'attrape plus facilement quand il fait froid. Plein de grâces. – 6. Pour faire l'appel. Redevient neuf quand on arrive au bout. Une bordure. – 7. Qui concerne certain animal. – 8. Ne conserve pas. Un spécialiste de la recherche. – 9. On peut les voir auprès des bouquins. Cri de chasseurs.

Solution du problème n° 5050

Horizontalement

I. Mollusque. – II. Ariane. Rn. – III. Nia. Embué. – IV. Gong. Ers. – V. Entorse. – VI. Ean. Tee. – VII. Il. Lacets. – VIII. Sot. Dol. – IX. Querelles. – X. Urne. Lens. – XI. Edo. Dés.

Verticalement

1. Mango-disque. – 2. Orion. Lourd. – 3. Liante. Téno. –4. La. Gosl. Ré. – 5. Une. Ruade. – 6. Semés. Colle. – 7. Bretelles. – 8. Urus. Et. En. – 9. Eue. Désosse.

GUY BROUTY.

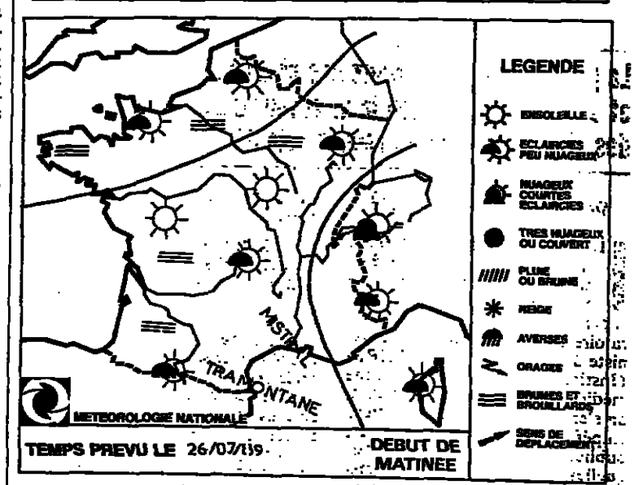

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-7-1989

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-7-1989 à 6 heures TU et le 25-7-1989 à 6 heures TU

FRANCE				ÉTRANGER			
AJACCIO	32	21	D	TOURS	27	18	B
BIARRITZ	24	21	C	TOULOUSE	26	17	D
BORDEAUX	25	18	B	POINTE-A-PITRE	32	26	D
BOURGES	28	18	B	ALGER	34	21	C
BREST	24	17	C	AMSTERDAM	25	16	P
CAEN	28	15	D	ATHÈNES	31	24	D
CHERBOURG	21	15	D	BANGKOK	30	26	P
CLERMONT-FERR.	29	12	C	BARCELONE	30	20	D
DIJON	31	17	P	BELGRADE	29	17	C
GRENOBLE St-M-H	33	18	P	BERLIN	18	13	D
LILLE	29	15	D	BRUXELLES	29	15	N
LIMOGES	23	16	B	LE CAIRE	34	22	D
LYON	33	17	D	COPENHAGUE	25	14	D
MARSEILLE-MAR.	29	22	P	DAKAR	29	26	N
NANCY	28	18	P	DELHI	31	28	C
NANTES	30	17	D	DJERBA	31	22	D
NICE	30	22	O	GENÈVE	29	16	A
PARIS-MONTS	29	19	B	HONGKONG	31	28	C
PAU	24	18	P	ISTANBUL	27	18	N
PERPIGNAN	29	20	D	JÉRUSALEM	29	17	D
RENNES	30	15	N	LISBONNE	28	21	D
ST-ETIENNE	30	15	C	LONDRES	30	17	D
STRASBOURG	29	18	C	LOS ANGELES	22	17	C
				LUXEMBOURG	28	17	N
				MADRID	33	18	P
				MARRAKECH	38	27	D
				MEXICO	25	13	B
				MILAN	32	24	D
				MONTRÉAL	32	20	O
				MOSCOU	13	13	C
				NAIROBI	18	12	C
				NEW-YORK	32	22	D
				OSLO	25	14	N
				PALMA-DE-MAJ.	31	22	N
				PÉKIN	35	24	C
				RIO-DE-JANEIRO	27	12	C
				ROME	31	19	D
				SINGAPOUR	33	27	C
				STOCKHOLM	27	15	B
				SYDNEY	14	10	A
				TOKYO	31	26	N
				TUNIS	39	25	D
				VARSOVIE	17	13	P
				VENISE	29	22	C
				VIENNE	29	17	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Un entret
de système d'
est imprévu
Plus vra
La publication des travaux
et ses difficultés selon le
des plus prestigieuses revues

هكذا من الأصل

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

LES ENJEUX DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE

Un entretien avec M. Hubert Curien

« Il n'existe pas de système d'évaluation parfait. C'est pourquoi il est impératif que règne parmi les chercheurs un climat de confiance. »

« QUELLES leçons tirez-vous de l'affaire Benveniste ?

— J'en tire trois essentiellement. Il m'apparaît tout d'abord nécessaire d'engager une réflexion sur la politique des périodiques scientifiques. C'est là un point extrêmement important. Autre nécessité, celle d'une réflexion plus avancée sur les méthodes d'évaluation de la recherche. Enfin, il me semblerait souhaitable d'instaurer une certaine régularisation des rapports entre les scientifiques et les médias.

— Reprenons dans l'ordre. Dans un ouvrage intitulé *les Explorateurs de la santé*, qui va paraître dans quelques semaines, le directeur général de l'INSERM, M. Philippe Lazar, rappelle le rôle discrétionnaire joué par les grandes revues scientifiques d'audience internationale pour l'acceptation ou le rejet des produits de l'activité scientifique des laboratoires. Et il se demande s'il n'y a pas là un risque de voir les travaux réellement originaux repoussés...

— C'est une question délicate. Comme beaucoup de mes collègues scientifiques, j'ai appartenu à plusieurs comités de lecture de grandes revues scientifiques. J'ai donc la pratique de ce genre de choses. On rencontre le plus souvent trois types d'articles : les mauvais, qu'on élimine sans mal ; les bons, qu'il est facile de faire passer très vite ; et, assez nombreux, les articles dont on n'est pas tout à fait sûr qu'ils soient utiles, des articles dont quelqu'un a pu dire un jour en souriant : *« J'ai lu cet article, il n'est même pas faux. »* En général, on ne s'oppose pas à leur publication car leurs auteurs ont travaillé honnêtement. Reste donc, hors catégories, les articles surprises du type de celui de Benveniste. Il faut, à l'évidence, les traiter autrement.

» A ce propos, je rappellerai un article de Hahn et Strassmann, publié en 1939, dans lequel il était pour la première fois fait mention de la fission. Les auteurs, deux excellents physiciens travaillant à Berlin, terminaient leur article en substance par ces mots : nous avons bien le sentiment que ce que nous publions là ne correspond à rien qui soit acceptable par nos collègues. Il est possible qu'on se trompe. Si tel est le cas, chers collègues, ne nous traitez pas d'imbéciles. Soyez indulgents.

— Vous sous-entendez que Jacques Benveniste aurait dû avoir la même désarroi ?

— Ce que je veux dire, c'est que quand on publie des choses étonnantes, il faut le faire avec la plus grande ouverture d'esprit possible en se disant bien qu'on a pu se tromper. Et en invitant ses collègues à confirmer ou infirmer ses propres résultats.

» Pour en revenir aux revues, le danger est que si l'on n'y prend pas garde, le nombre de celles qui vont faire foi sur le marché scientifique va diminuer, pour ne concerner finalement que des revues américaines.

» Bien sûr, comme tout le monde, je suis chagriné de voir qu'il y a de moins en moins d'articles scientifiques publiés en langue française. C'est un problème. Un autre est de savoir si oui ou non les Français, et plus généralement les Européens, garderont la maîtrise de quelques grandes revues internationales majeures. C'est pour moi un enjeu encore plus important. La maîtrise d'une revue internationale, c'est considérable. Parce que, quoi qu'on en dise, il y a tout de même des orientations, des accents qui sont donnés, des dosages à propos desquels une revue américaine ne se comportera pas comme une revue européenne. Une grande revue internationale ayant son siège en Europe pour chaque grand secteur de la science, cela me paraît être un objectif essentiel.

— A ce propos, l'Angleterre fait-elle, selon vous, partie de l'Europe ?

— (Sourire). Il y a de grandes revues internationales anglaises, par exemple *Nature*... Eh bien, parlons seulement de l'Europe continentale. Votre remarque est tout à fait pertinente. Les savants anglais se sentent souvent plus solidaires de leurs confrères américains que de leurs confrères européens. Ce n'est pas une question de chapelle, mais une question de tonalité.

Propos recueillis par
JEAN-PAUL DUFOUR
et FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite page 16.)

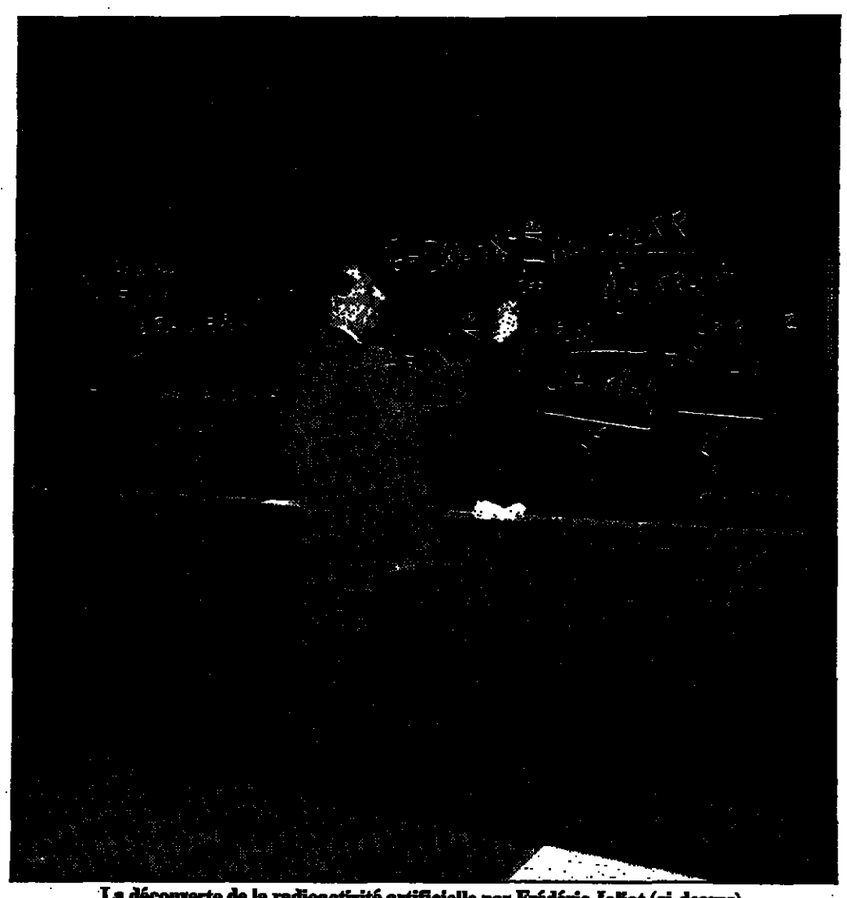

PIERRE JAHAN

La découverte de la radioactivité artificielle par Frédéric Joliot (ci-dessus) et son épouse Irène Joliot-Curie en 1934 fut à l'origine de l'une des premières grandes aventures scientifiques modernes dans lesquelles, à côté des académies, des revues comme *Nature* ont joué un grand rôle.

Plus vrai que « Nature »

La publication des travaux des chercheurs et ses difficultés selon le directeur d'une des plus prestigieuses revues scientifiques du monde.

par JOHN MADDOX (*)

IL y a juste un an, *Nature* a créé la polémique et gagné en notoriété en conduisant une enquête inhabituelle sur des expériences menées dans le laboratoire du docteur Jacques Benveniste à l'unité 200 de l'INSERM (Institut national de la recherche médicale) à Clamart. Il s'agissait, on s'en souvient, des affirmations stupéfiantes de Benveniste, déjà publiées par *Nature*, selon lesquelles un agent biologique resterait actif même en étant indéfiniment dilué dans l'eau.

Je suis enchanté que Philippe Lazar, directeur général de l'INSERM, ait décidé de ne pas fermer le laboratoire du docteur Jacques Benveniste, où travaillent, je le sais, des scientifiques compétents et enthousiastes. Je suis également heureux que l'avenir du docteur Benveniste apparaisse aujourd'hui plus brillant qu'il y a quelques mois, quand deux comités appointés par l'INSERM critiquaient ses travaux sur la haute dilution avec à peu près les mêmes arguments que les nôtres.

Mais Philippe Lazar, pour qui j'ai le plus grand respect et la plus grande estime, a aussi critiqué *Nature* la semaine dernière sur la manière dont nous avons conduit notre enquête et sur la teneur de notre rapport. Il s'est même interrogé sur nos motivations, citant cette démarche comme l'une des raisons qui l'avaient poussé à ne pas suivre l'avis des deux comités qui préconisaient l'arrêt des recherches sur les hautes dilutions.

En fait, l'affaire est plus compliquée qu'il n'y paraît et met en évidence un nouveau problème qui se pose à tous les journaux scientifiques. Tout d'abord, le rythme des communications s'accélère continuellement, et les décisions concernant ce qu'il faut publier ou non doivent être prises de plus en plus rapidement. Cent cinquante articles scientifiques sont envoyés du monde entier chaque semaine à *Nature*, qui ne peut en publier que quelques-uns.

Par ailleurs, et cela est plus important, le volume de la recherche croît, et avec lui celui des travaux médiocres ou même erronés. C'est pourquoi les journaux soucieux de la qualité de ce qu'ils publient s'appuient de plus en plus, pour prendre des décisions, sur l'avis d'experts — appelés « referees » — qui travaillent dans le même domaine que les auteurs. Notre carnet d'adresses en compte sept mille.

La difficulté est d'autant plus grande pour *Nature* que nous avons, après cent vingt ans d'existence, acquis la réputation de publier des travaux vraiment d'avant-garde. Nous espérons chaque semaine que nos lecteurs seront surpris et stimulés par ce que nous leur offrons. Ce fut le cas, par exemple, avec la découverte de la structure de l'ADN (publiée en 1953), la confirmation définitive de la théorie de la dérive des continents (1962), la découverte d'une enzyme appelée transcriptase-reverse qui permet aux virus de survivre (1969), les pulsars (1971), les anticorps monoclonaux (1978) et la structure du virus du sida (1985).

Enfin, un travers particulièrement regrettable a émergé récemment dans les milieux de la recherche : la prolifération de publications délibérément malhonnêtes. C'est une activité en pleine expansion. Un nouveau scandale semble apparaître presque chaque mois : attribution de résultats de recherche à des gens qui n'y ont pas pris part, plagiats, ou même inventions pures et simples de données scientifiques. En dépit de l'ostracisme qui frappe les auteurs de tels actes, de nouveaux coupables continuent d'apparaître.

Le phénomène est, pour l'instant, confiné en grande partie à la recherche biomédicale américaine. La carrière des chercheurs y dépend beaucoup trop du volume de ce qu'ils publient. Ces publications ont aussi une influence énorme sur l'obtention des fonds de recherche. La tentation de la malhonnêteté est donc grande. A mon avis, la communauté scientifique n'est pas suffisamment consciente du danger que ces pratiques représentent pour la réputation de la science dans son ensemble. Je pense que nous avons le devoir de l'alerter sur ce point.

« Nous pensions trouver un « poltergeist »

A aucun moment, *Nature* n'a accusé ou même suspecté Benveniste de malhonnêteté. Sa conviction passionnée — même en face du doute — de la justesse et de l'importance de ses travaux rendait cette éventualité impensable. Mais, avant de venir à Paris, il y a un an, nous soupçonnions que quelqu'un ait pu lui jouer un mauvais tour. C'est pourquoi nous avons inclus un illusionniste professionnel dans notre équipe, James Randi. Ce dernier, bien connu pour avoir découvert et reproduit les « trucs » d'Uri Geller, déclara dès le deuxième jour que sa présence ne se justifiait plus.

Benveniste nous posait un sérieux problème : son article était passé par tous les stades de la procédure habituelle, et plusieurs « referees » l'avaient lu, avaient fait de leur mieux pour y découvrir les erreurs éventuelles. L'auteur s'était plié à plusieurs demandes d'informations supplémentaires, avait autorisé quelques modifications de l'article, et avait même accepté que ses expériences soient répétées ailleurs (Benveniste affirme que ses observations ont été confirmées dans cinq laboratoires, mais ces derniers ont été remarquablement silencieux durant la controverse des douze derniers mois). Les « referees » n'ont trouvé aucune erreur dans les expériences, mais ont aussi affirmé qu'ils ne pouvaient pas croire aux résultats.

Que devait faire en ces circonstances un journal comme le nôtre, qui cherche à diffuser les nouveautés scientifiques et pense qu'il a le devoir d'expliquer ses refus ? Nous avons choisi de publier, puis d'enquêter, avec un groupe volontairement non spécialisé (Philippe Lazar a parlé de son « étrangeté »). Nous pensions trouver un « poltergeist » ou, plus sérieusement, quelques erreurs évidentes. Je crois, en dépit de ce que peut dire Benveniste, que nous en avons trouvé. Un groupe d'experts aurait été trop lent.

Rétrospectivement, on peut penser que l'on a fait trop de cinéma autour de cette enquête. Si j'avais passé une demi-journée à Clamart, cela aurait suffi. Pour la première fois depuis seize ans que je suis directeur, j'ai appris de première main que même les scientifiques les plus compétents peuvent perdre leur sens critique à propos de certains aspects de leur travail. Ils cherchent à vérifier des résultats étonnants, mais pas à les expliquer. Et ils restent englués dans l'illusion.

Les inventeurs de la fusion froide sont dans le même cas. Après cinq ans de travail en secret, ils ont réussi à se convaincre l'un l'autre que le phénomène était réel. Isolés du scepticisme de leurs collègues et convaincus qu'ils avaient une grande découverte à annoncer, ils ont utilisé les signes les plus ténus d'une éventuelle fusion nucléaire pour se persuader eux-mêmes qu'ils étaient dans le vrai (ils ont été depuis étonnamment silencieux à propos des détails de leurs affirmations). C'est pourquoi Philippe Lazar avait raison, la semaine dernière, d'insister sur le fait que ceux qui pensent avoir fait des découvertes extraordinaires ont le devoir d'en exposer tous les détails à la communauté scientifique.

Mais Philippe Lazar a tort sur un point. Il a dit la semaine dernière que notre enquête n'avait pas de précédent. En septembre 1904, nous avons demandé au distingué spécialiste de physique optique R. W. Wood de visiter l'un des laboratoires qui affirmaient alors avoir détecté les rayons N, présentés comme une version plus puissante des rayons X. Ce dernier écrivit : *« J'y allais non sans scepticisme, mais aussi avec l'espoir que je pourrais être convaincu de la réalité du phénomène. »* Il ne le fut pas. Pure coïncidence, le laboratoire était aussi à Paris.

(*). Directeur de la revue *Nature*.

INSERM
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

RECRUTEMENT DE CHERCHEURS

L'INSERM ouvre ses concours annuels (*) de recrutement, ces concours s'adressent aux candidats de toutes nationalités titulaires d'un doctorat d'Etat ou de 3ème cycle, d'un DERSO, d'un DERBH, d'un Diplôme de Docteur Ingénieur ou de titres et travaux équivalents, dans les domaines de la biologie, de la recherche médicale et de la recherche en santé publique

Les dossiers de candidatures peuvent être retirés dès maintenant et devront être retournés à l'INSERM, Bureau des Concours Chercheurs

au plus tard le 11 septembre 1989 pour les concours de chargés de recherche.

Les épreuves se dérouleront entre les mois de novembre 1989 et février 1990.

Vous pourrez obtenir la liste des groupes de disciplines en composant le 3615 code JOEL 5 et en sélectionnant successivement les rubriques 4 puis 1

(*) sous réserve des accords administratifs nécessaires

101, rue de Tolbiac, 75654 PARIS CEDEX 13

LES THOMAS ASSOCIÉS

La glace à remonter le temps

Français, Danois et Suisses cherchent, dans la glace du Groënland, l'histoire du climat et de la pollution pendant les onze derniers siècles.

UNE équipe de Danois, de Suisses et de Français est en train de carotter, dans le cadre du projet Eurocore, la calotte glaciaire du Groenland depuis le début du mois de juin. Elle restera sur place jusqu'à la fin du mois de juillet. A son programme, trois forages-carottages, dont deux profonds de cent mètres et un de trois cents mètres, de façon à extraire environ une tonne de la glace qui s'est accumulée au Groenland de 840 à nos jours. C'est-à-dire pendant les quelque onze siècles qui se sont écoulés depuis la mort de Louis Ier le Pieux (empereur d'Occident, fils et successeur de Charlemagne).

Les calottes polaires de l'Antarctique et du Groenland, dont les épaisseurs respectives maximales dépassent les 4 000 mètres et les 3 000 mètres, se sont formées par l'accumulation progressive de la neige et la transformation de celle-ci en glace. Donc, plus la glace est située à grande profondeur, plus elle est ancienne. Or la glace est faite d'eau et la composition isotopique de l'oxygène et de l'hydrogène varie avec la température qui règne au moment où la neige s'est formée (et est tombée). Plus la température est basse, moins il y a d'oxygène 18 (isotope plus lourd et plus rare que l'oxygène 16) et de deutérium (isotope plus lourd et plus rare de l'hydrogène).

Bien entendu, les variations de la rareté des isotopes lourds sont très minimes. L'eau de mer est prise, pour ces mesures, comme standard de référence : son hydrogène est fait d'un million d'atomes d'hydrogène pour 150 atomes de deutérium ; l'oxygène d'un million d'atomes d'oxygène 16 pour 2 000 atomes d'oxygène 18. Toujours pour un million d'atomes des isotopes légers, l'hydrogène de la glace qui s'est formée à – 30 °C ne contient que 117 atomes de deutérium et l'oxygène 1940 atomes d'oxygène 18 ; pour la glace formée à – 50 °C, 100 atomes de deutérium et 1910 atomes d'oxygène 18. Grâce à la sensibilité des spectromètres de masse et au savoir-faire des spécialistes, on peut estimer à 0,2 °C près la température régnant au moment de la chute de neige.

Carottes en rondelles

En outre, les cristaux de glace emprisonnent entre eux de minuscules « gouttelettes » de l'air contemporain de chaque chute de neige. Et cet air a conservé, bien évidemment, tous les corps et impuretés qu'il contenait au moment où il a été piégé. Sera dosé le gaz carbonique (CO^2) dont l'abondance suit fidèlement les variations de la température : 180 à 200 parties par million (ppm) pendant les périodes glaciaires, 270 à 280 ppm pendant les périodes chaudes antérieures à l'ère industrielle comme l'ont montré les analyses de glace antarctique (*le Monde* du 7 octobre 1987), et 340-350 ppm actuellement, ce qui est dû aux activités humaines et fait craindre le réchauffement global de notre planète étant donné l'effet de serre lié au CO^2.

Seront aussi mesurés le plomb et d'autres métaux lourds, les sulfates, les nitrates et divers métaux, soit en tout une vingtaine d'éléments au moins. Là aussi, les dosages sont extrêmement précis : un gramme de glace non polluée, par exemple, contient une quantité de plomb d'un millionième de millionième de gramme... Quant aux aérosols (poussières terrestres ou volcaniques en particulier), ils mesurent moins de un micron.

Les carottes de glace seront découpées en rondelles datées par comparaison avec des carottes de sédiments prélevées dans les fonds marins ou par un calcul fondé sur les chutes annuelles moyennes de neige et la vitesse de l'écoulement de la glace. Les « rondelles » seront analysées de façon à retrouver l'évolution du climat et de la pollution pendant les dix ou onze siècles passés. Ces informations seront d'autant plus intéressantes que des études dano-américano-islandaises ont montré la brutalité du réchauffement qui a terminé la dernière période glaciaire : selon un article publié dans la revue britannique *Nature* du 15 juin, il y a 10 700 ans, le climat de la région Nord-Atlantique est devenu plus doux et moins tempétueux en moins de vingt ans et, à la même époque, le sud du Groenland s'est réchauffé de 7 °C en cinquante ans environ.

La reconstitution du climat et de la pollution au cours des mille ou onze cents dernières années devrait aider à comprendre les mécanismes climatiques et permettre – peut-être – de prévoir l'avenir, en ces temps où la pollution produite par les activités humaines fait craindre de prochains bouleversements climatiques.

Le carottage actuel se fait à la station Summit, située au milieu du Groenland, à 3 230 mètres d'altitude (température moyenne – 32 °C) et installée, pour l'essentiel, au cours de l'été 1988. Dix-neuf personnes (six scientifiques français, sept danois et cinq suisses, plus un cuisinier français) travaillent là cet été. Les échantillons de glace seront répartis entre le laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement du CNRS à Grenoble, l'université de Copenhague et l'université de Berne, les trois organismes coorganisateurs d'Eurocore. Le coût du projet : 10 millions de francs, dont les deux tiers fournis par la Commission des Communautés européennes et le tiers restant par la Suisse. Deux ans sont prévus pour l'analyse des échantillons de glace : les résultats d'Eurocore devraient donc être connus vers 1991.

YVONNE REBEYROL.

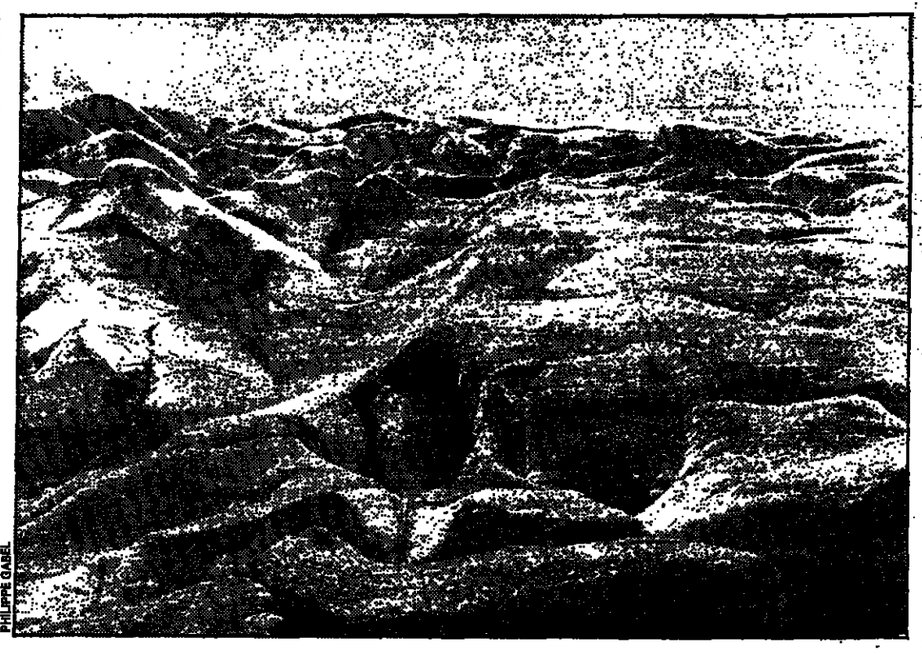

PHILIPPE GABEL

Un entretien avec M. Hubert Curien

(Suite de la page 15.)

– Est-ce à l'Etat de favoriser la création de ce type de revues et dans quelle langue doivent-elles être publiées ?

– L'Etat doit bien sûr aider à la création de ces revues. L'Etat paye des chercheurs, achète des appareils, fournit des crédits de fonctionnement. Il est donc tout à fait naturel qu'il aide les publications.

» La question de la langue est difficile. Il faut savoir que le monde francophone produit actuellement environ 8 % de la science. Et c'est déjà bien. Mais parmi les 92 % autres producteurs de science, il n'y a pas un seul chercheur qui ignore l'anglais. Il faut se mettre en face des réalités.

» Il y a en outre une ridicule coquetterie de la part de quelques chercheurs français à penser que s'ils ne sont pas lus ou écoutés, c'est parce qu'ils parlent le français. Il peut arriver aussi que la raison soit qu'ils ne sont pas absolument convaincants.

» Ce qui doit être interdit, c'est qu'une revue européenne, subventionnée par le gouvernement français, déclare qu'elle n'acceptera pas d'article en français. Mais que cette même revue dise à l'inverse qu'elle ne publiera qu'en français me paraît dépassé.

– C'est une sorte d'appel au civisme que vous lancez là aux chercheurs ?

– Il faut – c'est bien clair – que nos chercheurs puissent continuer à publier à leur guise dans les grandes revues anglo-saxonnes. Il faut leur laisser la plus grande liberté pour choisir leur véhicule de publication. Pour autant, il ne faut pas faire de la publication dans une revue anglo-saxonne une panacée. S'il s'avère que les Européens ont une force suffisante pour éditer des revues de même niveau, il est alors tout aussi intéressant de voir paraître ses articles dans de telles publications. Mais attention : la difficulté pour une revue internationale, ce n'est pas tant de la créer que de la maintenir.

– Vous allez entreprendre des actions concrètes dans ce sens ?

– Nous soutenons les revues scientifiques. Il convient d'ailleurs de distinguer entre différents types de revues : il y a tout d'abord les revues de résultats primaires où les scientifiques doivent pouvoir, très vite, publier leurs travaux sous une forme à peu près digeste pour leurs collègues, mais éventuellement inconsommable pour des lecteurs qui ne sont pas de la spécialité.

» Il y a ensuite les revues qui publient des articles de fond, de synthèse, destinés à un public très éclairé mais pas nécessairement spécialisé.

» Enfin, il y a les revues grand public : il en existe en France de bonne qualité. En revanche, nous n'avons pas assez de revues de synthèse en français. Avec les Canadiens, nous en avons créé une – *Médecine-Sciences* – qui est très appréciée. Si, donc, on nous faisait des propositions, dans des domaines autres que la médecine et la biologie, nous serions extrêmement attentifs et nous ferions l'effort nécessaire.

» Les revues de publication primaire doivent être multilingues. Ne nous faisons pas d'illusions, elles seront de toute manière en majorité en langue anglaise.

– Revenons aux articles que vous qualifiez de surprenants. Faut-il prévoir à leur égard des procédures de publication spécifiques ?

– C'est l'affaire des éditeurs de revue. Remarquons simplement que John Maddox, le directeur de *Nature*, a traité le cas Benveniste avec un machiavélisme un peu insulaire.

« Gare aux effets de mode »

– Quel jugement portez-vous sur les procédures d'évaluation actuellement en vigueur en France ?

– Il y a au moins deux types d'évaluation : l'évaluation des individus et l'évaluation collective. Tel laboratoire est-il globalement bon ? Telle université mérite-t-elle un traitement particulier ? Tel organisme de recherche a-t-il un bon rendement ? Tel processus de financement de la recherche est-il adapté ? Notre pays doit-il s'impliquer plus spécialement dans tel ou tel problème de recherche ?

» Si on en revient aux individus, il est évident que la meilleure manière de juger une recherche, c'est de la juger sur pièces, c'est-à-dire essentiellement sur publications. En sachant bien que dans le mode de vie moderne des scientifiques, il n'y a pas que les publications qui comptent. Il y a aussi – et c'est très important – la manière dont les chercheurs peuvent présenter leurs résultats dans les congrès ou dans les conférences sur invitation. Ce dernier système est très en vogue aux Etats-Unis, et les Européens ont plusieurs projets de ce type, dont l'un est étudié par la Fondation européenne de la science. Je me réjouirai de le voir aboutir.

» A propos des publications comme critère de jugement, je voudrais mettre en garde contre certains excès. En particulier contre un engouement, heureusement déjà un peu dépassé, de quantification de l'évaluation des chercheurs à partir de la publimétrie. Cela consiste à compter le nombre de publications, le nombre de citations, à mettre des coefficients un peu partout, etc. Certes, tout n'est pas mauvais dans ce système, mais son abus, en revanche, l'est. Il expose en effet à des risques d'erreurs considérables. Gare aux effets de modes et aux effets de clubs (« Je te cite, tu me cites »...) ! La publimétrie demande à être traitée avec beaucoup d'humour. Le malheur est que ses zélateurs les plus notoires en manquent souvent, apparemment.

» Je ne connais pas de systèmes d'évaluation quantitatif vraiment raisonnables. Il faut se fier à une espèce de consensus de la communauté. Mais, là encore, nous devons examiner les choses de près. Par qui doit être constituée une commission chargée d'évaluer les chercheurs ? Par des chercheurs extrêmement actifs ? Par définition, le temps leur est compté, tout occupés qu'ils sont à travailler pour eux-mêmes. Par des juges qui ont dépassé la phase la plus active de leur carrière ? Ils vont juger avec la plus grande honnêteté, mais par référence à leurs propres schémas et à la science telle qu'ils l'ont construite.

» On nous dit souvent : les gens qui composent les comités d'évaluation sont trop âgés. Eh bien oui, mais c'est souvent parce que de plus jeunes, sollicités, n'ont pas accepté. On ne peut pas demander à des scientifiques de passer une partie trop grande de leur temps à juger les autres. Il n'existe pas de système d'évaluation parfait. C'est pourquoi il est impératif que règne parmi les chercheurs un climat de confiance.

– Qu'entendez-vous par régularisation des rapports entre les scientifiques et les journalistes ?

– Pour un scientifique, avoir l'occasion de s'entretenir avec un bon journaliste est une chance très appréciée. D'une façon générale, je crois qu'il est excellent que les journalistes aient un contact direct avec les scientifiques. Ce que je souhaite, c'est que les journalistes ne harcèlent pas trop les scientifiques pour les amener à des déclarations auxquelles ils ne sont pas préparés, ou pour leur faire dire des choses qui sont à la limite de ce qu'ils savent ou de ce qu'ils ont démontré. Il ne faut pas que les journalistes sollicitent trop les chercheurs au-delà de leurs compétences (qui sont grandes) et en dehors du champ dans lequel ils se meuvent avec aisance.

» Les chercheurs, de leur côté, doivent aussi savoir résister sagement aux plaisirs de la sensation. La science n'est pas faite de sensations, elle est faite de démonstrations.

» Par ailleurs, je souhaite que les scientifiques prennent un peu de leur temps pour expliquer d'une manière claire et accessible au grand public ce à quoi ils sont arrivés et les buts qu'ils poursuivent. Cette activité d'explication doit être valorisée.

» Les jugements portés sur les chercheurs se concentrent le plus souvent autour de leur activité scientifique stricte. Mais cette activité ne prend sa pleine dimension que si elle s'accompagne d'une activité d'explication et de mise en forme. A cet égard, publier un livre destiné au grand public ne doit pas être considéré par les chercheurs comme une perte de temps.

– Vous allez à contre-courant de ce que professent nombre de scientifiques...

– Peut-être. Mais je sais aussi que beaucoup de chercheurs ont ce désir. Et qu'ils le répriment par crainte d'être moins bien jugés. Publier un bon article dans une revue du type *la Recherche*, s'entretenir avec des journalistes travaillant pour les bonnes rubriques scientifiques de nos journaux, cela fait aussi partie du métier des chercheurs. Le fait de contribuer à la valorisation culturelle et industrielle de la science est une qualité qui n'est pas encore assez prise en compte dans les instances de jugement des chercheurs. »

Propos recueillis par
JEAN-PAUL DUFOUR
et FRANCK NOUCHI.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

1988

Reproduction interdite de tout articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-89-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐
6 mois ☐
9 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

021 MONDB

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

36 15 LM

Maintenant vous pouvez savoir si votre profil est très demandé.

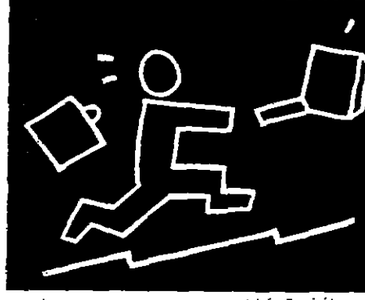

Le système télématique expert de l'emploi des cadres.

Maîtrises de Mathématiques

Maîtriser aussi l'informatique, c'est se donner un large choix de métiers.

Filiale en pleine expansion de la Compagnie Bancaire (1er Groupe financier européen), la SIS, société de services spécialisée depuis 20 ans dans les systèmes informatiques de gestion haut de gamme, a tous les atouts pour être au premier plan de la compétition européenne.

Débutant ou avec une première expérience professionnelle, une formation de plusieurs mois en informatique vous permettra d'intégrer des petites équipes et d'être rapidement opérationnel en participant activement à la conception, la programmation et la réalisation de projets variés pour nos clients.

Après cette première période, vous prendrez progressivement en charge un projet sur le plan technique, pour évoluer ensuite vers le poste de Chef de Projet avec des responsabilités humaines et financières accrues.

Vous avez l'esprit critique, d'analyse et de synthèse. Perspicace de tempérament, vous aimez comprendre les problèmes et trouver des solutions opérationnelles.

En pénétrant avec nous dès aujourd'hui dans l'univers informatique, vous multipliez vos activités et vos perspectives de carrière à la SIS et au sein de la Compagnie Bancaire

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), sous réf. 524, à Catherine GODARD - Service Orientation et Recrutement - COMPAGNIE BANCAIRE - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

SIS

compagniebancaire

MEDIA-SYSTEM

PROGRAM Systèmes_Interactifs_Aide_à_la_Décision;
Procédure SELECTION;
CONST **DIAGMA SYSTEMES=**
'Progiciels de pointe; Optimisation de la production en milieu industriel;
Marché International';
Adresse='DIAGMA, 75 rue de Courcelles 75008-Paris';
TYPE
ETUDES_SUPERIEURES = (G-Ecole,Université);
VAR CANDIDAT:
Record Math_Appliquées: Boolean;
Informaticien: Etudes_Supérieures;
Qualité:
(DYNAMISME, METHODE, EXPERIENCE_3 ANS);
End;
BEGIN
If CANDIDAT
Then Write(Adresse,CV) END;
BEGIN Selection; END.

DIAGMA

FUTURS TECHNICO-COMMERCIAUX

ICL, c'est plus de 820 MF de CA en France, plus de 13 MMF dans le monde et un taux de croissance de 11%.

Vous avez une formation MIAGE ou équivalent, une parfaite maîtrise de l'anglais et un sens aigu du défi ? Nous vous proposons de débuter votre carrière en exploitant et en développant vos connaissances et votre goût de l'autonomie. Un stage (Telecom, Banque ou Ingres) serait un plus. Votre principal atout : une passion pour la technique et une réelle attirance pour les contacts clientèle.

SECTEUR BANQUE ET TELECOM (Réf. EL/05)

10 mois de formation en Angleterre vous permettront d'acquérir une réelle compétence « Banque et Telecom » avant de prendre en charge, en France, une responsabilité opérationnelle dans une activité technico-commerciale.

BASES DE DONNEES INGRES (Réf. EL/06)

Vous mettrez à profit vos compétences Bases de données Ingres pour exercer une fonction technico-commerciale à orientation marketing solutions, dans la région parisienne.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie, à ICL FRANCE - Elisabeth LOYE - 24, avenue de l'Europe - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

ICL

A L A P O I N T E D E L ' I N F O R M A T I Q U E

MEDIA-SYSTEM

SICPA

4ème fabricant mondial d'encres d'imprimerie

La filiale française du groupe international Suisse SICPA recherche son

Futur directeur des achats

Diplômé d'une école d'ingénieurs (chimie de préférence) et après une première expérience réussie dans la fonction achat, vous souhaitez maintenant occuper un poste de direction au sein d'une société jeune et en forte croissance.

Vous intégrez une entreprise qui s'est forgé une réputation de dynamisme et d'excellence : notre C.A. France est passé de 100 M.F. en 1981 à 300 M.F. en 1989.

Henri Debeuret vous remercie de lui écrire (Réf. 1165 M).

DB DOMINIQUE BARRÉ S.A.

BP 18 - 69131 ECULLY Cedex
LYON - PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA-SYSTEM

Ingénieur Marketing

Homme de marché et de terrain, vous avez acquis une expérience du marketing ou de la vente de 2 à 5 ans.
Rattaché à la Division Produits, vous serez responsable de la vie commerciale des produits ou des services et analyserez les besoins des clients. Vous assurerez la définition, la validation et la promotion des nouveaux produits. Vous rechercherez de nouvelles applications aux produits existants.
Une bonne connaissance des mémoires et circuits intégrés CMOS sera très appréciée.
Le poste est basé à Nantes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à **MATRA MHS** - Marc Béthenod - La Chantrerie / Route de Gachet - 44087 Nantes Cedex 03.

MHS

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

GECALSTHOM

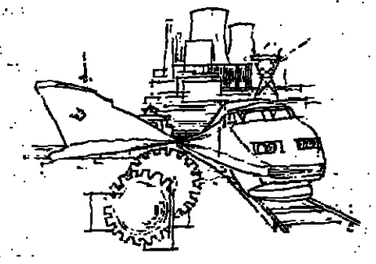

TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE

Etablissement du HAVRE recherche

INGENIEUR SERVICE TECHNIQUE

Chargé de l'élaboration de programmes de calcul, au sein d'une équipe de Développement.
Ecole d'ingénieur ou 3e cycle universitaire, option électrotechnique.
Pratique de l'anglais nécessaire. Réf. PR

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Responsable de la commercialisation et de la gestion des contrats pour un secteur géographique.
Formation ingénieur grande école.
Expérience technique ou commerciale biens d'équipements industriels souhaitée.
Pratique de l'anglais exigée. Réf. JYP

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions (sous référence du poste choisi) à Y. RASTIER - GEC ALSTHOM - 4, bd J.-Durand - B.P. 7009 X - 76080 LE HAVRE CEDEX.

MEDIA-SYSTEM

Rejoindre une entreprise HIGH-TECH à la hauteur de ses ambitions humaines

IMPRESSION à jet d'encre

Nous étions 3 en 1982. Aujourd'hui nous sommes 300 en France, 200 un peu partout dans le monde à travers nos filiales, et nous continuons...
Notre projet d'entreprise englobe la réussite du projet économique comme du projet social. Ce n'est pas un hasard si 80 % du personnel est actionnaire.
Notre Direction Industrielle et du Développement s'est adaptée à cette forte croissance à travers une organisation participative qui continue de favoriser la communication entre les différents intervenants.
NOTRE DEVENIR PASSE PEUT-ETRE PAR VOUS.

CHEF DE PROJET NOUVEAUX PRODUITS

VALLÉE DU RHONE

INGENIEUR GENERALISTE, polyvalent par formation ou par acquisition, vous possédez une expérience de plusieurs années du développement dans un domaine très technique (électronique: hydraulique, micro-mécanique).
Vous pourrez prendre en charge une fonction réellement motivante qui vous permettra d'animer l'ensemble du Projet, et donc son équipe (plusieurs Ingénieurs et techniciens), en liaison avec le Marketing, la Recherche et la Production.
Notre entreprise est française mais son contexte international implique la maîtrise de l'anglais.

30 % DU MARCHÉ MONDIAL D'ICI 92 !

CE CHALLENGE VOUS INTERESSE ?

Ecrire sous réf 121 à Vincent COLONNA - IMAJE S.A. 9 rue Gaspard MONGE BP 110 26501 BOURG LES VALENCE Cedex Tél. 75.75.55.53.

NOUS AVONS OBTENU L'OSCAR 1989 DU NOUVEL ÉCONOMISTE POUR L'EXPORTATION.

CONTESSE

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

36 15 LM

Maintenant toutes les annonces correspondant à votre CV sont automatiquement sélectionnées.

Le système télématique expert de l'emploi des cadres.

Britax

Composants Automobiles
Filiale du Groupe
BSG International

recherche un

INGENIEUR CHEF DE PROJET

pour Développement Industrialisation et Préproduction de nouveaux produits.
Vous avez quelques années d'expérience et une compétence dans la conduite d'équipe de développement de produits.
Vous souhaitez des responsabilités et un poste dans une société dynamique leader sur son marché.
- Anglais apprécié.
Lieu de travail : ST FARGEAU/PONTHIERRY.

Adresser candidature avec prétentions + photo à Mme PIRCHENFELLNER
BRITAX (GECO) S.A. 88, avenue de Fontainebleau
77981 SAINT FARGEAU/PONTHIERRY.

ingénieur textile recherche et développement

SPECIALISTE FILS TISSAGE — LYON

Notre Groupe est l'un des tout premiers européens dans la fabrication des tissus techniques pour l'industrie. Nous produisons des tissus et des composites souples par enduction et contrecollage. Ces techniques relèvent autant de la chimie que du textile.
Pour renforcer notre département «Recherche et Développement», nous recrutons **un ingénieur spécialiste du tissage.**
Rattaché au Directeur de la Recherche, vous êtes à **l'écoute des nouvelles techniques** qui se présentent sur le marché :
- vous serez **conseil** auprès des autres chercheurs en tant que spécialiste du tissage,
- vous **animerez une équipe** de techniciens,
- votre spécialité fera de vous l'interlocuteur du service achat, de la fabrication, des commerciaux, des fournisseurs de matières premières.

Agé d'une **trentaine d'années, ingénieur textile diplômé,** vous possédez une première expérience acquise en atelier ou en pilote.
Vos atouts :
votre imagination, votre sens du relationnel, votre goût de l'autonomie allié à un bon esprit d'équipe.
La pratique de l'anglais serait un plus.
Merci d'adresser CV et prétentions sous réf. PH 10 à notre Conseil qui vous garantit la plus stricte confidentialité.

11, rue Victor Hugo - 69002 LYON
2, rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

OGEPLAN (16) 78.38.18.51

Ingénieur Photogravure

Spécialiste de la gravure, vous avez acquis une expérience industrielle de 4 à 5 ans dans le domaine de la fabrication des semiconducteurs.
Rattaché à la Division Wafer Fab Engineering, vous assurez le support technique à la fabrication, intervenez dans le choix des nouveaux équipements et mettez au point de nouveaux procédés.
Vous aurez à terme la responsabilité d'un groupe d'une dizaine de personnes (ingénieurs et techniciens).
Le poste est basé à Nantes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à **MATRA MHS** - Marc Béthenod - La Chantrerie / Route de Gachet - 44087 Nantes Cedex 03.

MHS

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

Le Monde CADRES

LE MONDE EST NOTRE MARCHÉ

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT FRANCE

STORK VECO développe, fabrique et commercialise des pièces de précision gravées à l'eau-forte et électroformées.
Après une période d'intégration, assurée par le Chargé de Promotion actuel ou le Chef des Ventes de STORK VECO aux Pays-Bas, vous prendrez en charge le développement des activités commerciales et assurez la mise en œuvre des actions de renforcement de notre clientèle industrielle nationale.
A 30/35 ans, diplômé d'une école d'ingénieur ou équivalent, vous justifiez d'une bonne expérience (5 ans) dans le domaine de la sous-traitance industrielle et de la mécanique de précision ainsi que de bonnes notions d'analyse financière. Une parfaite maîtrise de la langue anglaise ou allemande est nécessaire. Le poste est basé en banlieue Ouest.
Esprit d'entreprise et polyvalence vous conduiront à relever nos défis pour évoluer au sein de notre groupe international.

Cette mission vous intéresse, contactez ALLO-CARRIERES au (1) 49.09.09.49 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (précisez la réf. A39). Si vous ne pouvez pas téléphoner, merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. A39 à ALLO-CARRIERES - 47, rue de Bellevue 92100 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

49.09.09.49 ALLO CARRIERES

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Consultants

Mission :
- Prendre en charge des missions très variées que vous gérerez avec autonomie, en vous servant des méthodes que nous avons mises au point pour assurer la qualité de nos prestations au plus haut niveau.
- Evolution possible vers le développement d'un portefeuille clients.

Profil :
- 3 à 8 ans d'expérience en recrutement (Entreprise, SSII ou en Cabinet).
- Connaissances des métiers de l'informatique.
- Goût du contact - intuition - rigueur.
- Ces postes conviennent à des hommes ou des femmes qui cherchent à progresser dans une structure évolutive.

Merci d'adresser dossier de candidature (CV, photo et prétentions) en indiquant la référence à notre Conseil Any Boulade Partners, 35/37, avenue Joffre 94169 Saint-Mandé.
Tél. (1) 43.65.09.09.

Réf. AB 25.07

AB Any Boulade Partners

La ville d'Épinay-sur-Seine

recherche

LE (LA) RESPONSABLE DE SON SERVICE TÉLÉMATIQUE

Au sein de la direction de la communication, il (elle) assurera le développement du service actuel, animera un réseau de correspondants locaux et participera aux opérations de promotion du serveur.
Expérience de la télématique nécessaire, sens de l'initiative et goût du contact.

Env. rapidement C.V. détaillé et photo à : Monsieur le maire, 3, rue Quétigny, 93806 Épinay-sur-Seine Cedex.

DEMANDES D'EMPLOIS

ESPAGNE

Cadre supérieur, Sciences Po, Sciences Éco

Franco-espagnol,
15 ans d'expérience en Espagne

Étudierait toute proposition (Madrid), secteur bancaire /parabancaire, services ou autres

pour poste de haute responsabilité.

Écrire sous n° 8453
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

JF, Paris, 24 ans, dynamique, B.T.S. tourisme, parlant angl., allem., disponible début août, ch. emploi guide touristique. Laisser message. 41-82-24-48, province.

JF, 30 ans, 6 ans responsable de rayon librairie, ch. poste sur Paris. 40-06-06-72.

Retraitée 31 oct. 89, aimerait activité de confiance librairie ou même profil. Au pair si possible, montagne bienvenue.

Ecrire sous le n° 8451
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

JF, 35 ans, BAC + 2, sens des initiatives et des responsabilités, ch. emploi admin. ou comi, très bonnes réf., secteur financier et comi.

Ecrire sous le n° 8453
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

INGÉNIEURS

Gdes écoles ou universitaires, vous débutez ou vous avez acquis une première expér. en : mécanique, thermique, matériaux, combustion, aérodynamique, automatismes, mesures pour secteur aéronautique.
Env. C.V. + photo ESSAIR, 129, r. du Fg-Poissonnière, 9e.

École supérieure privée Strasbourg recrute

PROFESSEURS

- marketing,
- économie,
- comptabilité,
- mathématiques,
- commerce international.

Niveau minim. : BAC + 5

Env. lettre, photo et C.V. à ISEG, 10, rue du Gal-de-Castelnau, 67000 Strasbourg ou téléphoner au 88-36-02-88.

Laboratoire de RECHERCHE SPATIALE

recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

INSN, Sup. Aéro, Centrale, A.M., salaire brut/an 150 000 F.
Env. candidature et C.V.

Observatoire de Paris DESPA
5, place Janssen, 92195 Meudon Cedex.

SETEC T.P.I.

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(Ponts-Centrale-TP-CHEBAP) débutants ou quelques années d'expérience pour importantes études et maîtrises d'œuvre de structures (B.A.-Précontraint-Métal).

Adresser C.V. à SETEC T.P.I. (M. Négaud), 66, quai de la Rapée, 75583 Paris Cedex 12.

Ars-développement
Sté de production musicale recherche

TROIS JEUNES AGENTS COMMERCIAUX

issus du milieu de la communication pour la promotion d'un orchestre symphonique. S'adresser à Patrick Gérardo au 40-38-33-39.

Centre d'Études Forestières Montélimar

cherche

UN INGÉNIEUR

des techniques forestières

Pour encadrer section B.T.A. prod. forest.
Envoyer C.V. + photo à : C.E.F.A., 103, av. de Rochemaure, 26200 Montélimar.

Motivés et dynamiques, vous cherchez à exercer un métier passionnant et rémunérateur. Un organisme leader sur un marché porteur vous donne la possibilité après un stage de formation de devenir l'un de nos :

CONSEILLERS COMMERCIAUX

Adr. candidature n° 7284, Pub Réunies, 112, bd Voltaire, 75544 Paris Cedex 11.

secretaires

Société Américaine leader en Négoce/Leasing international de gros matériel informatique
Mo Anatole-France

rech. d'urgence pour son Département Administration des contrats

ASSISTANT(E) BILINGUE ANGLAIS

PROFIL :
- Niveau BTS commerce international ou équivalent,
- 2 ou 3 ans d'expérience dans un poste similaire,
- Dynamique, organisé(e), responsable, autonome,
- Rodé(e) à l'utilisation de l'outil informatique (IBM S/36, IBM PC).

MISSION :
- gestion administrative et suivi des dossiers, contrats de location de matériel des filiales européennes (nombreux contacts téléphoniques),
- suivi englobant achat, financement, 1re facturation, terminaison des contrats ou renouvellement de location.

Adr. lettre manuscr. + C.V. sous référ. CONT/OP à Comdisco France SA, Département du personnel, 43, rue de Villiers, 92523 Neuilly/Seine Cedex.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

8e arrdt

ÉTOILE, 265 m²
Imm. luxe. 11 900 000 F. Vue arc de Triomphe. 46-33-25-45.

15e arrdt

CONVENTION. Pptaire vd SÉJOUR + 3 CHBRES
2 bains, 81 m², état neuf. 1 950 000 F. 48-34-16-41.

16e arrdt

Mo MICHEL-ANGE. Imm. pierre de t., 5e ét., sans asc., duplex, plein de charme, 85 m², balc., soleil. 2 350 000 F. 45-46-26-25.

appartements achats

Recherche APPT, TTES SURFACES. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

Studio à louer, 35 m², 9e ét., asc., à Boulogne, 3 000 F CC. Libre tout de suite. 45-24-43-10, le matin. 47-31-42-90, le soir.

maisons individuelles

LA CELLE-ST-CLOUD. 5' gare, séj. 63 m², 5 chbres, grenier aménageable, s/sol complet. 3 800 000 F. F. Arbeau, 30-82-67-08.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

BUREAUX A LOUER
Mo BOURSE
700 m² divisibles
RICHARD ELLIS
45-63-08-08.

Domiciliation depuis 50 F/ms Paris 1er, 8e, 9e, 12e, 15e et 17e. Permanence, tél., télex, fax. INTER DOM 12e, 43-40-31-48.

DOMICILIATION
Burx, télécopie, télex.
AGECO 42-94-95-28.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles, Bureaux. Constitution de Sociétés. Télex, Téléfax, Secrétariat. ACCESS – 40-28-15-12.

Particulier loue local commercial 50 m² à usage de bureaux ou profession libérale
A PONTOISE
(Val-d'Oise), centre-ville
LIBRE DE SUITE
30-73-30-23, HB 30-31-34-58, domicile.

VOLTAIRE 100 m²
4 bureaux dont 2 très grands. 11 000 F. Tél. : 40-20-02-18.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOMMAIRE

■ L'accord passé entre le Mexique et les banques satisfait les pouvoirs publics aux Etats-Unis et en France, mais suscite encore bien des réserves de la part des milieux financiers *(lire p. 21)*.

■ Le régime général de la Sécurité sociale pourrait se trouver équilibré en 1989, après un déficit de 7,3 milliards de francs en 1988 *(lire ci-contre)*.

■ Le chômage en France a augmenté de 0,4 % en juin. C'est la deuxième hausse depuis le début de l'année *(lire p. 20)*.

EN BREF

● **Des grèves se poursuivent dans les services des impôts.** — Les mouvements de grève qui perturbent les services des impôts depuis sept semaines et semblaient diminuer pourraient se prolonger. Le principal syndicat — le SNUI — annonce que, en l'absence de nouvelles discussions, des mouvements sont à prévoir à la rentrée, après une manifestation nationale, le 12 septembre. Dans l'immédiat, une journée de contacts avec la population dite *« journée nationale d'expression »* aura lieu le 4 août.

● **UTA : reconduction de la grève à partir du 29 juillet.** — Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) a déposé un nouveau préavis de grève pour samedi 29 juillet à 2 heures jusqu'à mercredi 2 août à minuit. Décidée pour protester contre l'embauche de 51 pilotes américains et plus généralement contre la « déréglementation » de la profession, la grève, entamée mercredi 19 juillet, avait été suspendue le 24. Le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC), c'est-à-dire les hôtesses et stewards, a, par ailleurs, apporté son soutien aux pilotes face au « comité de sauvegarde » accusé d'être *« bel et bien un comité de soutien à la direction »*.

● **M. Maxwell se propose d'acquérir Crosfield.** — Le patron de presse britannique M. Robert Maxwell a proposé lundi 24juillet au groupe d'imprimerie De La rue de racheter pour environ 260 millions de livres (2,7 milliards de francs) sa filiale Crosfield spécialisée dans les systèmes électroniques de reproduction de couleur et la conception du système de mise en page des journaux. Il majora ainsi de 25 millions de livres la proposition commune de l'américain Du Pont et du japonais Fuji déposée la semaine dernière.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GFF

GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS

Le Conseil d'administration du Groupement foncier français réuni au début du mois de juillet sous la présidence de M. Bertand Balaresque a pris connaissance des résultats prévisionnels du premier semestre de 1989 et de ceux de l'ensemble de l'exercice qui devraient être supérieurs à ceux prévus précédemment.

Le bénéfice avant consolidation devrait dépasser 65 MF contre 52 MF en 1988 soit une augmentation d'environ 25 % qui pourrait permettre d'envisager le versement d'un dividende net de 8 francs par action contre 6,80 francs en 1988. Les pespectives pour 1990 et 1991 s'annoncent également très favorables et en forte progression par rapport à 1989.

Le Conseil a également pris acte de plusieurs opportunités de développements externes, français ou européens, qui nécessitent un renforcement significatif des moyens financiers de la société. C'est pourquoi il a décidé la convocation, au mois de septembre, d'une Assemblée générale extraordinaire pour approuver l'émission, pour un montant de 250 millions de francs, d'actions assorties de bons de souscription d'actions, et attribuer, préalablement, aux actionnaires actuels une action gratuite pour dix.

Les comptes de la Sécurité sociale

Un déficit de 7,3 milliards de francs pour le régime général en 1988

Selon les résultats quasi définitifs de l'exercice 1988 (il manque encore le chiffrage des dépenses et des recettes des allocations familiales des fonctionnaires), le déficit du régime général s'établira à 7,3 milliards de francs (6,2 sans les opérations en capital). La différence par rapport aux prévisions de janvier, de 2,9 milliards de francs, s'explique par un surcroît de cotisations (notamment le versement d'arriérés de cotisations d'allocations familiales des travailleurs indépendants), de moindres transferts en direction d'autres régimes et de moindres dépenses d'assurance-maladie. Celles-ci tiennent à la fois aux retards de versements provoqués par la grève des caisses primaires à la fin de 1988 et à une baisse de la consommation de soins de dentistes et de médecins spécialisés dans les dernières semaines de l'année.

● **CROISSANCE DES RENTRÉES EN 1989.** — En 1989, le déficit du régime général devrait être limité à 2,25 milliards de francs (0,7 milliard pour les opérations courantes), comme nous l'avions annoncé (*le Monde* du 13 juillet), au lieu des 7 milliards prévus en janvier dernier. Cette amélioration est due essentiellement à une progression de 7,6 milliards de francs des cotisations, par suite de la reprise économique. On table en effet sur une croissance de 2,3 % des effectifs des cotisants, chiffre supérieur d'un point aux prévisions des budgets économiques de la nation, mais encore inférieur d'un demi-point à la croissance enregistrée par l'UNEDIC entre le 31 mars 1988 et le 31 mars 1989.

Quant à la progression des salaires, elle est évaluée à 3,8 %, alors que l'INSEE parle déjà de 4,3 %. Les rentrées définitives pourraient donc être supérieures aux prévisions actuelles (756 milliards de francs). Cela améliore le solde de toutes les branches.

● **ASSURANCE MALADIE: 2,2 MILLIARDS DE DÉFICIT.** — Les versements aux hôpitaux publics augmenteraient de 7,3 % au lieu de 6,3 %: le supplément de 1,2 milliard de francs correspond au coût des mesures en faveur des infirmières et des médecins, en partie reporté, de l'année 1988. Peu de changements, en revanche, pour la médecine de ville, s'il n'y a pas d'épidémie à l'automne: l'arrêt de l'épidémie de grippe l'hiver dernier a presque compensé le report de certains remboursements sur l'exercice 1989. Le déficit ne serait que de 2,2 milliards de francs en fin d'année.

● **FAMILLE : DE GROS TRANSFERTS.** — Comme prévu initialement, les prestations versées aux familles n'augmenteraient que de 2,3 % en 1989 contre 3,8 % en 1988, la revalorisation accordée au 1er juillet restant inférieure à la hausse des prix. L'allocation de parent isolé ne progresse désormais guère plus vite que les prestations familiales traditionnelles (dont la décélération est toutefois ralentie par la prolongation de la scolarité) ; l'allocation parentale d'éducation achève sa montée en charge.

En revanche, les transferts vont gonfler fortement (de 31 %), atteignant 30 milliards de francs cette année. Cela concerne la contribution de la CNAF au Fonds national de l'habitat, en croissance de 18,3 % encore cette année, par suite de la généralisation de l'aide personnalisée au logement (APL). Plus forte encore sera l'augmentation (+ 44%) de la cotisation d'assurance vieillesse des parents au foyer, dont le montant atteindra 17 milliards de francs (3,1 milliard de plus que prévu en janvier), par suite du versement d'arriérés. Cela ramènera à 2,5 milliards de francs l'excédent de la branche.

● **VIEILLESSE : LÉGÈRE DÉCROISSANCE.** — En revanche, ce transfert, s'ajoutant aux rentrées de cotisations, ramènera à 5,7 milliards de francs le déficit de l'assurance vieillesse, au lieu des 10,9 milliards prévus. On note un certain ralentissement de la croissance des retraites (hors pensions de réversion), qui n'atteindra que 5,7% en 1989, contre 6,4 % en 1988 et 6,7 % en 1987.

● **TRÉSORERIE : SANS PROBLÈMES JUSQU'A DÉCEMBRE.** — Les rentrées prévues permettront de passer l'année sans problèmes. Les rares découverts de trésorerie attendus devraient être nettement inférieurs aux avances autorisées de la Caisse des dépôts (9,7 milliards de francs) sauf vers le 10 décembre, où ils pourraient atteindre 15 milliards. Le solde de trésorerie devrait cependant être négatif de 1,9 milliard de francs au 31 décembre. Les avances faites par la Caisse d'allocations familiales au budget de l'Etat pour le versement du revenu minimum d'insertion, entraînent en effet un déficit de trésorerie de 900 millions de francs par mois et une perte sèche de 85 millions de francs de produits financiers.

Une réforme problématique

IRRITANTS comptes de la Sécurité sociale. Les dernières prévisions du régime général pour 1989, présentées mardi 25 juillet, devraient provoquer, sinon l'optimisme, du moins la sérénité, puisqu'elles laissent attendre un quasi-équilibre de ce régime qui couvre la plus grande partie de la population française. Cette perspective devrait faciliter la mise à plat nécessaire à une réforme durable. Or les difficultés d'évaluation, les déséquilibres internes du régime mis en évidence avivent les débats actuels sur le financement de la Sécurité sociale.

Pour la troisième fois consécutive, les comptes de l'exercice seront meilleurs qu'on ne le prévoyait en début d'année. Ce n'est plus, comme en 1987, le résultat inespéré d'une campagne et d'un plan d'économie, mais, pour la deuxième fois, celui d'une amélioration de la conjoncture économique, notamment de l'emploi, qui échappe aux prévisionnistes : la croissance de 6,4 % de masse salariale prévue (contre 5,% en janvier et 4,5 % à l'automne 1988) risque d'être dépassée à la fin de l'année...

Un décalage aussi important, puisqu'il correspond à une variation de quelque 7 milliards de francs de cotisations, rend plus difficile une bonne gestion du régime, ne permet pas de voir ni donc d'utiliser les marges de manœuvre, ni d'apprécier les corrections nécessaires sur le moyen terme.

Pour limiter les dégâts, on va modifier le calendrier des comptes du régime général : au lieu d'être présentés à la mi-juillet (avec les premières prévisions pour l'année suivante) et fin décembre-début janvier, ils le seront en mai et novembre, aussitôt après les comptes de la nation. Ainsi disposera-t-on d'hypothèses macro-économiques plus récentes. La transformation commencera à l'automne prochain. C'est seulement à cette date que seront établies les prévisions pour 1990, et les comptes actuels ne portant donc que sur l'année 1989.

Toutefois, ce changement de calendrier ne réduira que partiellement les erreurs. Ce n'est, en effet, qu'avec retard que les prévisions des comptables nationaux se calent sur les progressions d'effectifs enregistrées par l'UNEDIC (l'assurance chômage) et l'ACOSS (la trésorerie du régime général). En mars dernier, les budgets économiques de la nation tablaient sur une croissance de 5,1 % de la masse salariale, alors que la progression dépassait déjà ce chiffre... Le rapport note avec un certain agacement *« l'obsolescence des hypothèses macro-économiques »* disponibles actuellement et leur *« pessimisme injustifié »*.

De fait, ce retard permanent dans l'appréciation de l'évolution des effectifs et des salaires — explicable en 1987 et début 1988, le krach boursier troublant les perspectives — amène à se demander si les méthodes et les modèles utilisés ne sont pas aussi frappés d'obsolescence.

Deux déséquilibres

La croissance économique met en évidence les déséquilibres internes du régime général. Le premier, c'est l'excédent continu du régime accidents du travail, qui alimente l'ensemble du régime général depuis six ans. Malgré la réduction du taux de cotisation, il dépasse cette année 3,2 milliards de francs et pourrait atteindre en réalité le double de ce chiffre si l'on en croit les conclusions du rapport Bougon *(voir encadré)*.

L'autre concerne les branches famille et vieillesse. La première n'a cessé d'être excédentaire depuis 1983 : passée la forte revalorisation des prestations de 1981-1982, les dépenses tendent à augmenter moins vite que les recettes et le plafonnement des cotisations va sans doute accentuer le mouvement. La seconde est restée constamment déficitaire depuis dix ans, en dépit de financements supplémentaires quasi annuels, et va le demeurer malgré le ralentissement de la croissance des retraites.

Cette année, la reprise de l'emploi, qui rehausse encore l'excédent de la branche famille, n'a pas suffi à combler le trou de la branche vieillesse. Le premier aurait atteint 5,6 milliards de francs, le second 8,5 milliards si l'on n'avait pas décidé de régulariser une partie des arriérés de cotisation d'assurance vieillesse des parents au foyer. Sans même cette régularisation exceptionnelle, le montant de cette cotisation (environ 13 milliards de francs) représente l'équivalent d'un point de cotisation vieillesse.

Cela illustre les incertitudes et les difficultés du financement du régime général. Sans doute, la sécurité sociale n'obéit pas à une pure logique d'assurance, et il est donc légitime que les retraites des parents au foyer bénéficient d'un financement spécifique. Mais des transferts d'un tel volume (en 1989, ils représenteront au total un quart des prestations versées par la Caisse nationale d'allocations familiales) contribuent à rendre opaque et illogique le fonctionnement du régime général.

Convoitises

Pour corriger cet équilibre, et consolider le financement du régime général, M. Claude Evin, ministre de la solidarité, souhaite, outre une réforme des retraites freinant la croissance des dépenses, instaurer *« une cotisation sociale généralisée »* sur tous les revenus. Ce nouveau prélèvement remplaçant progressivement les cotisations d'allocations familiales permettrait de transférer les points de cotisation sur l'assurance vieillesse et de réduire le déficit de celle-ci sans augmenter les charges des entreprises... En outre, il se rapprocherait du système de financement des prestations familiales dans les autres pays de la Communauté européenne. Cette proposition, appuyée par le rapport de la commission de la protection sociale du Xe Plan, se heurte toujours à l'opposition de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et de son administration.

Quai de Bercy, au siège des ministères, on soutient toujours que de nouvelles ressources empêcheront de s'attaquer à une impopulaire réforme des retraites. On suggère de distinguer dans les dépenses du régime général celles qui relèvent de l'assurance et celles qui relèvent d'une solidarité plus large, comme on l'avait fait pour l'UNEDIC en 1984. Les unes continueraient à être financées par des cotisations, le reste pourrait l'être par un ensemble *« d'impôts de toute nature »*, y compris une *« cotisation sociale généralisée »*. Cela permettrait de renvoyer aux partenaires sociaux le soin de rétablir l'équilibre d'une assurance vieillesse allégée d'une partie de ses charges, comme on l'a fait pour l'assurance chômage.

En fait, au ministère des finances, on aimerait bien récupérer une partie du produit d'une éventuelle *« cotisation sociale généralisée »* au profit du budget de l'Etat afin de compenser un peu le manque à gagner (plusieurs dizaines de milliards de francs) entraîné par l'harmonisation des taux de TVA dans le marché unique européen. Lors des réunions de la commission du Xe Plan, des représentants de la direction de la prévision ont évoqué des scénarios de ce genre.

La reprise économique et l'amélioration des recettes du régime général depuis 1988 suscitent encore d'autres projets et d'autres convoitises. Ainsi M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, envisage-t-il, pour un plan emploi, à la mi-septembre, un abattement à la base sur le taux des cotisations de sécurité sociale *(le Monde* du 25 juillet), ce qui allégerait le poids pour les bas salaires... et les employeurs. Ainsi espère-t-on favoriser l'embauche.

L'emploi, les finances de l'Etat : autant d'enjeux nouveaux et considérables qui viennent compliquer le dossier déjà épineux du financement et du fonctionnement du régime général de sécurité sociale, chaque proposition pouvant de surcroît se parer du manteau de la justice sociale (équilibre des efforts entre actifs et inactifs, hauts et bas revenus, petites et grandes entreprises, etc.).

GUY HERZLICH.

Des excédents contestés dans le domaine des accidents du travail

La croissance des excédents dans la branche des accidents du travail (excédents qui atteignent encore 3,2 milliards de francs en 1989) malgré la baisse régulière des taux de cotisation, a été critiquée à plusieurs reprises par le rapporteur des comptes de la Sécurité sociale, M. Jean Marmot.

L'étude menée à ce sujet par un groupe de travail présidé par M. Bougon, conseiller maître à la Cour des comptes, rendue publique mardi 25 juillet, estime que la diminution des cotisations ne correspond pas à l'évolution des coûts du risque *« qui ne s'explique pas seulement par les efforts de prévention mais par la mutation de l'économie française »*.

En effet, de 1982 à 1986 la fréquence des accidents avec arrêt de travail a diminué globalement de 25,8 %, celle des accidents ou incapacités permanentes de 30,6 %, celle des décès de 28 % et les journées perdues de 19,3 % (1).

Une pratique de surévaluation

Mais la baisse est encore plus forte dans les secteurs où les risques sont les plus élevés comme le bâtiment et les travaux publics, les carrières, la métallurgie : la fréquence des accidents y a baissé de 31,5 % à 38 %, celle des accidents avec incapacité permanente de 35,2 % à 38 %. L'effet de cette baisse est majoré par la forte diminution du nombre de salariés dans ces trois secteurs (18,6 %, 20 % et 13,3 % respectivement) comme dans la sidérurgie ou la construction navale.

En revanche, les branches peu exposées — comme le commerce et l'alimentation — n'ont perdu respectivement que 2,5 % et 0,8 % de leurs effectifs.

Or, selon l'étude, l'évolution des cotisations n'a pas reflété ces mouvements de baisse. D'abord la masse salariale sur laquelle repose l'évaluation du coût du risque et donc le taux des cotisations (2) mal calculée, est inférieure à la réalité ce qui majore le rendement des cotisations : la différence atteint 3 % en 1987.

En revanche, les dépenses de soins et d'indemnités journalières sont surestimées et évoluent moins vite que la masse salariale. Surtout, les trois majorations forfaitaires apportées à ce taux de cotisation, restées quasi stables depuis 1983, sont surévaluées.

La première concerne les accidents de trajet : les dépenses, déjà inférieures aux prévisions en 1983, ont encore baissé depuis en raison de la diminution des accidents (28,6 % pour l'ensemble des accidents avec arrêt de travail, 34,1 % pour ceux avec incapacité permanente).

La différence a atteint selon l'étude 826 millions de francs en 1987. Quant aux charges de compensation avec les mineurs, les salariés agricoles, les dockers, les sportifs professionnels, déjà inférieures à la majoration prévue à ce titre en 1983, elles ont aussi augmenté moins vite que la masse salariale. Aussi en 1987, le produit de cette majoration dépasse-t-il les besoins d'environ 500 millions de francs.

Mais la différence la plus forte concerne la majoration pour *« charges générales »*, destinée à couvrir le coût de la gestion administrative de l'action sanitaire et sociale, de l'indemnisation des compagnies d'assurances, des soins d'urgence, etc. et qui couvre aussi le déficit des rentes d'accident du travail.

Malgré ce dernier déficit ces charges ont diminué : en 1987 elles étaient inférieures de 3 milliards de francs (soit 55 %) au montant inscrit dans les comptes de la Sécurité sociale. Il faudrait donc réduire d'autant la part des accidents du travail dans les dépenses de gestion de la branche maladie et de 85 % dans celles de l'action sanitaire et sociale.

Selon le rapport, cette pratique de surélévation rompt le lien direct qui devrait exister entre l'évolution des risques et le taux de cotisation. Elle aboutit non seulement à *« faire supporter aux accidents du travail des charges supérieures à leur coût au profit de la branche maladie »* mais alourdit les cotisations des entreprises à bas salaires qui devraient être réduites tandis que la cotisation d'assurance maladie — qui elle est déplafonnée — serait augmentée.

La Cour des comptes avait aussi critiqué cette année un *« transfert durable d'une branche à l'autre »* ; elle concluait : *« Les préoccupations psychologiques, et notamment la facilité de maintenir une cotisation plus indolore et plus discrète qu'un relèvement des cotisations patronales ou ouvrières de l'assurance-maladie l'emportent sur le souci de clarté et de vérité des comptes. »*

Les syndicats, de leur côté, n'ont accepté qu'avec réserves les conclusions du groupe Bougon. Certes, la CFTC et FO souhaitent une vérité des coûts de fonctionnement, FO y ajoutant le vœu d'une meilleure modulation des cotisations entre les entreprises en fonction de la fréquence des accidents. Mais, tous les syndicats ouvriers (FO, CFTC, CFDT et CGT) déplorent les insuffisances de prévention, de déclaration et d'indemnisation des maladies professionnelles.

« Une chasse à la déclaration »

La commission ne s'est guère apesantie sur celles-ci, compte tenu de leur faible nombre (4 000 maladies reconnues par an) et de leur faible coût sur l'ensemble de la branche. Elle a simplement remarqué que les affections causées par l'ambiance (le bruit) ou la posture représentaient, en 1987, près de 45 % des maladies indemnisées, contre 27 % en 1982. La CGT affirme, notamment, que, chaque année, plusieurs milliers de cas de cancers professionnels, dus à de nouveaux produits chimiques, ne sont pas recensés, et elle dénonce *« une chasse à la déclaration des accidents de travail dans les entreprises »*.

Ajoutons qu'une des observations de l'étude amène à s'interroger sur les bénéficiaires de la diminution des accidents du travail et sur l'ampleur de cette réduction. En effet, sur la période étudiée, la fréquence des accidents a très peu baissé (1,7 %) pour les ouvriers mais beaucoup (35 %) pour les autres catégories de personnels, dont la proportion a fortement augmenté. La prévention ne serait-elle pas faite pour les ouvriers ?

G. H.

(1) Ce qui représente une augmentation de la durée moyenne des arrêts de travail de 8,5 %.

(2) Ce coût est déterminé par rapport aux salaires versés sur trois ans. Le taux de cotisation dépendant de la taille de l'entreprise, de la catégorie de risque et de l'évolution des dépenses.

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La société togolaise du Coton (SOTOCO) lance un appel d'offres pour la fourniture, en trois lots, de 915 000 litres d'insecticides destinés à la protection des cultures de coton. Financement : Banque Mondiale ; provenance : pays Banque Mondiale, Suisse, Taïwan, Chine. L'avis d'appel d'offres détaillé peut être retiré auprès de la CFDT, 13, rue de Monceau, 75008 PARIS (à l'attention de, Mme Sparic).

Téléphone : 43-59-53-95. - Télex : 660 839 F.

Pour dépôt des offres, avant le 12 septembre 1989.

Économie

SOCIAL

Plus 0,4 % d'inscrits à l'ANPE en juin

La reprise de l'emploi ne profite pas aux chômeurs

En données corrigées, le chômage a recommencé à augmenter en France au cours du mois de juin avec une hausse de 0,4 % (neuf mille trois cents de plus) indiquent les données publiées le 25 juillet par le ministère du travail. Avec 2 526 100 chômeurs inscrits à l'ANPE, c'est la seconde aggravation de l'année, après celle survenue en avril, à un moment où s'amorce traditionnellement l'augmentation du second semestre. Calculé par rapport à la population active, le taux de chômage se situe à nouveau sur la barre des 10 %, selon l'INSEE, après être descendu à 9,9 % en mai dernier.

En données brutes, le nombre officiel de demandeurs d'emploi s'élève à 2 375 200, soit 1,5 % de moins que le mois précédent et 1,1 % de moins qu'il y a un an, la tendance sur douze mois étant sensiblement identique en données corrigées (31 500 chômeurs de moins).

Des salariés mieux protégés

Les tendances qui se développent depuis le début de l'année se confirment. Ainsi que le note M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, dans son communiqué mensuel, la reprise de la création de l'emploi *« protège mieux les salariés du risque du chômage »* alors qu'elle ne profite guère aux chômeurs.

Du fait de la bonne tenue du marché du travail, les nouvelles arrivées au chômage diminuent de 4,5 % en données corrigées. Le nombre des licenciements économiques est en recul ainsi que celui des inscriptions à la fin d'un contrat à durée déterminée ou des jeunes à la recherche d'un premier emploi (– 13,7 % en un an).

En revanche, le dynamisme retrouvé n'est pas suffisant pour mordre sur le *« stock »* de demandeurs d'emploi. Les sorties de l'ANPE sont moins nombreuses qu'elles n'étaient (– 1,6 % sur un an). En raison d'un effort moindre sur le traitement social, les placements dans les stages sont fortement en baisse (– 5,4 % en un an) et, plus préoccupant, les retours déclarés dans un poste de travail connaissent un tassement significatif (– 2,2 % en un an).

« L'insuffisance persistante des embauches de demandeurs d'emploi », ainsi que le note M. Soisson, explique les mauvais chiffres du chômage et aboutit à effet de nasse.

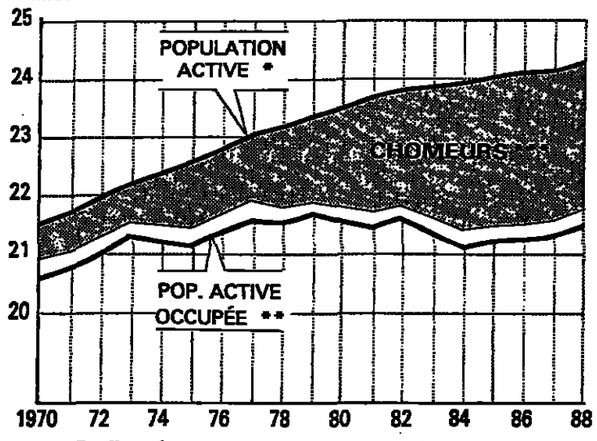

Les trois courbes représentées sur ce graphique ne disent pas tout. Entre les chômeurs et la population active occupée, la différence provient de différents éléments dont les soldats du contingent, certains stagiaires de la formation professionnelle, mais aussi de bénéficiaires du traitement social. Le traitement social devrait également figurer dans le décompte de la population active occupée, puisque d'autres stagiaires y sont inclus. Pareillement, les préretraités ou les chômeurs âgés dispensés de la recherche d'un emploi n'appartiennent plus à la population active.

La rotation s'accélère

Les inscrits à l'ANPE courent davantage que par le passé le risque de devenir des chômeurs de longue durée, alors que la situation générale s'améliore. En conséquence, l'ancienneté moyenne de présence à l'ANPE ne cesse de s'allonger. Celle-ci est passée de 371 jours en juin 1988 à 385 jours en mai 1989 et à 387 jours en juin 1989. La part des chômeurs de plus d'un an ne cesse de s'élever et représente 32,6 % des demandeurs d'emploi.

Cependant, les personnes inscrites depuis peu au chômage ont davantage de chances d'en sortir : 15,7 % des demandeurs retrouvent un emploi dans le mois, contre 10 % en juin 1988. 30,6 % en font de même en trois mois, contre 30,1 % en juin 1988. D'un côté, la rotation s'accélère. De l'autre, la perspective de redevenir actif s'éloigne. Et les deux mouvements, dus à un partage, ne sont malheureusement pas inconciliables.

ALAIN LEBAUBE.

REPÈRES

Finances publiques

La Belgique tente de réduire son déficit

Les ministres belges sont parvenus lundi 24 juillet à un accord sur le projet de budget pour 1990. Cet accord devrait permettre de réaliser une économie de 80 milliards de FB (13 milliards de FF) sur les dépenses envisagées par les divers ministères. La charge de la dette publique sera allégée de 30 milliards de FB en 1990, conformément à l'objectif gouvernemental de limitation du déficit budgétaire à 405 milliards de FB, soit 6,5 % du produit national brut. Les particuliers devront supporter un alourdissement de la fiscalité d'environ 10 milliards de FB. Le projet de budget devrait être définitivement arrêté le 2 août en conseil des ministres.

Réserves de change

Baisse en juin pour la France

Les réserves de change de la France s'élevaient à la fin du mois de juin à 368,01 milliards de francs, en baisse de 498 millions par rapport à mai. En un an (par rapport à juin 1988) la baisse des réserves de change est de 26 milliards de francs.

RMI

+ 1,25 % au 1er juillet

Pour la première fois depuis sa création, le revenu minimum d'insertion (RMI) est revalorisé de 1,25 % à compter du 1er juillet. Cette augmentation a fait l'objet d'une lettre ministérielle, dans l'attente de la publication d'un décret au *Journal officiel*. Pour une personne seule vivant en métropole, le montant du RMI est porté de 2 000 F à 2 025 F. Pour la deuxième personne au foyer, l'allocation passe de 1 000 F à 1 012,50 F et de 600 F à 607,50 F à partir de la troisième personne. Dans les départements d'outre-mer, les montants du RMI sont portés à 1 620 F pour une personne seule, 810 F pour la deuxième personne et 486 F pour la troisième. En juin, 295 000 mises en paiement du RMI ont été effectuées en métropole.

Airbus

246 commandes et 52 livraisons au premier semestre

Airbus Industries a enregistré une activité record au premier semestre 1989 avec 246 commandes fermes (plus 174 options et engagements d'achats) et 52 livraisons, indique le consortium européen dans sa Lettre mensuelle de juillet. Le groupement européen *« récolte actuellement les fruits des investissements réalisés dans le domaine des études et technologies avancées, après avoir créé une gamme réellement complète... »*, selon la Lettre. Le nombre des commandes est supérieur de 50 % au volume enregistré sur l'ensemble de 1988 qui était déjà le plus haut niveau annuel pour Airbus.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GENERALI

COMPTE RENDU 1988

(000 $US) *	1988	1987
Primes brutes	3.825.780	3.391.423
Primes cédées	– 531.084	– 455.534
Primes nettes	3.294.696	2.935.889
Revenus nets des placements	706.698	633.826
Intérêts techniques servis à la Branche Vie	– 364.432	– 330.355
Résultat de la gestion technique	– 82.476	– 8.709
Profits et charges diverses	– 34.775	– 7.485
Résultat des activités ordinaires	225.015	287.277
Profits sur cessions de titres et d'immeubles	148.524	64.161
Moins-values sur dépréciation de titres	– 48.715	– 84.854
Affectation à la réserve pour plus-values réalisées à réinvestir	—	– 5.618
Impôts	– 64.380	– 66.260
Résultat des autres produits et charges	35.429	– 92.571
Bénéfice de l'exercice	260.444	194.706

* On a converti tous les chiffres au change Lire/Dollar 1.305,77.

- Le total des primes émises en 1988 s'élève à 3.825,8 millions de $US, dont 1.383,8 millions pour la Branche Vie et 2.442 millions pour les Branches Dommages.
- Le total des placements est de 9.687,4 millions de $US soit une augmentation de 26,6%.
- Les revenus nets de placements ont atteint 706,7 millions de $US soit une augmentation de 11,5%; le taux moyen de rendement ressort à 8,3%. Les profits réalisés ont atteint 117,6 millions sur les ventes de titres, 30,9 millions sur les ventes d'immeubles.
- Le bénéfice de l'exercice, marquant une augmentation de 33% par rapport à l'exercice precedent, s'est elevé a 260,4 millions de $US, dont 137,8 millions pour la Branche Vie et 122,6 millions pour les Branches Dommages.

Bénéfice par action ($ US) *	1988	1987
De notre Cie	0,492	0,367
Dans le cas (B)	0,253	0,182
P. A (pour cent)	51	50

Le bénéfice par action est exprimé en dollars en termes homogènes [illegible] en rapportant toutes les valeurs à un capital de 1.000 milliards de lires.

- 112,6 millions de $US, prelevés du bénéfice, ont été affectés à la reserve extraordinaire.
- Le patrimoine net, y compris le bénéfice de l'exercice, a atteint 2.826,8 millions de $US soit une augmentation de 1.096,5 millions par rapport à l'exercice precedent.
- Le dividende par action est de 0,253 dollars (plus 10% compte tenu de l'augmentation gratuite du capital et plus 39,3% sur le dividende global attribue).
- L'augmentation mixte de capital de 420 milliards à 1.060 milliards de lires decidee par l'assemblee generale extraordinaire du 26 Juin 1988 ouverte le 19 Septembre 1988 a ete close le 5 Decembre suivant.
- Au cours des premiers mois de l'exercice 1989, ont été constitutes en Italie la Gefina Commissionaria S.p.A. contrôlée a 100% par Gefina S.p.A. ainsi que la Soldges S.r.l. de Milan. Au cours de la même période, la totalite du capital d'Eurallianee de Paris a été cedee tandis qu'etait ramenee de 100% a 33% la participation dans le capital de la Vanguard de Sydney (Australie).

BILAN CONSOLIDE 1988

ACTIF (000 $US) *	1988	1987
Immeubles et entreprises agricoles	3.726.040	3.450.952
Titres à revenu fixe	11.696.817	10.157.795
Actions et participations	3.663.464	2.296.600
Prêts	1.142.560	1.067.140
Dépôts de réassurance	494.097	477.176
Dépôts bancaires	926.129	868.933
Débiteurs et autres actifs	2.806.620	2.296.028
	24.455.727	20.614.624
PASSIF (000 US-$) *		
Provisions techniques	18.554.626	16.195.513
Dépôts de réassurance	211.760	222.184
Autres passifs	1.958.426	1.719.517
Quote-part des tiers	340.427	311.976
Patrimoine net	2.999.518	1.843.401
Bénéfice de l'exercice	390.970	322.033
	24.455.727	20.614.624

- On a consolidé 56 Compagnies d'Assurances opérant sur une quarantaine de marches (y compris 7 Sociétés Europ Assistance), 19 Societés financieres, 27 immobilieres et 3 agricoles, dans lesquelles la Société mère detient directement ou indirectement une participation supérieure à 50%.
- Les primes brutes ont atteint 8.826,1 millions de $US (+11,9%), dont 2.783,3 millions pour la Branche Vie et 5.542,8 millions pour les Branches Dommages. La repartition geographique est la suivante: Italie 38,1%; autres pays de la CEE 41,5%; Europe hors CEE 18,1%; pays extraeuropéens 3,3%.
- Le total des placements est de 21.648,1 millions de $ (+18,2%).
- Le revenu des placements est de 1.661,7 millions de $US (+11,1%) dont 64,2% provenant des titres à revenu fixe, 16,8% des biens immobiliers, 7,7% des actions et participations, 4,6% des depots bancaires et 6,7% d'autres formes d'investissements.
- Les provisions techniques nettes s'élevent à 18.554,6 millions de $US (+14,6%).
- Le patrimoine net est de 3.292,3 millions de $US, dont 91,1% revenant à la Compagnie et 8,9% représentent la quote-part des tiers.
- L'exercice présente un bénéfice de 391 millions de $US (+21,4%) qui est obtenu comme suit:

(000 $US) *	1988	1987
Bénéfice de la Compagnie mère	268.443	184.707
Bénéfices des autres Compagnies	213.589	187.096
Ajustements des consolidations	– 57.042	– 29.530
Bénéfice total	439.990	358.672
Intérêts minoritaires	– 47.420	– 36.639
Bénéfice de l'exercice	390.970	322.033

Le Groupe Generali opère en France à travers La Concorde, la Compagnie Continentale, Generali France, La Fédération Continentale, L'Equité, l'Européenne de Protection Juridique, Europ Assistance et la Lutèce.

Direction Centrale à Trieste (Italie)

GENERALI
Assicurazioni Generali

هكذا من الأصل

Économie

ÉTRANGER

La réduction de la dette des pays en développement

Pour les banques, l'accord avec le Mexique sera difficile à généraliser

Enthousiasme au Mexique, satisfaction des gouvernements américain et français, prudence de la communauté bancaire. La diversité des réactions à l'annonce de la signature d'un accord de principe entre le Mexique et ses banques créancières, qui consacre l'annulation d'une partie de la dette mexicaine (*le Monde* du 25 juillet) laisse présager les difficultés qu'il y aura à généraliser l'allégement de la dette des pays en développement.

Il est pratiquement acquis que, quelles que soient les décisions de l'ensemble des banques créditrices du Mexique, qui doivent maintenant se prononcer sur le texte signé dans la nuit du dimanche 23 juillet, le Mexique se verra débarrassé d'une partie de sa dette commerciale. Les banques auront en effet le choix entre convertir une partie de leurs créances en obligations dont la valeur correspondra à une réduction de 35 % du capital ou de 40 % des intérêts, ou encore apporter des concours financiers supplémentaires au Mexique, du « New-money », dans le jargon des négociateurs de dette. Si un tiers des créances bancaires – leur total est de 54 milliards de dollars – bénéficiait de la première option (la réduction du principal par l'émission d'obligations décotées), la dette mexicaine se verrait allégée de 6 milliards de dollars environ. Le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, estime que l'allégement sera compris entre 3 et 5 milliards de dollars.

Dans l'hypothèse où de nombreuses banques choisiraient la solution « nouveaux prêts », le Mexique verrait sa situation de trésorerie immédiatement améliorée, même si, à plus long terme, sa dette n'en serait pas pour autant allégée. En fait, c'est en fonction de la situation de leur bilan et de leur stratégie en matière de dette que les établissements bancaires des différents pays choisiront l'une ou plusieurs options. Ainsi, une fraction des banques américaines, dont la plupart sont des banques régionales, ont déjà vendu une partie de leurs créances sur le marché secondaire de la dette, et ne souhaitent plus consentir de prêts aux pays en développement. Ces banques sont aussi celles qui ont constitué des provisions importantes (l'effacement des créances oblige à subir une perte). Elles seront donc intéressées par la conversion des créances en obligations d'autant plus que, comme le faisait remarquer un banquier français : *« On sait maintenant que la décote est de 35 %. Que sera-t-elle à l'avenir ? »*

D'autres banques, au contraire, dont une partie des grandes banques américaines, considèrent encore leurs provisions insuffisantes, et en tout état de cause jugent trop coûteux l'abandon immédiat d'une partie de leurs créances. La solution des prêts additionnels leur paraît donc intéressante.

Les décisions de chaque banque seront vraisemblablement connues à la fin août. Leur adhésion probable à l'« accord cadre » sur le Mexique ne masque pas leur inquiétude. Le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, qui a formalisé en mars dernier les projets d'allégement de la dette permettant la signature de l'accord mexicain, déclarait lundi 24 juillet que celui-ci était intervenu parce que le ministre des finances, M. Pedro Aspe, avait *« été le premier à frapper à la porte des Etats-Unis »*, laissant ainsi présager la signature d'accords avec d'autres pays lourdement endettés. De même, le président Mitterrand, l'un des premiers parmi les responsables des pays industrialisés à proposer une réduction de la dette bancaire des pays à revenus intermédiaires, a laissé entrevoir lundi la signature d'autres accords : *« Il ouvrira la voie à d'autres accords de réduction de dette pour d'autres pays intermédiaires »*, a-t-il écrit au président mexicain.

Les choses n'iront peut-être pas aussi facilement car les négociations en cours – avec le Maroc, les Philippines, le Venezuela – ou à venir avec le Brésil, ne bénéficieront pas d'un soutien aussi actif de l'administration américaine. Le Mexique était bien le « protégé » de son grand voisin. Par ailleurs, le Mexique a obtenu des conditions financières intéressantes parce que la communauté bancaire estimait qu'il avait effectivement besoin d'*« argent frais »*. Ce n'est pas forcément le cas d'autres pays à revenus intermédiaires, le Venezuela par exemple. Enfin, le soutien des organismes internationaux, nécessaire au démarrage des négociations de réduction de dette et à l'octroi de la garantie des obligations, ne peut être acquis que par le respect de programmes économiques stricts.

Les négociations entre les banques et le Mexique, qualifiées par tous les observateurs d'extrêmement difficiles, ont marqué les négociateurs bancaires. Ceux-ci devront faire preuve de la même volonté d'aboutir, dans des conditions vraisemblablement plus difficiles encore, avec les autres pays.

FRANÇOISE LAZARE.

Les principaux points

Les banques commerciales créancières du Mexique auront le choix entre trois options qui leur permettront de réduire leurs engagements ou, au contraire, d'effectuer des prêts nouveaux.

● La première option consiste à échanger une partie des créances contre des obligations à valeur diminuée de 35 %, celles-ci conservant un taux d'intérêt normal (13/16 de point au-dessus des taux de marché). Cette conversion, qui porte uniquement sur le capital de la dette, équivaut à décoter les créances de 35 %.

● La deuxième option revient à échanger des créances contre des obligations à valeur faciale identique, mais à taux d'intérêt réduit de 40 % environ, et fixé à 6,25 %. Cette option équivaut à une décote portant non sur le capital, mais sur les intérêts, et donc échelonnée dans le temps.

● La troisième option prévoit, pour les banques qui ne souhaitent pas effectuer de conversion, des prêts additionnels (new money). Les banques qui choisiront cette option s'engageront à apporter au Mexique 25 %, en quatre ans, des créances qu'elles détiennent.

AFFAIRES

La CEE conditionne l'abolition de l'accord multifibres à des règles précises au sein du GATT

La Communauté européenne s'est déclarée prête à supprimer l'accord multifibres et à libéraliser le commerce des textiles, à condition d'instaurer une période transitoire. La durée de celle-ci n'est pas précisée et aucun calendrier n'a été proposé. Ce délai devrait permettre une refonte négociée du cadre du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs) qui autorisait jusqu'à présent des pratiques commerciales jugées déloyales.

L'accord multifibres (AMF) est en effet un système de protection des marchés occidentaux (principalement européens) contre les importations des pays en développement, notamment ceux du Sud-Est asiatique. Entré en vigueur pour la première fois en janvier 1974, l'AMF a réglé par le jeu d'accords bilatéraux près de la moitié du commerce mondial des textiles.

En se prononçant pour l'élimination de l'AMF, la CEE demande en parallèle un renforcement des règles du GATT. Ce qui suppose :

– *« une ouverture effective et durable des marchés par la contribution de tous les participants à la négociation, notamment en ce qui concerne les tarifs, les mesures non tarifaires et les dérogations pour difficultés de balance des paiements et des industries naissantes »*.

– *« la création de conditions équitables de concurrence, notamment en matière de subventions et de dumping, d'accès aux matières premières et de protection de la propriété intellectuelle »*. En effet, le piratage des marques et de la mode est l'un des enjeux de la compétition entre firmes et pays.

Comme l'application de ces mesures risque de prendre du temps, la CEE demande qu'un calendrier, dont la durée est à négocier, soit instauré. Traduite en clair, la position de la Commission de Bruxelles revient à dire que tous les pays concernés doivent s'asseoir autour d'une table et s'engager fermement à observer des principes communs. Cette bonne volonté de la CEE est cependant la prise de conscience du fait que l'AMF a freiné (sans les supprimer) les importations en provenance des pays en développement. Ces importations, qui représentaient 28 % de la consommation des pays industrialisés en 1974, ont atteint le chiffre record de 47 % en 1988. On comprend alors l'importance de l'enjeu.

Les chemins de fer néerlandais fidèles à Alsthom

AMSTERDAM
de notre correspondant

« C'est la réponse que nous attendions depuis si longtemps ! » : un porte-parole de la Société des chemins de fer néerlandais, les Nederlands Spoorwegen (NS) a traduit ainsi sa satisfaction, après l'annonce, lundi 24 juillet, de l'autorisation des pouvoirs publics pour l'achat de matériels roulants neufs *(nos dernières éditions du 25 juillet)*.

D'un montant total de 502 millions de florins (1,5 milliard de francs), cet investissement permettra aux NS de s'équiper de cent seize wagons à double niveau fabriqués en Allemagne par Talbot et de trente-huit locomotives du fabricant français Alsthom. Ce dernier recevra 230 millions de florins (environ 690 millions de francs) pour cette commande, qui fera passer le nombre des motrices françaises en service sur le réseau ferré néerlandais de cinquante-huit à quatre-vingt-seize.

« C'est un contrat très important », dit-on au siège de la filiale d'Alsthom, à La Haye, où l'on attendait avec confiance la décision du ministre des transports, Mme Smit Kroes. Ministre de tutelle des NS, elle avait été saisie du dossier au début du mois de février, et l'on prévoyait, compte tenu de sa volonté de développer les transports en commun, un feu vert rapide. Mais c'était compter sans les péripéties liées à la démission du gouvernement, début mai, ni surtout sans les hésitations qui sont apparues le mois dernier au ministère des finances. Mme Smit Kroes a finalement eu gain de cause, sans doute aidée par les pressions exercées par la Société des chemins de fer sur les milieux gouvernementaux. Ces derniers, préoccupés par les questions d'environnement, pouvaient difficilement faire la fine bouche devant un investissement profitable à l'expansion d'un moyen de transport « propre », nécessaire pour réduire à terme la pollution d'origine automobile.

« Nous avons un besoin urgent de ces matériels, affirme le porte-parole des NS ; *le nombre de passagers augmente actuellement de 3 à 5 % par an »*. C'est pourquoi les premières locomotives et les premiers wagons commandés doivent être livrés courant 1991 et les derniers en 1993.

CHRISTIAN CHARTIER.

Les magnétocassettes DAT vont pouvoir être commercialisés

Les partisans du DAT (digital audio tape), magnétocassette capable d'enregistrer et de reproduire des programmes audio d'une qualité comparable à celle offerte par les compact discs, ont gagné. Après trois ans de bataille et de négociations acharnées, les fabricants de matériels électroniques grand public et les industriels de la reproduction phonographique, qui faisaient du boycottage en refusant de produire, notamment, des cassettes préenregistrées, par crainte de perdre leur *copyright*, sont parvenus à un accord, dont les termes seront très prochainement rendus publics.

Les industriels de la reproduction seraient convenus de laisser mettre sur le marché des DAT comportant les trois fréquences d'échantillonnage (33 khz, 44,1 khz et 48 khz). A l'inverse, les fabricants de matériels électroniques auraient admis d'introduire dans les appareils des systèmes interdisant de faire plus d'une copie d'un enregistrement original.

Cet accord, qui permettra au DAT d'apparaître pour Noël dans les boutiques européennes et d'Amérique du Nord, apparaît toutefois comme une victoire à la Pyrrhus. Avec l'apparition de nouvelles technologies (CD-Vidéo, réception numérique des émissions satellites...), le DAT ne trouvera sans doute son véritable développement qu'intégré dans d'autres matériels (magnétoscopes, caméscopes...).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Südzucker AG
Mannheim/Ochsenfurt

a acquis par sa filiale

AHG Agrar Holding GmbH

100 %
de la société

Lady Cake Feine Kuchen GmbH & Co. KG, Duingen.

Francfort, Juillet 1989

DG BANK, Corporate Finance,
a initié cette transaction et a conseillé la Südzucker AG.

DG BANK
Deutsche Genossenschaftsbank

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

REORIENTATION DU PORTEFEUILLE D'EPARCOURT-SICAV

Au cours du dernier exercice, les souscripteurs d'Eparcourt-Sicav, Sicav court terme, ont manifesté leur préférence pour une gestion privilégiant la progression régulière de la valeur de l'action.

Afin de répondre à cette attente, le Conseil d'administration d'Eparcourt-Sicav a décidé en début d'année sa réorientation en :

SICAV COURT TERME REGULIERE

Cette décision vient de recevoir l'agrément de la Commission des opérations de bourse. Désormais régulière, Eparcourt-Sicav offrira à ses actionnaires une rémunération de leur trésorerie moins sensible aux fluctuations des marchés financiers, sur une période pouvant excéder trois mois.

L'Ami Financier
Caisse d'Epargne Ecureuil

Sicav gérée par Ecureuil Gestion
filiale des Caisses d'épargne et de prévoyance et de la Caisse des dépôts et consignations.

Document non contractuel ECUREUIL GESTION SA

Concours

les réponses

Voyages au cœur de la littérature

Hachette Classiques
Le Monde Éducation

Question 23 :

A qui doit-on cette citation lascive ?
« Quand tu me vois baiser tes bras
Que tu poses nus sur tes draps... »

⇨ **Théophile De Viau**

Question 24 :

Nombreux sont les textes dédiés à des voix célèbres. A qui doit-on ces vers ?
« Je célèbre la voix mêlée de couleur grise
Qui hésite aux lointains du chant qui s'est perdu ».

⇨ **Bonnefoy à la voix de Kathleen Ferrier**

Question 25 :

Quel auteur a placé cette épigraphe en tête de l'une de ses œuvres ?
« Je te loue, O mon Dieu ! de ce que tu m'as fait créature si admirable. »
Psaume CXXXIX, 14.

⇨ **André Gide**

Question 26 :

Mi-provocation, mi-conviction, le blasphème fait un peu partie de la tradition gauloise.
A vous d'identifier les coupables !

a – « Le Christ a dit qu'il était venu pour séparer l'époux de la femme, la mère de ses enfants, le frère de la sœur, l'ami de l'ami ; et sa prédiction ne s'est que trop fidèlement accomplie. »

⇨ **Diderot**

b – « Le salaud ! Il n'existe pas ! »

⇨ **Beckett**

Question 27 :

Notre littérature est assez riche en auteurs féminins, parmi lesquels se détachent quelques personnalités exceptionnelles, telles Louise Labé, Mme de Sévigné, Mme de La Fayette, Mme de Staël, ou, plus près de nous, Colette, N. Sarraute, S. de Beauvoir ou les Marguerite (Duras et Yourcenar)...

« La femme, durée infinie,
Rêveuse d'éternels matins,
Dans la puissance de l'instinct,
Veut créer. »
A qui doit-on ces vers ?

⇨ **Anna de Noailles**

Question 28 :

Nous vous donnons quelques indications pour vous aider à identifier trois femmes qui ont écrit.
A vous de les trouver.

a – L'évêque de Châlons-sur-Marne chanta ses louanges, mais un autre homme d'Eglise, plus austère, l'insulta.

⇨ **Louise Labé**

b – Petite-fille du graveur Callot, elle parlait avec Panpan de Minette.

⇨ **Madame de Grafigny**

c – Son petit-fils – sans écrire – célébra notamment Hina...

⇨ **Flora Tristan**

Marchés financiers

Au cours du premier semestre

Croissance zéro et pertes importantes pour Bull

Le groupe informatique nationalisé Bull a annoncé une perte de 537 millions de francs pour le premier semestre 1989, pour un chiffre d'affaires de 14 milliards de francs. Au premier semestre de l'année précédente, Bull avait fait état de 75 millions de bénéfices, pour un chiffre d'affaires quasi équivalent de 13,8 milliards de francs.

Ces mauvais résultats seraient dus, selon un communiqué de la société, à un *« décalage plus fort que prévu et qui devrait être temporaire entre le rythme de croissance du chiffre d'affaires d'une part, des dépenses d'exploitation et de recherche et développement d'autre part »*.

En clair, cela signifie que les coûts de fonctionnement n'ont pas été maîtrisés tandis que l'activité commerciale s'est ralentie. M. Francis Lorentz, PDG du groupe, avait en effet fait savoir il y a quelques semaines que Bull avait maladroitement *« gelé son marché »* en différant un certain nombre d'annonces. Pour des raisons de prestige, M. Francis Lorentz avait voulu attendre la tenue du Salon Bull 89 pour dévoiler certaines nouveautés, ce qui avait entraîné un report des commandes sur d'autres constructeurs.

Parallèlement, les retards dans la mise en route d'un nouvel atelier de circuits imprimés ont eu un impact sur les livraisons. Des commandes importantes ont été annulées et reportées sur d'autres fabricants.

Pour faire face à la situation, un programme d'action a été mis en œuvre pour réduire le train de vie de l'entreprise et restaurer le niveau de profit. Voyages, frais de mission et dépenses de bureau vont donc être passés au crible de la direction financière. Bull termine cependant l'annonce des mauvaises nouvelles par une note d'espoir. Les commandes du mois de juin indiquent en effet une *« forte reprise de l'activité commerciale »* qui serait supérieure de 25 % au niveau des commandes de l'année précédente.

Pour se protéger des OPA Honeywell Inc. se restructure

Le constructeur américain d'équipement électronique civil et militaire Honeywell Inc. qui fait l'objet depuis des semaines d'importantes rumeurs d'OPA, vient de prendre plusieurs mesures de protection. Ce plan prévoit la réduction dans le chiffre d'affaires de la part du secteur de la défense, la suppression de 3 700 emplois sur les 78 000 que compte le groupe, la vente d'une part substantielle de sa participation de 50 % d'une valeur de 1 milliard de dollars (6,3 milliards de francs) dans la société japonaise Yamatake-Honeywell, et enfin le rachat en Bourse d'environ 10 millions de ses titres, soit 23 % de son capital.

Cette restructuration se traduira par une hausse de 31 % du dividende. Le bénéfice d'exploitation devrait s'améliorer de 150 millions de dollars durant les dix-huit prochains mois. Honeywell Inc. n'en est pas à sa première restructuration. Son recentrage vers l'équipement électronique a été amorcé voilà plusieurs années. L'un des épisodes les plus spectaculaires a été, en décembre 1986, la cession de son informatique au français Bull.

Premières démissions dans l'affaire County Natwest

Le conseil d'administration de la National Westminster Bank, première banque de dépôts britannique, a tenu une réunion de crise, dimanche 23 juillet dans la soirée, pour décider de sa réponse au rapport gouvernemental mettant gravement en cause sa filiale, la banque d'affaires County Natwest, pour son rôle lors de l'augmentation de capital du groupe de travail temporaire Blue Arrow en août 1987 (*le Monde* du 22 juillet). Bien que sa stratégie de défense n'ait pas encore été rendue publique, les premiers effets sont apparus avec la démission de deux directeurs mis en cause dans le rapport, MM. David Reed et Nicholas Wells. Le premier faisait encore partie de la County Natwest, tandis que le second avait rejoint la maison de courtage Barclays de Zoete Wedd (BZW). M. Wells a donc quitté ses fonctions chez BZW.

● **Le conseil d'administration de Gateway démissionne.** — Après le succès de l'OPA inamicale de 2,23 milliards de livres (22,4 milliards de francs) lancée par le consortium Isosceles sur Gateway, le conseil d'administration de ce troisième groupe de distribution britannique a démissionné en bloc lundi 24 juillet. Les administrateurs sont en désaccord avec la stratégie de leurs acquéreurs prévoyant notamment la cession de 62 supermarchés au distributeur Asda pour un montant de 700 millions de livres (7 milliards de francs). Les démissionnaires ont été remplacés par des membres de l'équipe d'Isosceles.

● **L'action Eurotunnel a chuté de 11 % le 24 juillet.** — L'action Eurotunnel, qui avait grimpé jusqu'à 126,90 F en mai dernier après avoir été émise à 35 F, a perdu 11 % le 24 juillet et devrait s'effriter encore ces prochains jours, selon les analystes. M. André Bénard, coprésident d'Eurotunnel, a estimé, à propos des mouvements boursiers liés à l'annonce de l'existence d'un surcoût qu'on connaîtra exactement à l'automne, qu'*« il ne [faillait] pas laisser des rumeurs alimenter une sorte de spéculation boursière qui n'a pas de raison d'être »*. *« Les délais sont parfaitement maîtrisés et le tunnel sous la Manche restera toujours une bonne affaire »*, a-t-il déclaré.

NEW-YORK, 24 juillet ⬇

Baisse

Wall Street n'aura pas profité longtemps de sa victoire sur la cote 2 600 du Dow Jones. Lundi, la baisse a été au rendez-vous. Amorcé peu après l'ouverture, le mouvement de repli s'est poursuivi une grande partie de la séance, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 584,98, en recul de 22,38 points par rapport à son niveau de vendredi. Le bilan de la séance a été très comparable à ce résultat. Sur 1 981 valeurs traitées, 944 ont baissé, 535 ont monté et 502 n'ont pas varié.

Les professionnels ont pour l'essentiel attribué le phénomène au facteur technique. Mais beaucoup attiraient l'attention sur la fragilité de la hausse enregistrée à la veille du week-end, hausse due pour l'essentiel aux programmes d'achats lancés par les ordinateurs.

De toute façon, un certain doute s'est emparé des opérateurs, qui s'est traduit par un ralentissement de l'activité. Seulement 136,26 millions de titres ont changé de mains, contre 174,88 millions le 21 juillet.

VALEURS	Cours du 21 juillet	Cours du 24 juillet
Alcoa	67	66 3/4
A.T.T.	37 1/2	37 5/8
Boeing	52 1/2	52 1/2
Chase Manhattan Bank	37 1/2	37 7/8
Du Pont de Nemours	115 3/4	115 1/4
Eastman Kodak	48 1/8	47 3/4
Exxon	46 3/4	46 1/8
Ford	50	49 1/2
General Electric	55 7/8	55 3/8
General Motors	44 7/8	43 7/8
Goodyear	52 3/4	53 1/8
I.B.M.	114 3/8	113 1/2
I.T.T.	58 3/4	58 3/4
Mobil Oil	53	51 3/4
Pfizer	59 1/4	58 7/8
Schlumberger	42 3/8	42
Texaco	53 1/2	53
UAL Corp. ex-Allegis	170 3/4	176 1/2
Union Carbide	27 1/2	26 3/4
U.S.X.	35 1/4	34 5/8
Westinghouse	67 1/2	67 1/8
Xerox Corp.	66 1/2	66 1/2

PARIS, 25 juillet =

Indécis

Après avoir baissé en début de semaine un nouveau record d'attitude, la Bourse de Paris s'est montrée assez indécise mardi sur la conduite à prendre. D'abord à l'effritement en début de matinée (– 0,33 %), la tendance est progressivement devenue plus résistante. A 13 heures, les divers indices étaient revenus au point d'équilibre ou non loin. Dans l'après-midi, l'indicateur instantané s'établissait quand même à 0,07 % au-dessous de son niveau de la veille.

Selon les professionnels, les records sont toujours difficiles à tenir dans des marchés peu actifs. En outre, l'alourdissement de Wall Street la veille a incité les investisseurs à redoubler de prudence, et beaucoup sont restés l'arme au pied. Il semble enfin que la hausse du taux de l'argent placé en report (10 1/4 % fin juillet contre 9 % fin juin) ait quelques peu refroidi les ardeurs des plus entreprenants. Sans compter que les liquidités, assure-t-on, commenceraient à manquer.

Les appels de capitaux, il est vrai, ont globalement augmenté de 23,4 % pendant le premier semestre pour atteindre 287,7 milliards de francs, dont 105,4 milliards de francs (+ 80,3 %) pour les seules émissions d'actions. Indécise, la Bourse le serait à moins, d'autant que, malgré la persistance d'une forte croissance économique, le chômage a augmenté en juin (10 % contre 9,9 % en mai et 10,2 % en juin 1988). Tous les yeux étaient braqués ce mardi sur l'action que tout le monde, Rue Vivienne, n'appelle plus que le « malheureux tunnel ». Eurotunnel, pourtant, après avoir encore été un peu malmené est légèrement remonté... pour mieux redescendre ensuite.

La vedette a été incontestablement tenue par Europe 1, dont la rumeur assure qu'elle revendrait son immeuble de la rue François-Ier, en plein « Triangle d'or ».

LONDRES, 24 juillet ⬇

Net repli

Les cours des valeurs ont terminé la séance en net repli lundi, et l'indice Footsie a clôturé en baisse de 23,9 points, à 2 259,1 (– 1,04 %). La baisse s'est effectuée dans un marché extrêmement calme, où 390,4 millions de titres ont été échangés. Les intervenants se sont montrés particulièrement nerveux dans l'attente du remaniement ministériel en fin d'après-midi et de la publication, mercredi, des chiffres de la balance des paiements courants britanniques pour le mois de juin. Les répercussions inflationnistes, que pourraient avoir les augmentations salariales obtenues dans certains secteurs, ont également pesé sur les cours. La plupart des compartiments se sont dépréciés, notamment les titres de la construction (Redland), les assurances (Commercial Union), les pétrolières (Burmah), les industrielles (BOC) et les brasseries (Allied Lyons). Eurotunnel a continué sa chute après la confirmation de l'augmentation des coûts par le consortium chargé de la construction du tunnel. En revanche, ICI a été recherché avant la publication, jeudi, de ses résultats semestriels, tout comme De La Rue après que le patron de presse M. Maxwell a offert de racheter sa filiale Crosfield pour 260 millions de livres, soit 25 millions de plus que l'offre commune faite par l'américain Du Pont et le japonais Fuji.

VALEURS	Cours du 24 juillet	Cours du 25 juillet
Akzo	745	755
Bridgestone	1 640	1 620
Canon	1 810	1 790
Fuji Bank	3 590	3 630
Honda Motors	1 990	1 970
Matsushita Electric	2 370	2 350
Mitsubishi Heavy	1 250	1 280
Sony Corp.	7 990	7 900
Toyota Motors	2 550	2 550

TOKYO, 25 juillet ⬆

Toujours la hausse

Le mouvement de hausse, qui s'était amorcé à Tokyo au milieu de la semaine écoulée, s'est poursuivi, mardi, en s'accélérant. Dès la fin de la matinée, le Nikkei enregistrait un gain de 263,98 points. A la clôture, il portait son avance à 445,57 points (+ 1,31 %), en s'établissant à 34 538,90. La défaite électorale du Parti libéral-démocrate au pouvoir semble, paradoxalement, donner des ailes au marché, qui pourtant redoute l'arrivée des socialistes. D'après les professionnels, c'est essentiellement la levée de l'hypothèque politique que la Bourse subie. En outre, le Kabuto-Cho monte traditionnellement en août. Les investisseurs se préparent donc à cette reprise. L'activité est redevenue importante avec 1 milliard de titres échangés, contre 550 millions la veille. L'intérêt s'est concentré sur les immobilières, le train à propulsion fléaire, les pâtes à papier, les pharmaceutiques, les minières, les maisons de commerce, les alimentaires et les textiles.

FAITS ET RÉSULTATS

● **Gist-Brocade et ACF Holding ne fusionnent plus.** — La fusion entre les deux groupes pharmaceutiques néerlandais, annoncée le 10 juillet dernier (*le Monde* du 13 juillet), n'aura pas lieu. Cette décision a été prise, vendredi 21 juillet, à la suite des graves dissensions au sein des instances dirigeantes de Gist-Brocade. Le président du directoire, M. Bresser, a, dans la foulée, présenté sa démission. C'est lui qui avait négocié l'accord de fusion avec ACVF Holding, laquelle s'est déclarée *« désagréablement surprise »* par la volte-face de Gist-Brocade.

● **Kodak : chute prévisible des profits pour cause de restructuration.** — Kodak, le numéro un mondial de la photo, a prévenu que son bénéfice, pour le deuxième trimestre, baissera fortement en raison de la prise en compte d'une charge exceptionnelle de 225 millions de dollars pour restructuration. La firme de Rochester avait annoncé ce plan de restructuration à la suite des mauvais résultats du premier trimestre. L'opération devait se traduire par plusieurs centaines de suppressions d'emplois. De janvier à mars dernier, le bénéfice net de Kodak avait, en effet, diminué de 23 %. Kodak a, d'autre part, indiqué que son bénéfice d'exploitation, qui ne tient pas compte de cette charge exceptionnelle, serait affecté par le niveau élevé du dollar et l'absence d'une amélioration de la productivité. M. Colby Chandler, président du groupe, a qualifié de « très décevant » cette perte de rentabilité. S'agissant des frais de restructuration, M. Chandler a déclaré que Kodak *« payait maintenant pour des performances supérieures à venir en 1990 et après »*. Kodak publiera ses comptes du deuxième trimestre le 1er août prochain.

● **Le groupe minier Anglo-United détient 51,74 % de Coalite.** — Le groupe minier britannique Anglo-United, spécialisé dans l'extraction et la commercialisation du charbon, a pris le contrôle de son concurrent Coalite, dont il détient 51,74 % du capital. Anglo-United a décidé de prolonger jusqu'au 4 août son OPA inamicale de 478 millions de livres (4,8 milliards de francs) lancée, le 24 mai dernier, sur Coalite.

● **Mis en place du financement pour le rachat de Gold Fields par Henson Trust.** — La Chemical Bank, quatrième banque américaine, a pris la tête d'un consortium bancaire pour ouvrir une ligne de crédit de 3 milliards de dollars (19,8 milliards de francs) destinés à financer le rachat du groupe minier britannique Consolidated Gold Fields par Henson Trust. Le porte-parole de la banque, Mme Joyce Oberdorn, s'est, toutefois, refusé à préciser le nom des autres banques participant à ce consortium. Le 22 juin dernier, le conglomérat britannique Henson (grands magasins et piles électriques) a lancé une OPA de 3,1 milliards de livres (plus de 32 milliards de francs) sur le groupe minier.

● **Accord Magneti Marelli-Allied Signal Automotive.** — Magneti Marelli, filiale composants automobiles du groupe Fiat, et Allied Signal Automotive de Southfield (Michigan, USA) viennent de signer une lettre d'intention pour la cession à l'entreprise américaine de l'activité de la Division Air Comprimé pour les systèmes de freinage des véhicules industriels (y compris le contrôle du freinage). Cette division se trouve à Crescenzago, près de Milan. Magneti Marelli a conclu cet accord dans le cadre de la concentration de ses lignes de produits, lesquelles concernent principalement les secteurs électromécanique, instruments de bord, alimentation et contrôle du moteur, climatisation ainsi que l'électronique.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	460	Le gd livre du mois	....	412 50 d
Asystel	....	255	Loca Investissement	....	281 20
B.A.C.	....	329	Locamic	....	140 10
B. Dumachy & Assoc.	....	900	Metalberg, Miniers	....	237 10
B.I.C.M.	....	585	Microservice	....	186
Boiron	....	440	Microservice (bons)	21 50	26 60
Bolloré Technologies	....	970	Molex	210	210 c
Boizet (Lyon)	....	....	Nevain-Delvaux	....	1125
Cibles de Lyon	....	2215	Olivetti-Logabax	184	213 d
Cofiparos	....	851	Ore. Gest.Fin.	....	510
Cardif	....	782	Pinault	....	582
C.A. L-de-Fr. (C.C.I.)	....	585	P.F.A. S.A.	....	520
C.A.T.C.	....	....	Presbourg (C. la & Fin)	....	90
C.D.M.E.	....	1800	Prévence Assurance	....	577
C. Equip. Elect.	....	395	Publicat. Filipacchi	....	738
C.E.G.I.D.	....	804	Rizzi	....	700
C.E.G.E.P.	....	281	Rémy & Associés	....	324
C.E.P.-Communication	....	420	St-Gobain Emballage	....	2119
Clwents d'Odigny	....	634	St-Honoré Matignon	....	280
C.N.I.M.	....	803	S.C.G.P.M.	....	639
Codetour	....	250 10	Segin	373	373
Concept	....	341	Sélection Inv. (Lyon)	....	110
Conforama	....	983	S.E.P.	....	550
Crealx	....	451	S.E.P.R.	....	1714 d
Datas	....	160	Seriba	....	580
Dauphin	....	1474	S.M.T.Goupil	....	358
Desmarley	....	1210	Sodinforg	....	602
Devilla	....	545	Supra	....	270
Dollens	....	200	Thermador Hold. (Lyon)	....	218
Editions Balland	....	134	TF 1	....	430
Elysées Investissem.	....	17 90	Unilog	....	181
Financr	....	....	Union Financ. de Fr.	....	500
Gaumont	....	430	Viel et Cie	....	212
Gpe Yves St Laurent	965	969			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	295			
Guintoli	....	833			
I.C.C.	....	248 50			
Ida	....	283			
Idénove	....	146 70			
IN2	....	300			
Int. Mutuel Service	....	530			
La Commande Electro.	....	255			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 24 juillet 1989

Nombre de contrats : 14 054.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Accor	760	14,50	–	–	–
CGE	440	22,10	35	6	10
Elf-Aquitaine	480	40	–	4	–
Eurotunnel SA-PLC	90	9	12,50	4,50	7,50
Lafarge-Coppée	1 700	50	97	60	–
Michelin	180	9,40	17	6,50	–
Midi	1 400	30	–	–	–
Paribas	520	6,10	19	27	–
Peugeot	850	89	130	7	13
Saint-Gobain	680	18	40	26,10	–
Société générale	520	12	–	–	–
Thomson-CSF	240	3	9	28,50	–
Source Perrier	1 600	83	145	–	–
Suez Financière	360	10,50	18	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 24 juillet 1989

Nombre de contrats : 35 581.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 89	Déc. 89	Mars 90
Dernier	108,84	108,62	108,38
Précédent	108,84	108,60	108,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89	Déc. 89
108	1,03	1,49	0,18	0,76

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,4170 F ⬇

Le dollar s'est échangé en baisse le mardi 25 juillet à la clôture, à 6,4170 F, contre 6,4650 F la veille à la cotation officielle. Les marchés sont très calmes, et les mouvements de la devise américaine s'expliquent principalement par des facteurs techniques. Les opérateurs attendent la publication, jeudi, des statistiques du PNB américain au deuxième trimestre.

FRANCFORT	24 juillet	25 juillet
Dollar (en DM)	1,9875	1,8925
TOKYO	24 juillet	25 juillet
Dollar (en yens)	141,95	142,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 juillet) : 9 1/8 %
New-York (24 juillet) : 9 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	21 juillet	24 juillet
Valeurs françaises	116,9	
Valeurs étrangères	114,1	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	491,8	496,7
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 781,66	1 785,48
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	503,67	493,34

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 607,36	2 584,98

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 892,9	1 872,9
Mines d'or	193	193,9
Fonds d'Etat	96,40	96,24

TOKYO

	24 juillet	25 juillet
Nikkei Dow Jones	34 093,33	34 538,90
Indice général	2 546,61	2 584,07

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS Rep. + ou dép. –
$ E.-U.	6,4698	6,4658	– 10 + 5	– 10 + 15	+ 40 + 120
$ can.	5,4345	5,4433	– 172 – 162	– 388 – 279	– 795 – 700
Yen (100)	4,5477	4,5544	+ 144 + 174	+ 273 + 311	+ 784 + 863
DM	3,3840	3,3878	+ 52 + 68	+ 107 + 129	+ 316 + 377
Florin	3,0026	3,0063	+ 46 + 57	+ 86 + 101	+ 256 + 300
FB (100)	16,1824	16,2830	– 25 + 216	+ 56 + 363	+ 385 + 872
FS	3,9223	3,9277	+ 46 + 63	+ 106 + 131	+ 349 + 418
L (1 000)	4,6914	4,6967	– 136 – 116	– 262 – 229	– 741 – 662
£	10,4587	10,4733	– 488 – 425	– 882 – 803	– 2430 – 2260

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9	9 1/4	8 15/16	9 1/16	8 7/8	9	8 11/16	8 13/16
DM	6 3/8	7	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16
Florin	6 7/8	7	7 1/16	7 3/16	7 1/8	7 1/4	7 1/8	7 1/4
F.B. (100)	8 3/8	8 7/8	8 1/4	8 9/16	8 1/4	8 9/16	8 1/4	8 9/16
F.S.	7 3/8	7 5/8	7 1/8	7 1/4	7 1/8	7 1/4	7 1/8	7 1/4
L (1 000)	16 1/2	17 1/2	11 7/8	12 3/8	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4
£	13 7/8	14 1/8	13 15/16	14 1/16	13 7/8	14	13 11/16	13 13/16
F franç.	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHANGE

COURS INDICATIF DU 24-7-89

	ACHAT	VENTE
$ USA	6,38	6,56
£ GB	10,31	10,61
DM	3,33	3,43
FS	3,88	3,96
LIRES	4,58	4,76
PESETAS	5,30	5,48

PRIX NETS

Délivrance immédiate
MERSON CHANGE-75002 PARIS
33, rue Vivienne, 42-33-81-67
99, rue de Richelieu, 42-60-55-87
Magasin ouvert
du lundi au samedi de 9 h à 19 h

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

CHANGEMENT DE GÉRANT DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT EPARAMERIC

Nous informons les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement EPARAMERIC, que conformément à l'article 15 de la loi n° 79-594 du 13 juillet 1979 et l'article 5 du décret n° 83-357 du 2 mai 1983, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a par une ordonnance du 22 juin 1989 désigné la S.A. SEGUR GESTION (filiale de la Caisse des dépôts et consignations) en remplacement de la S.A. EPARFONDS en qualité de gérant du FCP EPARAMERIC, à compter du 1er août 1989.

Ce changement est lié à la mise en place d'une nouvelle organisation au sein du groupe de la Caisse des dépôts et consignations pour les activités de gestion des OPCVM distribués dans les réseaux.

Il ne constitue qu'une opération interne de caractère purement technique qui n'affectera ni les caractéristiques du Fonds Commun de Placement, ni les conditions dans lesquelles la gestion de son actif est assurée.

Il est rappelé qu'EPARAMERIC est commercialisé par les réseaux de LA POSTE et de L'ECUREUIL et que sa performance au 30 juin 1989 depuis le début de l'année est de : +24,77 %.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 25 JUILLET

Cours relevés à 14 h 51

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3785	C.N.E. 3% ★	3709	3770	3750	+ 1.11
1125	B.N.P. T.P.	1125	1130	1125	....
1212	C.C.F. T.P.	1210	1220	1210	....
1137	Créd. Lyon. T.P.	1138	1139	1139	+ 0.09
1865	Renault T.P.	1820	1830	1820	....
2015	Rhone-Poul. TP	2075	2075	2075	....
1249	St-Gobain T.P.	1250	1259	1257	+ 1.36
1375	Thomson T.P.	1375	1375	1364	– 0.80
749	Accor	736	736	737	– 0.14
610	Air Liquide	612	605	609	– 0.49
....	Alcatel ★	....	....	....	....
2095	Als. Sopaco.	2091	2094	2094	+ 0.14
390	A.L.S.P.I. ★	386	385	384	– 0.26
....	Matfons ★	....	....	....	....
2580	Arjom. Prinaut	2580	2541	2600	+ 1.56
630	Aumont-Rey ★	670	670	670	....
1010	Aux. Entrepr. ★	1004	1005	1000	– 0.40
685	Av. Dassault ★	651	651	680	+ 1.38
435	BAIFP ★	440	435	434	– 1.36
316	Bail-Equipem. ★	310 20	312	311	+ 0.26
650	Bail Investim. ★	646	665	650	+ 0.53
398	B.N.P. C.I. ★	404	397	401	– 0.74
595	Cie Bancaire ★	597	590	598	+ 0.17
587	Bazar H.-V. ★	580	595	582	+ 0.34
878	Bâtim-Say ★	869	874	866	– 0.45
990	Berger (Ste)	890	900	899	+ 2.18
755	Bic ★	751	750	745	– 0.80
785	B.I.P. ★	774	770	782	+ 1.03
605	B.I.S. ★	621	620	619	– 0.32
3000	Bongrain S.A. ★	3020	3040	3036	+ 0.53
795	Bon-Marché ★	784	805	800	+ 0.76
740	Bouygues ★	735	732	735	....
128	B.P. France ★	130 80	128	127	– 2.98
720	B.S.N. ★	735	739	740	+ 0.68
705	Canal Plus ★	698	722	718	+ 2.87
2260	Cap Gem. S.A. ★	2274	2278	2250	– 1.01
3330	Carrefour ★	3462	3480	3448	– 0.40
215	Casino ★	213 40	211 90	210	– 1.59
133	Casino A.D.P. ★	133	134	129 80	– 2.41
920	Castorama D.I.	921	921	921	....
1200	C.C.M.C.	1185	1110	1150	– 2.96
276	Centrest	274	274	274	....
695	Cetelem ★	690	682	691	+ 0.14
435	Cerus ★	429 80	430	435	+ 1.21
2540	C.F.A.O. ★	547	540	550	+ 0.55
455	C.G.E.	452 80	450	449 50	– 0.73
1600	C.G.I. Informat.	1584	1581	1595	+ 0.68
1590	C.G.I.P. ★	1590	1589	1578	– 0.75
585	C.G.P.	580	575	577 c	+ 3.04
1180	Chargeurs S.A. ★	1175	1180	1188	– 0.60
1560	Ciments franç. ★	1558	1545	1540	– 1.22
630	Club Méditerr. ★	640	631	644	+ 0.63
700	C.M.B. Packag.	700	695	702	+ 0.29
188	Codetel ★	191	191	186 10	– 2.57
375	Colinage ★	383	378 10	382	– 0.26
980	Colas ★	985	1000	985	+ 1.02
225	Cpt. Entrepr. ★	229 80	226 80	228 90	– 1.26
1020	Compt. Mod. ★	1010	1008	984	– 2.57
930	Créd. Foncier ★	965	962	958	– 0.62
480	C. F. Interest. ★	480	468 10	464	+ 0.87
195	C.C.F. ★	195 50	195 80	195 70	+ 0.10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
630	Cr. Lyon. (C) ★	635	638	634	– 0.16
1100	Crédit Nat. ★	1125	1114	1115	– 0.89
515	C.S.E.E. ★	515	515	506	– 1.75
680	Creusot ★	662	650	660	+ 1.23
3150	Dansat S.A. ★	3180	3160	3260	+ 2.20
1440	De Dietrich ★	1498	1506	1505	+ 0.60
210	Dév. P.d.C. (Li)	214	211	211	– 1.40
315	Dév. R. Sud-Est	310	314 90	314 90	+ 1.58
540	D.M.C.	532	545	550	+ 3.38
440	Drouot Assur ★	464	476	469	+ 1.08
3780	Docks France ★	3740	3650	3680	– 1.60
1090	Dumez ★	1127	1140	1132	+ 0.44
980	Dunkerq. Labié	987	1010	982	– 0.51
2000	Eaux (Gén.) ★	2030	2021	2048	+ 0.88
605	Ecco ★	629	620	623	– 0.95
1010	Electrofinanc. ★	1010	1010	1010	....
550	E. S. Dassault ★	533	535	530	– 0.56
500	Eli-Aquitaine	510	508	511	+ 0.20
420	– (certific.)	423	424	430	+ 0.23
1330	Epeda B.-F.	1335	1315	1295	– 3
3110	Essilor ★	3270	3250	3251	– 0.58
1500	Essl. Ind. (DP) ★	1500	1500	1490	– 0.67
550	Euro S.A.F. ★	558	555	552	– 1.08
1600	Eurafrance ★	1615	1591	1609	– 0.37
1610	Eurocom ★	1645	1620	1633	– 0.73
2900	Euromarché ★	2947	2950	2975	+ 0.95
760	Europe n° 1 ★	785	788	820	+ 4.46
104	Eurotunnel ★	91	90	90	– 1.10
1530	Exor ★	1548	1540	1544	– 0.32
1340	Facom ★	1350	1369	1365	+ 0.37
1080	Fichet-Bauche ★	1130	1102	1136 c	+ 1.34
220	Finamet ★	212	212 10	214	+ 0.47
465	Fives-Lille ★	473	475	470	– 0.63
2040	Fromager. Bebi	2095	2080	2090	– 0.24
1770	Gal. Lafayette ★	1765	1735	1735	– 1.14
575	Gascogne ★	580	585	588	+ 1.38
1680	Gaz et Eaux ★	1700	1678	1680	+ 1.18
790	Géophysique ★	825	800	820	– 0.61
705	Gerland ★	720	717	715	– 0.69
3470	Groupe Cléfy	3480	3540	3480	....
1070	Gr. Victoire	1168	1141	1130	– 3.25
520	– (certif.)	520	517	522	+ 0.38
1510	GTM-Entrep. ★	1510	1515	1515	+ 0.33
935	Guyenne-Gas. ★	929	920	926	– 0.43
415	Hachette ★	423	421	421	– 0.47
1010	Havas ★	1015	1001	1010	– 0.49
580	Hénin (Lat) ★	568	586	575	+ 1.23
1310	Hutchinson ★	1340	1342	1339	– 0.07
345	Imétal ★	363	363	363 80	+ 0.23
235	Ingénico ★	245	239	241	+ 1.63
5570	Inst. Mérieux ★	6400	6570	6500	+ 1.56
485	Interbail ★	516	517	516	....
1680	Intertechnique ★	1675	1680	1670	– 0.30
1390	J. Lalaurie ★	1384	1375	1382	+ 1.32
1190	Labinal ★	1183	1165	1170	– 1.10
2350	Lab. Bellon ★	2405	2430	2400	– 0.21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1640	Lafarge-Coppée	1669	1665	1680	+ 0.68
1340	Lebon ★	1370	1341	1332	– 2.77
3910	Legrand ★	4030	4029	4045	+ 0.37
2310	Legrand (DP) ★	2268	2310	2300	+ 1.41
1480	Leroy-Somer ★	1529	1529	1510	– 1.24
730	Locafrance ★	508	508	508	....
835	Locindus ★	843	835	849	....
505	Lucbaire ★	500	500	495	– 1
4100	L.V.M.H. ★	4057	4070	4135	+ 1.92
1810	Lyonn. Eaux ★	1858	1869	1853	– 0.16
96	Métal. Prénin ★	96 40	96	95 30	– 0.10
225	Majorette (Ly) ★	230	230	231	+ 0.43
445	Mar. Wendel ★	448 50	448	445 10	– 0.31
355	Matra ★	368	363 20	365	– 0.82
4460	Maxi-Gaz ★	4585	4550	4590	+ 0.33
205	Mecaleurop ★	202	203	202	....
86	Métalurgie Int. ★	268	266	268 50	+ 0.19
179	Michelin	180 10	181	179 20	– 0.50
1295	Midi (Cie)	1333	1338	1336	+ 0.23
205	Midi, Ste SA ★	200	205	200	....
406	Min Salaig (Ste)	410	420	420	+ 2.44
215	M.M.BM. ★	214 90	215	214 80	– 0.05
145	Moulinex ★	147	148	148	+ 0.68
985	Navig. Mixte ★	1014	1008	1002	– 1.18
182	Nord-Est ★	183 10	184 30	183 50	+ 0.22
370	Nordon (Ny)	386	386	386	....
585	Nouvelles Gal. ★	594	590	590	– 0.67
980	Occid. (Gle.) ★	862	870	862	....
1380	Oms. F. Paris ★	1395	1390	1396	....
415	Oléo-Caby ★	408	400	401	– 1.72
4350	Oréal (L') ★	4465	4490	4491	+ 0.68
495	Pastoa	498 50	504	499	– 0.10
440	Paris-Réesc. ★	435	435 10	435	....
1050	Pechalbronn ★	1086	1076	1093	+ 0.84
325	Pechiney CIP ★	327 10	325	330	+ 0.89
220	Pechiney Int.	226 40	226	223 90	– 1.10
420	Pernod ★	435	431	432	– 0.68
1420	Pernod-Ricard ★	1448	1434	1436	– 0.90
1820	Peugeot S.A.	916	915	926	+ 1.09
505	Plastic Omn. ★	500	500	500	....
770	Polist ★	782	762	770	– 1.53
1150	Pricabail Sic. ★	1160	1160	1165	+ 0.43
715	Primagaz ★	676	670	715	+ 5.93
715	Primempar ★	730	715	725	– 0.68
3400	Promodès ★	3319	3280	3290	– 0.87
575	Radiotechn. ★	583	579	582	– 0.17
171	Raff. D. Total ★	163 50	164 80	166 80	+ 1.41
3300	Radoute (Le) ★	3330	3340	3380	+ 1.50
545	R.-Poulenc CIP ★	553	547	550	– 0.54
340	Rober Bosnc.	342	340	340	– 0.58
1900	Roussel-Uclaf ★	1829	1827	1920	– 0.47
3540	R. Impér. (Ly)	3690	3515	3512	– 2.17
167	Sade	172 80	171	171	– 1.04
1450	Sagem ★	1445	1440	1435	– 0.68
660	Saint-Gobain	665	669	656	– 1.35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1360	St-Louis ★	1350	1360	1332	– 1.33
2510	Salomon	2520	2520	2515	– 0.20
590	Selvepar	580	580	580	....
919	Sanofi ★	920	919	919	– 0.11
690	S.A.T. ★	708	689	710	+ 0.28
750	Seal-Chik (Ste)	288 50	290	282	+ 1.21
705	Sequipat (Ste)	740	....	....	....
770	Schneider ★	780	780	780	....
77	S.C.O.A. ★	78 70	78 10	76	– 2.13
1050	S.C.R.E.G. ★	1075	1078	1075	....
1050	Seb ★	1081	1070	1063	+ 0.19
510	Sefimag ★	508	502	502	– 1.38
1640	S.F.I.M. ★	1625	1615	1615 c	+ 1.25
270	S.G.E. ★	271 40	270 10	268 10	– 1.22
770	Slick	796	796	800	+ 0.63
620	Sinco	610	596	600	– 1.64
1210	St. Ramsgold ★	1200	1211	1210	+ 0.83
945	Skipa ★	962	950	950	– 1.25
515	Société Génér.	512	510	514	+ 0.39
157	Sodeco	151	145	145	– 3.97
179	Sodero (Ste)	180	....	....	....
3570	Sodexho ★	3700	3700	3700	....
114	Sogenal (Ny)	114 50	115	115	+ 0.44
380	Sogerep ★	378 10	375	380	+ 0.50
2405	Somm-Allib. ★	2425	2405	2425	....
1574	Source Perrier ★	1576	1574	1576	+ 0.13
865	Sovac ★	865	848	872	– 1.47
574	Spie-Batignol ★	574	574	574	....
1165	Stallor ★	1150	1155	1123	– 2.35
1396	Suez	350 80	348 50	350	– 0.23
452	Synthelabo ★	452	458	456	+ 0.88
208	Taittinger	209	208	209 50	+ 0.24
526	Total (CFP) ★	529	526	525	– 0.76
1285	T.R.T. ★	1310	1285	1300	– 0.76
551	U.F.B.-Locab. ★	565	551	540	– 4.42
1030	U.I.C. ★	1030	1030	1031	+ 0.10
630	U.I.F. ★	623	630	625	+ 0.32
981	U.I.S. ★	980	981	987	+ 0.73
298	U.C.B. ★	299	298	298	– 0.33
826	Unibail ★	825	826	830	+ 0.61
824	Valéo ★	824	816	820	– 0.49
415	Vallourec ★	415	415	415	....
372 50	Vie Beaujon ★	369	372 50	372 50	+ 0.95
1186	Zodiac	1195	1186	1169	– 1.35
982	Elf-Gabon ★	995	982	990	– 0.50
158	Amax Inc.	163	158	158 50	– 2.15
228 50	Amer. Express	233 50	228 50	228 50	– 3
241 80	Amer. Telesph.	239 80	241 80	243	+ 1.42
151	Anglo Amer. C.	152 50	151	151	– 0.98
460	Amgold	464	460	460	– 0.86
332	Banco Santander	335	332	332	– 0.90
891	BASF (Alct)	890	891	891	+ 1.12
1000	Bayer	1008	991	1000	– 0.60
74	Bofinfontaine	72 95	73 50	74	+ 1.44
245	Chase Manh.	246	245	245	– 0.41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
99	Echo Bay Mines	98 95	99	99	– 0.95
92	De Beers	94 35	92 30	92 20	– 2.28
2220	Deutsche Bank	2225	2241	2241	+ 0.72
1200	Dresdner Bank	1194	1197	1197	+ 0.25
67	Driefontein Cld	69	67 30	67 30	– 2.45
730	Du Pont-Nem.	742	736	736	– 0.81
310	Eastman Kodak	318 50	310	310	– 2.67
14 50	East Rand	15 80	16 90	17	+ 7.59
335	Electrolux	336	333	333	– 0.89
590	Ericsson	590	586	586	– 0.68
295	Exxon Corp.	298 50	292	292	– 2.18
320	Ford Motors	326	322	322	– 1.23
53	Freegold	52 70	52 10	52 10	– 1.14
146	Gencor	145	141 90	141 80	– 2.14
365	Gén. Electr.	357	362	357 c	+ 0.60
....	Gén. Belgique	....	....	....	....
290	Gen. Motors	286	282	282	– 1.40
153	Goldfields	152 50	150	153	+ 0.13
81	GoldMetropolitain	80 50	59 75	59 75	– 1.40
31	Harmony	30 95	31 10	31 10	+ 0.48
73	Hitachi	73 50	72 55	72 55	– 1.29
1020	Hoechst Akt.	1020	1019	1019	– 0.10
130	Imp. Chemical	130 30	131	131	+ 0.54
725	IBM	735	726	726	– 1.36
385	ITT	382 10	387	385	+ 0.78
185	Ito-Yokado	188 90	192 50	192 50	+ 1.91
200	Mac Donald's	203	190 50	190	– 6.40
107	Matsushita	111	108	107	– 3.60
475	Merck	481 50	476 90	477 90	– 0.76
480	Minnesota M.	479	475	475	– 0.84
335	Mobil Corp.	339 10	335	335	– 1.21
245	Morgan J.P.	246	245	245	– 0.41
30460	Nestlé	30680	30760	30700	+ 0.07
1150	Nixdorf	1139	1140	1140	+ 0.09
151	Norsk Hydro	154	152	152	– 1.30
128	Olivi	127	127 10	127 10	+ 0.08
1970	Pétrofina	1980	1995	1995	+ 0.76
945	Philip Morris	960	968	954	– 0.83
122	Philips	124 90	123 40	124	– 0.72
98	Placer Dome	95 05	95 05	95 05	....
485	Quilmes	471	473	473	+ 0.42
320	Rantfontein	325	328	328	+ 0.31
430	Royal Dutch	430	430	425	– 1.16
53	Rio Tinto Zinc	53 05	52 95	52 60	– 0.85
33	Sant. & Sanchi	33 30	33 40	33 40	+ 0.30
47	St Helena Co	48	47 60	47 50	– 1.04
270	Schlumberger	271 50	268 10	267 80	– 1.36
45	Shell transp.	44 50	43 30	43 30	– 2.70
2070	Siemens A.G.	2071	2078	2073	+ 0.10
365	Sony	360 50	360	360	– 0.14
52	Telefonica	52 50	52 10	52 05	– 0.86
275	T.D.K.	273 30	266	266	– 2.67
63	Toshiba Corp.	62 75	61 90	61 90	– 1.35
450	Unilever	452 50	453 80	453	+ 0.11
345	Unit. Techn.	351 50	349	349	– 0.71
505	Voest Alpine	516	513	513	– 0.58
455	Volvo	465	470	469 50	+ 0.97
210	West Deep	209 50	208 50	208 50	– 0.48
430	Xerox Corp.	434	430	430	– 0.92
169	Yamanouchi	170	169 90	169 90	– 0.06
3 16	Zambia Corp.	3 18	3 20	3 22	+ 1.26

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	124 50	1 519
9,80 % 78/83	102 25	0.348
10,80 % 79/84	104 80	3 537
13,25 % 80/90	103 52	1 888
16,20 % 82/90	103 17	8.588
16 % juin 82	105 91	2 016
14,60 % déc. 83	108 33	6 180
13,40 % déc. 83	116 90	7 930
12,20 % oct. 84	109 70	8 893
11 % fév. 85	114 82	4 841
10,25 % mars 86	108 05	3 795
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	109 77	1 816
OAT 9,50 % 1997	108 50	6 076
OAT 9,80 % 1998	108 20	4 725
Ch. France 3 %	....	..
CNB Ingenu janv. 82	101 18	0 575
CNB Parifina	102	0 575
CNB Suez	102 35	0 575
CNI janv. 82	101 12	0 575
PTT 11,20% 85	110	6 883
CFF 10,30% 85	105 90	4 724
CNE 11,50% 85	108 25	1 475
CNT 9% 86	100	2 819
CSN 10,90% déc. 85	111 10	5 553
C.N.C.A. T.P.	....	112
C.G.E. 6% janv. 88-89	....	..
Devrez Am. Obl. conv.	2975	300
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 500

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté. Fin.)	....	1449
A.G.F. (St Cast.)	....	1049
Applic. Hydraul.	....	1039
Arbel	....	860
Assmy	....	236
Avenir Publicité	....	1549
Bail C. Monaco	....	358
Banque Hypoth. Eur.	....	375
Bâtim-Say (C.I.)	....	....
Blanzy-Ouest	....	715 d
B.N.P. Intercontin.	....	378
Bénédictine	....	5460 d
B.T.P. (Compagnie)	....	104
Cafil	....	....
Cambodge	....	754
C.A.M.E.	....	162 40
Carbone-Lorraine	....	1128
Casa-Pocket	....	35 50
C.F.E.S. Fin.	....	385
Cartier. Blazy	....	3175
Cayolart	....	188 50
Champex (Ny)	144	141
C.N.C. (Financ. de)	....	211

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I. Maritime	....	641
Citroen (B)	2200	2200
Clarins	....	1250
Colmadel (Ly)	....	1138
Cogifi	....	357
Comptoirs	....	441 50
Cie Industrielle	....	7800
Comp. Lyon.-Alem.	....	414 90
Concorde (La)	....	1076
C.M.P.	....	- 16
Créd. Gén. Ind.	....	488
Cr. Universel (Cie)	....	645
Crédital	....	145
Darbley S.A.	....	....
Degremont	....	494
Delalande S.A.	....	1520
Delmas-Vieil. (Fin.)	....	4200
Didot-Bottin	....	1015
Eaux Bass. Vichy	....	1260
Eaux Vittel	....	3940
E.C.I.A.	....	1912
Electro-Banque	....	344 90
Eli-Aunargaz	....	....
E.I. M. Labinal	....	931
Essil-Bretagne	....	300
Entrepôts Paris	....	810
Europ. Accumul.	....	73 10
Europe Soudre Indust.	....	....
Etamit	....	2750
Finalens	....	230 50
FIPP	....	300
Fnac	....	1800
Fonciere (Cie)	....	569
Fonc. Lyonnaise	....	615
Foncina	....	524
Fonimer	....	....
Fougerolle	....	772
France I.A.R.D.	....	319 50
France (La)	....	7570
From. Paul Renard	....	1479
GAN	....	1755
G.F.I.I.	....	267 80
Gaumont	....	575
Gaudfon	....	316
Gilvelet	....	482
Gr. Fin. Constr.	....	417
Gds Moulins Paris	....	760
G. Transp. Ind.	....	455
Imm. Pleine-Monceau	....	....
Immimest	....	....
Immobail	....	418
Immobanque	....	722
Immob. Marseille	....	6460
Immofico	....	532
Invest. (Sté Cent.)	....	1691
Jaeger	....	235
Lafitte-Bail	....	441
Lambert Frères	....	445
Lille-Bonnières	....	557
Locs-Expansion	....	280
Locafrance-Dire	....	419
Locatrail	....	....
Louis Vuitton	....	1200
Louvre (Sté)	....	3211
Lucia	....	1605

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	....	92 50
Magasins Unipris	....	128
Magnant S.A.	....	85 30 d
Martinsyst Part.	....	400
Métal Déployé	....	536
Moco	....	146 90
Navig. (Nac. de)	....	170
Nozal	....	428 90
Opacy	....	900
Oréal (L') C.I.	2225	2225
Origny-Desvres	....	1400
Palais Nouveauté	....	1075
Palast Mersmann	....	740
Parfinance	....	217 20
Parisa-CIP	370 10	380
Paris France	....	245
Paris-Orléans	....	222 10
Pernaste	....	405
Peter. Hag. Dir.	....	1524
Piper-Heidsieck	....	2150
P.L.M.	....	238 90
Poucher	....	828
Promodès	1490	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	5330
Rochefortaise S.A.	....	788
Rochette (La)	....	121 90
Rosario (Fin.)	....	630
Rougier et Fils	....	375
Rustines (usine de)	....	....
Sacar	....	1029
SAFAA	....	359
Salis-Alcan	....	840
SAFT	....	2915
Sega	....	219
Selins du Midi	....	509
Sétam	....	123 60
Spécialsara (Ste)	350	350
SCAC	....	533
Société Marseille	....	476 80
S.E.P. (M)	164	160 50
Stef	....	582 d
Stenor (Lil)	....	....
Stevin	....	340
Siph (Plant. Hévéas)	....	375
Sofal financière	....	....
Sofical	....	1159
Soffo	....	564 d
Sofiroal	....	935
S.O.F.I.P. (M)	243 60	260
Sofingi	....	1195
Sopagri	....	166
Soudure Autog.	....	820
Soudral	....	630
Sous Fin. del-CIP	295	295
Stural	....	....
Taittinger	....	3950
Talos de Lozenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Tissot-Angelus	....	550
Tour Eiffel	....	395
Ufimer S.M.D.	....	761
Uglas A. Chat. Gaveg.	....	512
U.I.A.P.	....	556
U.T.A.	....	2089
Vicat	....	3200

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Visiprix	....	1600
Vistex	....	137
Wittersheim S.A.	....	780
Brass. du Maroc	....	249 80
Étrangères		
A.E.G.	840	840
Alco	406	406
Alcan Alum.	139	137
Algemene Bank	130	129
American Brands	450	465
Am. Petrofina	550	558
Arbed	995	....
Asturiana Mines	191	195
Bco Pop Espanol	488 90	495
Banque Ottomane	1751	1771
B. Rég. Internat.	39200	39190
Br. Lambert	725	726
Canadien-Pacific	130	127
Chrysler corporation	155 50	....
CIR	29	....
Consanchaki	930	925
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	610	600
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1250	....
Glaxo	145	139
Goodyear	340	330
Grace and Co	202	196
GTE corporation	349	353
Hewlett-Packard	350	350
Honeywell Inc.	538	....
Johannesburg	1020	1020
Kubota	52	....
Lancia	....	....
Midland Bank Plc	37	....
Mineral-Ressourc.	95	94
Mitsubishi	118	117 10
Olivetti	26 40	26
Pakhoed Holding	420	425
Pfizer Inc.	380	374
Procter Gamble	731	731
Rioch Cy Ltd	55 10	....
Rolinco	317 80	316
Rolseco	321	322 90
Rodamco	487	487
Saipem	12 20	12
Sasea Group	33 60	33 60
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	570	617
Steel Cy of Can.	119	119
Tenneco	370	....
Thorn EMI	82 20	85
Toray Indust. inc	43 80	....
Veille Montagne	1950	1991
Wagons-Lits	1325	....
West Rand	6 10	6 10
Whitman Corporation	221	....
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	330	....
Bufinol	850	....
Calciphos	195	195
Chemboucicy (Ld.)	978	....
Cochery	235	340 d
Cogedour	64	64
C. Occid. Fonsolire	180	....
Copimex	325	....
Geckot	189	206 d
Guy Degrenne	471	....
Hanbo-Nicolle-Zen	210	....
Hoogovens	297	....
Martin Immobilier	240	....
Nicolas	980	....
Parisien. Perrier	375	380
Pathé-Cinéma	240 10	....
Rovesto N.V.	188 30	186 30
Saint-Maur	371 50	....
Serv. Equip. Vét.	55 30	....
S.P.R.	645	700
Stef Locteurs du Mon

Le Monde

ÉTRANGER

3 Le remaniement ministériel en Grande-Bretagne.
4 URSS : la grève des mineurs s'achève en Ukraine.
5 L'élection du président du Parlement européen.
— *Le 25e sommet de l'OUA.*
6 Japon : après les élections sénatoriales.

POLITIQUE

7 La réorganisation de l'Ile-de-France.
8 Radioscopie de l'Assemblée nationale et du Sénat : plaidoyers pour le Parlement.

SOCIÉTÉ

9 La sécurité dans les trains de la banlieue parisienne.
— L'ivoire au magasin des souvenirs.
10 Faits divers.

CULTURE

11 Festival d'Avignon : *La Terre est une pizza* de Gilles Carle ; Montaigne, cavalier ; Bernard Faivre d'Arcier, souvenirs sans regrets ; Dans la foire du « Off ».
12 Rétrospective Margaret Bourke White.
— Communication.

ÉCONOMIE

19 Les comptes de la Sécurité sociale.
20 La reprise de l'emploi ne profite pas aux chômeurs.
21 La réduction de la dette des pays en voie de développement.
22-23 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 16
Annonces classées .. 17 et 18
Carnet 10
Météorologie 14
Mots croisés 14
Radio-Télévision 14
Spectacles 13

TÉLÉMATIQUE

Les résultats des grandes écoles :

3615 tapez LEMONDE

Les offres d'emploi du Monde :

3615 tapez LM

Les « dix » de Billancourt

La CGT rejette une « proposition de règlement » du médiateur

La mission de conciliation confiée à M. Jean Lavergne dans l'affaire des dix militants CGT de Renault-Billancourt va-t-elle aboutir à une impasse ? Selon *l'Humanité* du 25 juillet, M. Lavergne a communiqué le 24 juillet au syndicat CGT de Renault une *« proposition de base de règlement »*. Ce texte, selon le quotidien communiste qui le qualifie de *« lettre de rupture »*, précise dans un premier article que *« la régie Renault et la délégation CGT conviennent de respecter les jugements rendus et de s'en remettre aux décisions des tribunaux saisis du licenciement des dix salariés »*.

« L'article 2, indique *l'Humanité*, stipule que la Régie Renault *aidera au reclassement des intéressés dans des entreprises extérieures au groupe. »* Or, la CGT demande toujours la réintégration des « dix » chez Renault et à Billancourt. La centrale, qui organise une nouvelle manifestation le 27 juillet place du Palais-Royal à Paris, a immédiatement réagi par un communiqué dans lequel elle estime que *« dans les conclusions du médiateur, seules les positions de la direction de la Régie ont été retenues. Aucune conciliation, aucune médiation, aucune solution négociée ne sont présentées »*. La CGT reproche à M. Lavergne d'avoir refusé une visite de l'entreprise *« pour étudier la possibilité d'une réintégration sur le site »*. Parlant de *« mépris pour les libertés »*, elle appelle à des manifestations massives le 27 juillet où une journée nationale d'action est organisée sur les « libertés ».

MOZAMBIQUE : le cinquième congrès du parti unique au pouvoir

Le gouvernement veut faire la paix avec les « bandits » de la RENAMO

Le Front de libération du Mozambique (FRELIMO), le parti unique au pouvoir, a ouvert, lundi 24 juillet à Maputo, son cinquième congrès en s'engageant notamment à mettre fin à la guerre civile. Présentant le rapport du comité central, M. Joaquim Chissano, le chef de l'Etat, a reproché à la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) de vouloir rendre le pays ingouvernable.

Comment faire la paix ? Hier, les dirigeants de Maputo répétaient à l'envi qu'ils ne se prêteraient à aucune négociation avec les *« bandits armés »* de la RENAMO, sauf à leur offrir une reddition dans l'honneur sous couvert d'amnistie. Aujourd'hui, ces mêmes dirigeants ne savent plus à quel médiateur se vouer pour tenter de prendre langue avec ces mêmes *« bandits »* (*le Monde* du 13 juillet).

Le maréchal Mobutu, le chef de l'Etat zaïrois, qui semblait avoir en la main heureuse en Angola, a été instamment prié par M. Chissano de venir exercer ses talents de médiateur du côté de Maputo. Puis, tout récemment, ce fut au tour de M. Daniel Arap Moi, le président kenyan, d'être sollicité. Même les dignitaires religieux mozambicains, catholiques et protestants confondus, dont les appels au dialogue restaient sans réponse, ont été invités à sonder les rebelles de la RENAMO pour savoir *« qui ils sont et ce qu'ils veulent »*.

Les espoirs de paix qui, ces derniers temps, sont nés aux quatre coins de l'Afrique, de l'Angola à l'Erythrée, du Tchad au Sahara occidental, ont incité les dirigeants de Maputo, sous la pression des grandes puissances à chercher une issue à une guerre fratricide qui depuis quatorze ans a mis le pays à feu et à sang.

M. Chissano pose tout de même des *« principes »* à l'ouverture d'un *dialogue avec la* RENAMO, à savoir la reconnaissance que ce conflit est *« une opération de déstabilisation et non un combat entre deux partis politiques »* et l'engagement que cesseront *« tous les actes de terrorisme et de banditisme »*. Constatant que les dirigeants de Maputo sont un peu acculés à la paix et se trouvent dans la position inconfortable de demandeurs, les maquisards mozambicains sont enclins à faire monter les enchères.

Vacance du pouvoir

Le gouvernement est en position délicate pour négocier une paix honorable. Il n'exerce son autorité que sur Maputo et les chefs-lieux de province : il n'est plus une seule région du pays qui échappe aux exactions de la RENAMO, toujours ravitaillée en armes par un réseau de sympathisants sud-africains sur lequel le gouvernement de Pretoria ne semble pas avoir barre. Malgré tout, le FRELIMO n'est pas unanime à réclamer la paix et M. Chissano doit encore convaincre certains de ses compagnons de route marxistes, attachés à défendre pied à pied les idéaux de la révolution, qu'il faut en passer par le dialogue avec des « gens sans foi ni loi ».

A la différence de l'UNITA en Angola, la RENAMO n'est pas un mouvement cohérent et structuré. Toutes sortes de querelles intestines l'agitent. L'autorité d'Afonso Dhlakama, son commandant en chef, laisse à désirer. L'organisation rebelle n'a, en outre, aucune assise historique pour justifier une part de pouvoir puisque, créée à l'origine par des Rhodésiens blancs pour les besoins de leur cause, elle n'a jamais été mêlée aux luttes pour l'indépendance du Mozambique. Une opposition irréductible au marxisme lui tient lieu de programme.

Comment, dans ces conditions, peut s'engager une négociation sérieuse avec des interlocuteurs aussi peu fiables ? Cette crainte de voir ces discussions déboucher sur une fausse paix est d'autant plus vive que, la guerre s'éternisant, la RENAMO n'a plus autorité sur tous les bandits de grand chemin qui, pour leur compte, saccagent le pays et maltraitent ses habitants. Mal payée, mal équipée et démoralisée, l'armée gouvernementale a, elle aussi, ses soldats perdus qui agissent en leur nom propre. Qui saura faire entendre raison à toutes ces hordes de marginaux qui profitent de la vacance du pouvoir ?

Pour l'heure, le Mozambique, au bord de l'effondrement économique, ne vit que de charité internationale. Dans un pays miné par la guerre, maintenu en survie grâce à la générosité des bailleurs de fonds, il n'est évidemment pas question de développement. L'Union soviétique retire ses experts de cet « Etat ami » tandis que les dirigeants de Maputo, moins idéologues que jamais, tentent de franchir la porte étroite qui ouvre sur une paix incertaine et fragile.

JACQUES DE BARRIN.

Les lendemains du Tour de France

LeMond dans une drôle d'équipe

L'Américain Greg LeMond, vainqueur du Tour de France, a été fêté, lundi 24 juillet, pour sa première apparition dans un critérium d'après course à Lisieux (Calvados). Le porteur du maillot jaune profite des retombées financières de son exploit des Champs-Elysées. Si la formation belge à laquelle il appartient, ADR, se classe en tête des équipes pour les gains obtenus (avec 1 857 350 F), le coureur d'outre-Atlantique semble avoir quelques difficultés à se faire payer par son commanditaire, M. François Lambert, un homme d'affaires aux projets grandioses.

En deux ans, François Lambert a vu ses couleurs s'imposer dans trois des plus grandes épreuves cyclistes du monde : le Tour de France, Paris-Roubaix et le Tour de Flandre. Incroyable réussite que celle de ce petit homme rond, fondateur et président-directeur général d'ADR (All Drive Renting), une modeste entreprise de location de voitures basée à Bruges, en Belgique.

Par l'intermédiaire de Greg LeMond, François Lambert vient de remporter le Tour de France. Des dizaines de commanditaires courent après ce rêve sans succès et sans illusions depuis des années. Mais déjà la réputation de l'homme d'affaires belge *en a pris un coup. « Un type très gentil, mais pas un bon businessman »*, résume le Néerlandais Johan Lammerts, un équipier de Greg LeMond. En fait, les coureurs de l'équipe ADR, y compris le champion américain, sont payés avec retard depuis le début de l'année. Et, en Belgique, les bruits les plus alarmistes courent sur la clarté des comptes, l'état de santé et l'avenir de la société de François Lambert.

Proche de la cinquantaine, truculent et volontiers charmeur, François Lambert, qui se dit admirateur de Jean-Marie Le Pen, lance de grandes idées sans trop se soucier de les concrétiser. Il fit partie, pendant quelques années, de l'équipe dirigeante du Football-Club de Bruges, et l'artisan de la venue de l'international français Didier Six.

Mais c'est dans le cyclisme que François Lambert devait rencontrer le succès médiatique. Tout commença cependant très mal. Début 1987, le PDG annonçait la création de son équipe cycliste au cours d'une *« grandiose »* soirée donnée au casino de Knokke-le-Zoute : il avait recruté plus de 40 coureurs (parmi lesquels deux Sud-Africains), le double d'un effectif considéré comme normal. Le directeur sportif était Luis Ocana, le vainqueur du Tour 1973.

Double surprise !

L'échec fut total. En 1988, l'effectif fut réduit et un miracle se produisit : Eddy Planckaert remportait le Tour de Flandre, imité, une semaine plus tard par un autre coureur belge, Dirk de Mol, un parfait inconnu, dans Paris-Roubaix.

Double surprise ! Mais l'équipe ne semblait pas armée pour aller plus loin, quand Greg LeMond fit savoir qu'il désirait quitter l'équipe PDM et était à la recherche d'une formation susceptible de le laisser totalement libre de ses actes. A force de persuasion, François Lambert put enlever l'affaire.

Ce dernier pourra se vanter quoi qu'il advienne (LeMond est actuellement en négociation avec les formations Panasonic et Fagor) d'avoir accompagné l'Américain vers une victoire dans le Tour de France. Même si l'organisation de l'équipe semble toujours aussi hasardeuse, si le vainqueur a quasiment couru en solitaire et si trois équipiers seulement de l'Américain sont parvenus jusqu'aux Champs-Elysées.

GILLES VAN KOTE.

Echecs

Une deuxième norme de grand maître pour Olivier Renet

Le jeune maître international français Olivier Renet, vingt-quatre ans, a réalisé un remarquable exploit en terminant premier *ex aequo* du tournoi principal au Festival mondial d'échecs de Clermont-Ferrand, qui s'est achevé dimanche 23 juillet.

Dans ce tournoi très difficile (dix grands maîtres sur douze participants, dont neuf jouent la Coupe du monde d'échecs), Renet a battu son compatriote Joël Lautier, seize ans, champion du monde junior, le Canadien Spragett et le Soviétique Sokolov, fait sept nulles et perdu une seule partie, contre Kortchnoï. Cela lui a donné un total de six points et demi sur onze possibles, soit un demi-point de plus que les six exigés pour obtenir une norme de grand maître. Olivier Renet n'a plus qu'une norme à réaliser (il en faut trois) pour rejoindre « officiellement » l'élite internationale.

CLASSEMENT FINAL. 1. Sax, Kortchnoï, Ehlvest, Renet et Dolmatov : 6,5; 6. Andersson et Ribli, 6; 8. Sokolov, 5,5; 9. Spraggett, 5; 10. Nogueiras et Spassky, 4; 12. Lautier, 3.

Le numéro du « Monde » daté 25 juillet 1989 a été tiré à 507 667 exemplaires

EXPLOITEZ

les pouvoirs de vos RÊVES pour AMÉLIORER VOTRE VIE

S'adresser, sans aucun engagement, aux Editions Martial Smolinski, 5e Avenue, nº 4, 54680 Crusnes-Cités.

EN BREF

● **Le CSA traduit Radio-Solidarité devant le Conseil d'Etat.** — Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a, lundi 24 juillet, saisi le Conseil d'Etat dans le cadre d'une *« procédure de sanction »* concernant la radio privée parisienne Radio-Solidarité. Cette décision fait suite à la *« mise en demeure »* qui lui avait été notifiée le 7 juillet par le CSA afin *qu'elle respecte « sa puissance autorisée d'émission »*.

C'est la quatrième fois que cette radio, porte-parole d'une opposition de droite très virulente, et dirigée par Bernadette d'Angevilliers, refuse de *se soumettre aux injonctions de la* CNCL, puis du CSA.

Devant son refus répété d'émettre selon *« les conditions de son autorisation »*, le CSA a décidé de porter le litige devant le Conseil d'Etat et a demandé à son vice-président de *« désigner un membre de la juridiction administrative pour instruire le dossier »*.

● **La Cinq et M 6 autorisées à diffuser douze minutes de publicité pour une heure donnée.** — Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a autorisé le 25 juillet la Cinq et M 6 à augmenter leur temps maximum de publicité de dix minutes quarante-huit secondes à douze minutes, pour une heure donnée. Cette mesure prend effet du 1er août 1989 au 31 juillet 1990. Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, avait souhaité que le CSA prenne cette décision (*le Monde* du 14 juillet). En revanche, le CSA a rejeté une demande émanant de la Cinq consistant à porter de quatre minutes trente secondes à six minutes la durée de la coupure publicitaire unique dans les films qu'elle diffuse.

● **Alcootests dans les discothèques de la Sarthe.** — La préfecture de la Sarthe a distribué, lundi 24 juillet, quelque 39000 alcootests à 18 discothèques du département pour lutter contre l'alcoolisme chez les jeunes conducteurs de dix-huit à vingt-cinq ans. *Cette décision a été* prise au cours d'une réunion entre les pouvoirs publics et les fédérations d'exploitants de discothèques. Les patrons de 18 d'entre elles (sur les 37 que compte la Sarthe) ont décidé de *« refuser de servir tout client ivre »*. Du 1er janvier au 30 juin, 9 jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans sont morts sur les routes de la Sarthe, 7 d'entre eux conduisaient en état d'ivresse.

● **Des renforts pour la forêt landaise.** — Deux Canadair et une centaine d'hommes de la sécurité civile en provenance du Sud-Est et de Tarn-et-Garonne seront désormais installés sur la base aérienne de Cazaux, dans la Gironde. Ils viendront en renfort des pompiers forestiers locaux. Cette décision a été prise par le ministre de l'intérieur, *M. Pierre Joxe,*

● **CANADA : des milliers de personnes chassées par un gigantesque incendie.** — Alors que les incendies ont déjà touché 800 000 hectares de forêts dans les provinces du Manitoba, de l'Ontario et du Saskatchewan, le gouvernement canadien a décrété, dimanche soir 23 juillet, l'état d'urgence. Ce sinistre prend en effet des proportions gigantesques malgré les milliers d'hommes, les 45 hélicoptères et les 9 bombardiers d'eau qui sont en ligne. Faute de pouvoir stopper les flammes, il a fallu évacuer plusieurs communautés indiennes, soit au total, 19 000 personnes.

● **MADAGASCAR : simulacre de coup d'Etat.** — Un commando armé, composé de sept personnes, est parvenu dans la matinée du lundi 24 juillet à faire lire un communiqué à la radio nationale annonçant la chute du régime et affirmant que *« le pouvoir est assuré par un conseil de la République »*. Le communiqué a été lu au journal de 6 heures, heure locale. Son contenu a été démenti deux heures plus tard

● **VOILE : course de l'Europe.** — Le catamaran de Serge Madec, *Jet-Service,* a remporté, lundi 24 juillet, la première étape de la Course de l'Europe à la voile, en devançant dans le port de La Haye (Pays-Bas), le trimaran de Jean Maurel, *Elf-Aquitaine,* de 3 mn 38 s.

La mort de l'écrivain américain Donald Barthelme

Le romancier et nouvelliste américain Donald Barthelme est mort d'un cancer dimanche 23 juillet à Houston (Texas). Il était âgé de cinquante-huit ans.

Aux côtés de John Hawkes, William Grass, Robert Coover, Thomas Pynchon et quelques autres, Donald Berthelme était une figure de la fiction américaine contemporaine. Excellent nouvelliste, il était souvent publié par le célèbre magazine le *New Yorker. Son premier recueil de* nouvelles *Come back Dr Caligari* avait été publié en 1964. Il était de ceux à propos desquels on a usé et abusé des étiquettes *« minimaliste »* et *« post-moderne »*.

On lui reprochait parfois, comme à John Hawkes, d'être un écrivain *« difficile »*. Parce qu'il pensait que *la littérature est d'abord un travail* sur la langue. Parce que, lorsqu'on lui demandait de quels Européens il se sentait proche, il citait volontiers Thomas Bernhard, Peter Handke, Italo Calvino. A ses détracteurs, il répondait tranquillement : *« L'art n'est pas difficile pour le plaisir d'être difficile, mais parce qu'il se doit d'être de l'art. » « L'écrivain sait,* aimait-il à rappeler, *que, s'il veut être simple, honnête, direct, il ne se passe pas grand chose »...* Ce qu'on oublie un peu trop souvent aux Etats-Unis lorsqu'il est question de littérature.

En France quatre livres de Donald Barthelme ont été publiés : deux recueils de nouvelles, *Pratiques innommables* et *La ville est triste* (Gallimard, 1972 et 1978) ; deux romans, *Blanche-Neige* (Gallimard, 1969) et *le Père mort* (Seuil, 1980).

Donald Barthelme, qui vivait à New-York depuis 1963 — il était né à Philadelphie le 7 avril 1931 et avait été élevé à Houston — venait de terminer un roman, *The King,* qui sera publié aux Etats-Unis dans quelques mois, aux éditions Harper and Row.

3 JOURS
mardi 25, mercredi 26, jeudi 27
SOLDES
Costumes, vestes, pantalons
chemises, chemisettes,
les meilleures griffes parisiennes
LA VOGUE
38, bd des Italiens (Près Opéra)
et centre commercial Vélizy 2 — Détaxe à l'exportation

Avec Le Monde sur Minitel
ENSAE SEA - UTC
GRANDES ÉCOLES
36.15 LEMONDE

OUVERT EN AOUT
DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 2 150 F
PANTALONS 690 F VESTONS 1 460 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, VESTES
COSTUMES LÉGERS
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

ISTH INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES DEPUIS 1958
HEC • ESCP 2e ANNÉE
• ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ADMISSION
• ENSEIGNEMENTS COMPLETS
• PRÉPARATION INTENSIVE EN AOUT
Toutes options
SUCCÈS IMPORTANTS CONFIRMES
MAJORS DE PROMOTION
Tél 45 85 59 35 42 24 10 72

L'ILLICO SERVICE
pour vos envois urgents
Paris ou banlieue,
testez notre efficacité
en appelant 43-42-52-00.